

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE



LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

CE

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE

PAR

L. VULLIEMIN

DES PLUS ANCIENS AGES AUX TEMPS DE LA RÉFORME



Nous n'écrivons pas cette histoire, qui est la vôtre, ô confédérés, pour remplir quelques heures de vos loisirs, mais afin que vous sachiez ce que vous fûtes, ce que vous êtes, et ce que vous êtes appelés à devenir.

J. DE MULLER.

LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR
1875

AVANT-PROPOS

Comment me suis-je trouvé dans le cours de ma soixante et dix-septième année, et presque sans m'en douter, avoir commencé d'écrire l'histoire de la patrie suisse? Je me l'explique par l'attrait qui porte le vieillard vers les jeunes générations, et par le plaisir que je trouvais à occuper mes derniers jours des études qui ont fait ma joie dans un âge moins avancé. Je ne me demandai pas si j'arriverais au terme; il me suffisait de savoir que j'employais le reste de mes forces au service de la patrie que j'aime.

L'histoire suisse ne présente plus aujourd'hui les aspects qu'elle offrait aux temps où J. de Muller écrivait; les recherches ont poursuivi leur cours. La critique a fait son œuvre. A nous d'en accepter les résultats, persuadés que toute conquête de la vérité est une force pour la patrie. Mais à nous aussi de faire à la légende et à la tradition leur place. Telle légende, accueillie par la nation et devenue partie de son existence,

possède plus de valeur morale, et a acquis plus d'importance historique que bien des faits matériellement constatés. Nous veillerons toutefois à ne jamais laisser se confondre les deux sources d'instruction, et nous chercherons à mettre habituellement le lecteur en mesure de discerner les domaines de l'histoire documentaire d'avec ceux où flottent, en un clair obscur, des traditions incertaines et les poétiques créations d'un monde légendaire.

Ce précis, s'il nous est donné de l'achever, comprendra deux volumes. A peine osons-nous donner le nom d'histoire à un narré d'aussi peu d'étendue; mais s'il est accepté comme pouvant servir d'introduction à l'étude des récits plus complets dont se composent les annales de la nation, nous n'en demandons pas davantage.

L. V.



PREMIÈRE PARTIE

LES ANCIENS TEMPS

LIVRE PREMIER

LA LIBERTÉ PRIMITIVE

I

Le pays.

La haute chaîne des Alpes, qui, d'un côté, protége l'Italie, renferme, sur son revers septentrional, un petit pays, de 2100 lieues carrées de superficie, que le cours du Rhin limite à l'est et au nord, tandis que la chaîne ondulée du Jura lui sert de barrière à l'occident.

Les Alpes suisses se partagent en deux vastes chaînes. Au centre de l'une se dresse le Saint-Gothard, auquel s'appuient, d'un côté, les Alpes rétiennes, et de l'autre, les Alpes pennines ou du Simplon. En face de ces puissants massifs se déploie celui des Alpes bernoises et son prolongement jusque dans l'Appen-

zell. A l'ouest, les deux chaînes se rapprochent, pour se perdre dans un dernier groupe, celui du Mont-Blanc, dont un revers seul appartient à la Suisse. Dans leur ensemble, ces cimes forment au pays un magnifique rempart, couvert de neiges éternelles, et des flancs duquel des eaux descendent de toutes parts, en légers filets, en cascades écumantes, en lacs profonds, en rivières et en larges fleuves, pour se rendre, les unes, dans le lit du Rhin, les autres, dans celui du Rhône. De moins considérables sont recueillies, au sud, par le Tessin, qui les déverse dans le Pô, à l'est, par l'Inn, qui les conduit au Danube.

Tel est l'aspect actuel de nos contrées, mais elles en ont présenté jadis de bien différents. En un temps éloigné de nous par des siècles dont nous ne saurions calculer le nombre, les Alpes n'étaient pas, ni le Jura. Tout le pays était couvert par l'immense océan. Les eaux marines ne se sont retirées qu'avec lenteur, durant le cours de longs âges; elles ont, tour à tour, reconquis, puis abandonné le sol, ensorte que les terres n'ont apparu que successivement, et que les créations faisant place aux créations, chacune, avant de disparaître, a laissé derrière elle des traces de son existence : ce sont des mousses, des plantes diverses, des coquillages en grand nombre; ce sont d'immenses forêts transformées en dépôts carbonifères; ce sont des animaux différents des nôtres et qui reposent ensevelis dans la houille ou dans la pierre; on dirait les feuilles d'un livre, sur lequel on lit, de page en page, tracé d'une main divine, quelqu'un des secrets qui s'y révèlent.

Déjà la présence de coquillages marins répandus partout sur le globe avait appris aux anciens les alternances de la terre ferme et de la mer, et comme nous avons trouvé des témoins de l'action des eaux jusque sur les plus hauts monts, nous en avons induit les élèvements et les affaissements du sol dans lequel ils reposent. Ce sont ces soulèvements, dont la cause ne nous est encore qu'imparfaitement connue, qui ont donné naissance aux Alpes et au Jura. Au pied de ces monts les émergements ont continué de succéder aux émergements jusqu'à ce que les différents étages de notre mollasse aient été déposés ; une dernière révolution, un dernier déluge a donné à notre pays sa forme actuelle.

Ainsi bien des siècles se sont écoulés, et bien des transformations se sont accomplies dans la configuration du pays et dans son climat, avant le jour où de premiers hommes sont venus, conduisant leurs troupeaux, s'établir sur le rivage de nos fleuves et sur les bords de nos lacs. Consultez nos musées : ils sont remplis de pétrifications trouvées dans la profondeur de notre sol, et ces débris d'anciens âges sont ceux de végétaux des tropiques, d'animaux qui n'habitent aujourd'hui que les zones équatoriales. Ce sont des restes de palmiers à éventail, de sabals, de camphriers ; ce sont des os de crocodiles, de tapirs, de rhinocéros. Un temps a donc été où le climat de nos rivages permettait à ces animaux, comme à ces plantes, de s'y répandre et d'y prospérer.

Mais à ces temps d'une chaleur tropicale en ont succédé d'autres d'un froid glacial, et c'est ce dont

témoignent d'autres débris. Partout, au pied de nos Alpes, dans nos plaines et jusqu'à une grande hauteur sur les flancs du Jura gisent des blocs, parfois très considérables, que leur composition fait reconnaître pour avoir été détachés des Alpes. Comment en sont-ils descendus? Longtemps les naturalistes se sont posé cette question sans arriver à des explications admissibles. Enfin un chasseur de chamois, Perrodin, a le premier émi l'idée, recueillie par Venetz, présentée à la science par de Charpentier, développée et popularisée par Agassiz, d'un vaste glacier qui aurait couvert le bassin du Rhône et se serait élevé, sur le flanc des monts opposés, jusqu'à la hauteur marquée par les moraines. Sur le pont formé par le glacier seraient descendues les masses rocheuses auxquelles nous donnons le nom de blocs erratiques. Seule, cette explication rendait compte, non-seulement de la présence de ces blocs sur les hauteurs où on les trouve, mais aussi de la forme moutonnée des collines de la mollasse et de ces amas d'argiles glaciaires, parsemés de cailloux striés, richesse journellement exploitée par notre agriculture et notre industrie. Ce sont, pour n'en citer qu'un exemple, ce sont les glaciers qui, se retirant, ont laissé derrière eux les moraines sur lesquelles repose la ville de Lausanne et celle qui a formé, sous cette ville, le crêt charmant de Montriond. Aux naturalistes de poursuivre l'étude de ces révolutions du globe; pour nous, il nous suffit de les avoir caractérisées en quelques traits, et d'avoir appris qu'à l'époque où elles se sont accomplies l'homme n'habitait pas encore notre pays : du moins les dépôts

qu'elles ont laissés n'ont-ils offert, jusqu'ici, ni restes humains, ni débris certains de l'industrie humaine.

II

Premiers habitants.

Les jours sont enfin venus où des pas d'homme se sont hasardés dans nos plaines. Voici comment nous a été révélé ce que nous en savons. On n'ignorait pas que nos lacs renfermaient, non loin de leurs rivages et sur des points divers, des pieux vermoulus, des armes, des ustensiles, des fragments d'antique poterie; toutefois personne encore n'avait compris la valeur historique de ces débris, lorsque, le premier, le docteur Ferdinand Keller, de Zurich, les soumit à une sérieuse investigation, à laquelle s'associèrent bientôt des hommes de science en grand nombre. Tous nos rivages furent alors explorés. Déjà, dans la Suisse occidentale, Frédéric Troyon avait découvert dans d'anciens cimetières les sépultures d'un peuple qui ne pouvait avoir appartenu qu'à une haute antiquité. A la voix de Keller on se mit à l'œuvre à l'envi dans une direction nouvelle, pour arriver à reconnaître que le miroir de nos lacs avait, en des âges reculés, porté sur pilotis de nombreux villages.

Ces villages étaient, sans doute, composés de cabanes, pareilles à celles que des peuples peu civilisés ont anciennement construites, ou qu'ils construisent encore dans diverses parties du globe; mais plusieurs avaient une certaine étendue. En face de Morges, par

exemple, s'élevaient, non loin du rivage, des habitations lacustres sur un espace de 1200 pieds de longueur, sur 150 de largeur moyenne. Auprès des pilotis se trouvaient, gisants dans la marne, des restes d'une industrie primitive, mais non grossière, et qui variait selon les lieux. Il était des stations qui ne présentaient que des objets en pierre, tandis qu'en d'autres le bronze s'entremêlait à la pierre, ou bien l'avait complétement remplacée. Dans quelques-unes seulement le fer se montrait auprès du bronze.

Mêlés à ces instruments se trouvaient entassés des ossements d'animaux. On a reconnu l'élan, l'urus, le bison, l'ours, le sanglier, le cerf, le chevreuil, le chien, le porc, le bœuf, le mouton, la chèvre, le cheval. Puis on a mis au jour des fruits divers, la pomme, la cerise, des graines de fraises, de framboises, des épis de blé, entre autres de blé d'Egypte. On a même découvert des lambeaux de tissus et du pain, qui s'est conservé grâce à la carbonisation.

Semblables découvertes ont été faites dans les lacs situés au pied méridional des Alpes. Mais, chose remarquable, au nord comme au sud des Alpes les débris humains ont fait défaut. L'œuvre est restée; on en retrouve des exemplaires répandus par milliers dans nos collections et dans nos musées, mais de l'ouvrier peu de traces. Le caractère qu'il a empreint à son œuvre témoigne toutefois de son origine : l'Asie a été son berceau. A-t-il appartenu à un seul peuple ou à plusieurs? Qui le dira? Tout ce que nous savons, c'est que sa civilisation a été progressive; c'est qu'à la nature de ses armes, on a cru reconnaître une race

frêle et chétive; c'est enfin que les habitations lacustres pourraient avoir été, du moins en grand nombre, livrées aux flammes à l'apparition d'un peuple nouveau, guerrier et robuste, celtique d'origine, mais qui, lors de son immigration, habitait les contrées situées le long du Rhin, du Neckar jusqu'aux Alpes. C'étaient les Helvétiens [1].

III

Les Helvétiens.

Les Helvétiens n'ont donc pas été les premiers habitants de notre pays, mais ils sont les premiers dont l'histoire ait conservé le nom. Le Rhin franchi, ils occupèrent les plaines comprises entre le Léman et le grand lac : c'est le nom qu'on donnait alors au lac de Constance. Demi-nus et couverts de peaux de bêtes, ils attaquèrent le sol et la forêt avec de grossiers instruments de bronze; toutefois ils ne tardèrent pas à connaître l'usage du fer. C'est à eux que paraissent avoir appartenu les objets en fer découverts dans quelques-unes de nos cités lacustres. Les épées qu'on y a trouvées ne sont pas des épées romaines : ce sont des armes semblables à celles que l'on a recueillies, près de Berne, mêlées à des monnaies gauloises et massaliotes, sur le champ de bataille de la Tiefenau.

Selon une tradition légendaire, Hercule leur aurait, le premier, donné des lois et appris à bâtir des villes. Cette légende renferme la vérité sous les apparences

[1] Consultez Desor, *Du bel âge du bronze.*

de la fable : c'est de peuples méditerranéens, dont Hercule, ou le Soleil, était le dieu, que les Helvétiens doivent avoir reçu leur première civilisation; tel est le fait historique enseigné par la tradition sous les formes mythiques du symbole.

Les Helvétiens apprirent l'agriculture et le commerce; cependant leurs tribus ne paraissent pas être parvenues à un haut degré de développement. Ils n'étaient, au temps de César, que deux à trois cent mille, répandus dans douze villes et quatre cents villages; encore leurs villes ne différaient guère de leurs villages que par les fossés et les palissades qui en défendaient les approches. Leurs demeures étaient la plupart des cabanes. Comme ils ignoraient l'art de tremper leurs armes, le premier coup faisait ployer leurs glaives. Leur force était dans le courage auquel ils devaient de passer pour les plus intrépides des Gaulois.

Leur langue ne nous est connue que par quelques noms de villes, de monts et de rivières. Leur religion était une adoration des puissances de la nature. C'est dans l'obscurité de vastes forêts de chênes que leurs prêtres, les Druides, en pratiquaient les mystères. Ils les célébraient entre autres dans les bois qui dominent la ville de Lausanne et adoraient, sous le nom de Bel ou Belinus, le dieu suprême; de là le nom qu'a conservé la forêt, celui de *Sylva Belini* ou Sauvabelin. Une pierre fichée dans le sol (*menhir*), ou recouverte d'une autre pierre (*dolmen*), figurait l'autel, et le prêtre désarmait la colère des dieux par des incantations magiques et par le sang de victimes humaines. C'est au

temps des Celtes que remonte la croyance aux fées, aux filles de mai, et la coutume d'allumer sur les montagnes, à certaines époques de l'année, les feux des Brandons, les *Tzafairus*.

Peuple guerrier, les Helvétiens rendaient de grands honneurs à leurs chefs, célébraient leurs exploits par des chants et, sur les restes du héros mort les armes à la main, ils élevaient ces tertres funéraires, ou *tumuli*, qui subsistent encore en quelque nombre dans nos campagnes. L'arme y reposait auprès du héros, et cette arme est semblable à celles retrouvées dans des stations de nos lacs et sur le champ de bataille de la Tiefenau. On trouve aussi dans les *tumuli* des agrafes, des bracelets, des colliers, en bronze, en or ou en argent, témoins d'un goût prononcé pour la parure et d'un art assez avancé. Des monnaies portaient, sur leur revers, la figure du cheval, symbole de l'indépendance gauloise.

IV

Divicon.

107 ans avant J.-C.

La fière indépendance des Helvétiens ne tarda pas à être mise en péril par des événements qui s'accomplissaient au nord, comme au sud. Au pied méridional des Alpes, les Romains avaient, non-seulement conquis l'Italie, mais pénétré dans les Gaules. Ils avaient soumis, au delà du Léman, les belliqueux Allobroges et fait de Genève une station militaire, qu'un pont reliait à la rive helvétique. Au nord, tout était en mou-

vement. Non-seulement les Germains poussaient les Germains vers le sud, mais des rives de la Baltique, chassés par la faim ou cédant au besoin d'aventures, s'avançaient les hordes guerrières des Cimbres, s'accroissant sur le chemin. Ils se tournèrent d'abord vers Noreia (en Styrie), où ils défirent une armée romaine, puis, longeant la rive du Rhin, ils se dirigèrent vers les Gaules, où leur apparition répandit l'effroi.

Qu'allaient faire les Helvétiens en ces circonstances? La nation se composait de peuplades nombreuses, groupées en tribus, qu'unissait un faible lien fédéral. De ces tribus, celles des Tigurins, des Tuygènes, des Verbigènes et des Ambrons sont les seules dont le nom nous soit connu. On les disait amies de la paix, quoiqu'elles fussent en guerre continuelle avec les Germains, pour la défense de leur territoire. Cependant à la nouvelle que les Cimbres allaient ravageant les Gaules, elles s'émurent. Les Tigurins se levèrent les premiers et se mirent en marche sous leur jeune chef Divicon[1].

Suivant notre historien national, Jean de Muller, il s'agissait d'une guerre défensive. Une armée romaine avait franchi les Alpes, probablement par la voie la plus courte, par celle que César fera prendre par plus d'une de ses légions, celle du Saint-Bernard. Elle venait empêcher une brusque invasion en Italie et défendre une province récemment conquise, inaccoutumée au joug; elle rencontra les Helvétiens sur les

[1] Ils habitaient probablement, comme le dit Mommsen, les pays de Vaud et de Fribourg.

frontières du pays des Allobroges, non loin des lieux où le Rhône coule dans une vallée resserrée avant de se répandre dans le bassin du Léman. Les Romains, sous leur consul Lucius Cassius, avaient pour but de couvrir leur pays, les Helvétiens, sous Divicon, de protéger le leur. Sur un sol accidenté, où les embûches étaient faciles, elles eurent un plein succès. La victoire des Tigurins fut complète. Cassius et son lieutenant Pison, aïeul du beau-père de César, trouvèrent la mort dans le combat. Le second lieutenant, Popilius, s'enferma dans le camp; mais comme on pouvait, en ces lieux étroits, lui couper la retraite, il se vit réduit à abandonner son armée à la merci des Helvétiens. Les vainqueurs prirent la moitié des armes et des bagages; les Romains donnèrent des otages et passèrent sous le joug. Longtemps après qu'ils eurent subjugué la Grèce et l'Asie, détruit Carthage et forcé les nations, des rives de l'Oronte à celles du Douro, à leur obéir, ils subirent dans nos monts le sort réservé à qui tentera de les envahir, tant que nos peuples aimeront l'indépendance et sauront mourir pour la conserver.

Tel est le récit de Jean de Muller. Il repose sur un texte, longtemps incontesté, de Tite-Live, qui fait des confins des Allobroges la scène de la victoire de Divicon, et l'interprétation de ce texte n'était pas dépourvue de vraisemblance; toutefois le récit de Tite-Live, en ce qui concerne le lieu du combat, est trop indéterminé pour permettre une interprétation qui ne soit pas hasardée[1].

[1] On sait que, récemment, l'attention d'historiens de grand mérite s'est portée sur tel manuscrit de Tite-Live dans lequel

Bien d'autres obscurités planent encore sur l'ensemble et les détails du sujet qui nous occupe. Nous ne savons exactement, ni le moment où les essaims des Teutons se joignirent à ceux des Cimbres, ni celui auquel les Helvétiens prirent part à leurs expéditions. Ce qui nous paraît le plus probable, c'est qu'ils n'entrèrent en scène que lorsque les Cimbres, après s'être promené longtemps dans les Gaules, eurent été se heurter, au sud, contre la résistance des Celtibères, au nord, contre celle des Belges. Ce fut alors aussi que cette multitude tourna ses regards vers l'Italie et se partagea, pour s'y rendre, en deux armées. A l'une de ces armées, à celle qui se proposait de pénétrer dans la péninsule par les Alpes occidentales, se joignirent les tribus helvétiennes des Tuygènes et des

on lit, que la victoire remportée par les Tigurins l'a été, non sur les confins des Allobroges, mais sur ceux des Nitiobriges, d'un peuple habitant l'Agénois et les rives de la Garonne. Ce manuscrit étant très ancien et supérieur à ceux sur lesquels s'est appuyé Jean de Muller, le texte en est aujourd'hui presque généralement suivi. On l'a étayé d'un passage d'Orose, selon lequel le consul Cassius, après avoir poursuivi les Tigurins «jusqu'à l'Océan,» aurait fini par tomber dans leurs embûches et par trouver la mort dans le combat. On a aussi rappelé ce qu'a dit César, racontant sa guerre contre les Helvétiens, de leur intention de se rendre dans le pays des Santons, et l'on a cru reconnaître à ce langage le souvenir d'une expédition faite précédemment par les Tigurins dans le midi des Gaules.

Mais Orose est un guide peu sûr. C'est lui qui, mal renseigné, fera exterminer les Tigurins par Marius dans les plaines de la Provence. Ici son récit est vague. On a peine à comprendre que les Helvétiens, poursuivis par les Romains jusqu'à l'Océan, soient revenus en arrière pour leur dresser des embûches, en un pays inconnu, en un pays ennemi, en un pays de landes et de plaines; qu'ils aient par ce moyen triomphé d'eux et les aient fait passer sous le joug. Quant au désir que César at-

Ambrons, tandis que les Tigurins, Divicon à leur tête, suivirent les pas de celle qui, longeant le cours du Rhin, se répandit dans les plaines italiques par les Alpes du Tyrol. L'une et l'autre rencontrèrent Marius; l'une et l'autre furent taillées en pièces, la première dans les campagnes de Provence, où furent exterminés les Ambrons et les Tuygènes, la seconde aux lieux où la Sésia verse ses eaux dans le Pô. Seuls, les Tigurins échappèrent à ce désastre. Ils n'avaient pas suivi les Germains dans la plaine et s'étaient tenus en observation sur les flancs des Alpes. Avaient-ils reçu ce rôle des Barbares, ou n'avaient-ils pas plutôt séparé leur cause de la leur, pour ne songer, ici comme sur les bords du Léman, qu'à défendre leur patrie? Tout ce que nous savons, c'est qu'après la bataille de Verceil

tribue aux Helvétiens de s'établir en Saintonge, il a dû s'allumer plus facilement à des récits, qu'il n'eût pu l'être à la vue d'une contrée formée de collines basses, de plaines crayeuses et de marécages; « d'une terre sablonneuse et maigre qui, à défaut d'autres céréales, ne produisait guère que du millet pour la nourriture de ses habitants.» (*Strabon*, liv. IV, chap. II et chap. IV, § 11.) Le langage des Helvétiens ne s'explique-t-il pas plus naturellement par ce fait, que la Saintonge se trouvait au terme d'un des chemins alors les plus suivis par le commerce et les voyageurs? Quand, sous l'empereur Auguste, Agrippa fera rayonner autour de Lyon de grandes voies romaines, il en dirigera une vers le pays des Santons; c'est que cette voie était dans la nature; c'est qu'elle existait avant qu'il la transformât en voie militaire. Du reste, nulle mention dans César, d'une expédition antérieure de Divicon dans les Gaules.

Il n'en demeure pas moins, en faveur du texte récemment admis, une supériorité de manuscrit, et c'en est assez pour asseoir une présomption, mais non une preuve : car le manuscrit le meilleur peut renfermer telle faute qui ne se trouve pas dans de plus imparfaits.

ils se retirèrent intacts dans les lieux qu'ils avaient quittés. Ils n'y rentrèrent toutefois que pour voir approcher le jour de la perte de leur indépendance.

V

Orgétorix.

61 ans avant J.-C.

Déjà Rome avait étendu ses frontières dans les Gaules, de Toulouse, le long des Cévennes, jusqu'au Rhône et jusqu'à des limites incertaines perdues sur les cimes des Alpes. Cependant les Helvétiens, de retour à leurs foyers, y avaient éprouvé le malaise, conséquence inévitable des expéditions aventureuses que nous venons de retracer. Comme il arrive en temps de guerre, le peuple s'était appauvri, les grands avaient pris goût au commandement. A des habitudes paisibles, au bien-être qu'elles assurent, avaient succédé les agitations d'une vie turbulente, inquiète, en même temps qu'au dehors de nouveaux périls surgissaient à l'horizon.

Toujours poussées vers le midi, de nouvelles populations germaines s'accumulaient sur les bords du Rhin. Le chef d'un de ces peuples errants, Ariovist, s'allia aux Séquanais [1], pour faire subir aux Eduens [2] une défaite sanglante, et cette invasion menaçait les Helvétiens de se voir isolés du reste des populations gauloises. Les Rauraques s'étaient établis dans les

[1] En Franche-Comté.
[2] En Basse-Bourgogne.

contrées situées autour de la ville actuelle de Bâle. D'autres peuples, les Latobriges, les Tulingiens, campaient sur la rive septentrionale du Rhin, les Boiens en Bavière. Dans les Alpes rétiques, les Helvétiens avaient rencontré des tribus ligures et étrusques, des dialectes italiques, un Lavinium (Lavin), une Ardée (Ardez), une ville de Falisque (Flæsch), inconnus à Rome. Celtes, Ligures et Etrusques se confédérèrent; ils étendirent leurs limites jusqu'au grand lac, qu'ils nommèrent lac Vénète et jusqu'au delà du Tyrol. Au pied des Alpes pennines, des tribus celtiques s'étaient pareillement entremêlées à des populations plus anciennes, germaniques à ce que l'on croit : du moins les Latins, parlant de leurs premières luttes contre les habitants de la vallée du Rhône, les nomment-ils des demi-Germains. Peut-être y trouvèrent-ils aussi des Ibères, du moins G. de Humboldt a-t-il cru reconnaître le type ibérique dans le Val d'Illiers. Quoi qu'il en soit, le Valais était habité par des tribus indomptées, celles des Vibères, au pied du Simplon, des Séduniens, autour de Sion, des Véragres, autour d'Octodurum (Martigny), et des Nantuates, autour de Tarnaia ou d'Agaune (Saint-Maurice).

Ainsi nos pays étaient partagés entre des peuples divers, alors que, de toutes parts, approchait le danger. C'est en ces circonstances que se manifesta, chez les Helvétiens, le projet d'abandonner un sol ingrat et toujours disputé, pour aller chercher, sur une terre plus féconde et sous un ciel plus doux, une existence plus paisible. L'homme le plus considérable d'entre eux était Orgétorix, ou mieux Orcitirix : ainsi du moins

son nom se lit sur des monnaies d'argent, auprès de l'image d'un ours, de l'animal cher à Diane chasseresse. Ce nom signifiait, en langue celtique, chef de cent vallées. Orgétorix passait pour avoir dix mille esclaves sur ses terres, des clients en foule et de très nombreux débiteurs. A lui de diriger le mouvement imprimé à la nation. Il l'encouragea à partir tout entière, l'assurant que rien ne saurait résister à un peuple invincible, ni l'empêcher de se rendre maître des Gaules. A ce langage, l'assemblée des Helvétiens résolut une émigration générale.

Deux ans devaient être employés à s'y préparer. On sema le blé, on se procura les chariots et les bêtes de somme nécessaires. On s'assura le concours des peuples voisins. Orgétorix s'était spécialement chargé de gagner le bon vouloir des Eduens et des Séquanais; il réussit admirablement auprès de l'homme le plus puissant du pays des Eduens, Dumnorix, et pour gage de l'amitié qu'ils s'étaient promise, il lui donna sa fille en mariage. Mais en ces temps agités les chefs des peuples, en Gaule comme à Rome, étaient soupçonnés de vouloir se servir de la popularité pour se frayer la voie à un pouvoir tyrannique; c'était du moins ce que leur imputaient ceux qui avaient intérêt à les perdre. Parvenu au faîte de la grandeur, Orgétorix se vit accusé de conspirer contre les libertés de ses concitoyens. La loi condamnait à être brûlé vif quiconque aspirerait au pouvoir suprême. Sommé de plaider sa cause, l'accusé dédaigna de se justifier. Un moment il essaya de faire intervenir la multitude de ses clients et de ses vassaux. Tout à coup se ré-

pandit le bruit de sa mort; on ne douta point qu'il ne se fût lui-même ôté la vie.

VI

L'émigration.

58 ans avant J-C.

La disparition d'un homme puissant ne changea rien à la résolution des Helvétiens; aussi, lorsque, l'année du départ venue, ils s'assemblèrent une dernière fois, ce fut pour se promettre de ne rien laisser derrière eux qui pût les faire songer au retour, et pour convenir qu'ils se réuniraient aux lieux où le Rhône sort du bassin du Léman. Puis, rentrés chez eux pour la dernière fois, quand ils eurent placé sur des chariots les vieillards infirmes, les femmes, les petits enfants, des vivres pour trois mois et les meilleurs de leurs meubles, ils livrèrent aux flammes leurs villes, leurs villages et probablement de dernières habitations lacustres. L'exemple avait été contagieux, si bien que les peuplades voisines accoururent, les Rauraques au nombre de 23000, les Tulingiens de 36000, les Latobriges, de 14000; il vint même 32000 Boiens. Les Helvétiens étaient 263000. Le rôle des émigrants, dressé par les Druides en caractères grecs, porte le nombre total à 368000, sur lesquels on comptait 92000 combattants. Au-dessus de tous se distinguaient les Helvétiens, moins par leur nombre que par la gloire acquise. A la tête des Tigurins marchait Divi-

con, vainqueur d'un consul et vigoureux encore sous ses cheveux blancs.

Toute la Gaule attendait dans l'anxiété l'orage qui la menaçait. Rome, de son côté, se rappelant les Cimbres, avait rassemblé ses légions, et leur avait donné pour les commander un grand homme de guerre, César, consul de l'année précédente. César courut à Genève. Les Helvétiens lui ayant demandé libre passage à travers la province, il renvoya sa réponse de quelques jours et, ce temps écoulé, le leur refusa. Dans l'intervalle, il avait reçu des renforts et fait construire sur la rive méridionale du Rhône un rempart, de seize pieds de haut, de neuf mille pas en longueur. Il voulait la guerre, moins pour ajouter à la puissance de Rome, que pour gagner le cœur de ses soldats; car il aspirait, à Rome, au pouvoir suprême, que les Helvétiens accusaient Orgétorix d'avoir ambitionné chez eux.

Vainement les émigrants essayèrent-ils de franchir le Rhône sur des ponts de bateaux, en sorte qu'il ne leur resta que le parti de chercher un autre moyen de pénétrer dans les Gaules. Un sentier, longeant les escarpements du Jura, et dominant le lit resserré que le Rhône s'est creusé dans l'abîme, conduisait dans le pays des Séquanes; l'intervention de Dumnorix leur permit de s'y hasarder, et, le Jura franchi, de poursuivre leur marche lourde et embarrassée jusqu'au cours de la Saône; mais ce fut pour s'y trouver en face de nouvelles difficultés. Dans leur inexpérience, il leur fallut vingt jours pour construire des radeaux et traverser le fleuve; encore ne l'avaient-ils pas franchi

quand César, paraissant subitement, fondit sur leur arrière-garde, composée de Tigurins, et en fit un grand carnage. Le lendemain, il fit passer en vingt-quatre heures le fleuve à ses légions.

Surpris, effrayés à la vue de mouvements si rapides, les Helvétiens envoyèrent à César Divicon. « Laisse-nous, dit le vieillard, nous établir en paix dans les Gaules, dans les contrées qu'il te plaira de nous désigner, et crains si tu rejettes notre demande, de rendre ces lieux célèbres par ta défaite. — Les dieux, répondit César, ne vous ont accordé jadis une victoire que pour rendre plus sensible le désastre qui vous attend. Je veux bien toutefois vous laisser continuer votre marche, mais à la condition que vous donniez aux Eduens des indemnités, à moi des otages. — Des otages ! s'écria Divicon ; nos pères nous ont appris à en recevoir, et non pas à en donner : les Romains le savent. »

Il s'éloigna. Les Helvétiens levèrent leur camp. Quinze jours durant ils continuèrent leur marche, constamment suivis et harcelés par les Romains. Voici qu'un avantage les enhardit : leur cavalerie, forte de 500 hommes, mit en fuite 4000 cavaliers, romains et gaulois ; chef d'auxiliaires éduens, Dumnorix, qui redoutait les progrès de la domination romaine, s'était enfui le premier. S'enflammant à ce succès d'une nouvelle ardeur, l'armée entière des Helvétiens fit volte-face.

César, de son côté, leur opposant une tactique savante, choisit son terrain sur une colline et y rangea son infanterie, tandis que la cavalerie occupait l'ennemi. Rangés en phalange, les Helvétiens battirent

sa cavalerie et s'avancèrent vers son corps d'armée. Alors les Romains firent usage contre eux de leurs javelots; cette arme, longue de sept pieds, tomba violemment dans des rangs profonds et, traversant les boucliers, y demeura suspendue de tout son poids. Marius avait conçu cette manière de combattre, dans les batailles qu'il avait livrées aux Cimbres. Beaucoup d'Helvétiens tombant, beaucoup s'efforçant en vain de détacher le javelot du bouclier, le premier corps d'armée de César, l'épée à la main, se précipita dans leurs rangs rompus avant qu'ils pussent les reformer. Bientôt il ne leur resta qu'à chercher une position moins désavantageuse, et qui contraignît leurs ennemis à quitter la leur.

Ils se retirèrent donc sur une hauteur. Comme César les y suivait avec toutes ses forces, les Tulingiens et les Boiens assaillirent ses flancs, et les Helvétiens se jetèrent sur lui du haut des collines. A l'attaque de cette multitude, qui n'avait pas d'autre patrie que ce champ de bataille, César opposa ses deux premières lignes, tandis que la troisième recevait l'ordre de faire face contre les Boiens. Le combat fut long et opiniâtre. Les Helvétiens, dans ce péril extrême, furent dignes de leurs aïeux; de tout le jour, aucun Romain ne vit le dos d'un seul d'entre eux. Cependant, vers la fin du jour, ayant subi de grandes pertes, ils durent se retirer, en bon ordre, vers les hauteurs et dans le rempart de chariots qu'ils avaient formé autour de leurs bagages. Là se trouvaient leurs femmes et leurs enfants. Tous, hommes, femmes, enfants, embarrassés qu'ils étaient par leur multitude, combattirent jusqu'au

milieu de la nuit, et quand enfin les Romains réussirent à pénétrer dans cette forteresse, la plupart de ses défenseurs avaient succombé. Un fils et une sœur d'Orgétorix furent faits prisonniers. On ignore le sort de Divicon.

Ce qui restait des Helvétiens se remit en route, poussant de grands gémissements. Quatre jours, quatre nuits durant, ils marchèrent, de la contrée de Bibracte (du mont Beuvray, près d'Autun), où s'était accomplie leur défaite, à travers les campagnes gauloises. Privés de la fleur de leurs guerriers, sans pain, traqués par les Gaulois, ils finirent par envoyer les principaux d'entre eux implorer la commisération du vainqueur. César leur ordonna de livrer des otages et leurs armes. Six mille Verbigènes, qui tentèrent de se soustraire à cet ordre, furent poursuivis et passés au fil de l'épée. Le reste des Helvétiens et de leurs alliés, au nombre de cent dix mille, fit sa soumission.

César les renvoya dans leur patrie. Rome les considérerait comme ses alliés (*fœderatos*) et les protégerait. Les Allobroges les pourvoiraient de vivres. Un traité, le premier acte de droit international que mentionnent les annales de l'Helvétie, les rendit à eux-mêmes, et leur permit de continuer à se régir selon leurs lois. La clémence de César lui fut dictée, comme il le dit dans ses *Commentaires*, par la nécessité de ne pas laisser envahir par les Germains les solitudes des Alpes.

Cependant cette alliance, imposée à des vaincus, n'avait pu faire d'eux des amis de Rome. Aussi quand, six ans après, les Gaulois se soulevèrent à la voix de

Vercingétorix, les Helvétiens coururent-ils en grand nombre joindre leurs armes aux leurs et prendre part à une nouvelle défaite, qui mit fin à leur indépendance. Le pays devint province romaine. Une légion, la douzième, prit position à l'entrée de leur pays, à Noviodunum (Nyon), qui fut transformée en cité julienne et colonie équestre.

Ne voulant pas laisser son œuvre inachevée, César avait envoyé son lieutenant Galba réduire le Vallais. (57 ans avant J.-C.) Après bien des combats, Galba venait de réussir à s'emparer d'Agaune et d'Octodurum quand les peuples de la vallée se réunirent pour tenter un dernier effort; ils assaillirent un camp que les Romains avaient fortifié sur les hauteurs qui dominent, à Martigny, les rives de la Dranse; mais cette fois encore la tactique l'emporta sur l'aveugle courage; les Vallaisans furent défaits, Octodurum livré au flammes. Maîtres du passage, les Romains construiront sur les flancs de l'Alpe une route, destinée à rallier à l'Italie leur nouvelle province, et ils la placeront sous la garde de Jupiter Penninus.

Restait les Rétiens. Ce fut quarante ans plus tard qu'ils subirent le joug de Rome. Peut-être eussent-ils conservé leur indépendance, s'ils se fussent contentés de la vie paisible de celles de leurs peuplades qui échangeaient chez leurs voisins le fromage, le miel et le bitume contre les fruits de la terre; mais beaucoup d'entre eux se plaisaient au brigandage; on les avait vus porter la terreur jusqu'aux environs de Milan et réduire Come en cendres; aussi l'empereur Auguste finit-il par envoyer contre eux Drusus, son fils adoptif,

et son gendre Tibère. L'armée de Drusus franchit les Alpes et descendit dans la vallée de l'Inn; celle de Tibère attaqua les Rétiens du côté du grand lac; la défense fut désespérée; on vit des mères lancer leurs nourrissons au visage des soldats romains, partout victorieux. Tout le pays fut subjugué et rendu tributaire. L'empereur en fit une province, celle de Rétie. Elle s'étendait du mont Adule au Danube, et des rives de la Linth à celles de la Thur et de l'Inn inférieur. Un camp retranché la contint dans l'obéissance. Ainsi finit un premier âge, celui de l'indépendance primitive de nos tribus helvétiennes, pennines et rétiennes. (15 ans avant J.-C.)

LIVRE SECOND

ROME, LE CHRISTIANISME ET LES BARBARES

I

L'Helvétie romaine.

Les Romains donnèrent aux Helvétiens leur langue et leur civilisation. Ils leur firent connaître le prix d'appartenir à une grande unité politique et leur enseignèrent les arts de la paix. Des villes furent fondées. Quelques-unes reçurent des colonies romaines. *Noviodunum* s'étendit sur les coteaux qui se prolongent de la ville actuelle de Nyon jusque dans le parc de Prangins. *Lousonna*, située au pied des collines sur lesquelles repose Lausanne, baignait son pied dans le Léman, qui prit le nom de lac de Lousonne. *Aventicum,* capitale de la province, couvrit tout l'espace qui, d'Avenches, descend insensiblement au lac de Morat. *Augusta Rauracorum* (Augst), nommée par son fondateur, Munatius Plancus, du nom de l'empereur Auguste, fut chargée de surveiller les mouvements des Germains et les passages du Jura. *Vindonissa* (Windisch) fut construite sur une éminence, dans les plaines fertiles qu'arrosent l'Aar et la Reuss, près de

se perdre dans le Rhin. Dans le Vallais *Octodurum*, relevée de ses ruines par l'empereur Claude, reçut le nom de *Forum Claudii*.

D'autres villes, *Geneva, Eburodunum* (Yverdun), *Minnidunum* (Moudon), *Salodurum* (Soleure), *Turicum* (Zurich), *Curia* (Coire), reçurent des libertés municipales. Elles avaient leurs magistrats (*duumviri, decuriones*), la nation sa diète (*conventus helveticus*). Des routes descendant des principaux cols des Alpes rattachèrent les villes entre elles et les firent participer à la richesse de l'empire. Sur les routes, des colonnes milliaires, partant, à l'occident, de Nyon, plus loin, d'Avenches, marquèrent la distance de ces villes du reste de l'Helvétie. Les voies étaient essentiellement militaires, car la province était frontière de la Germanie, et toujours des légions romaines étaient disloquées sur les bords du Rhin et défendues par des camps retranchés. Le point central était Vindonissa. Les légions se composaient d'étrangers; les fils du pays servaient au loin, d'ordinaire en Orient. Ce n'était pas que Rome n'eût laissé aux Helvétiens quelque usage des armes, mais elle n'employait leurs services qu'en cas d'extrême nécessité.

Vint le jour où l'empire se divisa entre trois empereurs, Othon, Vitellius et Galba. (69 ans après J.-C.) Les Helvétiens, ayant entendu raconter de Galba qu'il avait l'intention de rétablir l'ordre dans l'empire et la discipline dans l'armée, se prononcèrent pour lui, tandis que la vingt et unième légion, la légion rapace, comme elle se nommait elle-même, stationnée à Vindonissa, prenait le parti de Vitellius. Bientôt accourut

l'armée du Rhin. L'un de ses chefs était un jeune homme de taille élevée, d'une remarquable vigueur, immodéré dans ses désirs, hardi dans ses projets, indifférent à tous sentiments humains, aimé des soldats parce qu'il regardait comme sien tout ce que son bras pouvait atteindre; à la voix de Cécina, le pillage, le massacre, l'incendie ravagèrent la contrée. Au fond d'une vallée gracieuse, au pied d'un rocher, la petite ville d'*Aquæ* (Baden) était animée par le concours des nombreux étrangers qu'attiraient ses eaux salutaires; tout fut détruit.

Le souvenir de leur ancienne gloire fut, en ces circonstances, le malheur des Helvétiens; ils s'armèrent, mais sans savoir manier leurs armes, ni garder leurs rangs, ni manœuvrer avec ensemble. Les défilés n'étant pas gardés, l'ennemi fut le maître de la guerre, même en leur pays. Pris à dos par de nouvelles légions et par les belliqueuses milices de la Rétie, ils jetèrent leurs armes et s'enfuirent vers les coteaux du Jura, poursuivis par des cohortes de Thraces et de Rétiens, accoutumés à la guerre des montagnes. Des milliers furent massacrés, des milliers faits prisonniers et vendus comme esclaves.

Toujours livrant les villes aux flammes et répandant des torrents de sang, Cécina s'avança vers Aventicum. Dans leur effroi, les citoyens de cette capitale cherchèrent à le fléchir par une soumission. Il demanda, avant tout, la mort de Julius Alpinus, d'un citoyen très considéré, et réserva à l'empereur de remettre, ou non, à la nation la peine qu'elle avait méritée.

Une députation des Helvétiens se rendit donc au-

près du farouche Vitellius. On ne sait qui de l'empereur ou des soldats se montra le plus inexorable; Vitellius exhalait des menaces et la soldatesque, demandant l'extermination de la nation entière, faisait étinceler les épées nues à la face des ambassadeurs, quand un d'entre eux, Claudius Cossus, sans recourir à des excuses, dit simplement, d'une voix fréquemment interrompue par son émotion, le malheur des Helvétiens, et l'attente anxieuse d'un peuple dont il fit entendre les sanglots et les gémissements; et comme il finit par supplier les soldats d'intercéder pour les restes infortunés d'un peuple autrefois glorieux et paisible, ceux-ci, passant, comme il arrive, de l'extrême fureur à l'attendrissement, réclamèrent avec larmes et obtinrent la grâce de l'Helvétie entière. Un homme avait sauvé la nation.

Ce fut Vespasien, successeur de Galba, qui releva les Helvétiens. Il aimait Aventicum, où son père avait fini ses jours dans les fonctions de percepteur général; il peupla cette ville de vétérans et lui donna le nom de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Fœderata* : ce dernier terme rendait aux Helvétiens le titre d'alliés, que leur avait donné César, avant qu'ils eussent encouru la perte de leur indépendance. La cité se remplit de colons et d'ouvriers de toutes nations. Elle eut, comme Rome, son amphithéâtre, réduction du Colysée; son académie, où furent enseignés le droit, les lettres, la médecine. Neuf mille Helvétiens avaient pris part, sous Titus, au siége de Jérusalem; la légende leur a prêté d'avoir, à leur retour, séduits par quelque ressemblance, donné le nom

de lac de Génézareth au lac d'Aventicum et celui de Galilée à la contrée environnante.

Des inscriptions, des médailles, des mosaïques, des statuettes, des thermes et cette antique colonne où vient parfois se poser la cigogne voyageuse, sont aujourd'hui tout ce qui nous reste des Romains. Des squelettes, des agrafes, des coutelas à demi-rongés par le temps sont les seuls débris qui soient restés des Helvétiens, mêlés plutôt que confondus avec les maîtres du monde. Ils avaient, avec leur langage, accepté la religion de leurs vainqueurs ; ils adoraient les pénates au foyer et, dans leurs temples, Jupiter, Neptune, Apollon, Minerve, Isis l'Egyptienne; chaque tribu, chaque endroit avait son génie tutélaire. Bacchus avait un culte à Cully (*Libero Patri Cocliensi*). Les empereurs étaient adorés comme dieux. La seule divinité à nous connue qui portât un nom national était *Aventia*, patronne d'Aventicum.

On a fait de l'Helvétie des tableaux enchanteurs, auxquels la rhétorique a plus contribué que l'histoire. Notre patrie acquit les arts, mais sans l'inspiration ; les lois, mais imposées ; la paix, mais une paix désarmée, qui la laissa molle, énervée, et la livra sans défense en proie aux Barbares. Les riches cités renfermaient, auprès de palais, des cabanes en grand nombre ; il n'en est pas autrement quand le sol est cultivé par des mains esclaves. Ces villes avaient été construites sur les sols d'alluvion, où la terre ne demande pas un grand labeur ; il n'appartient qu'à la liberté de vaincre les difficultés d'un sol rebelle.

Les familles helvétiennes cherchaient leur sûreté

dans le patronage de Romains puissants, dont elles empruntaient les noms. Elles exprimaient leur reconnaissance envers ces dominateurs étrangers par des monuments, hommage adulatoire offert par des peuples asservis. La tristesse des populations s'est gravée dans la pierre et respire encore dans cette inscription qui nous a été conservée : « Voyageur fatigué, qui passes sur mes os, poursuis ton chemin, mais sache qu'il t'amène ici. » (*Orelli* II, N° 4814.)

Déjà cependant la destruction menaçait une prospérité trompeuse et des splendeurs éphémères. Le monde ancien penchait vers sa ruine. Les Perses lui avaient enseigné l'agriculture, les Grecs les arts, Rome les lois. Cyrus, Alexandre, Auguste avaient donné leurs noms à trois grands âges dans l'histoire de la civilisation. Cependant la vieillesse était venue. Partout se montraient la décrépitude et le découragement; mais partout aussi devaient ne pas tarder à apparaître les germes d'un monde nouveau. Trois éléments concourront à le former : les débris de la civilisation romaine, le christianisme et les Barbares.

II

Le christianisme.

Déjà se répandait dans tout l'empire un peuple qui, portant en tous lieux sa foi, trouvait aussi partout une patrie, en même temps que cette patrie lui restait toujours étrangère. Les chrétiens obéissaient aux lois de l'état, mais leur obéissance s'arrêtait où la loi contre-

disait leur conscience. Ils croyaient un Dieu, Père des hommes, un Sauveur, Jésus-Christ, un guide, l'Esprit-Saint, et ils enseignaient une vertu nouvelle, la charité. Maudits, ils bénissaient; calomniés, condamnés à mort, livrés en pâture aux bêtes féroces, ils mouraient tranquilles, dans le ferme espoir d'une vie à venir. A Lyon, on les avait vus, au milieu du déchaînement universel, triompher des plus cruels supplices. (177.) On a présumé que, des persécutés, plusieurs durent chercher un asile en Helvétie, et qu'ils y portèrent la foi chrétienne. On a supposé qu'elle fut aussi répandue par des légionnaires. Les inscriptions de ces temps viennent à l'appui de ces suppositions.

En l'an 285, un soulèvement, qui éclata dans la Grande-Bretagne, ayant donné lieu à un grand mouvement de troupes dans l'empire, une légion, partie de Thèbes en Egypte, et surnommée la thébéenne, fut appelée à remplacer à Cologne d'autres légions, envoyées sur le théâtre de la guerre. Arrivés à Agaune, les légionnaires furent invités à prêter serment à l'empereur; mais comme un grand nombre étaient chrétiens, et qu'à la prestation du serment s'alliaient des actes contraires à leur foi, ils préférèrent la mort à l'obéissance. On l'a dit, le martyre est la semence de l'église; aussi la religion de ces confesseurs se répandit-elle de proche en proche. L'un de ces témoins de Dieu, Maurice, devint le patron du monastère et de la ville qui portent son nom; Ours et Victor le devinrent de Soleure, Félix et Régula de Zurich, Lucius de Coire. Ainsi se propagea dans nos contrées une religion destinée à être la consolation des peuples en des jours

mauvais et la tutrice des races jeunes et vigoureuses, prêtes à se répandre sur les ruines de l'empire romain.

III

Les Alémans.

Vers l'an 400.

Tout autour de l'empire n'avaient pas cessé de s'agiter les peuples que Rome nommait barbares ou étrangers. Germains, Slaves, Huns, Arabes, rompirent les uns après les autres la barrière que leur opposaient les légions. Les premiers, les Germains se jetèrent sur l'Helvétie et la transformèrent en un désert.

Cherchant la force dans leur rapprochement, leurs peuplades s'étaient alliées et avaient formé des confédérations. Du Danube au Rhin campait celle des Alémans (*Alémanni*) qui, dédaignant les murailles, méprisant la civilisation et n'ayant que des huttes pour abris, se plaisaient à errer, libres et fiers, dans les vastes pâturages auxquels ils donnaient le nom d'*allmends*. Ils adoraient, sous des dénominations diverses, une nature sauvage, indomptée comme eux. Ce furent leurs hordes qui fondirent sur l'Helvétie et la ravagèrent du Rhin jusqu'aux Alpes. Il ne paraît pas que ni Rome, ni les Helvétiens, dont elle s'était fait des esclaves et non des amis, leur aient opposé aucune résistance. Le nom même d'Helvétie se perdit, et c'est à peine si l'histoire a conservé la mention de son dernier jour.

Quand ils eurent détruit Aventicum et la gloire du

passé, les Alémans finirent par s'établir dans la partie orientale du pays. Leur langue y remplaça celle de Rome, leurs dieux chassèrent ses dieux et le christianisme naissant. Ce qui resta des anciens habitants fut réduit en servitude. Nobles (*Edelinge*) et hommes libres se partagèrent le sol cultivable et se répandirent dans des fermes (*Hœfe*), rarement dans des villages. Ils étaient régis par leurs coutumes, qui ne furent que plus tard mises par écrit. Le pays fut divisé en cantons (*Gaue*), les cantons en districts. Districts et cantons avaient leurs préposés, choisis par le peuple dans les rangs des familles nobles. Tous ensemble ils se donnaient un chef de guerre (*Herzog*); du reste, chaque canton avait sa propre administration.

Les riches partagèrent leur temps entre la chasse, la guerre et leurs fonctions civiles, non sans en réserver la meilleure part à l'oisiveté. Les pauvres s'adonnèrent au soin du bétail et à la culture du sol. Point d'impôts, mais aussi tous faisaient la guerre à leurs dépens. Fiers de leurs libertés, ils portaient habituellement sur eux l'arme qui en était l'insigne.

IV

Les Burgondes.

Vers l'an 443.

Les Burgondes, qui s'établirent dans l'Helvétie occidentale, différaient beaucoup des Alémans. Venus du nord, ils étaient un peuple vandale, c'est-à-dire qu'ils étaient une de ces nations guerrières, dont la vie était errante et aventureuse. Leur taille était de

six à sept pieds. Comme tous les Germains, ils se groupaient autour des plus braves, les chefs de leur choix. De nombreux chariots traînaient les femmes, les enfants, le butin. Dans leur migration vers le sud, ils avaient fait une première étape sur les bords du Mein, et ce fut à la suite d'une défaite célèbre, que les Huns leur avaient fait subir (437), qu'ils pénétrèrent dans les Gaules et s'établirent sur les deux flancs du Jura. (443.)

L'Helvétie romane, quand ils y arrivèrent, était couverte de ruines; ses habitants, réduits à un petit nombre, se tenaient cachés dans l'ombre des bois; c'était à peine si la rive du Léman conservait encore quelques traces de prospérité; plus loin, sur les bords des lacs de l'*Uchtland,* comme le nom l'indique, tout était marécages ou plaines incultes. Les Burgondes, sous leur roi Gunter, ou Gonthier, ne s'approchèrent pas en ennemis, car ils s'étaient engagés envers Rome à protéger la province contre de nouvelles invasions. (443.) Comme les Alémans, ils adoraient les puissances de la nature; mais un évêque chrétien, homme de paix, étant allé au-devant d'eux, leur avait prêché Jésus-Christ. Les Romains avaient connu la liberté civile, les Germains n'aimaient que l'indépendance au sein de leurs forêts; le prêtre leur montra l'homme comme n'étant libre que par la foi en Dieu, l'amour de ses frères et les espérances d'une vie à venir. A ce langage, les Burgondes s'inclinèrent et reçurent le baptême. Ils s'avançaient comme des frères. Les Helvétiens osèrent donc redescendre dans les plaines. Il se fit un compromis, le commencement d'une nouvelle

existence, de nouveaux usages, d'une nouvelle langue et de nouvelles mœurs.

Les Burgondes étendirent leurs limites, à l'est, jusqu'au cours de la Reuss, à l'ouest, des Vosges jusque près de la Méditerranée. Ils avaient d'abord parlé d'un partage égal des jardins et des champs, et d'un usage commun des forêts et des pâturages; mais ils finirent par s'emparer des deux tiers du sol et du tiers des serfs. Burgondes et Romains conservèrent chacun leurs lois et leurs coutumes. Toutefois le roi Gondebaud, petit-fils de Gonthier, ayant assemblé la nation, lui proposa les termes d'une loi, mélange de sagesse romaine et d'usages germaniques, code remarquable par sa douceur parmi ceux des peuples qui s'assirent sur les débris de l'empire. Le meurtre s'expiait par de l'argent, et celui d'un Burgonde ne coûtait pas davantage que celui d'un Romain. La torture n'était employée qu'envers les esclaves. Les témoins prouvaient par le duel qu'ils étaient dignes de foi. Tandis que le régime teutonique excluait les femmes de l'héritage, la constitution burgonde consacra le partage des biens et admit les femmes à en prendre leur part. Les comtes (*comites*), compagnons du chef, jugeaient, aidés de leurs prud'hommes. Rédigée sous Gondebaud, et complétée sous son successeur Sigismond, la *loi Gombette* est la source d'où dérivent les plus anciens droits de la Suisse romande et ses plus vieilles coutumes. (587.)

V

Les Francs.

516 à 532.

Tandis que les Alémans et les Burgondes envahissaient l'Helvétie, d'autres tribus germaines se répandaient du nord dans les Gaules. Les Burgondes avaient quitté leurs forêts avec leurs femmes et leurs enfants, cherchant, comme naguère les Helvétiens, des lieux où se fixer; les Francs sortirent de leurs marécages avec leurs seules armes, en conquérants, et il ne leur fallut que peu de temps pour subjuguer les Gaules, réduire les Alémans et soumettre les Burgondes.

Peuple à blonde chevelure, fier sous les armes, ils passaient, au dire d'un contemporain, pour être des Germains les plus cruels et les plus accoutumés à violer, en riant, la foi jurée. Trop grossiers pour savoir donner une organisation aux peuples qu'ils avaient vaincus, ils les laissaient vivre sous leurs lois et se contentaient de leur imposer leur hégémonie. Ce fut aussi la condition à laquelle ils soumirent les Alémans après qu'ils les eurent contraints à l'obéissance, des rives du Mein aux frontières de la Rétie.

Arrivés à cette limite, ils se trouvèrent en présence de Théodoric, qui régnait avec gloire sur les Goths, maîtres de l'Italie. Ils achetèrent son amitié, en le laissant occuper le pays dont il composa son duché de Rétie, et dont il fit un rempart à ses états. Partout où il étendait sa domination, Théodoric maintenait les

institutions de l'empire, en corrigeait les défauts et se montrait juste envers tous, en même temps qu'il surveillait les mouvements des peuples barbares. Quand commença le sixième siècle de notre ère, la Rétie était donc régie par les Ostrogoths, l'Alémannie par les Francs, les contrées romanes par les rois burgondes : le nom même d'Helvétie avait disparu.

Déjà la Burgondie se voyait, à son tour, menacée par les Francs. Occupant, du nord au sud, un long espace, aux frontières incertaines, elle était encore affaiblie par le partage que ses rois faisaient de leurs états entre leurs fils, par les haines auxquelles s'abandonnaient ces princes et par les guerres cruelles qu'ils se faisaient entre eux. Survint une nouvelle cause de déchirement. Francs, Ostrogoths et Burgondes avaient embrassé le christianisme, mais les Francs seuls étaient catholiques romains. En un temps où l'église, ayant abandonné l'indépendance de ses premiers âges, s'était alliée à l'état; où ses docteurs s'étant divisés, les uns voyaient dans le Christ Dieu en Dieu, les autres l'image de Dieu; où Rome, accusant toujours plus la tendance à transformer sa domination défaillante en un empire sur les âmes, avait condamné l'arianisme, Clovis, le fondateur de la monarchie franque dans les Gaules, s'était rangé sous l'étendard qui était, en même temps que celui de Rome, celui de la plupart des évêques gaulois et des plus influents de ceux de la Burgondie. Ce fut, d'un côté, le commencement des rapports des rois de France avec l'église romaine, et le moyen de leur affermissement dans les Gaules, de l'autre, pour les rois burgondes, une nouvelle cause

d'impuissance. Vainement le successeur de Gondebaud, le faible et despotique Sigismond (516), embrassa-t-il, secrètement d'abord, puis hautement, la religion orthodoxe; vainement, il tint des conciles et déposa les évêques ariens; vainement, devenu à l'instigation d'une marâtre le meurtrier de son fils, se réfugia-t-il dans le cloître d'Agaune et le transforma-t-il en un vaste monastère, sous les voûtes duquel cinq cents moines devaient faire retentir une psalmodie perpétuelle; attaqué par les Francs, et trahi par les siens, il fut traîné captif à Orléans, où il subit le dernier supplice. Quelque temps encore Godomar, son frère, essaya bien de maintenir le royaume de ses pères; mais une bataille qu'il perdit aux environs de Dijon lui coûta la couronne et la vie. (534.)

Ce fut la fin du premier royaume de Bourgogne. Deux ans après, les Goths ayant eu besoin du secours des Francs, leur abandonnèrent la Rétie. Avant donc le milieu du sixième siècle, l'Helvétie entière se trouva soumise à la domination franque, comme naguère elle l'avait été à la domination romaine.

VI

Les Mérowingiens.

532-730.

Nos Alpes et nos plaines font de nouveau partie d'un vaste corps, mais l'empire des Francs ne ressemblait pas à celui des Romains; il n'avait ni centre, ni limites; ni lien commun puissant, ni communes desti-

nées; tout y était irrégulier et flottant à l'aventure. Appuyées sur leurs montagnes, la Burgondie et l'Alémannie se trouvèrent presque indépendantes. L'une fut régie par des ducs, l'autre par des patrices, et quand le patriciat fut supprimé, elle fut livrée à elle-même et à la confusion de ces âges. L'une et l'autre conservèrent leurs lois. Celles des Alémans furent mises par écrit et publiées, sur ordre du roi. La Rétie, plus indépendante encore, fut gouvernée pendant un siècle et demi par une famille riche et puissante, celle des Victorides qui, se succédant par droit héréditaire, réunirent fréquemment la charge épiscopale à celle de la prévôté (*præses*), première magistrature du pays.

Un épisode dira les mœurs de cet âge. L'histoire des descendants de Mérowée, de l'aïeul de Clovis, est une longue et sanglante tragédie. Leur empire s'étant quelque temps partagé, l'on sait comment la rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie se personnifia dans celle de deux reines, de Brunehilde et de Frédegonde. Ayant survécu à sa rivale, Brunehilde, reine d'Austrasie, essaya d'introduire quelque ordre dans ses états, et dans cette pensée elle nomma Protadius, un Romain, patrice de la Bourgogne transjurane. Au sortir d'un passage important du Jura s'élevait, sur un rocher qui domine le cours de l'Orbe (*apud Tabernas*), un château royal, la résidence du patrice; mais Protadius n'y fut pas plutôt arrivé que les nobles burgondes se soulevèrent contre l'étranger et le Romain; ils l'assommèrent dans une émeute. A son tour, Brunehilde fit assassiner Welf, élu patrice par la noblesse, et, cette

fois, ce fut à une femme, à sa petite-fille Theudelane, qu'elle confia l'administration du pays : le gouvernement d'une femme inspire moins de crainte; on la flatte, on aimerait l'enchaîner par d'autres liens que ceux des lois. Cependant la guerre ayant éclaté chez les Francs et Brunehilde s'étant réfugiée à Orbe auprès de Theudelane, les seigneurs du pays, saisissant l'occasion, la livrèrent dans une heure fatale au fils de Frédegonde; ce prince la fit traîner dans son camp, promener sur un âne, et attacher enfin par les cheveux à un cheval indompté qui la mit en pièces. (613.)

Erpon, qui l'avait livrée, fut élu patrice de Vaud, et son complice Aléthée patrice des Alpes vallaisannes. Mais ce fut pour peu de temps. Les grands, en même temps qu'ils opprimaient le peuple, supportaient impatiemment la domination des rois et se déchiraient entre eux. Aléthée, mécontent de la part qui lui était échue, fit assassiner Erpon. De la race des anciens rois burgondes, et se berçant de folles espérances, il aspirait, dit-on, à délivrer la Burgondie du joug des Francs et à relever le trône de ses ancêtres. Il essaya, dans ce but, par l'entremise de Leudmund, évêque de Sion, de persuader à Bertrade, reine des Francs, que les astres annonçaient la mort prochaine du roi, son époux, et de l'amener à donner au patrice des Alpes son cœur et sa main; mais la reine, dans les larmes, révéla tout au roi Clotaire. Aléthée eut la tête tranchée, et l'évêque de Sion fut confiné pour le reste de ses jours dans son diocèse, sous menace du même sort. (616.)

Tel est le tableau qu'un chroniqueur contemporain,

Frédégaire, que l'on croit avoir été moine dans quelque couvent de la Burgondie, nous a laissé des mœurs de ces temps. Parfois Alémans et Romands franchissaient de vagues limites et ravageaient les terres les uns des autres. Au sud, les Lombards, nouveaux maîtres de l'Italie, passaient de leur côté les Alpes, et leurs sauvages essaims exerçaient le brigandage dans la vallée du Rhône. Ils y furent taillés en pièces, en 574, dans les environs de Bex.

Dans l'empire des Francs les hommes libres se considéraient seuls comme la nation; seuls ils possédaient le sol; seuls ils étaient protégés par les lois. Leurs assemblées se tenaient sous le ciel. Les prêtres veillaient à ce que l'ordre n'en fût pas troublé. Débats, conventions, donations, achats, tout s'y concluait sous l'œil de tous, sans recours à l'écriture. Puis on jugeait les criminels. Les peines étaient simples et en petit nombre. A l'homme libre de tirer vengeance du tort qu'il estimait lui avoir été fait par un homme libre, ou d'en demander la compensation (*Wehrgeld*). La loi ne punissait de mort que la trahison, ou la fuite devant l'ennemi.

Le fils aîné seul héritait. Ses sœurs recevaient une simple part de l'avoir mobilier, et ses jeunes frères, portés par l'ambition et le besoin, s'attachaient à des chefs intrépides, qui les conduisaient à des conquêtes et à du butin.

Tout ce qui n'appartenait pas au petit nombre des hommes libres formait la classe asservie. Originairement le serf ne possédait rien et ne pouvait hériter de rien. Il n'avait aucun droit vis-à-vis de son maître;

celui-ci pouvait le marier, le vendre, l'échanger, le mettre à mort à sa guise. Son esclave ne pouvait sans sa permission se présenter en justice. Accusé d'un crime, il était soumis à la torture, à la mutilation, à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse.

Il advenait cependant que des maîtres humains abandonnaient à leur serf quelque pièce de bétail, quelque ustensile de ménage, et qu'à sa mort ils se contentassent de prélever sur son héritage un objet à leur convenance; c'était le droit « de meilleur catel. » Insensiblement se forma une classe, qui toujours alla s'accroissant, d'hommes en possession d'une demi-liberté. Ils travaillaient pour eux-mêmes, et leur maître se contentait de percevoir d'eux un revenu consistant en fruits de la terre, en agneaux, en veaux, en œufs, en services divers, rarement en argent. Ils pouvaient, au reste, se racheter de ces servitudes et parvenir à la pleine liberté. Ils n'étaient plus chose et marchandise; toutefois ils restaient attachés à la glèbe et aliénables avec le sol sur lequel ils vivaient; et quand il advenait qu'un homme, libre ou demi-libre, épousât une personne de condition inférieure à la sienne, la règle était que les enfants suivaient « la pire condition. »

Mais la tendance la plus forte était celle qui transformait insensiblement la servitude en servage, premier acheminement vers des libertés meilleures. Le progrès fut surtout sensible vers la fin du règne de Clotaire II et sous le bon roi Dagobert. Francs et Burgondes se promirent, dans une assemblée tenue à Paris, en 615, de maintenir la paix de l'empire et de ne recourir à aucune autre puissance qu'à celle des lois.

Un valet même ne devait pas être condamné sans avoir été entendu. Ces promesses, il est vrai, furent plus ou moins tenues. Aussi l'appui le plus efficace que reçut le pauvre peuple, dans son besoin d'allégement, lui vint-il moins des grands qu'il ne le trouva dans l'église.

VII

L'église sous les Mérowingiens.

511 à 751.

En des temps où l'épée des Barbares avait passé partout, ruinant l'agriculture et le commerce, l'église seule était restée florissante. Comme les rois, elle avait son peuple et ses plaids. Pour le pauvre peuple, qui n'en avait pas d'autre, elle était la patrie. Dépossédé, chassé de partout, il avait mis aux mains de ses prêtres, non-seulement sa religion, mais son gouvernement, ses affaires et ses intérêts. Qu'on ne se représente pas des assemblées silencieuses; la pompe des jeux publics et des théâtres avait été transportée dans les cérémonies de l'église, pour attirer autour de l'autel et la foule romaine, avide de spectacles, et la foule barbare, que l'on gagnait par les yeux plus que par la parole. Les siéges et le chœur étaient occupés par les clercs, aristocratie dont l'empire ne s'était pas, comme celui de la société civile, établi par la violence. Le peuple chrétien se rangeait avec ordre, les fidèles le plus près de l'autel, derrière eux les catéchumènes, puis les pénitents. Le Franc et le Romain, le serf et l'homme libre étaient sur le même pied. Pour les per-

sécutés, l'église était un asile. Les hymnes étaient chantées dans un latin que le peuple comprenait. L'excommunication était regardée comme un rempart contre l'injustice. Le refus même de la sépulture était, en ces siècles, une mesure populaire, car on y voyait une dernière arme, tournée contre le fort qui abusait de sa puissance.

L'éducation de la jeunesse avait aussi passé aux mains des clercs. Il est vrai qu'ils n'enseignaient pas les auteurs classiques, dont eux-mêmes ils avaient perdu l'intelligence, mais une littérature nouvelle, superposée à l'explication familière des Ecritures, celle de la légende, des vies et des miracles des saints. Chaque âge, dans l'histoire, a la littérature qui lui est propre; celle-ci naissait autour du berceau d'une société dans l'enfance, comme sont nés, dans la bouche de nos mères, les récits qui ont bercé nos premières années. Sans doute, elle s'alliait aux superstitions; on venait aux lieux saints consulter les sorts; le malade y cherchait la santé dans un air sanctifié par les reliques des saints. Le marché même se tenait auprès de l'église, et lorsqu'un différend s'élevait sur la qualité de l'objet en vente, le vendeur et l'acheteur entraient dans le temple pour jurer, par le saint patron du lieu, la vérité de leurs allégations. Il arrivait même que, pour soustraire leurs récoltes à la spoliation, les paysans fissent du temple leur grange et leur grenier. Les ventes, les donations, les actes publics ou privés étaient mis par écrit dans les églises. Il n'était guère d'autres archives que celles qui se conservaient dans les saints lieux.

Ce qu'elle était pour les opprimés, l'église l'était pour les pauvres. Leur multitude était son lot. Quiconque n'avait rien lui appartenait, et elle pourvoyait à ses besoins. Chaque couvent, chaque église avait ses institutions pour les malades, les infirmes, les voyageurs. Cet état de choses supposait des richesses considérables. Déjà, en effet, celles de l'église surpassaient celles de l'état, et, chaque année encore, elles s'accroissaient par de nouvelles donations. Chaque année aussi, l'on voyait gens renoncer à leurs biens, et même à la liberté, pour se placer sous l'administration paternelle d'une église ou d'un monastère. Donnés à l'église, ces biens étaient affranchis de toute imposition publique.

L'Helvétie romane avait trois évêchés. Celui de Genève s'étendait jusqu'à l'Aubonne, celui de Sion jusqu'à la Veveyse; à partir de ces limites, celui de Lausanne embrassait tous les pays situés entre l'Aar et le Jura. Il portait le nom d'évêché des Aventiciens, lorsqu'un gentilhomme burgonde, Marius, qui cultivait son domaine de ses mains et, l'hiver, fabriquait des vases sacrés ou bien écrivait la chronique de son temps, fut appelé à l'épiscopat; ce fut lui qui transporta son siége des ruines d'Aventicum à Lausanne, aux lieux où se croisaient deux chemins, l'un venant d'Orbe et l'autre courant de colline en colline le long de la rive du Léman. (573.) L'évêché de Genève relevait de l'archevêché de Vienne, celui de Sion de l'archevêché de Tarentaise; l'évêque de Lausanne était le principal suffragant de l'archevêque de Besançon, qu'il sacrait. Du haut de la terrasse sur laquelle il

dédia une chapelle à Notre-Dame de Pitié, et d'où les regards contemplent aujourd'hui le spectacle d'une étonnante prospérité, on ne découvrait alors que des métairies éparses, des ruines et des terres abandonnées. Un récent désastre venait d'ajouter à la désolation de ces rives; un mont, détaché des Alpes, avait couvert le fort de Tauretunum, refoulé le cours du Rhône et soulevé les eaux du lac, qui avaient pénétré, avec une violence irrésistible, jusque dans Genève, où ce déluge avait fait périr beaucoup d'habitants. (563.)

La Suisse alémannique avait aussi trois évêchés, celui de Bâle, celui de Vindonissa, dont le siége fut, vers l'an 590, transporté à Constance, et celui de Coire. Autour de ces foyers d'activité chrétienne les forêts et le désert occupaient d'immenses espaces. C'était de loin en loin seulement que l'on voyait, au pied d'une tour ou dans le voisinage d'un monastère, des champs cultivés; c'était de loin en loin qu'une chapelle annonçait la présence d'un prêtre et d'une communauté chrétienne, tandis qu'assez généralement les Alémans continuaient de rendre à Odin un culte superstitieux. Dans la lutte engagée entre les deux religions, celle du Christ reçut un puissant secours de lieux d'où elle ne l'attendait pas.

Les cloîtres de l'Irlande et de l'Ecosse étaient, dans le septième siècle, des foyers de culture et d'une vie religieuse indépendante de Rome. Comme ils travaillaient à la répandre sur le continent, on vit, un jour, un de leurs missionnaires, Colomban, arriver dans nos pays, avec onze compagnons d'œuvre. Ils venaient de France, où la franchise de leur parole

avait blessé Brunehilde, qui les avait invités à porter plus loin leurs pas. Arrivés près de Zurich, à Tuggen, ils y virent des païens offrir un sacrifice aux dieux de leurs pères; s'enflammant à cet aspect, ils jetèrent le sacrifice dans le lac et livrèrent le temple aux flammes. Chassés, ils s'avancèrent vers le lac de Constance; mais ce fut pour trouver partout les Alémans insensibles à leur prédication. Les besoins des Barbares ne dépassent guère ceux de leurs troupeaux. Les missionnaires finirent par se séparer. Colomban, ayant franchi les Alpes, alla continuer son œuvre à leur pied, dans le couvent de Bobbio. Sigbert, qui l'avait quitté en Rétie, s'établit non loin des sources du Rhin, dans la solitude où il fonda le couvent de Dissentis (614), tandis que deux autres des compagnons de Colomban, Gall et Mang, bâtirent leur cellule au pied des Alpes de l'Appenzell, non loin d'une chute de la Steinach, aux lieux où, un siècle plus tard, le pieux et énergique Othmar construisit le monastère de Saint-Gall. (720.)

Déjà plus anciennement, à ce que l'on croit (530?), un Irlandais avait fondé dans une île du Rhin le couvent de Sæckingen, sous la protection duquel les vallées de Glaris se couvrirent en peu de temps d'une population considérable. Vint le jour où, sur une voie fréquentée par le commerce, un gentilhomme aléman, Ruprecht, bâtit, à l'extrémité d'un beau lac et sur une rive encore couverte de bois et de marécages, l'église destinée à devenir la collégiale de Zurich. Vers le même temps, un frère de Ruprecht, Wickard, opposant, à la sortie d'un autre lac, des digues aux eaux

vagabondes de la Reuss, fonda sur le marais desséché l'église de Saint-Léger (saint Leodegar), à l'ombre de laquelle devait s'élever la ville de Lucerne. C'est ainsi que, tandis que la plupart des grands méprisaient le travailleur, des hommes de Dieu proclamèrent le travail sacré. Ils bénissaient la terre; aussi la plupart de nos cités les plus florissantes sont-elles nées sous l'abri des églises ou des monastères qu'ils ont fondés.

Parfois il arrivait, en ces âges, que des hommes puissants, convaincus tout à coup de la vanité de ce qui s'offrait à leurs yeux, s'attachaient fortement à des vérités éternelles, et se retiraient, pour s'en nourrir, dans l'ombre et la solitude. Mais la foule ne tardait pas à les y suivre. Alors ils lui enseignaient à unir au culte de Dieu la culture du sol. C'est de cette manière qu'un gentilhomme de Trèves, Germanus, fonda dans un désert arrosé par la Birse le couvent de Grandval; que dans une vallée profonde, habitée par un solitaire, Ursicinus, un seigneur qui avait renoncé à la cour pour devenir grand par le mépris du monde, Wandergisil, bâtit une église, origine du monastère de Sainte-Ursanne; qu'Imier commença le défrichement du val qui porte son nom; et que, si l'on en croit la tradition, Donat et Ramnelène jetèrent les fondements du couvent de Romainmôtier (*Romanis monasterium*), non loin des lieux où deux ermites, Romain et Lupicin, avaient élevé la chapelle de Saint-Loup (*sancti Lupicini*).

VIII

Les Carlowingiens.

730 à 900.

Les royaumes fondés par les Barbares sur les ruines de l'empire romain ne devaient, la plupart, avoir qu'une courte durée, et déjà, sous les faibles successeurs de Dagobert, celui des Francs touchait à son déclin. Plus de routes, plus de commerce. Dans l'état, les rois achevaient, par de dernières donations, l'appauvrissement du fisc. Dans l'église, plus de synodes, plus de ces assemblées où se sont développés les premiers germes de la démocratie moderne, les éléments des états généraux. A l'intérieur, tout se précipitait vers l'anarchie. Au dehors s'avançaient, d'un côté, de nouveaux essaims de Barbares, et de l'autre, les Arabes. La ruine était imminente, quand trois hommes d'une valeur peu commune, se succédant au pouvoir, arrachèrent pour un temps la société franque à la décomposition, et lui prêtèrent, avant ses derniers jours, un éclat extraordinaire.

On sait comment grandirent les maires du palais, ministres des derniers rois mérowingiens. L'un d'eux, Charles Martel, rejeta les Arabes au delà des Pyrénées et fit rentrer les grands dans l'obéissance. Pépin, continuant son œuvre, supprima le duché d'Alémannie et le patriciat des Burgondes. Il triompha des Lombards et créa à l'évêque de Rome un patrimoine; puis estimant que l'empire appartenait à qui avait la

force, il se fit sacrer par le pape Etienne, qui franchit les Alpes pour venir donner à la royauté rajeunie la sanction de l'église. (753.)

Karl, son fils, le surpassa beaucoup encore en gloire et en puissance. (768 à 814.) A la suite d'une diète, tenue à Genève (773), il franchit les Alpes et mit fin à la domination des Lombards en Italie. En Espagne, il porta ses armes jusqu'à l'Ebre. Au nord, il soumit les Saxons, pacifia la Germanie et en fit pour la France un rempart contre de nouvelles invasions. La rapidité de ses mouvements parut merveilleuse. On se l'explique en distinguant les éléments dont se composaient ses armées : autre était le ban féodal (*exercitus*), autre cette élite (*scarœ, schaaren*), formée de volontaires, sorte d'armée permanente toujours prête à courir où l'armée des vassaux ne se portait que plus lentement.

La guerre était commandée à Charlemagne, non-seulement par la nécessité de sauvegarder l'empire contre ses ennemis extérieurs, mais aussi par celle de maintenir ses leudes occupés de la grandeur de l'état, pour les empêcher de songer à la leur propre ; mais s'il eût dépendu de lui, son règne eût probablement été pacifique. Il aimait l'étude, les arts, la religion. Il cherchait à les faire refleurir. De ses écoles sont sorties nos langues et notre civilisation moderne. Ses fermes (*Hœfe*), répandues dans tout l'empire, étaient des modèles de bonne culture et de sage économie. Partout on retrouve la trace de ses largesses. C'est lui qui transforma en collégiale l'église paroissiale de Zurich et agrandit ses domaines. L'église de Sion possédait, entre autres dons de Karl le grand, un évangé-

liaire incrusté d'or et de pierres précieuses. Un vase d'agathe, conservé dans l'abbaye de Saint-Maurice, passe pour avoir été envoyé au roi des Francs par le calife arabe Haroun-al-Raschid. Alcuin, l'ami de Charles, correspondait avec Rémédius, évêque de Coire. Valdo, abbé de Saint-Gall et de Reichenau, le devint de l'abbaye de Saint-Denys, près Paris, et cette abbaye ayant obtenu de la munificence royale la possession de la Valteline, les moines rendirent la vallée florissante par la culture de la vigne. La franchise de Hetto, évêque de Bâle, qui blâma sans détour les faiblesses de Charlemagne, ne l'empêcha pas d'être choisi par lui pour faire partie de l'ambassade qu'il envoya, en 811, à Constantinople.

Deux fois par an, Charles tenait ses plaids. Ecclésiastiques et laïques, grands et simples hommes libres délibéraient séparément, et le plus souvent ils se contentaient d'accueillir par leurs applaudissements les propositions qui leur venaient de haut lieu. Mais moins peut-être encore que de nos jours les lois trouvaient une facile obéissance. La résistance était à tous les degrés de l'échelle sociale. Pour la vaincre, Charles avait supprimé les duchés et divisé l'empire en départements de peu d'étendue, dont l'administration fut remise à des comtes. Comtes et évêques se contrôlaient mutuellement. Restait soit à combattre, dans ces administrations circonscrites, la tendance à l'isolement, soit à leur imprimer l'action générale dont Charles était le foyer; ce fut dans ce double but qu'il multiplia ses voyages, de manière à faire sentir sa présence à toutes les parties de ses états, et que partout où il ne

pouvait se rendre en personne, il se fit représenter par des délégués, *missi,* chargés d'apparaître subitement, de soumettre à leur enquête évêques et comtes, et de relever en tous lieux, avec l'autorité du monarque, celle de la loi.

Nos pays aussi se prêtèrent à ces transformations. Le Thurgau s'étendait sur une grande partie de la Suisse orientale; une fraction de son territoire servit à la formation du Zurichgau. L'Argau, divisé d'abord en haute et basse Argovie, sera plus tard subdivisé en nouveaux comtés, tels que ceux du Frickgau, du Buchsgau, du Sisgau. Les comtés de l'Aufgau, de Bargen, de Vaud subirent aussi des changements de limites ou de nom. En Rétie, Charles qui s'était proposé, en général, de séparer l'épiscopat du comté, crut devoir, quelque temps, les laisser reposer sur la même tête : son grand esprit savait faire la différence des lieux, des personnes et des choses.

Le comte ressortissait au roi seul. Il présidait, non les grandes assemblées de comté, qui n'existaient plus, mais des assises locales, que l'on nommait plénières lorsqu'il y siégeait et qu'elles avaient à traiter de matières importantes, petites justices, lorsqu'il les faisait tenir par des préposés de district (*centenarii, vicarii, sculteti*). Auprès du président siégeaient sept prud'hommes ou échevins (*scabini, rachimburgi*); ils étaient élus par le comte, mais avec l'assentiment de la communauté; et lorsqu'il s'agissait d'affaires d'un intérêt général, ils délibéraient devant le peuple assemblé. Le comte restait chargé de l'exécution des sentences. Ses honoraires consistaient dans le produit

des biens royaux situés dans sa juridiction, dans celui des amendes auxquelles il condamnait de son chef, et dans le tiers de celles qu'il percevait siégeant en justice.

L'évêque tenait, de son côté, ses assises spirituelles dans les paroisses, dont les limites correspondaient assez généralement à celles des subdivisions civiles. Dans quelques contrées, il recevait la dîme des biens séculiers; Charles ordonna que ce fût la règle générale, sans réussir toutefois à ce qu'elle fût partout appliquée. Les mourants, de leur côté, croyaient acheter le ciel en donnant, à l'envi, leurs biens à l'église. C'est ainsi que tel monastère, celui de Saint-Gall, se trouvera un jour (920) légataire d'environ deux mille personnes, dont les biens devaient lui échoir à leur mort, et posséder, en deçà du Rhin, des terres répandues en trois cent cinquante lieux divers; au delà du fleuve, des propriétés presque aussi nombreuses. Dans les pays romands, les biens de l'abbaye de Saint-Maurice ne s'élevaient peut-être pas à un chiffre très inférieur.

Des fortunes aussi considérables devaient être l'objet de la convoitise des rois et des grands. Aussi déjà Charles Martel et Pépin avaient cru pouvoir remédier à l'épuisement du fisc en abandonnant des évêchés ou des abbayes à leurs hommes d'armes, en récompense de leurs services. Plus d'un homme puissant s'étant montré disposé à s'enrichir pareillement aux dépens des clercs, ceux-ci s'étaient armés l'un après l'autre. Les mœurs des camps avaient ainsi passé dans l'église. On avait vu David, évêque de Lausanne, combattre un de ses vassaux, le pourfendre, puis succomber lui-même,

trahi par les siens. Les évêques marchaient à la guerre; Charles finit par les renvoyer à leurs fonctions ecclésiastiques. Mais, en même temps, il prit leurs biens sous sa garde. Ce devait être leur « immunité. » Il restait toutefois à leur donner le moyen de défendre leurs droits en justice; et comme les gens d'église ne pouvaient s'y montrer en personne, ni procéder à des condamnations à mort, il leur sera accordé de s'y faire représenter par un avoué.

Ce privilége était imposé; les clercs l'agréèrent toutefois, mais pour réduire sur leurs domaines toujours accrus, les attributions des centeniers, puis du comte; ils commenceront par juger des délits mineurs, concernant gens appartenant à l'église; ils tendront ensuite à s'affranchir de la suprématie du comte, pour ne ressortir qu'à la personne du roi ou de son représentant immédiat. Ils finiront par incorporer parfois aux cercles ecclésiastiques des territoires qui ne leur appartenaient pas, sans en donner d'autre raison que le besoin de s'arrondir.

Les évêques devaient être élus par le peuple et le clergé réunis; Charles l'avait ordonné, mais maintes fois il se plaça lui-même au-dessus de la règle qu'il avait reconnue. C'est ce qu'il fit lorsqu'il installa sur le siége de Lausanne Udalric, frère d'une de ses femmes, et sur celui de Sion, Aléthée, ecclésiastique de sa parenté.

Elu par le peuple et le clergé, l'évêque de Rome était confirmé par le chef de l'état. Sous le règne de Charles, l'état et l'église, la terre et le ciel, selon l'expression de Bossuet, marchèrent toujours unis, dans

un accord dont l'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple. L'an 800 de notre ère, le roi des Francs, s'étant rendu à Rome pour y protéger le pape Léon III contre une sédition, se vit subitement, en pleine fête de Noël, imposer par lui la couronne impériale. Trente ans il avait régné sans avoir été sacré. A son lit de mort, il invitera son fils, Louis le Débonnaire, à suivre son exemple et à prendre de sa propre main, en présence des grands de l'empire, la couronne pour la placer sur sa tête. Trois cent vingt-quatre ans après qu'un dernier Romulus avait déposé la dignité impériale, cette dignité n'en venait pas moins d'être renouvelée dans la personne de Charlemagne. Le pape avait paru reconnaître un maître au-dessus de lui; c'était lui cependant qui venait de lui conférer l'empire.

LIVRE TROISIÈME

LE SACERDOCE, L'EMPIRE ET LA FÉODALITE

I

La féodalité.

Quand les Germains conquirent les Gaules, tous ils portaient barbe longue, tous ils étaient libres. Leurs chefs étaient leurs élus. En guerre, ils étaient ses leudes, ses fidèles ; en paix, son cortége d'honneur. Un chef venait-il à déplaire, on passait à un meilleur. Mais depuis ces temps, tout avait changé. On avait vu les rois mérowingiens faire entrer à leur service, asseoir à leur table des Romains, des affranchis, les élever à de hautes charges et les garantir contre les attaques de l'envie par un triple wehrgeld. Devenus puissants, ces hommes formèrent la cour du roi. Bientôt tout seigneur voulut avoir la sienne.

En même temps, le nombre des hommes libres allait diminuant. Les guerres lointaines, qu'il était obligé de faire à ses frais, endettaient le paysan; celles de Charlemagne furent sa ruine. Ajoutez l'anarchie de ces temps, l'incertitude de toutes choses; des jours difficiles que devaient suivre des jours plus malheureux

encore; en effet, Charles ne fut pas plutôt entré dans son repos que déjà s'écroulait l'édifice soutenu par sa main puissante; comtes, seigneurs, hommes libres se levèrent, tous contre tous; Louis le Débonnaire subissait le sacre; ses fils s'insurgeaient contre lui; puis les frères s'armèrent contre les frères. C'est en cette confusion que s'acheva la décomposition de l'empire et celle de la classe des hommes libres. Réduits à chercher autour d'eux un appui, les uns le trouvèrent dans l'église, d'autres se donnèrent au roi, d'autres enfin à des seigneurs capables de les protéger. Ils achetèrent la sécurité au prix de l'indépendance et devinrent *liges*, de libres qu'ils étaient. Leur terre suivit leur sort; d'*allodiale,* ou franche, elle devint *féodale* et assujettie. Le seigneur s'engageait à protéger son vassal, le vassal à suivre son seigneur en guerre, et à lui rendre, en temps de paix, les services convenus. L'homme lige était-il offensé, c'était au seigneur à le venger; félon, il encourait la peine de mort. Ainsi la leudalité se transforma de jour en jour en vassalité et l'empire des Francs en un état féodal.

En ces circonstances, la chute des rois carlowingiens fut plus rapide encore que n'avait été celle des fils de Mérowée. Ducs, comtes, évêques, abbés, tous tendaient à s'élever aux dépens de la couronne. La faiblesse de Charles le Chauve, laissa les comtés devenir héréditaires; c'était signer leur indépendance. (877.) Les seigneurs, à leur tour, s'affranchirent de la domination des comtes. Ce fut alors à qui construirait en haut lieu son château, aux larges murailles sans porte et munies de créneaux. Autant de tours, autant d'empires. Pas de

villes, pas de villages ouverts. Comme on était loin des jours où Burgondes et Alémans, dédaignant de s'enclore de murs, s'étaient établis dans des fermes éparses dans la contrée! Tout se resserra encore quand des hordes de Sarrazins et de Hongrois se répandirent jusques au cœur de l'Europe. On montre à Avenches les lieux où les Sarrazins ont campé. Les habitants de la Côte, sur la rive du Léman, ont conservé la tradition d'un temps où, la plaine étant abandonnée, tout s'était réfugié dans la montagne; où le commerce ne se faisait plus que par des pèlerins, et ils montrent encore, en plus d'un lieu, la voie que ces pèlerins suivaient lorsque, de couvent en couvent, de forêt en forêt, ils se rendaient de Saint-Claude à Notre-Dame de Lausanne. On crut la fin du monde arrivée. C'était bien le terme d'une existence, mais c'était aussi la crise qui devait enfanter une société nouvelle. Le bien naquit du mal et le nouvel ordre de choses du sein de l'anarchie. La lutte partout engagée retrempa les forces individuelles. Les seigneurs, réduits à dépendre de l'assistance de leurs serfs, recherchèrent leur affection; ils les armèrent; ils les marièrent pour les multiplier, et bientôt l'on vit se renouveler le miracle de Deucalion : la terre enfanta des cultivateurs et des guerriers. Il vint un âge héroïque; des hommes forts se montrèrent en plus d'un lieu; un de ces hommes vaillants se fit connaître à nos pays romands, et le second royaume de Bourgogne fut fondé.

II

Royaume des Burgondes. Duché d'Alémannie.

888-1032.

A ces commencements d'un monde nouveau deux étoiles planaient sur la société naissante, celles de l'église et de l'empire. L'église, qui avait revêtu la forme sacerdotale, ralliait les peuples autour de la croix du Christ et sous l'autorité du pontife romain. L'empire, bien différent de ce qu'il avait été dans le monde ancien, répondait à de vagues notions d'un juge suprême, d'un législateur, d'un protecteur de la paix publique, de l'église et de la foi chrétienne; mais cette idée d'empire ne se montrait puissante que selon la valeur du monarque qui la représentait. Elle s'entoura de nuages lorsque l'empereur Charles le Gros, après avoir tenu quelque temps d'une faible main le sceptre de Charlemagne, eut été déposé par les grands et relégué dans un monastère. (887.) Tout alors se mit en mouvement, tout se brisa. La nation franque se partagea entre plusieurs maîtres. Ce fut en ces circonstances que deux princes, alliés par le sang à la famille impériale, prirent, l'un, Boson, le titre de roi de Provence ou de la Cisjurane (887), et l'autre, Rodolphe, celui de roi de la Bourgogne jurane. (888.)

La résurrection du royaume des Burgondes fut le fruit des circonstances, de l'instinct de race, du réveil de l'esprit national et de la haute influence du clergé. Déjà Rodolphe était gouverneur de la Transjurane et

abbé de Saint-Maurice [1]; à sa voix de nombreux seigneurs ecclésiastiques et laïques se réunirent dans cette abbaye et le proclamèrent roi. Il ne tarda pas à être reconnu des Alpes au Rhin et à la Saône.

Cependant les Germains portaient à l'empire Arnoulf, fils naturel d'un des derniers rois carlowingiens, et ce chef belliqueux ne tarda pas à réclamer l'obéissance des races qui s'étaient données à d'autres maîtres. Deux fois, ses Allemands envahirent la Suisse occidentale (888 et 894); ils la saccagèrent, mais ne réussirent pas à la conquérir. Retiré dans les montagnes, Rodolphe sut s'y maintenir et montrer que, sous un chef habile, maîtres des passages des Alpes et du Jura, nos peuples ne doivent pas désespérer de l'indépendance quand ils ont pris la ferme résolution de tout sacrifier pour la maintenir.

Dans ses commencements, Rodolphe avait tenté, sans y réussir, de s'emparer de la Lorraine; plus heureux vers la fin de son règne, il réunit l'Argovie à ses états. Son fils, Rodolphe II (912 à 937) voulut y ajouter de nouvelles conquêtes, mais ce fut pour rencontrer, non loin de Winterthour, un adversaire digne de lui, Burckard, récemment élu par l'empereur Conrad Ier duc de Souabe, ou d'Alémannie. Le roi fut vaincu par le duc. (919.) Mais comme les deux princes avaient des intérêts communs, ils n'eurent pas de peine à se rapprocher et à contracter des rapports d'amitié. Le duc donna à Rodolphe sa fille Berthe en mariage, don qui surpassait en valeur celui de la plus belle province.

[1] Rudolfus humilis comes, nec non abbas S. Mauricii Agaunensis.

L'Alémannie passait, à cette époque, pour être une terre privilégiée, grâce à la vaillance de ses fils et au développement de ses institutions ecclésiastiques. Saint-Gall en était le foyer intellectuel. L'abbé Gozbert avait fait de son monastère une cité, construite sur un plan fourni par Gérung, architecte de Louis le Débonnaire. Ecoles, salle des copistes, jardin botanique, bains, pharmacie, hôpitaux, rien n'y manquait de ce qui pouvait servir à la science, à la charité, à la santé publique. La bibliothèque était de quatre cents volumes, et dans ce nombre n'étaient compris ni les collections particulières, ni les ouvrages apportés d'Ecosse par les compagnons de Colomban. Les religieux avaient taillé la pierre, sculpté le bois, fondu les cloches, ciselé les métaux précieux, ornement de l'autel.

Ils fabriquaient ces parchemins qui bravent le cours des siècles. Tandis que les uns collationnaient les textes, d'autres préparaient l'or, l'argent, le pourpre pour d'admirables vignettes. Longtemps Saint-Gall passa pour écrire le meilleur latin du moyen âge. Il avait ses hellénistes, ses hébraïsants. La prose allemande lui doit ses premiers essais. L'astronomie, la médecine étaient en honneur dans le monastère. Une école d'architecture sortit de ses murs.

Nulle part ailleurs la musique sacrée, nulle part le chant grégorien, introduit par Charlemagne, n'avaient atteint pareille perfection. Les Notker, les Eckhardt, des dynasties d'hommes d'étude s'y succédaient, enrichissant la littérature d'ouvrages toujours nouveaux. Notker le Lippu a été surnommé le père de la littérature allemande, en même temps qu'il passait pour être

le meilleur théologien de son siècle et qu'il était musicien, mathématicien, astronome. Un des Eckhardt a écrit une chronique rimée sur Charlemagne, un autre a commencé la chronique de Saint-Gall, qui fut continuée après sa mort jusqu'au milieu du onzième siècle. On fit même, à Saint-Gall, un essai d'encyclopédie, résumé des connaissances de cet âge.

De Saint-Gall la lumière rayonnait au loin. Aussi les évêques de Coire, de Constance, de Bâle, les abbés de Pfeffers, de Rheinau, de Zurich, ceux même d'Einsiedlen, fondation récente élevée sur la tombe d'un martyr, de Meinrad de Hohenzollern, étaient-ils les objets de la considération des rois et de leurs libéralités. Souvent employés par eux comme conseillers et comme ambassadeurs, ils surent mettre à profit ces hautes relations pour faire conférer, à leurs églises, le droit d'élire leur administrateur, à eux-mêmes, une justice propre et des droits de péages, d'impositions, de chasse et de monnaie. Ils ne le firent pas sans éveiller la jalousie de leurs voisins, et sans provoquer bien des luttes. La plupart cependant faisaient un sage emploi de leurs richesses. Saint-Gall, Reichenau, Rheinau étaient des écoles modèles pour l'Allemagne.

A l'heure où Berthe d'Alémannie épousa Rodolphe de Bourgogne, deux dignités longtemps rivales, celles d'abbé de Saint-Gall et d'évêque de Constance se trouvaient réunies sur la tête de Salomon III. D'un esprit souple et cultivé, d'une habileté consommée dans les beaux arts, les sciences, le dessin, la calligraphie, dans l'éloquence et dans la poésie, également grand dans la chaire chrétienne et dans la salle du conseil; sachant

enfin mettre sous le charme de son esprit et de son enjoûment tous ceux qui l'entendaient, Salomon était le type de l'ecclésiastique homme du monde et homme de cour. Il lui manquait toutefois une qualité qui n'avait pas fait défaut à ses prédécesseurs, une piété ferme et égale. Aussi fût-ce à son nom que l'on rattacha le déclin de l'ascétisme dans le monastère de Saint-Gall. L'abbaye devint une puissance politique; elle resta un foyer de science, mais elle cessa d'être un sanctuaire chrétien.

Tel était le spectacle qu'offrait l'Alémannie quand Rodolphe et Burckard devinrent amis. Bientôt après, soit ambition personnelle, soit nécessité d'occuper ses vassaux, Rodolphe accepta l'offre qui lui fut faite de la couronne d'Italie. (921.) Il passa les Alpes, accomplit de hauts faits d'armes, demeura vainqueur dans plus d'un combat; mais ses Burgondes grossiers, ivrognes, et dont la voix empruntait à leur orgueil l'éclat du tonnerre, ne se concilièrent pas l'amour des mobiles Italiens. Vainement Burckard vint à son secours, à la tête d'une armée alémanne; il tomba dans des embûches et succomba misérablement. (926.) Rodolphe se vit réduit à échanger ses prétentions sur la Lombardie contre la possession, plus précaire que réelle, du royaume de Provence. (933.)

De retour à ses foyers, il y prit plaisir à seconder la bienfaisante activité de la reine, son épouse. Comme les rois n'avaient point alors de résidence fixe, Rodolphe allait de lieu en lieu, habitant tantôt Lausanne, tantôt Orbe ou Yverdon, tantôt Payerne ou les bords du lac de Thoune; et parfois, comme anciennement

les juges en Israël, ou comme le fera en France le bon roi saint Louis, on le voyait, assis à l'ombre d'un grand chêne, rendre bonne et prompte justice à tout venant.

Berthe, de son côté, répandait les germes d'un meilleur avenir. Un sceau, reproduit sur la charte de fondation de l'église abbatiale de Payerne, nous la montre filant, et sous son image on lit ces mots : « Berthe, humble reine. » Seuls cette image, quelques documents et des murs en ruines nous parleraient encore de la royale filandière, si la tradition n'avait pas conservé son vivant souvenir dans la mémoire des peuples. Berthe était un modèle de travail et d'économie. On disait d'elle que, comme Charlemagne, elle savait le nombre des œufs que pondaient les poules de ses basses-cours. Un jour, elle vit sur des pâturages une jeune fille qui filait comme elle, tout en gardant ses brebis, et elle lui fit un présent. Le lendemain, plusieurs nobles dames parurent devant la reine avec un fuseau, dans l'espoir d'une récompense ; mais Berthe se contenta de leur dire, dans le langage des Ecritures : « La paysanne est venue la première, et comme Jacob elle a emporté ma bénédiction. »

Elle encourageait les défrichements, faisait planter des vignes, louait le bon agriculteur et protégeait le pauvre serf. Quelques familles de laboureurs se joignirent, sous l'église de Joulens, à des pêcheurs de la rive du Léman : ce fut l'origine de Morges. (937.) Des colons, protégés par une exemption d'impôt, mirent en valeur les collines voisines d'Yverdon et celles qui s'étendent sous les tours antiques du château d'Orbe.

Aux monastères, asiles de la prière et de la liberté, Berthe donnait des terres en friche, qui ne tardaient pas à être mises en valeur par les paysans, encouragés au travail par l'exemple des moines.

C'est ainsi qu'elle semait sur le pays, quand de nouvelles invasions remirent tout en péril. C'étaient, d'un côté, des Hongrois, de l'autre, des Sarrazins. Ils apparaissaient, fuyaient, revenaient et portaient en tous lieux la désolation. Les Hongrois avaient brûlé le monastère de Saint-Gall et venaient de mettre l'Argovie à feu et à sang, lorsqu'ils s'approchèrent du lac de Bienne. Berthe, réduite à laisser passer le torrent, s'était réfugiée dans la tour de Neuchâtel. Dès qu'il se fut écoulé, elle songea à lui opposer des digues pour l'avenir. En Bourgogne comme en Alémannie on fortifia les monastères, on construisit des châteaux forts. Alors s'élevèrent en hâte, des Alpes au Jura, les tours de Gourze, de Moudon, de la Molière, destinées à s'entre-répondre par des signaux et à servir d'asile aux populations.

Survint la mort du roi (937), qui laissa le sceptre aux mains de Berthe et d'enfants mineurs. Conrad avait dix ans quand l'évêque de Lausanne, Bourcard, le proclama roi dans l'église de Saint-Maire. Adélaïde, héritière des vertus de sa mère, en avait six, et déjà son père, la sacrifiant à des intérêts politiques, l'avait promise à Lothaire, fils de Hugues, roi d'Italie. En ces circonstances, l'empereur d'Allemagne, Othon le Grand, craignant de voir la Bourgogne devenir la proie de l'anarchie ou de puissants voisins, se déclara le

protecteur de la mère et le tuteur des enfants. Il vint, triompha de résistances locales, et repartit emmenant le jeune Conrad, pour le dérober, disait-il, à de nouveaux dangers et l'instruire dans l'art de régner.

Quinze ans Conrad vécut à la cour de l'empereur. Arriva le jour où Lothaire, apprenant qu'Adélaïde avait atteint sa seizième année, réclama sa main, au nom de la foi promise; en même temps son père demanda pour lui-même celle de Berthe. Les deux mariages furent bénis, non loin de Vufflens, dans l'humble chapelle de Colombier. Mais les deux princes, indignes de ces nobles femmes, moururent bientôt après, l'un par le poison (947), et l'autre vieilli prématurément par la débauche. (950.) Veuve une seconde fois, Berthe reprit en Bourgogne le cours de sa vie bienfaisante, tandis que sa fille Adélaïde, quelque temps captive, mais réservée à de hautes destinées, montait sur le trône d'Allemagne, digne épouse d'Othon le Grand. (951.)

Grâce à l'impératrice, son frère Conrad put prendre possession du trône de ses pères. Durant un règne de cinquante-six ans, on le vit achever de ruiner le fisc par des donations aux monastères, et parfois, couvert d'un froc, suivre lui-même les exercices des moines. Ils l'ont surnommé le pacifique; ce n'est pas qu'il ne sut, au besoin, ou marcher avec Othon le Grand au secours des derniers rois carlowingiens de France (946), ou bien employer à propos la ruse et les armes contre une nouvelle invasion des Sarrazins et des Hongrois. Il réussit à mettre aux mains les armées

barbares, en leur promettant séparément son secours, et, lorsqu'il les vit aux prises, à les tailler en pièces l'une et l'autre.

Ce fut quelque temps après que la reine Berthe finit ses jours à Payerne, où elle avait fondé un prieuré de l'ordre de Cluny. Dès lors les siècles ont suivi leur cours, sans que les peuples de la Suisse romande aient cessé de voir en elle la mère de leurs libertés. Ils croient retrouver quelque chose d'elle partout où le travail et la vieille piété sont en honneur. La tradition de l'humble reine s'est, il est vrai, mêlée à des légendes, d'origine burgonde. Dans la religion du nord, *Berthe* signifie pure, éclatante; elle était la déesse qui présidait à la douce clarté de la lune, à la fécondité de la terre, et qui veillait sur les blonds attraits des chastes jeunes filles. Quand ils eurent embrassé le christianisme, les Burgondes la transformèrent en une fée, et l'on crut la voir apparaître, à Noël, comme la gardienne du foyer et des mœurs antiques. C'est ainsi que les traits de l'épouse du roi Rodolphe II se sont confondus, dans le monde vaporeux des mythes, avec ceux de la mère du genre humain, d'Isis l'Egyptienne, de Cybèle, de la Berthe scandinave, et qu'ils ont fini par se perdre dans ceux de la Vierge Marie, de la reine du moyen âge.

Cependant le roi Conrad, qui avait épousé en secondes noces Mathilde, fille de Louis d'Outre-mer, roi de France, et reçu en dot la ville de Lyon, employa ses dernières années à affermir son autorité dans son royaume de Provence. Il mourut à Vienne (993), laissant la couronne à son fils Rodolphe III, qui n'eut

d'un roi que le nom. Les biens de la couronne ayant été aliénés par ses prédécesseurs, Rodolphe se vit réduit à vivre de la vente des charges qu'il conférait, de dernières concessions et des quêtes qu'on faisait pour lui dans les églises. Il accorda le titre de comte, et l'administration temporelle de leurs diocèses, aux évêques de Lausanne, du Vallais et de la Tarentaise. Il fit don à la reine Ermengarde de toute une partie de son royaume. Il finit par donner le royaume entier à l'empereur Henri II, son neveu, tout en conservant l'ombre du pouvoir jusqu'à sa mort. (1032.) Alors l'acte d'aliénation des deux Bourgognes déploya ses effets. Ce ne fut pas sans résistance de la part des vassaux. Le droit était contestable. La donation avait été faite à Henri, non à l'empire, disait-on d'une part. Aux Burgondes, d'ailleurs, il appartenait de disposer du trône. A ce langage le successeur de Henri II, Conrad de Franconie, répondit par les armes et par la conquête. Nous avons vu l'Helvétie romaine, nous l'avons vue franque; la voici devenue partie de l'empire d'Allemagne.

III

L'empire et le sacerdoce.

1032-1125.

Des empereurs, appartenant aux maisons de Saxe, de Franconie et de Hohenstauffen, qui se succédèrent à cette époque sur le trône d'Allemagne, plusieurs furent de grands hommes, aucun ne fut un prince faible ou fainéant. Ils avaient arrêté les invasions des Slaves et des Hongrois, soit par des victoires, soit par la créa-

tion de bourgs fortifiés, dans lesquels ils avaient réuni l'élite de la population des campagnes. En fondant les bourgs, ils se trouvèrent avoir fondé les bourgeoisies, corporations civiles, industrielles et marchandes. Chaque bourgeoisie eut sa banlieue, sa bannière, son conseil, son bourgmestre. Asiles en temps de guerre, les bourgs, ou villes fortes, devinrent des marchés en temps de paix. L'exemple donné, il gagna de proche en proche. Bâle, Saint-Gall, Soleure, Bienne s'entourèrent de murs. Zurich, en s'environnant de fortifications, avait rallié les éléments divers de sa population, composée d'hommes du roi, d'hommes libres, de bateliers, de marchands, de gens d'église. Elle avait sa chambre impériale, son château impérial. Le comte rendait la justice ou devant les églises, ou sur la place du Lindenhof. Un acte de 929 lui donne le nom de cité. Les villes qui s'élevaient sur un sol dépendant immédiatement de l'empire, et portaient le nom de cités impériales (*Freie Reichstœdte*), étaient un objet d'envie. L'élan se répandit même dans les campagnes, en sorte que l'on vit des bergers laisser croître leur barbe, des serfs, des demi-libres s'armer. En Thurgovie, ils combattirent en bataille rangée contre la noblesse; ils furent exterminés, mais ils avaient montré qu'on ne lasse pas impunément la patience d'hommes courageux. L'orage passé, le peuple reprit d'un pas ralenti sa marche vers la liberté. Des métairies devinrent des villages, telle famille une population.

L'Helvétie burgonde ne participait encore que faiblement à ce progrès. Sous son dernier roi, les grands s'étaient accoutumés à ne dépendre que d'eux-mêmes;

à sa mort apparurent les maisons demi-souveraines qui s'étaient fortifiées durant l'anarchie, les Savoie, les Gruyère, les Genève, les Grandson, les Neuchâtel. Tous vivaient en guerre perpétuelle contre tous. L'église essaya la pacification du pays. A la voix de l'évêque Hugues de Lausanne, les archevêques et les évêques des deux Bourgognes se réunirent à Lausanne et, du haut de la colline de Mont-riond, ils proclamèrent, en présence de tout un peuple, « la trève de Dieu. » L'emploi des armes était interdit, sous peine d'excommunication, du mercredi soir au lundi matin, et, chaque année, de l'avent jusque huit jours après l'Epiphanie, de la Septuagésime jusque huit jours après Pâques. Six ans après que la trève de Dieu eut été proclamée pour la première fois dans le midi de la France, elle le fut donc chez les Burgondes. Tout le peuple l'accueillit par des cris de joie et rentra dans ses foyers, des rameaux verts à la main, en s'écriant : « Paix! paix! la paix du pays. » (1036.)

Mais cet événement venait à peine de se passer que déjà la guerre ravageait de nouveau la contrée. Des comtes d'au delà du Jura, parents de la famille des rois de Bourgogne, refusaient obéissance à l'empereur, et plus d'un seigneur de l'Helvétie romane ayant réuni sa bannière aux leurs, ce ne fut qu'après plusieurs années de combats qu'ils se résignèrent à venir prêter, à Soleure, serment d'allégeance à l'empereur Henri III. (1047.) Henri se fit couronner roi des Burgondes, réunit les états du pays et par de sages ménagements réussit à faire agréer sa domination Alors l'empire d'Allemagne s'étendit de la rive du Tibre à celle du

Rhône et à la mer du Nord. Déjà l'on parlait de monarchie universelle, quand le colosse trahit ses pieds d'argile et laissa présager, que l'heure à laquelle il venait de parvenir au faîte de la grandeur était près de celle à laquelle allait commencer son déclin.

Depuis le sacre de Charlemagne, l'état et l'église, l'empire et le sacerdoce n'avaient pas cessé de se rencontrer sur des limites toujours plus incertaines, toujours plus disputées. L'évêque de Rome étant devenu, par la concession d'un patrimoine, prince temporel, les évêques s'étaient tous donné leur patrimoine de Saint-Pierre, domaine par lequel ils ressortissaient à l'ordre féodal. Ils avaient donc deux suzerainetés à reconnaître, celle de leur supérieur ecclésiastique et celle de leur supérieur civil. Le jour viendra, mais après un siècle de luttes sanglantes, où tous auront été amenés à reconnaître qu'au chef spirituel il appartenait de confirmer l'élu de l'église, au chef temporel de l'investir de son pouvoir séculier. Mais cet ordre avait été renversé; l'investiture précédait la confirmation, et elle avait lieu par la remise de la crosse et de l'anneau, des insignes de l'ordre spirituel. Longtemps l'église l'avait souffert; elle avait vu des évêques acheter leur charge, et elle avait fermé les yeux, se marier, et elle l'avait toléré. Tout avait fléchi devant l'éclat de la puissance impériale. A Rome, les empereurs disposaient de la chaire de Saint-Pierre; ils en disposaient assurément dans un esprit d'équité, mais encore avaient-ils dicté bien des élections, quand s'assit sur le trône pontifical un moine dont la fermeté égalait la

haute intelligence, Grégoire VII. (1073.) Ce grand homme a cru n'avoir aimé que la justice, et cependant il n'a jamais parlé de restituer à l'état les impositions, les régales, les domaines envahis par l'église; c'est pour l'église seule qu'il a réclamé. Parvenu au pouvoir, il prononça la peine de l'excommunication contre la simonie, c'est le nom qu'il donnait à la vente des charges ecclésiastiques, contre le concubinage, c'est le nom qu'il donnait au mariage des prêtres, et il exigea, dans l'élection des évêques, la priorité de la confirmation ecclésiastique sur l'investiture. A ce langage, toute la chrétienté s'émut, et nos pays aussi furent profondément troublés.

Tout prit parti pour le pape ou pour l'empereur. (1077 à 1097.) L'indignation, la pitié parlaient pour le jeune Henri IV, de graves motifs pour le chef de la chrétienté. La division pénétra chez les évêques, dans les monastères, dans les familles, et quand l'anathème eut été fulminé contre l'empereur, il y eut un premier moment d'épouvante. Déjà deux comtes puissants, Rodolphe de Rheinfelden, duc d'Alémannie et gouverneur des pays burgondes, et son gendre Berchthold de Zæringen se coalisaient avec d'autres seigneurs pour détrôner le chef de l'empire. Sous leurs bannières se rangèrent, en Helvétie, les comtes de Kybourg, de Toggenbourg, les Montfort, la plus grande partie de l'Helvétie souabe; sous celle de Henri l'abbé de Saint-Gall, le comte de Lenzbourg, les évêques de Constance, de Bâle, de Lausanne, presque toute l'Helvétie occidentale. Les passions les plus basses s'alliant à l'esprit de parti, tout le pays fut dévasté. Nombre de

châteaux furent rasés, nombre de villages détruits. Bien des contrées redevinrent un désert. De nouveau, le pauvre peuple fut réduit à s'enfuir dans les bois. Témoin de tant d'infortunes l'évêque de Coire en mourut de douleur.

On désespéra de la cause de Henri IV lorsqu'on le vit, dans les premiers jours de l'an 1077, et par un froid hiver, arriver en pénitent à Vevey, acheter de sa belle-mère, Adélaïde de Maurienne, le passage des Alpes, au prix d'une province riche de tous les biens de la nature [1], puis aller recevoir, aux pieds du souverain pontife, une absolution qui, non plus du côté du vainqueur que de celui du vaincu, ne rappelle en rien le pardon du père de famille dans la parabole de l'enfant prodigue. Mais l'indignation releva la victime; Henri recommença la guerre, et le parti sacerdotal, cherchant qui lui opposer, plaça la couronne impériale sur la tête de Rodolphe de Rheinfelden. Quand la Saxe devint le théâtre de la lutte, l'évêque Bourcard de Lausanne, plus homme de guerre que d'église, y courut et reçut de Henri IV, en récompense de sa fidélité, l'administration des biens royaux et des seigneuries que possédait Rodolphe de Rheinfelden dans l'Helvétie romane. (1079.) Tous deux, le roi des prêtres et le prêtre guerrier, trouvèrent la mort dans la mêlée, Rodolphe dans la bataille de l'Elster (1080), Bourcard qui, la sainte lance à la main, combattait aux côtés de Henri IV, sous les murs de Gleichen. (1088.)

[1] On ignore s'il s'agit du Chablais, ou de quelque autre province assise au pied des Alpes.

Le roi Rodolphe n'ayant qu'un fils, qui ne tarda pas à le suivre dans la tombe, son gendre, Berchtold II de Zæringen se trouva chef du parti sacerdotal et seul héritier des droits de la maison de Rheinfelden dans nos pays souabes et romans. Ce fut pour rencontrer sur son chemin un rival redoutable dans la personne de Frédéric de Hohenstauffen, du gendre de l'empereur Henri. La guerre allait-elle donc recommencer? Après une lutte de vingt-quatre ans, soutenue par son père contre la maison impériale, Berchtold allait-il, quelle que fut la lassitude générale, engager une lutte nouvelle et en courir les chances? C'est ce que chacun se demandait, quand on le vit se rendre à Mayence, où résidait l'empereur, et remettre aux mains de Frédéric le fief ducal de Souabe. L'empereur prononça, et après avoir commencé par détacher de l'Alémannie la partie de ce duché qui était située au nord du Rhin, il ne se contenta pas de laisser Zæringen en possession de ses biens héréditaires en Brisgau et de ceux des Rheinfelden en Bourgogne, mais il lui conféra encore la puissance impériale dans le comté, la ville et l'église de Zurich. (1097.) Ce fut ainsi que la paix rentra dans le pays et que s'éleva, en Helvétie, ce pouvoir bienfaisant des Zæringen, source féconde de prospérités imprévues.

IV

Les Zæringen.

1125-1218.

L'âge de la domination des Zæringen fut un âge de paix, presque ininterrompue, pour l'Helvétie alle-

mande, mais souvent troublée, dans les pays burgondes, par de nouvelles résistances au gouvernement impérial. Guillaume III, comte de Bourgogne, qui avait épousé la sœur du dernier des Rheinfelden, réclamait sa part d'un riche héritage. Après qu'il eut été frappé à mort dans l'église de Payerne (1126), et que son fils eut été, comme lui, assassiné par une main inconnue (1127), le comte Rainaud succéda à leurs prétentions. Il finit par être vaincu et fait prisonnier par Conrad, héritier de Berchtold III de Zæringen. Mais amené devant l'empereur Lothaire, telle fut la noble énergie de sa défense qu'elle lui gagna les cœurs de tous les grands de l'empire, et que, croyant voir leur cause dans la sienne, ils lui firent rendre ses états, sous la réserve d'une simple allégeance. La Haute-Bourgogne prit dès lors le nom de Franche-Comté, comme étant le seul comitat de l'empire qui ne fût pas soumis à la suzeraineté immédiate d'un duc. Zæringen conserva l'administration des pays transjurans. Tant qu'ils vécurent, il n'y eut entre Rainaud et lui ni guerre ouverte, ni paix assurée.

Un péril plus sérieux menaça Conrad de Zæringen quand parvint à l'empire Conrad de Hohenstauffen, d'une famille ennemie de la sienne, et quand le neveu de l'empereur, Frédéric Barberousse, fondant comme l'éclair sur Zurich, porta le ravage dans ses domaines; mais sa soumission fut si prompte, et faite de si bonne grâce, qu'il obtint de l'empereur, par l'entremise de saint Bernard, la restitution de ses seigneuries et de ses pouvoirs. Berchtold IV, qui lui succéda (1152) presqu'en même temps que Frédéric de Hohenstauffen

montait sur le trône impérial, ne s'éloigna pas de la politique de son père; il prêta à l'empereur un fidèle appui, soit dans les deux Bourgognes, soit dans ses guerres d'Italie; aussi quand Frédéric eut, par son mariage avec Béatrix, fille du franc-comte Rainaud, pris possession directe du comté de Bourgogne, conféra-t-il à Berchtold, avec le titre de recteur, des pouvoirs presque royaux dans la Transjurane. Il alla même jusqu'à lui donner l'avouerie impériale sur les évêchés de Genève, de Lausanne et de Sion, insoucieux des immunités accordées à ces prélats par ses prédécesseurs; mais il ne le fit pas sans susciter une vive irritation.

Les évêques de Genève, et de Lausanne, Ardutius et Amédée de Hauterive, réunissaient l'énergie du caractère à la haute intelligence. Ils se trouvaient en lutte avec le comte de Genève, qui, possédant des fiefs nombreux sur la rive du Léman, se donnait le nom de comte des Genevois et des Vaudois, et qui par l'érection de châteaux-forts travaillait à s'assurer la domination sur les deux villes épiscopales, lorsqu'ils apprirent les nouveaux pouvoirs donnés à Zæringen. Ils s'adressèrent aussitôt à l'empereur. Ils n'eurent pas de peine à obtenir un ordre au comte de Genève de démolir ses châteaux. Quant à l'avouerie, Ardutius reçut une bulle d'or, l'assurant que son église n'aurait d'autre patron que saint Pierre, d'autre suzerain que l'empereur (1162); et l'évêque Amédée des garanties, qui réduisaient les pouvoirs conférés à Berchtold à un titre simplement honorifique[1]. L'évêque de Sion conserva

[1] Le duc s'engage à ne rien s'attribuer de ce que possédait l'évêque, *nihil eorum quæ ab episcopo tenebantur*. L'évêque con-

pareillement la paisible possession de son autorité. La paix fut ainsi rétablie, mais la haine et l'oppression ne finirent qu'avec la maison de Zæringen.

A l'époque à laquelle nous sommes parvenus, là société moderne passait de l'enfance à la jeunesse. Arrivée à l'âge de l'enthousiasme, elle aspirait à sortir de la solitude du château féodal; elle demandait de l'air et de nouveaux horizons. Cet élan avait donné naissance aux Croisades, auxquelles nos pays n'ont pas été sans prendre part. Toute une chevalerie, des Kybourg, des Toggenbourg, des Rapperschwyl, des Blonay, des Grandson avaient pris la croix. Ce fut à Guebhard, abbé de Tous-les-Saints à Schaffhouse, que Godefroi de Bouillon, devenu roi de Jérusalem, commit la garde du Saint-Sépulcre. Cent vigoureux montagnards avaient suivi Guillaume Ier de Gruyère à la guerre sainte. Si l'on en croit le Tasse, six mille Helvétiens auraient échangé « le fer de leurs houlettes contre celui des lances et des épées. » Chevaliers, simples croisés ne revinrent pas d'Orient sans avoir d'autant plus appris, que l'Egypte et la Syrie étaient alors les foyers d'une civilisation plus avancée que n'était celle de notre Occident, et que, si les chrétiens avaient réveillé la foi chez les Arabes, les Arabes leur avaient inoculé la libre pensée. Partout se répandait un souffle nouveau.

Les monastères avaient continué d'être des asiles et des centres de culture; de l'an 1060 à l'an 1140, il s'en était élevé plus de vingt; on y voyait des comtes

serve allods, fiefs et régales, construit murs et châteaux comme avant d'avoir été dépossédé.

et des margraves paissant les troupeaux ou préparant la nourriture des moines, dans des couvents qu'ils avaient richement dotés. Après avoir fondé, dans une vallée où, certains jours d'hiver, le soleil a peine à pénétrer, le monastère d'Engelberg, Conrad de Seldenburen s'était mis sous l'obéissance de l'abbé, et vivait comme un des frères, en humilité et en piété. Cependant les cloîtres avaient perdu de leur antique considération. Plusieurs avaient oublié leur règle. Plusieurs avaient été dépouillés par des hommes puissants. Ni le titre de prince conféré à l'abbé de Saint-Gall, en récompense de sa fidélité à l'empire, ni de nombreuses donations faites à l'évêque de Coire n'avaient ajouté à leur autorité. Les paysans eux-mêmes commençaient à se tourner contre les moines; ils renversèrent, à Ruti, les murs d'un couvent que fondait un baron de Regensberg. On n'élevait plus guère de maisons religieuses que celles destinées à recevoir, vers la fin des Croisades, les moines-chevaliers qui y avaient pris part.

Mais déjà de nouvelles institutions, répondant aux nécessités d'un âge nouveau, succédaient aux anciennes. Deux ordres venaient de naître du besoin de réveiller la foi, de combattre l'hérésie naissante et de maintenir dans la soumission les peuples et le clergé : c'étaient celui de saint François, ou des cordeliers (1210), et celui de saint Dominique, ou des frères *prescheurs*. (1215.) Comme, à leurs commencements, ils vivaient d'aumônes, on les nomma les ordres mendiants. Bientôt populaires, ils ne tarderont pas à avoir des maisons dans la plupart de nos cités. Accusant la

tiédeur des clercs, ils leur prêteront un dangereux appui. A Lausanne, à Zurich, ils se trouveront en présence d'hommes animés d'un esprit différent du leur, des disciples de Henri de Lausanne, qui s'était élevé aussi bien contre la corruption de la cour de Rome que contre celle du clergé (1116), et des disciples d'Arnold de Brescia, élève d'Abailard, qui avait prêché, à Zurich, un retour à l'indépendance et à la spiritualité de l'église primitive. (1140.)

C'est en ces circonstances que les Zæringen songèrent à fonder en Helvétie des villes qui permissent aux petits seigneurs et au pauvre peuple de se réunir, et d'acquérir, derrière des remparts, la conscience de leur force. Déjà ils en avaient élevé, sur les bords du Rhin, dans leurs états héréditaires, et le prompt développement qu'elles avaient pris avait été pour eux une source de richesses. Il s'agissait maintenant, pour Berchtold IV, d'obtenir de semblables résultats dans les pays burgondes, en même temps que d'y briser la résistance qu'il y rencontrait, en enfermant ses adversaires dans un réseau de forteresses défendues par de bons murs et par de belles franchises. Il commença donc par construire, sur la limite de nos populations allemandes et romandes et sur des rochers escarpés qui dominent le cours de la Sarine, une ville forte, à laquelle il donna le même nom qu'à la plus considérable de celles qui avaient été créées dans le Brisgau, celui de Fribourg, ou de ville franche. (1178.) Il croyait la bâtir sur terre impériale; mais de premières constructions s'étant trouvées reposer sur un sol appartenant aux religieux de Payerne, les vassaux de l'abbaye

prirent les armes ; les différends succédèrent aux différends, en sorte qu'il fallut édifier d'une main et repousser de l'autre les attaques du dehors. Les uns toutefois servant davantage à la construction, les autres à la défense, il en résulta le partage des habitants en hauts et petits bourgeois (*burgenses majores et minores*), en sorte que la liberté et l'inégalité naquirent ensemble à Fribourg. L'avoyer, président du conseil, fut d'abord nommé par le recteur ; mais le jour ne tarda pas d'arriver où la ville nouvelle élut ses magistrats et reçut les franchises, calquées sur celles de Cologne, qui avaient fait fleurir Fribourg en Brisgau.

Berchtold, cinquième du nom (1186), poursuivit, sans s'inquiéter des mécontentements croissants de la noblesse du pays, le plan conçu par son père. De taille herculéenne, d'une rudesse sauvage et d'une sévérité qui le faisait redouter même par ses proches, il était en même temps prudent, politique, économe, et passait pour ne craindre que l'église, en face de laquelle « le lion devenait un lièvre timide. » A la nouvelle qu'il partait pour aller rejoindre en Palestine l'empereur Frédéric I, tous ses ennemis, dans les monts comme dans les plaines, se levèrent en armes ; mais sans leur laisser le temps de réunir leurs forces, il apparut soudain, battit les uns entre Avenches et Payerne (1190), les autres dans le Grindelwald (1191). Reprenant ensuite ses projets, il fortifia Moudon, Morges, Yverdun, Laupen, Morat, érigea le château de Thoune, transforma en ville forte le village de Berthoud, et comme il n'existait alors entre Lausanne et Bâle d'autre ville impériale que Soleure, il jeta sur

une presqu'île, dont l'Aar baigne d'un de ses contours les rives hautes et escarpées, sur terre d'empire, les fondements de la ville de Berne. (1191.) Chargé d'en dessiner les murs, Cuno de Boubenberg, qui pressentait un bel avenir, ne craignit pas de leur donner une grande étendue. Berchtold la destinait à être sa place d'armes, en face de la noblesse conjurée de l'Oberland et des pays romands. Les seigneurs des environs y cherchèrent force et sécurité. Des gens de métier s'y jetèrent en foule. Il donna à tous, modifiées sur quelques points, les franchises de Fribourg.

Il était à ces soins lorsque, l'empereur Henri VI étant venu à mourir, le pape Innocent III lui offrit la couronne impériale. Après quelque hésitation, Berchtold la refusa. Il vendit ses prétentions à Philippe de Souabe, de la maison des Hohenstauffen; ce fut pour en être mal récompensé. Thomas, comte de Savoie, était d'une maison originaire de la Maurienne, qui avait en peu de temps acquis des territoires considérables sur les deux flancs des Alpes; en possession du Chablais (*Caput laci*), qui s'étendait alors du Saint-Bernard au torrent de la Veveyse, Thomas avait jeté les yeux sur le pays de Vaud et convoitait la ville de Moudon, située au centre de ce pays; il obtint de l'empereur Philippe, en fief de l'empire, le don de cette place, que Berchtold venait de fortifier. (1207.) Bientôt flottèrent bannières contre bannières. Les gentilshommes du pays reprirent les armes contre le vieil ennemi. Cette fois, ils l'emportèrent, et l'aigle de Zæringen recula devant la croix de Savoie. La paix, conclue à Hautcrest, laissa Thomas en possession de Mou-

don. (1211.) Deux fois aussi Berchtold tenta vainement de pénétrer en Vallais. En ce même temps lui arrivèrent nouvelles sur nouvelles, toutes lui apprenant les succès de l'empereur Frédéric II et les défaites des Guelfes. Un dernier coup l'atteignit au cœur, ce fut la mort de son dernier fils. Privé d'héritier direct, entouré d'avides collatéraux, il se retira dans ses états héréditaires et ce fut pour y mourir, à Fribourg en Brisgau, à l'âge de soixante-dix ans. (1218.)

V

Les Kybourg et les Savoie.

1218-1268.

A la mort du dernier des Zæringen, tout s'émut en deçà du Rhin. Le beau-frère de Berchtold, Ulrich de Kybourg, hérita de la plus grande partie de ses biens dans la Transjurane, entre autres des villes de Berthoud, de Thoune et de Fribourg. Les pouvoirs conférés au recteur firent retour à l'empire. Les villes de Berne, Soleure, Laupen, Morat, les monastères d'Interlaken, de Ruggisberg, de Payerne, les comtes de Thierstein, de Buchegg, de Neuchâtel, de Grandson, de Gruyère et maints sires encore, se considérèrent comme indépendants de tout autre pouvoir que du pouvoir éloigné de l'empereur. Les maisons les plus puissantes du pays se trouvèrent être, d'un côté, celle de Savoie, de l'autre celles des comtes de Kybourg et de Habsbourg, dont les propriétés s'étendaient de l'Alsace et des rives du lac de Constance jusque sur

les hautes Alpes. Tous se virent en présence de nouveaux sujets d'espérance ou de crainte. Le cœur plein de joie, l'évêque de Lausanne, Berchtold, de la maison de Neuchâtel, assembla son peuple et son clergé, maudit la mémoire du tyran, et remit solennellement l'avouerie de son siége à la seule mère de Dieu. Un moment, il put se croire maître de l'Helvétie romande. La belle cathédrale de Lausanne venait d'être construite, et de toutes parts on accourait s'agenouiller sur les parvis de Notre-Dame, la reine du pays par la religion des temps. Mais parmi les pèlerins se trouvaient deux princes, dont l'un convoitait le siége de l'évêque, et l'autre se préparait à élever si haut la gloire de sa maison qu'elle devait faire pâlir celle du siége épiscopal; ces princes étaient Philippe et Pierre de Savoie.

Le comte Thomas, chef de l'illustre maison, voyait croître autour de son trône huit fils et deux filles qui tous ont, à quelque degré, attiré l'attention de leurs contemporains et mêlé le sang des comtes à celui des plus hautes familles de la chrétienté. Déjà l'acquisition de Moudon avait révélé leurs desseins sur le pays de Vaud; ils méditaient la conquête de ce pays et, pour y parvenir, ils cherchaient à soumettre à leur obéissance les évêques de Genève, de Lausanne et de Sion. C'est dans ce but que Thomas faisait entrer deux de ses fils dans les rangs des chanoines de Lausanne. L'heure, il est vrai, n'était pas arrivée de mettre ces projets à exécution. L'empereur Frédéric II venait d'être couronné à Rome et paraissait être parvenu au faîte du pouvoir. On sait qu'il en usa pour remettre en vigueur

les prétentions de l'empire sur l'Italie, pour recommencer les luttes du sacerdoce et de l'empire, pour attaquer les villes lombardes dont l'amour pour la liberté blessait son orgueil, et pour s'engager dans une voie qui devait aboutir à la fin tragique de ses fils, à l'affaiblissement de l'autorité impériale, à l'impuissance de ses successeurs, à la guerre de tous contre tous, à un long règne de la force brutale.

Nos pays eurent leur part des malheurs de cet âge. Les villes, les peuplades alpestres demeurèrent fidèles à l'empire et répondirent à l'excommunication par des voies de fait. L'évêque de Constance, le comte de Kybourg, l'aîné des Habsbourg se prononcèrent pour le pape, tandis que le jeune comte Rodolphe de Habsbourg se rangeait du côté des Hohenstauffen, et commençait sa glorieuse carrière en n'épargnant ni les églises, ni les couvents. Les abbés de Saint-Gall reprirent contre les comtes de Toggenbourg leur lutte héréditaire. Dans le désordre universel, chacun se préoccupait de se faire sa place au soleil. C'est alors que les Kybourg et les Savoie se trouvèrent en présence. Autour d'eux s'agitaient les essaims tumultueux des barons, la plupart appauvris par la guerre ou par une mauvaise administration.

Quelque temps, de bienveillantes relations parurent s'établir entre les deux grandes familles ; on l'avait cru du moins, lorsqu'on les avait vues se donner rendez-vous à Moudon et convenir, en témoignage d'amitié, des fiançailles de Marguerite, fille du comte Thomas, avec Hartmann, second fils d'Ulrich de Kybourg (1218). Mais la paix ainsi conclue n'empêcha pas que, bientôt

après, ne commençassent des hostilités. Pierre de Savoie n'était pas de caractère à demeurer dans les voies d'église, où la politique de son père l'avait fait entrer. Aussi le comte Thomas n'eut-il pas plutôt fermé les yeux qu'il rejeta la robe de chanoine, et que, l'un des plus jeunes fils de sa maison, il se créa une puissance personnelle en épousant l'héritière de la baronnie de Faucigny et en se faisant accorder, comme apanage, le val d'Aoste et le Chablais. A cette époque le Chablais s'étendait, comme nous l'avons dit, du grand Saint-Bernard à la Veveyse. L'évêque de Sion y possédait des fiefs nombreux. Ses droits s'entrecroisaient avec ceux de Savoie. Cette situation prêtait à de fréquents démêlés. Pour le moment toutefois, Pierre se contenta de construire des châteaux forts à Martigny, à Evian, au lieu qui, de son nom, a pris celui de la Tour de Pierre ou de Peilz, et d'élever sur les ruines d'anciens murs le château de Chillon. C'était du côté de Genève et de Lausanne qu'il devait porter ses premiers coups.

A Genève existaient trois pouvoirs, ceux de l'évêque, de la commune et du comte; il ménagea le premier, s'attacha le second, et réduisit le comte à lui payer vingt mille marcs d'argent. A Lausanne, deux évêques étaient aux prises, Philippe, à la tête du parti savoisien, Jean de Cossonay, de celui de la noblesse; un incendie ayant éclaté, la ville, la cité seule exceptée, fut réduite en cendres, et cependant le combat continuait sur les ruines fumantes des habitations, quand Pierre accourut. Tout le pays était en armes, les Vufflens, les Grandson, les Champvent pour Savoie, les

Cossonay, les Gruyère, les Estavayer, le grand nombre des seigneurs pour défendre leurs fiefs. On fit du gast, du butin; il se livra des combats journaliers sans que jamais il y eût d'affaire décisive. Tout à coup, pour se mettre en état de donner à la guerre une portée plus sérieuse, Pierre se rendit en Angleterre, où l'appelait sa nièce, la reine Eléonore.

Son entrée dans Londres fut un triomphe. Il n'était, il est vrai, qu'un simple gentilhomme, cadet d'une famille de comtes, mais déjà sa renommée lui tenait lieu de couronne. Le roi Henri III le prit en grande faveur, le nomma comte de Richmond et le combla de largesses, en sorte que, lorsqu'il reparut sur les bords du Léman, ce fut avec de nouveaux auxiliaires et de nouvelles ressources. Tous ses ennemis s'étaient mis en campagne, le comte de Genève, les Vallaisans, une armée allemande, chargée de faire valoir les droits de l'empire sur le Chablais; il fondit d'abord sur les Impériaux et les Vallaisans, les battit au Bret, près de Port-Valais, puis il poursuivit les Vallaisans jusqu'à Sion, qu'il emporta d'assaut, et jusques aux lieux où le Rhône prend naissance.

Ce n'était pas cependant le Vallais, qu'il remit aux mains d'un nouvel évêque, c'était le pays de Vaud qui devait être le prix de cette rapide campagne. Le voyant arriver vainqueur, « fier et terrible comme un lion, si preux qu'on l'appelait le second Charlemaygne, et sachant se tenir tellement qu'il devait mettre à subjection beaucoup de gens; » avec cela, prudent, discret, affable envers chacun, abondant en mots heureux et courtois, ses ennemis laissèrent, l'un après l'autre,

tomber les armes de leurs mains. L'évêque de Lausanne fit sa paix à Evian (1244); il cédait Romont et le territoire entre les deux Glane. Après lui, les nobles ployèrent successivement le genou et prêtèrent hommage. L'or acheva l'œuvre des armes. Les actes de soumission varient, aucun n'atteste une réciprocité, aucun ne fait mention de l'empire; Pierre ne voyait en Helvétie que le ciel au-dessus de sa tête. A la suite d'une nouvelle campagne, dans laquelle il dompta un nouveau soulèvement du comte de Genève et des Valaisans, les seigneurs des hautes vallées de l'Oberland lui jurèrent, à leur tour, obéissance. L'évêque de Lausanne dut partager avec lui la juridiction de cette ville.

Déjà les regards de Pierre s'étaient portés sur les villes libres que les Zæringen avaient fondées. Elles se trouvaient jetées dans des rangs opposés. Tandis que Fribourg était la possession et la place avancée du jeune Hartmann, fils d'Ulrich de Kybourg, et de Hartmann le vieux, son oncle et son tuteur, Berne et Morat, cités impériales, s'appuyaient sur Savoie. Il était difficile qu'une guerre ne naquît pas de cet état de choses. Aussi Fribourg était-elle attaquée d'une part, Berne et Morat de l'autre, quand Pierre, accourant d'Angleterre, battit Hartmann le jeune, reçut Morat à hommage, se fit en passant jurer fidélité par Berne et contraignit son adversaire à la paix. (1255.)

Dès ce jour les bases d'une monarchie féodale se trouvèrent jetées, du mont Joux au Jura, et du mont Maudit[1] à l'Aar. Pierre lui donna des lois d'un bon

[1] C'était alors le nom du Mont Blanc.

sens et d'une équité remarquables. Il établit des juges mages dans les provinces, avec appel à un juge suprême. Nulle mention de la torture. Un avocat était assuré à l'indigent. On a parlé de constitution; il y eut simplement reconnaissance des faits existants, et délibération commune des nobles, des clercs et des députés des villes; ce fut un moyen de gouvernement et l'origine des états du pays de Vaud. Vint l'heure où les frères de Pierre se tournèrent vers lui, comme vers le prince de sa famille le plus capable de porter le sceptre en des temps agités; où, l'un devançant l'autre, ils coururent lui prêter hommage à Chambéry.

Au dehors, le pape et l'empereur recherchaient l'amitié du comte de Savoie. Son influence à Paris et à Londres maintenait entre les deux cours une union difficile. En Angleterre, Henri III l'avait donné pour guide à son fils Edouard, lorsqu'il avait envoyé ce jeune prince commander en Irlande. Nous savons aussi que Pierre avait amené en ce pays des gentilshommes savoisiens et vaudois, que plusieurs s'allièrent à des familles anglaises, que les De la Porte y devinrent des Porter, les De la Fléchère des Fletscher, les Grandson des Grandisson. Bientôt cependant se propagea l'agitation qui devait aboutir à la transaction connue sous le nom de la Grande Charte. Pierre, en ces circonstances, s'offrit d'abord aux partis comme médiateur, puis, la guerre ayant poursuivi son cours, il leva une armée et équipa sur les côtes de Flandre une flotte, que les vents déchaînés contraignirent à rentrer dans le port.

A ce moment lui arrivèrent des nouvelles qui lui

firent reprendre en hâte le chemin de l'Helvétie. Tous ses anciens ennemis s'étaient remis en campagne, et à la tête de cette levée de boucliers était Rodolphe, de la maison récemment agrandie des Habsbourg. Les deux comtes de Kybourg étant venus à mourir, Rodolphe, comme neveu de Hartmann l'ancien, s'était empressé de se mettre en possession de leur riche héritage. (1263 et 1264.) Sans s'inquiéter de ce que Pierre de Savoie s'était fait concéder par son neveu, l'empereur Richard de Cornouailles, le vicariat de l'empire dans des limites étendues et l'inféodation des fiefs impériaux compris dans la succession de Hartmann le jeune ; sans se mettre davantage en peine des droits des princes de Savoie sur le douaire de leur sœur, veuve de Hartmann le vieux, Rodolphe s'était avancé sur Berthoud, et sachant que par ces conquêtes il venait de déclarer la guerre à la maison de Savoie, il avait marché sur le pays de Vaud.

A son apparition, comtes, évêques, tout ce qui n'avait subi qu'à regret le joug de Savoie, s'était levé. Les villes mêmes avaient été entraînées dans l'élan de l'insurrection qui, gagnant de proche en proche, s'était propagée des deux côtés des Alpes. Cependant Pierre n'était plus ce prince dans la vigueur de l'âge, qui puisait largement dans le trésor d'un roi, son ami. Il n'en fit pas moins face de toutes parts. Il réduisit le comte de Genève (1265), refoula les Vallaisans et délivra Berne, que le comte de Habsbourg tenait étroitement serrée. (1266.) L'année suivante, quittant brusquement les rives de l'Aar, il contraignit les Vallaisans à un armistice. Ses adversaires s'étaient avancés sur

Chillon; comme ils en faisaient le siége, il leur tomba sus, sans sonner mot, et leur fit grand nombre de prisonniers. Peu de temps après il entra dans Berne, qui le salua du nom de son second fondateur. Il lui restait à soumettre Fribourg, dont il faisait le siége, lorsque des conférences, ouvertes au Lœwenberg, sur le lac de Morat, aboutirent à la paix. (1267.) Tout en conservant les biens de son oncle, Rodolphe reconnaissait les droits de Marguerite de Savoie et les garantissait par des gages. Dans le Vallais, la paix fut aussi conclue, au moment où Pierre allait emporter Sion d'assaut. La Morge resta la limite des deux pays.

Ce furent les derniers exploits du comte Pierre. Il mourut, peu après, à Pierre-Chatel, aux lieux où l'Isère se perd dans le Rhône. Il ne laissait pas d'héritier mâle, et n'avait pas atteint le but qu'il poursuivait. Fribourg restait habsbourgienne, Berne indépendante; à Genève, Pierre avait dû renoncer à l'avouerie, que les bourgeois lui avaient conférée. Les évêques n'avaient pas été réduits à l'obéissance. La patrie de Vaud avait bien été réunie en un corps d'état, mais séparée de Lausanne, son centre naturel, brisée en deux existences, l'une ecclésiastique, l'autre séculière, elle allait être condamnée à végéter jusqu'aux jours où la liberté s'approcha d'elle et lui prêta une nouvelle vie. Ni Pierre de Savoie, ni Rodolphe de Habsbourg ne devaient réussir à fonder un état monarchique dans nos montagnes. La gloire de Rodolphe et de sa maison est d'avoir accompli hors des limites helvétiques ce qu'il n'a pu réaliser parmi les libres enfants des Alpes;

celle de la maison de Savoie, de s'être déployée sur d'autres champs. Dans nos monts, leur œuvre est restée inachevée.

VI

Rodolphe, comte de Habsbourg.

1218 à 1273.

C'était au milieu des campagnes recouvertes par les ruines de l'antique Vindonissa que s'élevait, sur la colline perpendiculaire et boisée du Wulpelsberg, le château fort des Habsbourg. Originaires d'Alsace, ils y possédaient quelque territoire. En deçà de l'Aar, leur domaine se composait, au commencement du douzième siècle, de quelques villages, que, de leur haute tour, ils embrassaient du regard, et de terres sur lesquelles la comtesse Ita avait jadis érigé le couvent de Mouri. Mais leur ambition dépassant de beaucoup ces limites, ils recrutèrent des hommes d'armes, s'attachèrent à la fortune des Hohenstauffen, et tel fut leur succès que bientôt on les vit, non-seulement en possession d'avoueries et de fiefs en grand nombre, héritage des Lenzbourg, et situés dans les cantons actuels de Lucerne et d'Unterwalden, mais encore comtes du Zurichgau, qui s'étendait du Rhin jusques sur le pays de Schwitz, comtes de l'Argau, qui se prolongeait jusques dans l'Obwalden, et landgraves de la haute Alsace. Quelque temps, il est vrai, ils se partagèrent en deux branches; mais dans ce partage d'un riche héritage, Albert, le fils aîné, sut se faire la part du

lion et se réserver, en outre, une communauté dans celle qu'il laissait à son frère.

C'est du mariage d'Albert et de Helwige de Kybourg que naquit, le 1er mai 1218, l'année de l'extinction de la maison de Zæringen, Rodolphe, comte de Habsbourg. Il fut présenté au baptême par l'empereur Frédéric II, sur le trône duquel il devait s'asseoir un jour. Jeune encore lorsque son père mourut en Palestine, il n'avait pas eu le temps d'acquérir de l'expérience lorsqu'il se vit appelé à s'ouvrir une carrière en des temps difficiles. (1239.) Le pouvoir des Hohenstauffen était ébranlé. Même les Souabes les abandonnaient, et des deux branches des Habsbourg, la cadette, celle des Habsbourg-Lauffenbourg, avait passé dans les rangs des défenseurs de la papauté. Seul, avec les villes et les Waldstetten, Rodolphe n'en demeura pas moins fidèle à la famille à laquelle la sienne devait sa fortune. Mis à l'interdit et excommunié par le pape Innocent IV, pour avoir dans une attaque nocturne surpris un couvent de femmes à Bâle, et l'avoir livré aux flammes (1254), on ne l'en verra pas moins accompagner à travers les Alpes, jusqu'à Vérone, l'infortuné Conradin, dernier rejeton de l'illustre famille. Ce ne sera qu'après la mort de l'empereur Conrad IV, et quand, dans les Alpes comme ailleurs, les partis se rapprocheront, qu'il entrera résolûment dans de nouvelles voies. (dès 1254.)

Ses passions s'étaient calmées, sans que son activité se fût ralentie. Une tradition légendaire lui prête d'avoir, dans le but de sceller sa réconciliation avec l'église, fait sous Ottocar, roi de Bohême, plus d'une

campagne contre les payens de la Prusse. (1255 à 1260.) Ce qu'on sait mieux, c'est qu'il se dirigea en 1261 vers Strasbourg. Les bourgeois de la cité puissante, jaloux d'ajouter à leurs franchises, étaient en guerre contre leur évêque. Naguère ils avaient confié leur bannière au père de Rodolphe et avaient avec sa famille d'anciennes relations. Vassal de l'évêque, Rodolphe n'en crut pas moins devoir lui prêter assistance, jusqu'au jour où, s'estimant payé d'ingratitude, il changea de camp, se mit à la tête des Strasbourgeois, s'empara des villes de Colmar et de Mulhouse, défit l'évèque, puis rendit à son successeur tout ce qu'il avait conquis, en même temps qu'il obtenait de l'empereur Richard la confirmation des priviléges de la cité. (1262.)

Peu après moururent les deux Hartmann, le vieux et le jeune, comtes de Kybourg. (1263-1264.) Héritiers des Lenzbourg et des Zæringen, les Kybourg étaient la maison la plus considérable de la Haute-Souabe. Leur comté s'étendait de la Glatt au Rhin et au lac de Constance. Rodolphe n'hésita pas à s'en mettre en possession, comme neveu de Hartmann l'ancien, et tuteur de la fille mineure de Hartmann le jeune. Ce fut, nous l'avons dit, l'occasion de la guerre qu'il soutint contre Pierre de Savoie. L'héritage recueilli par Rodolphe était grevé d'une hypothèque, reconnue par acte de mariage, et qu'avaient accrue les libéralités de Hartmann envers Marguerite de Savoie, sa femme bien-aimée; Rodolphe n'en tint compte. Mais les chances de la guerre ne lui furent pas favorables. Peu s'en fallut même que le petit Charlemagne, après avoir rejeté son rival au delà du cours de l'Aar,

ne renouvelât le royaume de Bourgogne et ne donnât à la politique de sa maison une direction vers le nord, qui l'eût fait entrer dans une voie bien différente de celle qu'elle a suivie. Il n'en fut pas ainsi toutefois. A bout de forces, Pierre accepta les termes d'une pacification qui garantit les droits de sa sœur et laissa, du reste, la maison de Habsbourg en possession de l'héritage des Kybourg et des perspectives d'un brillant avenir. Rodolphe acheva son œuvre en mariant Anna de Kybourg, sa parente et sa pupille, avec son cousin Eberard de Habsbourg-Lauffenbourg (1273), et bientôt après, en achetant d'eux, d'abord, tous les biens qu'ils possédaient dans les cantons actuels d'Argovie, de Lucerne, de Zoug, de Soleure et d'Unterwalden, puis, leurs droits sur Fribourg.

D'autres guerres encore contribuèrent à rendre son nom populaire. Dans l'une, il avait détruit de nombreux châteaux-forts, repaires de brigands qui troublaient la paix du pays. Dans une autre, il avait porté secours à ses amis, les bourgeois de Zurich. Les sires de Regensberg avaient enserré cette ville dans un réseau de forteresses et ils ruinaient le commerce qui, suivant la voie du lac, unissait la Lombardie à l'Allemagne. Rodolphe fit de la cause des bourgeois la sienne, se mit à leur tête, et sachant employer tour à tour la force et la ruse, il démantela les forts, battit les comtes de Toggenbourg, alliés des Regensberg; il se disposait à entrer en campagne contre un nouvel adversaire, l'abbé de Saint-Gall, lorsque, sur la nouvelle d'hostilités qui venaient d'éclater à Bâle, entre la noblesse et la bourgeoisie, il se porta rapidement,

en sa qualité de landgrave d'Alsace, vers cette ville épiscopale et assit son camp devant ses murs, sur le mont de Sainte-Marguerite.

Il avait commencé le siége de la ville, quand le maréchal héréditaire de l'empire, Pappenheim, et le bourgrave de Nuremberg, vinrent lui apprendre la nouvelle que les princes électeurs, assemblés à Francfort, l'avaient, en considération de ses vertus et de sa sagesse, nommé roi d'Allemagne et empereur romain. Résolus à mettre fin à vingt-trois ans d'interrègne, les électeurs avaient arrêté leur choix sur un prince habile au gouvernement, recommandé par l'opinion publique et qui toutefois n'était pas assez puissant pour leur faire ombrage. On savait que, de haute stature, le visage pâle, le nez aquilin, les traits sérieux, il était calme, affable, enjoué, aimant le plaisir; que, de la main qui dans vingt victoires avait tenu le bâton du commandement, ses hommes d'armes l'avaient vu rapiécer son pourpoint gris; que jamais le temps ne lui avait manqué pour le travail ni pour les récréations. L'église racontait de lui maint trait de dévotion. Les gentilshommes vantaient le grand capitaine, les bourgeois sa protection, le peuple sa libéralité. Lorsqu'il eut promis aux Bâlois l'oubli des inimitiés passées, tout un peuple lui fit cortége, et ce fut en triomphe qu'il fit son entrée à Aix-la-Chapelle, où l'électeur de Cologne mit sur sa tête la couronne de Charlemagne.

VII

Rodolphe Ier, empereur.

1273-1291.

L'idée qui s'attachait au nom d'empire était grande encore, quoiqu'elle eût bien perdu de son prestige. Dans l'opinion commune, l'empereur était toujours le protecteur de la paix publique; le magistrat suprême qui, dans les villes comme dans les campagnes, faisait rendre la justice par ses avoyers ou par ses baillis; qui pouvait, au besoin, mettre au ban de l'empire et priver de tout recours en justice un criminel insoumis. Dans l'ordre féodal, il était le seigneur des seigneurs, et recevait l'hommage de tous. A lui le commandement suprême. Ses droits régaliens comprenaient les voies publiques, la chasse, la pêche, l'établissement de marchés, les impôts, les amendes, les péages, l'exploitation des mines, les monnaies. Comme il conférait des franchises aux villes, il pouvait les retirer. Il sanctionnait les alliances. Mais dans le fait ces pouvoirs illimités avaient souffert bien des amoindrissements. Tandis qu'on venait de voir, en France, un comte de Paris s'élever au pouvoir royal et jeter, grâce à l'appui de l'église, les bases de l'unité française, l'unité de l'Allemagne avait subi, durant les guerres du sacerdoce et de l'empire, un profond ébranlement. L'ordre établi par Charlemagne avait été renversé. L'empereur prêtait serment, en recevant la couronne, de ne point

amoindrir la fortune de l'empire, et de n'en rien aliéner; les empereurs n'en avaient pas moins, dans leurs nécessités, trafiqué des charges et de la fortune de l'état. Les grands, enrichis à ses dépens, avaient non-seulement transformé un empire héréditaire en un pouvoir électif : ils avaient maintes fois laissé le trône vacant, ou bien ils l'avaient vendu, même à des étrangers. En cèt état de choses le pouvoir impérial avait reçu des limites; la loi n'émanait plus du roi seul, mais aussi des diètes, où siégeaient les princes de l'empire. La couronne passait pour être un ornement, qu'il était dangereux de confier à des mains puissantes, mais que l'on pouvait sans péril abandonner à un seigneur trop faible pour qu'il inspirât des craintes.

Appelé au trône en ces circonstances, Rodolphe, après avoir confirmé les franchises des villes et des maisons religieuses, se préoccupa, d'un côté, de s'assurer la bienveillance de l'église, de l'autre, de se créer une puissance capable de le faire respecter. L'empire comprenait alors l'Allemagne, les Pays-Bas, la Lorraine, la haute Bourgogne, nos pays helvétiques, la Savoie et l'Italie; mais son autorité n'était pas la même sur ces pays divers. L'heure n'était plus de songer à l'affermissement du pouvoir impérial en Italie et de recommencer les luttes du sacerdoce et de l'empire; aussi l'un des premiers soins de Rodolphe fut-il d'inviter à une entrevue, à Lausanne, le pape Grégoire X. La cathédrale de cette ville, chef-d'œuvre d'art gothique, venait d'être achevée; elle fut inaugurée par le souverain pontife, en présence de toute la famille

royale, entourée d'un nombre considérable de princes et de prélats. (19 oct. 1275.) Le lendemain, le pape reçut le serment du roi, sous condition qu'il se rendrait l'année suivante à Rome, pour y recevoir la couronne impériale, et qu'il prendrait part à la croisade que préparait le chef de l'église. Déjà Rodolphe et les princes qui l'accompagnaient avaient pris la croix. Ce fut le terme des luttes du sacerdoce et de l'empire, la réconciliation solennelle du pouvoir impérial avec la papauté.

Tranquille sur ce point, Rodolphe chercha comment donner en Allemagne de nouvelles bases à son pouvoir. Ottocar, roi de Bohême, avait par des conquêtes étendu ses états, au nord jusqu'à la Baltique, et jusqu'aux confins de l'Adriatique, au sud. Le plus puissant prince de l'empire, il dédaigna de prêter hommage à Rodolphe. C'était déclarer une guerre qui aboutit à sa ruine, à la prise de possession, au nom de l'empire, de l'Autriche, de la Styrie, de la Carniole et, quelque temps après, de la Carinthie. Laissant la Bohême à Venceslas, fils d'Ottocar, Rodolphe fit de ses conquêtes le patrimoine de sa maison, qui sera désormais la maison d'Autriche. (1278.)

Après avoir ainsi fondé sa puissance, il se rapprocha du Rhin et des Alpes, faisant, sur son chemin, restituer à l'empire les fiefs qu'il estimait lui avoir été enlevés, et travaillant à conquérir ceux qu'il jugeait pouvoir servir à l'affermissement de sa maison. On croyait qu'il songeait à reconstruire l'ancien royaume de Bourgogne, pour en faire l'apanage de Hartmann, du fils

de sa prédilection. Mariant sa fille Clémence à Charles, de la maison napolitaine d'Anjou, il avait conféré à ce prince la suzeraineté sur le royaume d'Arles. (1280.) Tirant parti de la pauvreté, à laquelle il avait réduit les Habsbourg-Kybourg, il avait acheté d'eux la ville de Fribourg (1277), et il avait repris à Philippe, successeur de Pierre de Savoie, celles de Payerne, de Morat et de Gumminen, gage des droits reconnus à Marguerite, veuve de Hartmann l'ancien. (1275.) Mais Philippe ayant recouvré ces places, tandis que l'empereur combattait Ottocar, ce fut le sujet de deux guerres, dans le cours desquelles Payerne, deux fois assiégée, résista une première fois sept mois à l'armée impériale, et ne succomba la seconde fois qu'à la famine, à laquelle l'avait réduite la longueur du siége. Philippe renonça aux trois villes, prêta hommage et paya les frais de la guerre. (1283.)

Rodolphe tourna, vers le même temps, ses armes contre les comtes de la haute Bourgogne qui, comptant sur l'appui du roi de France, Philippe le Bel, avaient fait invasion dans l'évêché de Bâle (1281-1289); il les repoussa jusque sous les murs de Besançon et contraignit le comte palatin à jurer fidélité à l'empire. Puis, il donna à Rodolphe de Neuchâtel Jean de Châlons, sire d'Arlay, pour suzerain, dans le but de prêter force à un petit pays, qu'il voulait opposer aux comtes de Bourgogne et de Savoie. Il lui restait à soumettre Berne, qu'il accusait d'être savoisienne. Déjà il s'en était approché avec une puissante armée, mais inutilement. (1288.) Plus heureux l'année suivante, les

impériaux réussirent à faire tomber les défenseurs de l'héroïque cité dans des embûches, où la famille Neunhaupt périt tout entière, et Walo de Gruyère arracha déchirée et sanglante la bannière de la ville des mains des ennemis. A la suite de cet échec, Berne fléchit, se soumit à payer la taxe impériale, qui était du trentième du revenu, et reçut la confirmation de ses franchises. (1289.)

Dans les pays allémanniques Rodolphe ne négligeait pas ce qui pouvait lui concilier l'affection des peuples. C'est ainsi que voyant venir à lui Jacob Muller, bourgeois de Zurich, qui lui avait sauvé la vie au péril de la sienne, on le vit se lever pour lui faire l'accueil le plus amical. Témoin de l'appauvrissement de seigneurs jadis puissants et du rapide essor des bourgeoisies, ses faveurs étaient pour les villes. Soleure et Schaffhouse entre autres furent, comme Zurich, affranchies de toute juridiction étrangère. Mais l'occasion s'offrait-elle d'ajouter à ses domaines, Rodolphe la saisissait avidement, et l'abbé de Murbach ayant follement dissipé la somme par laquelle les Lucernois avaient acquis la prérogative d'être à jamais inaliénables de son abbaye, il profita des embarras de l'homme d'église pour acheter de lui cette ville, et la donner à l'un de ses fils. Ses propriétés et ses fiefs s'étendaient du Rhin aux Alpes; ils comprenaient la grande partie des cantons actuels d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Zoug, de Glaris, de Zurich, de Thurgovie, de Saint-Gall, et constamment il cherchait à s'agrandir encore.

Ses revenus étaient considérables. Censes, dîmes,

corvées, impôts divers, droits sur les marchés, droits sur les tavernes, péages, pêche, moulins, lui composaient de grandes ressources. Il en tirait de son droit de patronage sur de nombreux bénéfices, dont le desservant ne recevait qu'un chétif salaire, et qui laissaient au patron jusqu'à 50 ou 70 marcs d'argent. Les amendes que ses baillis percevaient au criminel et, dans bien des lieux, le tiers de celles que retiraient les justices inférieures appartenaient au fisc. Les *terriers*, registres des biens imposables, nous font connaître combien ils étaient grevés. Parfois à la suite d'une série de prestations en argent, en blé, en services divers, en bétail, en poules, en œufs, on lit, écrit de la main du percepteur : « Les pauvres gens ne pourraient être chargés davantage; » et cependant les impôts étaient continuellement accrus, parce que les guerres de Rodolphe, ses dépenses de cour, ses acquisitions lui rendaient de nouvelles ressources toujours nécessaires. Telle ville, comme Unterseen, naguère franche d'impôts, payait annuellement 140 livres, depuis qu'elle était devenue la propriété de la maison d'Autriche. La charge de celle d'Arau avait été portée de 30 à 105 livres. Dix fois celle de Winterthur avait subi une augmentation. Il en était ainsi généralement, et cependant les princes de la famille impériale, accoutumés au luxe et à la dépense, avaient engagé bien des domaines, pour satisfaire à des besoins toujours nouveaux[1].

[1] La livre d'argent, de 240 deniers, dont 12 faisaient un sou, équivalait alors à 600 de nos francs, et davantage. On achetait une vache un sou, une chèvre 4 deniers.

Telle était la situation de l'Helvétie lorsque, dix-huit ans après que la Providence l'eut, comme il aimait à le dire, porté de la cabane de ses pères au palais impérial, dans la soixante et quatorzième année de son âge, le roi Rodolphe tomba malade et mourut. (15 juillet 1291.) La question était posée de savoir si nos pays allaient devenir une province, apanage d'un archiduc, et descendre vers la servitude, lorsqu'un arbre, croissant dans le silence des Alpes, prit un assez rapide développement pour pouvoir offrir, sous ses rameaux, un asile à la liberté.



DEUXIÈME PARTIE

L'EMPIRE ET LA LIBERTÉ

LIVRE PREMIER

UN SIÈCLE DE JEUNESSE ET D'HÉROISME

I

Les Waldstetten.

Trois petits peuples, séparés l'un de l'autre et du reste du monde par des monts géants, étaient appelés à de communes destinées par la possession d'un lac commun, formé de plusieurs lacs divers et toutefois réunis pour ne former qu'un bassin, sans égal en beauté. On nommait leurs vallées les Waldstetten, ou les Cantons forestiers. Ils y vivaient de la chasse, de la pêche et du produit de leurs troupeaux. Toujours en lutte avec une puissante nature, ils se montraient patients, religieux, en même temps que confiants en leurs efforts et résolus à ne point abandonner aux caprices d'un maître ce qu'ils avaient conquis sur les avalanches, les orages et les inondations.

C'était tardivement que leur sol avait été défriché. On peut assigner trois origines à leur colonisation : l'intervention royale, celle de seigneurs ou de monastères, et les entreprises de pionniers appartenant à la classe des hommes libres. La première de ces causes s'était surtout fait sentir dans le pays d'Uri, la seconde dans les vallées jumelles de l'Unterwalden, la troisième à Schwitz.

Les rois francs possédaient dans le pays d'Uri (*in pagello Uraniæ*) un domaine, comprenant églises, bâtiments, serfs, champs et pâturages; Louis le Germanique, petit-fils de Charlemagne, en fit don à sa fille Hildegarde, en sa qualité d'abbesse du monastère de femmes, du *Frauenmunster* de Zurich. En lui recommandant de veiller au bon aménagement et à l'extension de ces propriétés, il les prenait sous sa protection royale et les plaçait sous l'administration d'avoués choisis par l'abbesse ou par le roi. Depuis lors, ces avoués étaient venus, deux fois l'an, tenir sous le tilleul d'Altorf leurs assises judiciaires et percevoir une part des revenus du domaine. Comme tous les hommes libres ou demi-libres, domiciliés dans la vallée, devaient assister aux assises, ils se trouvèrent former une communauté (*Landsgemeinde*). Quand le domaine se fut accru, il fut partagé en quatre mairies; mais les forêts et les pâturages alpestres étant demeurés indivis, les soins à donner à leur administration furent pour le peuple une nouvelle occasion de s'assembler. Un Ammann présidait. Les redevances étaient légères, la régie douce, le pays prospère, et ce que les Uraniens avaient acquis, ils savaient le défendre avec fermeté.

Un moment toutefois leurs libertés furent mises en péril; ce fut lorsque, à l'extinction de la maison de Zæringen, l'empereur Frédéric II réunit à la couronne l'avouerie de l'abbesse de Zurich, pour la conférer à son ami, le comte Rodolphe de Habsbourg, aïeul de celui qui devait parvenir à l'empire. Alors les Uraniens, dans la crainte qu'ils conçurent de devenir les sujets d'une maison puissante et rapprochée, s'adressèrent au roi Henri, fils de l'empereur, qui, faisant accueil à leurs instances, leur promit de les maintenir à perpétuité sous la mouvance directe de l'empire et leur donna, pour juge et pour landammann, un homme du pays. (1231.) Ce fut l'origine de leur indépendance. Comme les villes impériales ils se donnèrent un sceau, levèrent des impôts et s'appliquèrent à l'administration de leurs affaires. A son avénement, le roi Rodolphe Ier leur fera connaître sa ferme intention de ne jamais, sous aucun prétexte, les soustraire à la juridiction impériale. (1274.)

Auprès d'eux les Schwitzois, ne jouissant d'aucune immunité, étaient soumis au droit commun. Ils ressortissaient aux comtes du Zurichgau. Mais les hommes libres formant chez eux l'élément principal de la population, ils avaient à un haut degré la fierté du génie allémannique, l'amour de l'égalité, l'audace et le sentiment du droit, du leur peut-être plus que de celui d'autrui. Au milieu d'eux vivaient, en petit nombre, des serfs de monastères ou de grands propriétaires seigneuriaux, mais tous n'en formaient pas moins une association d'hommes intrépides; tous n'en ont pas moins déployé, dans la conquête de la liberté, la ré-

solution persévérante qui a donné naissance à cette Confédération à laquelle ils ont mérité de donner leur nom.

Eux aussi possédaient en commun forêts et pâturages. Le jour vint où, leurs troupeaux s'étant accrus en nombre, leurs bergers rencontrèrent, sur les flancs du Haken, ceux du monastère d'Einsiedlen. Alors s'élevèrent des rixes, semblables à celles qui éclatèrent en Palestine lorsque les patriarches creusèrent des puits dans le désert de Guérar; deux siècles durant il y eut, tour à tour, procès, guerre, pacification entre Schwitz et la puissante abbaye. Chacun s'appuyait sur son avoué. Les bergers invoquaient les traditions de leurs pères, l'abbé les jugements prononcés par Rome et par l'empereur. « Si l'empire nous est inutile, dirent les pâtres, nos bras nous suffiront. » Excommuniés, ils laissèrent à leurs prêtres le choix de leur servir la messe ou de quitter le pays. Le différend ne s'apaisa qu'à l'heure où Rodolphe de Habsbourg l'ancien, reconnu comme médiateur par les parties, réussit à les rapprocher[1]. (1217.)

Dans les considérants de la sentence, Rodolphe s'exprime comme « avoué et protecteur légal des gens de Schwitz. » Mais quel était le sens de ces mots? Les

[1] Invité par tous les prélats de son royaume à contraindre des excommuniés à faire satisfaction à l'église, le roi saint Louis de France voulut savoir « si la sentence était droiturière ou non; » et sur le refus des évêques de la lui communiquer, le roi refusa, à son tour, de poursuivre les excommuniés; car, « si je le faisais, dit-il, je ferais contre Dieu et le droit. » Ainsi parlaient le roi saint Louis et les Suisses au treizième siècle.

avoués y lurent un motif suffisant pour justifier de fréquentes demandes de subsides en hommes et en argent. Les Suisses, de leur côté, menacés de tomber dans l'assujettissement, s'empressèrent, lorsque la guerre eut éclaté entre Rome et les Hohenstauffen, de recourir à l'empereur. Encouragés par l'exemple d'Uri, ils envoyèrent à Frédéric, occupé au siége de Faënza, des députés et une troupe d'excellents soldats. Leur récompense fut une charte, analogue dans ses dispositifs, à celle que les Uraniens avaient reçue en 1231 de Henri VII. Le monarque, exaltant leur zèle, les recevait sous sa protection spéciale et la suzeraineté immédiate de l'empire. (1240.) C'était les affranchir de la juridiction des comtes du Zurichgau, qui étaient alors les Habsbourg-Lauffenbourg.

Les vallées d'Unterwalden étaient plus cultivées et plus peuplées que celles de Schwitz et d'Uri, mais dans l'étroit espace qu'enferment le Titlis et le Pilate, et qui descend du Brunig au lac des Quatre Cantons, le morcellement territorial et la multiplicité des juridictions mettaient de sérieux obstacles à la formation d'une communauté. Auprès des serfs des comtes de Lenzbourg, de Habsbourg, de Frobourg, du couvent de Lucerne, des abbayes de Mouri, de Munster, d'Engelberg, se trouvaient soit des hommes libres, soit des chevaliers (*milites*), vassaux de seigneurs. Tout le pays était couvert d'églises, de couvents, de fermes, de petites agrégations. Aussi les Habsbourg, qui réunissaient aux pouvoirs du comitat ceux que leur donnaient de grandes propriétés et l'avouerie sur les couvents, y exerçaient-ils une grande autorité. L'espoir

des Unterwaldiens était dans leurs relations avec leurs voisins : « Nous avons les mêmes ennemis, disaient-ils, pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes destinées? »

Cependant la situation des cantons était assez différente pour que le comte de Habsbourg, qui ne contestait pas à Uri son immédiateté de l'empire, refusât de reconnaître celle que Frédéric II avait, en 1240, conférée à Schwitz. C'en fut assez pour qu'un cri de guerre retentît dans les Alpes. Les gens de Sarnen, de Stantz, puis les bourgeois de Lucerne prirent fait et cause pour les Suisses. Il y eut alors refus d'acquitter les redevances. Il se livra des combats sur le lac et sur ses rivages. Des baillis furent expulsés, des châteaux-forts détruits. Vainement le comte érigea, non loin de Lucerne, celui de Neu-Habsbourg, il n'en eut pas moins le dessous. Ce ne fut pas avec plus de succès que le pape prononça l'interdit sur les rebelles (1247), qui n'en tinrent compte, et qui avaient, à Altorf et à Lucerne, soumis les maisons religieuses aux charges de la communauté. L'orage ne s'apaisa qu'à la nouvelle de la mort de Frédéric II. (1250.)

Ce n'était pas que les Suisses eussent renoncé à la défense de leurs droits; ils les maintinrent si bien que, las de résistance, Eberard de Habsbourg-Lauffenbourg finit par vendre à son cousin, le futur roi, tout ce qu'il possédait dans les Waldstetten. (1273.) Ce fait se passa peu de temps avant l'avénement à l'empire de Rodolphe, qui réunit dès lors en sa personne le titre d'empereur à ceux de comte et d'avoué. Il gouverna toutefois avec modération. Les Suisses aimaient la guerre; ils y couraient volontiers, n'im-

porte pour ou contre qui ; ils le servirent dans ses expéditions. Ils étaient quinze cents au siège de Besançon, et s'y montrèrent en gens accoutumés à ne craindre aucun péril. (1289.) Rodolphe récompensa leurs services en leur laissant leur landsgemeinde, leur sceau, le droit de s'imposer eux-mêmes et celui de ne recevoir pour préposés que des ammans, élus par le prince, il est vrai, mais d'entre les fils du pays.

Ils eussent pu se croire libres si, dans les actes des nouveaux pouvoirs qui les régissaient, le nom de la maison d'Autriche n'eût pas remplacé celui de l'empire, et si Rodolphe, qui faisait peser sur ses propriétés des charges toujours plus fortes, n'en avait pas aussi toujours accru le nombre. Un jour, il acquerrait la vallée d'Urseren (1288), un autre, la mairie de Glaris (1288), un autre encore, la ville de Lucerne. (1291.) Voyant ainsi se resserrer le réseau qui les enveloppait de toutes parts, les Waldstetten voyaient aussi approcher le jour de leur asservissement, lorsqu'ils apprirent la mort du roi Rodolphe. Quinze jours après, ils se tendaient la main, et s'unissaient pour fonder l'alliance perpétuelle, origine de la Confédération suisse. (1er août 1291.)

II

Commencement de la Confédération suisse.

1291 à 1315.

L'alliance de 1291 n'était pas la première; elle reposait, ainsi s'expriment les Waldstetten, « sur l'antique

Confédération qu'ils avaient précédemment jurée; » mais elle est la plus ancienne dont le parchemin soit arrivé jusqu'à nous. Les trois cantons s'obligeaient à s'entre-secourir par tous les moyens en leur pouvoir, chez eux et hors de chez eux, contre toute agression, d'où qu'elle vînt. Ils exprimaient le ferme dessein de ne reconnaître comme juges, en matière pénale, que des fils de leurs vallées; de recourir à des arbitres en cas de discordes intestines, et de continuer à rendre, en matière de droit privé, à tout seigneur ce qu'ils lui devaient. A l'indépendance, qu'ils jugeaient nécessaire, ils voulaient allier le respect des droits reconnus, et donnaient la mesure de leur amour pour la liberté par l'éloignement qu'ils montraient pour la licence. L'alliance était conclue à perpétuité. Mais bien des fois elle devait recevoir le baptême de la victoire avant que la base de la Confédération suisse fût définitivement posée.

Albert, le seul des fils de Rodolphe Ier qui lui eût survécu, était un prince sévère, ami de l'ordre, observateur des lois, mais aussi jaloux que l'avait été son père de sauvegarder et d'étendre les droits de sa maison. Les grands le redoutaient; aussi ne put-il d'abord obtenir le suffrage des électeurs, et ne parvint-il à l'empire qu'après avoir triomphé du roi de leur choix, d'Adolphe de Nassau. (1298.) Dans l'intervalle, une ligue s'était formée en deçà du Rhin, dans le but d'arrêter les envahissements de la maison d'Autriche. L'évêque de Constance, de la branche cadette des Habsbourg, en avait été le promoteur. Les villes de Zurich et de Lucerne en faisaient partie. Schwitz et Uri

y étaient entrés en s'alliant avec Zurich. (16 oct. 1291.) Mais une défaite des Zuricois et la prompte apparition d'Albert sous les murs de leur ville avaient bientôt mis fin à cette levée de boucliers. (1292.) Zurich s'était soumis. Seuls, les Waldstetten, qu'Adolphe de Nassau avait pris sous la protection de l'empire (1297), résistaient encore, lorsque la chute d'Adolphe les fit rentrer dans la situation où ils étaient sous Rodolphe Ier. La position d'Uri resta incertaine, et les Habsbourg reprirent à Schwitz et dans l'Unterwalden les droits qu'ils y avaient exercés.

Tant que vécut Albert, ces droits furent maintenus; les Waldstetten, de leur côté, demeurèrent en possession de ceux qu'ils avaient acquis. Il élut leurs landammans dans les familles nobles du pays. A Altorf, c'est Werner d'Attinghausen qui est revêtu de cette dignité; à Schwitz, c'est tantôt un Stauffacher, tantôt un Ab-Iberg; même les deux vallées d'Unterwalden sont, en 1304, réunies sous un amman et en possession d'un sceau commun. Chaque année le roi se montrait en personne dans ses états héréditaires, maintenant la noblesse dans la soumission, avare de nouvelles concessions aux bourgeoisies, mais bienveillant envers elles. Il s'était fait restituer Payerne et Morat, qu'avaient ressaisis les comtes de Savoie. Les pays romands vivaient tranquilles. Dans les Waldstetten, suivant une tradition légendaire dont l'élaboration ne s'est achevée que deux siècles plus tard, la tyrannie de baillis, étrangers au pays, aurait amené un soulèvement et leur expulsion; la tradition a simplement transporté sous le règne d'Albert ce qui s'était passé,

un demi-siècle auparavant, sous l'administration des Habsbourg-Lauffenbourg. Une insurrection de ressortissants du bailli autrichien de Kussnach (1302), est, sur ces rivages, la seule à cette époque qui nous soit connue comme certaine.

Ce n'est pas que les Waldstetten ne fussent mécontents et inquiets. Leur malaise se traduisait parfois, à Schwitz, par des mouvements tumultueux et par des expéditions contre leurs voisins. Le roi prélevait un tribut sur Uri. Il élevait partout les impôts et, fidèle à l'exemple de son père, il ne cessait d'ajouter à la puissance de sa maison par des acquisitions nouvelles. Aussi les pays libres se sentaient toujours plus à l'étroit dans l'accroissement progressif de la puissance territoriale des Habsbourg; nous n'avons toutefois aucune preuve que les Waldstetten aient, sous le règne d'Albert, tenté sérieusement de s'affranchir. Ils savaient discerner les temps, user au besoin de patience ou de vigueur, ralentir le pas, attendre, et cependant persévérer, avancer toujours et ne se décourager jamais.

Mais voici que leur arrivent d'étranges nouvelles. Albert avait coutume de passer, chaque année, les fêtes de Pâques dans le pays, berceau de sa famille. Or le 1er mai 1308, comme il venait, à la suite d'une fête et la plaisanterie sur les lèvres, de traverser la Reuss sur une embarcation légère, au pied des monts que domine le château de Habsbourg, il s'était vu soudainement enveloppé et frappé à mort par Jean, son neveu, à qui il refusait sa part dans l'héritage paternel, par les sires d'Eschenbach, de Balm, de Wart, et par

d'autres seigneurs encore qui, pour des motifs divers, lui portaient une même haine. Il avait expiré, disait-on, dans les bras d'une pauvre femme, témoin de l'événement.

Les meurtriers s'étaient enfuis. La vengeance les suivra; ce sera d'abord d'un pas ralenti par les soins que les circonstances réclameront des fils d'Albert; mais viendront les jours où leurs châteaux seront détruits l'un après l'autre et leurs biens confisqués; où leurs parents, quoique étrangers à leur attentat, seront enveloppés dans la punition : l'occasion était trop belle, pour les ducs d'Autriche, de fortifier leur pouvoir par l'anéantissement de la haute noblesse pour qu'ils ne la saisissent pas. Le comte de Kybourg devint leur vassal, maint fief une dépendance de leur maison. Des conjurés, Rodolphe de Wart, le seul qui tomba sous leur main, condamné au supplice de la roue, ne rendit le dernier soupir qu'après trois jours de cruelles souffrances; tous les autres moururent perdus dans l'obscurité. Sur les lieux où Albert avait expiré, sa veuve, la reine Elisabeth, fit construire, en 1308, le monastère de Kœnigsfelden, où ses jours, et ceux de sa fille, la reine Agnès, après elle, se passèrent dans les pratiques de la charité.

Cependant deux maisons puissantes avaient concouru à l'empire, et celle de Luxembourg l'avait emporté sur celle d'Autriche. Ce fut le salut des Waldstetten. La tradition, dans son ignorance des documents contemporains, a placé à ce moment la naissance de leur Confédération; elle ne s'est, en tout cas, pas trompée sur l'importance de la situation donnée; si les

Confédérés s'étaient précédemment tendu la main, et juré fidélité, il ne saurait être douteux que, dans des circonstances pleines d'espoir et de péril, ils n'aient renouvelé leur serment, à la face du ciel, avec plus de chances d'arriver à l'indépendance que jusqu'alors ils n'en avaient pu concevoir. A défaut de documents, rares en ces temps et en ces lieux, la tradition nous entretient de conférences secrètes et de résolutions prises par les magistrats du pays; elle fait du Grutli, d'une prairie boisée située sur la limite des trois cantons, le lieu de ces entrevues; n'importe qu'elle entremêle des assertions légendaires à la réalité, alors que le fond de son récit est dans le cours des choses. L'empereur Henri VII ne tarda pas à franchir le Rhin. Il tint successivement brillante cour à Bâle, à Berne, à Payerne, à Fribourg, à Laupen, à Zurich, à Constance, tout en se disposant à se rendre à Rome pour y recevoir la couronne impériale. Lorsqu'ils le surent en séjour à Constance, les Waldstetten envoyèrent des députés lui faire part de leurs inquiétudes et le prier de les garantir des dangers qui menaçaient leur indépendance.

La réponse du roi fut conforme à leurs vœux. (3 juin 1309.) Confirmant leurs chartes d'affranchissement, et les libérant de la suprématie des ducs d'Autriche, il leur accorda de n'avoir jamais à comparaître devant aucun tribunal séculier hors des limites de leur territoire, et d'être placés sous la juridiction immédiate de son bailli, qui tiendrait ses assises au milieu d'eux. En cas de guerre, ce bailli serait leur chef. Ces garanties les remplirent d'un nouveau courage. Elles leur mon-

traient la guerre en perspective; car il était à prévoir que les ducs d'Autriche, encore engagés à la poursuite des meurtriers de leur père, songeraient, leur vengeance satisfaite, à réduire les vallées des Alpes. Les Waldstetten n'en déployèrent pas moins une nouvelle hardiesse. Des bandes, parties de Schwitz sous le commandement d'Ab-Iberg, de Stauffacher et de Reding, montèrent à Einsiedlen, forcèrent l'enceinte du couvent et le saccagèrent, sans se soucier de la maison d'Autriche, à laquelle appartenait l'avouerie de l'abbaye. Excommuniés, ils en appelèrent au pape d'Avignon, qui ordonna une enquête, et laissa tomber l'affaire. Puis, se préparant à être attaqués, ils fortifièrent le plateau de l'Altmatt, qui domine l'entrée de leur pays.

La mort inattendue de Henri VII (1313) les surprit en cette situation. L'élévation à l'empire d'un prince autrichien eût été leur ruine; mais les électeurs se divisèrent : la majorité nomma roi des Romains Louis de Bavière, la minorité Frédéric le Beau, duc d'Autriche, et elle refusa de reconnaître l'élu de la majorité. Le schisme devait durer huit ans. Seuls, au pied de nos Alpes, les Waldstetten reconnurent le roi Louis. Payant d'audace, les Schwitzois firent une nouvelle campagne contre Einsiedlen et, mêlant la plaisanterie à l'outrage, ils emmenèrent des moines prisonniers. (1314.) C'était ne laisser à Frédéric d'autre parti que celui de les mettre au ban de l'empire et de les faire rentrer dans l'obéissance. Son frère, le duc Léopold, se chargea de ce soin.

Enveloppés de toutes parts par l'ennemi, les Wald-

stetten cherchèrent à s'attacher du moins les populations, leurs voisines. Uri s'assura d'Urseren et conclut avec Glaris une alliance qui garantît sa frontière. Les Schwitzois occupèrent le village d'Art et s'en firent un rempart. Les Unterwaldiens contractèrent amitié avec leurs voisins d'Unterseen. En même temps, voyant l'orage approcher, tous élevèrent à l'envi des remparts et des tours sur les passages par lesquels il y avait accès dans leur pays. Ils exercèrent leurs milices et ne négligèrent pas d'invoquer les puissances célestes. Un essai de médiation, tenté par le comte de Toggenbourg, fut repoussé hautement par Léopold, qui voulait en finir avec d'insolents paysans et se montrait résolu à ne se contenter de rien moins que de leur écrasement.

On était en novembre 1315. Le 14 de ce mois, tous les contingents de la Haute-Allemagne, chevaliers et bourgeois, alliés et sujets, avaient reçu l'ordre de se trouver réunis à Zoug. L'attaque principale devait être dirigée contre Schwitz, tandis que, afin de diviser les forces des pâtres, le comte de Strassberg attaquerait l'Unterwalden par le Brunig, et que le bas de la vallée serait tenu en échec par des forces réunies à Lucerne. Dès le 15 au matin, tout se mit en mouvement, la cavalerie le long du lac d'Egeri, pour aboutir au défilé de Schorno, les fantassins par des chemins divers, pour prendre les Suisses à dos. Avisés de ce plan d'attaque par leurs amis, les Confédérés, au nombre d'environ 1400 hommes d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden, occupaient les hauteurs qui dominent le défilé du Morgarten, la porte du pays, tandis que, à la tête d'une

brillante noblesse, Léopold, fier et confiant, suivait la rive du lac. Une provision de cordes devait servir à emmener les troupeaux, dont on se promettait le butin. On eût dit une chasse plutôt qu'une guerre.

Tout à coup, lancés des hauteurs du Morgarten par des mains invisibles, des blocs de pierre et des troncs d'arbres roulent au milieu des cavaliers, écrasant hommes et chevaux, encombrant la route et portant dans tous les rangs le désordre et la confusion. Puis, comme une avalanche, les Confédérés, poussant leur cri de guerre, fondent sur la longue colonne, brandissant leurs grandes épées, fauchant, transperçant, taillant en pièces chevaliers et valets. La pesante hallebarde acheva l'œuvre de l'épée. L'épouvante fit le reste. Le duc, incapable de rallier les siens, fut entraîné dans la déroute commune, non sans risque d'être pris. Son infanterie, avisée à temps de la déroute, regagna ses foyers sans perte. Lui-même, il fuit, sans s'arrêter, jusqu'à Winterthour, où il arriva portant écrite sur son pâle visage, et sur ses traits assombris, l'étendue de ses pertes. Son échec avait été si grand qu'il ne songea pas même à le venger.

Tel fut le combat des Thermopyles suisses, plus heureusement, sinon plus vaillamment défendues que celles de la Grèce. L'attaque dirigée par Strassberg, pour prendre à revers les Confédérés, n'avait servi qu'à faire un riche butin. Les Unterwaldiens en tirèrent une prompte vengeance en pillant à leur tour les terres de l'abbaye d'Interlaken, dont les vassaux formaient la plus grande partie des troupes de Strassberg. Quatre cents familles nobles venaient d'être plongées

dans le deuil, à l'heure où les paysans, fléchissant le genou, bénirent Dieu de la victoire et s'engagèrent à la solenniser à perpétuité par un jeûne annuel. La Confédération avait reçu son baptême de sang. (1315.)

III

Premier accroissement, Lucerne.

Nous avons retracé, dans leur simple grandeur, et sur la foi de documents contemporains, les origines de la Confédération suisse. Quand les Confédérés, vainqueurs dans cent batailles, auront rempli le monde de leur nom, d'aussi modestes commencements ne leur paraîtront pas à la hauteur de leur gloire : quel est le peuple appelé par la Providence à de belles destinées qui n'ait mêlé la fable aux éléments de son histoire? Les Hellènes ont écouté Homère, Rome la légende de ses rois ; sur un théâtre plus restreint, les Suisses ont prêté l'oreille à la voix d'historiens-poètes lorsque, alliant à la tradition des récits empruntés à la nature et aux mœurs des Alpes, ils leur ont fait connaître, dans la chaste Unterwaldienne d'Alzellen, une épouse plus fidèle que celle de Ménélas, plus humaine et plus héroïque que celle de Collatin ; dans l'humble ménagère, femme de Stauffacher, une consolatrice Egérie; dans Tell un héros plus digne que Brutus de la sympathique admiration des siècles. Un jour viendra donc où l'épopée se montrera dans les Waldstetten auprès de l'histoire, et nous aurons alors à raconter son origine et ses développements. Reprenons pour le mo-

ment le fil de notre narration au point où nous l'avons laissé [1].

Bientôt après le jour où, selon leur expression, « Dieu les avait visités et leur avait donné la victoire sur leurs ennemis, » les Confédérés s'empressèrent de renouveler et de resserrer leur alliance perpétuelle. Le nouveau pacte, conclu à Brounnen le 9 décembre 1315, et rédigé en langue allemande, témoigne des progrès qu'ils ont faits en autonomie politique. Ce n'est pas qu'ils songent à se rendre indépendants de l'empire, mais ils s'engagent à ne reconnaître pour dépositaire de cette autorité que le prince dont ils auront, d'un commun accord, constaté les droits. Indépendants les uns des autres en ce qui concernait leur administration cantonale, ils ne seront qu'un, dès qu'il s'agira d'un intérêt commun. Alliance remarquable par son innocence et sa simplicité, nous verrons, dans la suite des âges, la Confédération perdre de ses forces, ou en regagner, selon que les Confédérés se seront éloignés ou rapprochés de ce pacte fondamental.

L'empereur Louis confirma de nouveau leurs franchises (1316); il fit plus, il déclara les biens et les droits que l'Autriche possédait dans les Waldstetten échus à l'empire et invita les Confédérés à s'en mettre en possession. Jusqu'alors ils avaient reconnu les droits civils que les Habsbourg possédaient chez eux, et ils se montraient disposés à les reconnaître encore, à la condition que les ducs renonçassent aux pouvoirs qu'ils avaient exercés comme comtes et comme avoués.

[1] Lisez le remarquable discours de M. G. de Wyss, *sur l'histoire des trois cantons primitifs*, de 1212 à 1315. Zurich, 1858.

Mais cette condition était une humiliation à laquelle la maison d'Autriche ne put se résoudre. Elle ne consentit qu'à une trève (1318), que six fois elle se verra contrainte à renouveler. La mort prématurée de Léopold (1326), la défaite de Frédéric à Muhldorf, en 1322, et sa mort en 1330 mettront pour longtemps un terme aux espérances d'agrandissement des Habsbourg. Plus d'un siècle s'écoulera avant qu'ils parviennent à remonter sur le trône impérial, et, dans l'intervalle, non-seulement les bases de la Confédération se seront affermies, mais elles se seront élargies par l'accession de nouveaux membres dans l'alliance.

Les Waldstetten étaient devenus, par leur prudente énergie, l'objet de l'admiration de leurs voisins. Cependant l'armistice avait laissé les partis en présence et leur animosité se manifestait fréquemment par de nouvelles hostilités. Une ville se trouvait, en ces circonstances, dans une situation particulièrement critique : c'était Lucerne, poste avancé de l'Autriche. L'origine de Lucerne se perd dans la nuit des âges de la domination de Rome sur l'Helvétie. Vers l'an 695, un village y naissait, sous l'aile d'un monastère de Saint-Léger, lorsque Pépin fit don de cette propriété au couvent alsacien de Murbach. La population se composait de serfs et de demi-libres; quelques-uns s'élevèrent à la noblesse. Insensiblement le village se transforma en une ville, et lorsque, vers le milieu du douzième siècle, une voie ouverte sur le Saint-Gothard servit aux communications de l'Allemagne avec l'Italie, la ville devint un centre de commerce. Des marchés y furent établis. L'aisance qu'ils acquirent permit aux

habitants de se racheter de leurs charges; ils finirent par former un corps de bourgeoisie et par contraindre le bailli du prince à reconnaître leur droit à se gouverner eux-mêmes. (1252.)

Nous avons dit l'appauvrissement de l'abbaye de Murbach et la nécessité où elle se trouva d'abandonner au roi Rodolphe I[er] tout ce qu'elle possédait à Lucerne et dans l'Unterwalden. (1291.) Rodolphe se montra bienveillant envers la cité. Il fit respecter les franchises des bourgeois et permit aux hommes libres d'acquérir des fiefs d'empire. Ses successeurs suivirent son exemple; aussi les Lucernois les servirent-ils avec dévouement dans leurs guerres contre les Waldstetten. Mais ils avaient, en même temps, avec les cantons des Alpes des relations journalières et amicales. Les pâtres apportaient au marché de Lucerne les produits de leur sol et s'y pourvoyaient de blé, de sel, de marchandises diverses. Telle était la situation à la mort de Léopold. Les temps étaient difficiles; la haute bourgeoisie et la communauté s'entendirent pour défendre les droits de la ville contre toute attaque (1330); et comme l'Autriche se montrait peu disposée à des concessions, comme, de leur côté, les Lucernois ne reconnaissaient aux ducs aucun titre à ruiner leur ville par des guerres désastreuses et une administration oppressive, ils s'enhardirent et se tournèrent vers les Confédérés.

Les partisans de l'Autriche se virent réduits à quitter la ville. Un essai de surprise nocturne, tenté par le bailli de Rothenbourg, à la tête de nombreux gentilshommes argoviens, échoua grâce à ce qu'un enfant

avait pénétré le secret des conjurés. (*Mordnacht*, 1332.) Les Lucernois se vengèrent par des sorties, et en contractant avec les Waldstetten une alliance perpétuelle, à laquelle accédèrent les villages de Weggis et de Gersau. Dans la Confédération des quatre cantons, les cantons primitifs donnèrent à Lucerne le premier rang, mais à la condition qu'elle ne contracterait aucune alliance nouvelle sans leur assentiment. La suzeraineté de l'Autriche était réservée, mais il était évident que le maintien de l'alliance confédérale devait finir par la faire tomber dans l'oubli.

Cependant plusieurs années devaient se passer encore avant que l'entrée de Lucerne dans la Confédération reçût le caractère d'un fait accompli. Ce ne sera qu'à la suite d'hostilités tour à tour engagées et suspendues, d'une défaite subie par les Lucernois à Buonas (1336), enfin d'une décision d'arbitres de Bâle, de Berne et de Zurich, annulant l'alliance de Lucerne avec les Waldstetten, que le parti suisse prendra définitivement le dessus dans cette ville; que par sa prépondérance il assurera force à l'alliance confédérale et rétablira la paix dans les murs de la cité. (1343.)

IV

Nouvelle extension de l'alliance.
Admission de Zurich, Glaris, Zoug et Berne.

Avant Lucerne, Zurich avait fait avec les Waldstetten une alliance, mais de peu de durée. Cette ville, séjour aimé des empereurs, siége de haute justice, théâtre

des essais réformateurs d'Arnaud de Bresse et centre de relations commerciales étendues, déployait en tous sens une remarquable activité. Elle alliait la valeur guerrière à l'ardeur industrielle et au culte des muses. Roger Manesse y prêtait l'oreille aux chants des troubadours de la Souabe, des *Minnesinger,* en même temps qu'il était un preux chevalier et un magistrat distingué. Prompts à s'émouvoir, les Zuricois se montraient, à la fois, souples et énergiques, mobiles et persévérants. Depuis le commencement du treizième siècle, leur ville avait un conseil, dont la puissance faisait fléchir celle de l'abbesse et celle des avoués impériaux. Lorsque le jour vint où ses membres furent élus par leurs concitoyens, Zurich put se croire indépendante. Comte, Rodolphe de Habsbourg l'avait aidée à se maintenir contre la fière noblesse des châteaux voisins; devenu empereur, il avait mis une limite à sa soif d'affranchissement en conférant l'avouerie impériale à des seigneurs étrangers à la cité. Aussi, trois mois après sa mort, Zurich s'était alliée avec les Confédérés, dans le but de se garder contre la maison d'Autriche; mais, vaincue, elle n'avait pas tardé à se rapprocher des ducs. Ses bourgeois avaient figuré à Morgarten dans l'armée autrichienne. Ce fut une révolution intérieure qui la ramena à l'alliance fédérale.

Le quatorzième siècle était un âge d'émancipation. L'industrie ayant fait de grands progrès, les industriels cherchaient en tous lieux à se grouper en corporations de métier et, lorsqu'ils y étaient parvenus, ils aspiraient à faire partie de l'administration. Partout ils rencontraient de la résistance. A Zurich, le Conseil,

recruté dans les rangs des seigneurs et de la haute bourgeoisie, passait pour être paternel et modéré; mais comme il interdisait à la petite bourgeoisie de se former en corporations, des plaintes finirent par se faire entendre : on accusa l'orgueil, la sévérité, la partialité de la magistrature; on parla de dissipation des deniers publics. A la tête des mécontents était un membre du Conseil, âgé déjà, et qui, condamné par ses collègues à une forte amende, nourrissait contre plusieurs d'entre eux un amer ressentiment. Tout à coup, en juin 1336, une assemblée tumultueuse, réunie dans l'église des Cordeliers, déposa le gouvernement et confia à l'instigateur de ce mouvement populaire, à Rodolphe Broun, le soin de proposer au peuple une nouvelle constitution.

Cette constitution composa le Conseil de vingt-six membres, dont la moitié devait être choisie par Broun dans les rangs des chevaliers et de la haute bourgeoisie, et l'autre moitié prise parmi les artisans. Ceux-ci s'étant partagés en treize corporations, et chacune de ces corporations ayant élu son tribun, ce furent les treize tribuns qui furent appelés à faire, dans le Conseil, contrepoids à la *connétablie*. Les uns et les autres devaient être renouvelés tous les six mois, tandis que Broun, agréé comme bourgmestre, l'était à vie et devait, deux fois l'an, recevoir des citoyens serment de fidélité jusqu'à la mort. Le refus de ce serment entraînait la perte de la bourgeoisie. L'abbesse, le prévôt de la grande église et bientôt après l'empereur donnèrent leur assentiment à ces innovations.

Ceux des citoyens qui refusèrent obéissance furent

bannis ou s'exilèrent eux-mêmes. Comme ils trouvèrent des alliés dans la noblesse des alentours et un appui dans le comte Jean de Habsbourg, qui leur offrit un refuge dans sa ville forte de Rapperschwyl, la guerre ne tarda pas à s'engager. Cependant, après un combat livré sous les murs de Grinau, et qui coûta la vie au comte Jean, l'intervention de l'empereur et du duc Albert d'Autriche commanda la paix aux belligérants. Les bannis rentrèrent la plupart à Zurich, mais ce fut pour conspirer avec ceux du dehors. Dans la nuit du 23 février 1350, tous se mettent en mouvement. Une auberge est le lieu du rendez-vous. Plusieurs arrivent déguisés en pèlerins, d'autres pénètrent par une porte qui leur a été ouverte. Mais tout à coup, voici que le tocsin sonne, que le peuple prend les armes, que les rues retentissent de cris de colère et de vengeance. La mêlée s'engage. Les femmes jettent sur les conjurés des tuiles, des pierres, de l'eau bouillante. Les bouchers se font de leurs outils des armes redoutables. La conjuration avait été trahie, et Broun ne l'avait laissée éclater que pour acquérir le droit de saisir en flagrant délit et d'exterminer ses adversaires. Sa victoire fut complète. Trente-sept prisonniers furent roués ou décapités. Le jeune comte de Rapperschwyl, qui avait voulu venger la mort de son père, fut jeté captif dans la tour du Wellenberg.

Telle fut la *Mordnacht* de Zurich. Dans les jours qui suivirent, Broun marcha sur Rapperschwyl, s'en empara, ravagea la Marche, sans s'inquiéter de ce que cette contrée était un fief de l'Autriche; il finit par raser le château de Rapperschwyl, antique demeure

des comtes, et par réduire en cendres, sur la rive opposée, la ville nouvelle de ce nom. Femmes, enfants, vieillards, toute la population d'une ville qui venait de lui livrer soixante otages et de s'abandonner à lui sous la foi d'un serment, fut réduite à s'éloigner, au cœur de l'hiver, de ses foyers dévorés par l'incendie. Mais à ce fait répondit un cri d'indignation et de vengeance. L'Autriche se réveilla. C'est alors que s'accomplit un événement, sans lequel la Confédération suisse ne serait peut-être jamais sortie des vallées des Alpes : ne voyant autour de lui que des ennemis, le bourgmestre effrayé se décida à rechercher l'alliance des Waldstetten.

Le traité, du 1er mai 1351, remplit trois fois l'espace de celui que les premiers cantons avaient conclu à Brounnen, après la bataille de Morgarten. Il n'est plus l'expression de la simple confiance, mais d'une pensée calculatrice. Tout y est précisé. Le champ de l'alliance est circonscrit : on se secourra des Alpes au Rhin, des sources de l'Aar et de la Thour à leurs embouchures. Le secours est promis par les cantons à leurs frais, et sans délai. En cas de prolongement de la campagne, ou de différend entre les cantons, une diète s'assemblera à Einsiedlen, pour pourvoir aux nécessités du moment. Etaient réservés les droits de l'empire et les anciennes alliances. Deux points méritent l'attention. Tandis qu'il avait été interdit à Lucerne de contracter de son chef des alliances, le pacte de 1351 laissait les parties libres d'en conclure de nouvelles, pourvu que les anciennes fussent réservées. Puis, Broun avait obtenu de l'enthousiasme des Waldstetten qu'ils s'en-

gageassent à soutenir le bourgmestre, les bourgeois et les artisans de Zurich dans la jouissance de leur constitution. Fruit des circonstances, et dicté par une politique sujette à variations, ce traité n'en faisait pas moins de la Confédération une puissance, capable de tenir tête à la maison d'Autriche dans la guerre qui s'engageait entre les princes et la république.

Peu après sa conclusion, le duc Albert, fils de l'empereur Albert d'Autriche, arriva devant Zurich, à la tête d'une armée de 16000 hommes. (Sept. 1351.) En même temps, des pourparlers s'engagèrent, et peu s'en fallut que les Waldstetten, ignorant l'art des traités, ne se laissassent entraîner à signer une paix honteuse. Mais bientôt ils se relevèrent et signalèrent par un hardi coup de main la reprise des hostilités. Au milieu de novembre, ils envahirent le pays de Glaris. Longtemps les Glaronnais avaient vécu paisibles sous l'administration de l'abbaye de Seckingen. Deux ou trois fois l'an, ils se réunissaient en landsgemeinde, sous la présidence d'un maire toujours choisi dans la famille des Tchoudi. Le maire jugeait, assisté de douze prud'hommes, les délits et les différends; puis on délibérait sur les points qui touchaient au bien du pays. Etait venu le jour où l'Autriche s'était appropriée les droits de l'avouerie et de la mairie. Alors les Glaronnais s'étaient appuyés sur les Waldstetten. Ils avaient refusé de marcher à Morgarten. L'Autriche les en avait punis en leur envoyant comme baillis des étrangers, chargés de les maintenir dans l'obéissance.

Ils n'en venaient pas moins, cette fois encore, de se refuser à marcher sous les drapeaux autrichiens:

« Nous ne devons prendre les armes, avaient-ils dit, que sur l'ordre de notre dame, princesse de Seckingen, et ne sommes pas tenus de servir dans d'autres guerres. » Ce fut avec des transports de joie qu'ils reçurent les Confédérés. Une invasion du gouverneur autrichien, Walther de Stadion, fut vivement repoussée et Glaris admis dans l'alliance fédérale. (2 fév. 1352.) Le duc et l'abbesse conservaient leurs droits souverains et leurs revenus, le pays ses libertés. Les Confédérés, désirant posséder, non Glaris, mais les Glaronnais, leur promirent un fidèle secours. Toutefois, ils ne les admirent pas tout d'abord à l'égalité de droits. Tandis que Glaris devait répondre à chaque sommation, les Confédérés n'étaient tenus à le secourir qu'autant que sa cause leur paraîtrait juste, et tandis qu'ils pouvaient conclure librement de nouvelles alliances, les Glaronnais ne le pouvaient sans l'assentiment de leurs Confédérés.

Pendant que les Suisses occupaient Glaris, Broun, à la tête de 1500 hommes, marchait sur Baden, où campait une division autrichienne dont il ignorait la force; mais tout à coup, arrivé près de Tætwyl, il se voit enveloppé par des troupes trois fois plus nombreuses que la sienne, et qui couvrent toutes les collines environnantes. En ce danger, il ne songea qu'à sauver sa vie, par lâcheté, dirent ses ennemis, pour conserver des jours nécessaires à sa patrie, dirent ses partisans. Heureusement Manesse était là, qui pourvut à tout, masqua la fuite du chef, sut électriser sa petite troupe, et remporta une victoire inespérée.

Tout l'hiver, les hostilités continuèrent. Les Wald-

stetten détruisirent le fort de Neu-Habsbourg. L'été venu, ils s'avancèrent sur Zoug. L'Autriche possédait à Zoug, par héritage des Lenzbourg, le comitat et des biens considérables. Elle avait des amis dans la ville, qui seule se défendit. Pressée par les Suisses, elle envoya supplier le duc de ne pas l'abandonner et, sur la réponse, jetée à la légère au messager, que tout serait bientôt reconquis, elle ouvrit ses portes aux Confédérés. Le petit pays était important par sa situation entre Schwitz et Zurich. Après l'avoir reconstitué, en ajoutant aux treize membres dont se composait le Conseil de la ville neuf membres de chacune des trois communes extérieures, ils l'admirent dans la Confédération, sans même le soumettre aux réserves qu'ils venaient d'imposer à Glaris. (8 juin 1352.)

A ce nouvel affront, Albert appela sous son étendard vassaux et sujets. Même des villes amies des Suisses, telles que Payerne, Soleure et Berne qui, l'année suivante, devait entrer dans la Confédération, ne purent refuser d'envoyer leurs contingents. A la fin, 35000 hommes se trouvèrent camper devant Zurich. Un fils de l'empereur Louis de Bavière, le margrave de Brandebourg, seigneur du Tyrol, les commandait. Il réussit à faire accepter sa médiation par les bélligérants. La paix fut conclue à des conditions que le bourgmestre de Zurich s'empressa d'agréer, mais auxquelles les Confédérés ne souscrivirent que malgré eux. Les prisonniers devaient être remis en liberté et les otages rendus. Les Waldstetten s'engageaient à reconnaître les droits que le duc possédait chez eux et à ne plus, à l'avenir, contracter d'alliances avec des

sujets de l'Autriche. Lucerne, Zoug et Glaris rentraient dans l'obéissance.

Une défaite n'aurait pas coûté plus cher aux Confédérés; aussi de nouveaux conflits surgirent-ils de toutes parts, et les Waldstetten s'empressèrent-ils d'accepter l'offre que Berne leur fit, en ces circonstances, d'entrer dans leur alliance perpétuelle. Berne, il est vrai, ne consultait que sa politique; elle s'entourait de précautions et s'exprimait fièrement. Elle ne s'alliait proprement qu'avec les trois Waldstetten; mais elle s'engageait à marcher au secours de Zurich et de Lucerne, à la réquisition de leurs communs Confédérés; Lucerne et Zurich, à leur tour, promettaient de se montrer prompts à secourir Berne, au premier appel des Waldstetten. Seuls Zoug et Glaris étaient exclus du contrat, parce que les Bernois se refusaient à une violation trop évidente des droits de l'Autriche. (6 mars 1353.)

Malgré l'accroissement de force qu'elle venait de recevoir, la Confédération n'en demeurait pas moins sérieusement menacée. Deux fois Charles IV, qui venait de succéder à Louis de Bavière sur le trône d'Allemagne, se rendit à Zurich pour offrir aux Confédérés son arbitrage et, ses offres ayant deux fois échoué devant la ferme résolution des cantons de maintenir leur alliance perpétuelle, il finit par leur signifier qu'ils allaient avoir à combattre l'empire lui-même. Zurich se vit assiégé de nouveau. Quatre mille cavaliers à casques et quarante mille hommes d'autre cavalerie et d'infanterie se rangèrent devant ses murs. (1354.) Le nombre n'était pas, il est vrai, l'équivalent de la

puissance. Ces masses lourdes et confuses rappelaient l'armée de Xerxès. Elles eurent le dessous dans de premières escarmouches et ne tardèrent pas à offrir le spectacle de la division dans le camp, de la rivalité des seigneurs, de la sympathie des villes impériales pour Zurich, de l'habileté de Broun dans l'art de l'intrigue et de la négociation. Voulant donner à entendre que, tout en résistant aux prétentions de l'Autriche, les Confédérés n'en demeuraient pas moins fidèles à l'empereur, il fit arborer en haut lieu la bannière impériale, portant dans ses plis l'aigle noir en champ d'or. A cet aspect, seigneurs, magistrats des villes se pressèrent autour de Charles IV, demandant la paix; et le faible monarque ayant montré quelque scrupule de faire la guerre à des peuples de l'empire contre le gré de la plupart des états de l'empire, il n'en fallut pas davantage pour que l'armée impériale se dispersât dans tous les sens.

L'année suivante, le 25 juillet 1355, Charles formula, à Ratisbonne, les articles d'une paix, qui rendait Zoug et Glaris à l'Autriche, et renvoyait le jugement à porter sur les droits de cette puissance dans *ses* Waldstetten à des arbitres autrichiens et zuricois. Il n'était pas difficile de reconnaître à ce langage l'intervention de Broun. Le bourgmestre s'était engagé à faire accepter les articles de Ratisbonne par les Suisses. Bientôt après, mettant le sceau à l'œuvre de sa vie, il conclut avec la maison d'Autriche un accord par lequel, au prix d'une pension annuelle de cent et d'un don de mille florins, il se plaçait au service de sa politique.

Il ne devait pas jouir longtemps de sa trahison, car

il mourut en octobre 1360. Il avait deux fils, dont l'un était prévôt du grand chapitre de Zurich. S'étant accoutumés à se croire tout permis, ils assaillirent un jour, et firent prisonnier l'avoyer Gundoldingen de Lucerne. On finit, non sans peine, par obtenir l'élargissement de l'avoyer et la punition des coupables, qui furent bannis de Zurich et de la Confédération.

C'est à la suite de ces événements que les Confédérés des Waldstetten, de Zoug et de Lucerne se réunirent aux Zuricois, pour rédiger la *Charte des prêtres*, le *Pfaffenbrief*. Ils convinrent, en octobre 1370, de maintenir leur autorité contre toute violence personnelle, tout recours à des tribunaux étrangers et toute démarche qui pourrait être artificieusement tentée de soumettre un procès à des personnes puissantes. Ils interdirent au clergé toute immixtion dans les affaires temporelles, et condamnèrent tout prêtre qui violerait cette ordonnance à être exclu de la société humaine et privé de la protection des lois.

Zurich rentra alors insensiblement dans les voies d'une démocratie régulière. Les Waldstetten, de leur côté, Schwitz à leur tête, persévérèrent à s'opposer à l'occupation par l'Autriche de Zoug et de Glaris. A la fin, les Habsbourg, impuissants à donner force à leurs prétentions, se virent contraints à leur abandonner ces cantons et à conclure avec les Confédérés l'armistice connu, du nom de son principal signataire, sous le nom de « paix de Thorberg. » (1368.)

V

Berne, Soleure et Fribourg.

Pendant que les événements que nous venons de retracer s'accomplissaient dans la Suisse allémanique, les pays burgondes avaient aussi commencé l'œuvre de leur émancipation. A la tête de ce mouvement étaient les villes de Berne, Soleure et Fribourg.

Tandis que Zurich et Lucerne avaient grandi lentement, Berne était née en un jour. Dans ses murs, qui s'étaient élevés en même temps que ses rues, avaient afflué chevaliers, bourgeois et artisans. Nécessaires l'une à l'autre, les trois classes s'étaient insensiblement rapprochées. Elles s'accordèrent pour élire leurs magistrats, jeter les fondements d'un droit public et prendre au besoin les déterminations d'où dépendait le salut de la cité. Un péril les menaçait : celui de voir l'empereur les placer sous l'avouerie de quelque seigneur étranger et puissant; Frédéric II les en délivra, en conférant l'avouerie à l'avoyer de la république, qui devint ainsi le représentant du roi, en même temps que le préposé de la communauté. Les fils de Frédéric leur reconnurent le droit d'élire un Conseil de douze membres. La charge conférée à Berne, de protéger les monastères d'Interlaken et de Ruggisberg, lui donna une nouvelle autorité. Le droit de frapper monnaie, l'ouverture de marchés et une admirable position ne tardèrent pas à faire de cette ville le centre des pays burgondes.

Nous avons vu, dans les guerres du sacerdoce et de l'empire, Berne se prononcer pour l'empereur. Menacée par les Kybourg, elle s'allia successivement avec Fribourg et Morat en 1243, avec Lucerne en 1251, avec l'évêque de Sion en 1252. Elle finit par se donner à la maison de Savoie. Le comte Pierre la protégea puissamment. Elle le secourut à son tour, et obtint en récompense du généreux prince la remise de la charte par laquelle elle s'était soumise à lui. (1266.) Dès lors elle était restée l'alliée de la noble maison, qui s'était engagée à la couvrir de sa protection, « jusqu'aux jours où l'on verrait un roi d'Allemagne arriver à Bâle et la reprendre sous son aile. » Elle laissa le comte Philippe retirer les revenus de l'avouerie, en même temps que, attentive à maintenir ses droits de ville impériale, elle permettait à ses bourgeois de raser le château fort, ancienne résidence de l'avoué.

Nous avons raconté comment ses attaches à la maison de Savoie l'exposèrent à une guerre malheureuse contre Rodolphe de Habsbourg et à des charges qui la disposèrent peu favorablement envers les successeurs de ce prince. (1289.) Aussi la vit-on, après la mort de Rodolphe, s'empresser de renouer sa vieille alliance avec Savoie, et se prononcer pour Adolphe de Nassau, qui la récompensa en ajoutant aux franchises de ses bourgeois celle de ne pouvoir être traduits devant des justices étrangères. (1293.)

Ces relations troublèrent ses rapports avec Fribourg, sujette des Habsbourg. Devenues ennemies, les deux villes cherchèrent des alliés. Berne s'était, en 1275, alliée avec Bienne et le Hasli; en 1295, avec So-

leure; elle admit même, en 1297, à sa combourgeoisie Louis de Savoie, en faveur duquel le comte Philippe, son oncle, avait érigé, à titre d'apanage, le pays de Vaud en baronnie. (1285.) Tout, à cette époque, était guerre et pillage dans l'Helvétie romane. Louis guerroyait contre la noblesse, que ralliait l'évêque de Lausanne. Les Neuchâtel étaient aux prises avec les Grandson; les Grandson avec les Vergy de Champvent, les Châlons avec les La-Sarra. Vainement les cours de justice s'assemblaient sous le grand chêne, à Montpreveyres, et les chevaliers prud'hommes se montraient sur les places d'Yverdun et de Moudon, les hostilités n'en continuaient pas moins de village à village, de manoir à manoir. Mais quand éclata, en Allemagne, une guerre de succession à l'empire, en Helvétie, la lutte entre Berne et Fribourg, tous, à l'envi, se jetèrent dans l'un ou l'autre camp. L'évêque de Lausanne, les comtes de Gruyère et de Nidau, les Montagny, les La Tour, les Weissenbourg prirent parti pour Fribourg; même le comte Louis de Savoie, combourgeois de Berne, suivit leur exemple, tandis que seuls les comtes de Kybourg, de Habsbourg-Lauffenbourg et les d'Arberg s'unirent aux Bernois, naguère encore leurs adversaires. Les Fribourgeois et leurs alliés prenaient position non loin de Berne, sur la colline du Dornbuhl, lorsque, attaqués en face, en flanc, par les rangs serrés d'une intrépide infanterie, ils furent mis en fuite et rejetés sur leur cavalerie, que la frayeur gagna à son tour. La déroute ne s'acheva qu'à Oberwangen. Un chant nomme cette bataille « celle où l'on fit beaucoup de prisonniers. » (1298.)

Peu auparavant Berne avait révisé sa constitution, de manière à donner à la classe des artisans une part à la chose publique. La ville avait été divisée en quartiers, appelés à nommer annuellement chacun quatre représentants. Subordonnés au Petit Conseil, les Seize reçurent pour fonction de lui prêter appui, de le surveiller, et d'élire un Grand Conseil, naguère de cinquante membres, et dont le nombre fut porté à deux cents. Les chevaliers et la haute bourgeoisie continuèrent d'être seuls éligibles au Petit Conseil. (1294.)

Après la guerre, préoccupée des dangers dont la menaçaient le roi Albert et les accroissements de la maison d'Autriche, qui venait entre autres, par l'acquisition d'Oberhofen, d'Unspounnen et d'Unterséen (1306), de la séparer des Waldstetten, la république reconnut la nécessité de renouveler ses anciennes alliances et d'en contracter de nouvelles. Elle admit à sa bourgeoisie le comte Raoul de Neuchâtel. (1307.) Elle s'était alliée avec Laupen, quand il plut à l'empereur Henri de Luxembourg de donner cette ville en gage à Othon de Grandson, et celles de Grasbourg et de Morat au comte de Savoie; à ces villes la charge de se racheter. Alors Berne contracta avec Soleure une alliance perpétuelle (1308), se rapprocha de Fribourg et continua d'entretenir avec la maison de Savoie des relations d'ancienne amitié. Renforcée par ces alliances, elle avait peu à défendre et beaucoup de défenseurs, pas de pays à perdre et beaucoup à gagner.

Une guerre nouvelle éclata lorsque Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche entrèrent en lutte pour la possession de la couronne impériale. Cette fois, Soleure

fut la première attaquée. Frédéric avait donné cette ville en gage à l'évêque de Bâle, et les Soleurois, s'étant refusés à subir cette hypothèque, furent assiégés par une armée considérable, que commandait Léopold, le vaincu de Morgarten. L'intention du duc était, après la réduction de Soleure et de Berne, de se tourner contre les Waldstetten; mais Soleure, secourue par 400 Bernois, lui opposa une résistance invincible et le contraignit à lever le siége après dix semaines d'inutiles efforts. La tradition raconte que l'Aar, grossi par des pluies subites et abondantes, avait renversé un pont occupé par des troupes autrichiennes; que, n'écoutant que leur cœur, les assiégés se jetèrent sur leurs bateaux et volèrent, au péril de leurs propres vies, au secours de leurs ennemis; qu'ils les réchauffèrent, les nourrirent, les renvoyèrent au camp, et que, vaincu par leur générosité, le duc ne s'éloigna de leurs murs qu'après leur avoir fait don d'une riche bannière, sur les plis de laquelle flottait l'image de saint Ours, du patron de leur cité[1]. (1318.)

Après la mort de Frédéric d'Autriche, Berne évita de se rapprocher de Louis de Bavière que le pape avait excommunié, mais n'en demeura pas moins hostile aux Habsbourg, qui venaient de lui donner de nouveaux motifs de défiance. De deux frères, héritiers de la maison de Kybourg, l'aîné, Hartmann, que l'Autriche avait gagné à sa cause, cherchait avec son aide à déposséder son frère Eberard de sa part à cette suc-

[1] Ce sujet a été pleinement élucidé par M. Fiala dans l'écrit: *Das Sanct-Ursus-Panner, ein Andenken an die Belagerung von Solothurn*, 1869.

cession, et dans ce but il l'avait voué à l'église. Eberard, de son côté, se révoltant contre la violence qui lui était faite, avait requis l'appui de Berne et obtenu sa combourgeoisie. Or un jour que les deux frères se trouvaient dans le château de Thoune, la haine dans le cœur, ils se prirent de querelle, en vinrent aux mains, et Hartmann, mortellement blessé, fut précipité du haut de l'obscur escalier de la haute tour. (1322.) Les ducs virent dans ce fratricide un prétexte pour se mettre en possession des biens du défunt, tandis que Berne, prenant fait et cause pour son combourgeois, fit reconnaître ses droits par le roi Louis, et, voyant la guerre près d'éclater, s'empressa de s'allier avec les Waldstetten. En même temps, voulant lier Eberard à sa fortune, elle acheta de lui la seigneurie de Thoune, pour la lui rendre comme fief, et elle lui fit prendre l'engagement de ne point volontairement, durant vingt années, aliéner la ville de Berthoud.

Mais la mort de Frédéric amena un grand changement dans cette situation; car le roi Louis s'étant réconcilié avec les ducs Albert et Othon, frères du monarque défunt, et les laissant libres de faire rentrer les Waldstetten dans leur obéissance (1330), le comte Eberard se vit sérieusement menacé par ces dispositions. Se tournant aussitôt vers la reine Agnès, fille de l'empereur Albert, et qui, du sein de sa retraite de Kœnigsfelden, n'avait pas cessé de faire sentir autour d'elle sa haute influence, il n'eut pas de peine à obtenir d'elle qu'elle le réconciliât avec ses frères. C'était rompre le joug que Berne faisait peser sur lui, et se ranger parmi ses adversaires; aussi s'empressa-t-il de

renoncer à sa combourgeoisie pour demander celle de Fribourg. La guerre provoquée par cette conduite est connue sous le nom de guerre de Gumminen, parce que la prise de cette place, qui relevait de Fribourg, en fut le principal événement. Elle dura peu, l'intervention de la reine Agnès ayant promptement mis fin aux hostilités. (1333.)

Cependant Berne continua de se fortifier par des alliances ou des conquêtes. Elle combattit dans les hautes Alpes les seigneurs de Gruyère, de La Tour et de Weissenbourg. Elle prit et détruisit Wimmis. Accablé de dettes, le sire de Weissenbourg se vit réduit à lui vendre une grande partie de ses terres et à s'engager à la servir comme combourgeois. A leur tour, le sire de Rinkenberg et la ville d'Unterséen entrèrent dans son alliance. Le riche monastère d'Interlaken reposait sous son avouerie. La conquête de l'Oberland se trouvait ainsi presque achevée. (1334 et 1335.)

Mais ces progrès même exposaient Berne à de graves périls. Ils étaient une menace pour tous les seigneurs des pays burgondes, trop faibles chacun pour lui résister, mais qui n'en éprouvaient que plus vivement le besoin de s'unir pour l'attaquer d'un commun accord. Ils avaient dans Fribourg une alliée, qu'avait aigrie la perte récente de Gumminen et qu'irrita davantage encore l'acquisition par sa jeune sœur de la ville forte de Laupen, dégrevée de l'hypothèque impériale qui pesait sur elle. En ces circonstances, et sous l'influence de son aristocratie, Fribourg ne songeait, comme tous les seigneurs ses voisins, qu'à l'humiliation de Berne.

Le premier en scène de ces seigneurs fut un comte de l'illustre maison de Neuchâtel, Gérard d'Arberg-Valengin, qu'un mariage avait rendu considérable en Argovie, et auquel l'empereur, après l'avoir nommé capitaine-général dans la haute Allemagne, avait fait le don malheureux de trois cents marcs d'argent, assignés sur les droits de l'empire dans les villes de Soleure et de Berne, avec pouvoir d'assaillir ces villes si elles refusaient de s'exécuter. Gérard s'était entendu avec Pierre d'Arberg, quoiqu'il fût combourgeois de Berne, avec Rodolphe de Nidau, Pierre de Gruyère, Eberard de Kybourg, avec les évêques de Lausanne et de Bâle, avec presque toute la noblesse de l'Helvétie occidentale. Leur but était de surprendre Berne; mais leurs délibérations ne purent être tenues si secrètes qu'elle ne sentit approcher l'orage. Elle chercha à le conjurer en ouvrant des négociations; toutefois elle ne réussit par ce moyen qu'à accroître les prétentions de ses adversaires et à se convaincre qu'elle n'avait de salut à attendre que de ses armes. Le nombre de ses alliés était réduit. Le comte de Savoie restait neutre, et faisait secrètement des vœux pour la noblesse. Soleure allait avoir à défendre ses propres murs. Seuls le sire de Weissenbourg, les gens du Hasli et les Waldstetten se disposaient à la secourir, quand Gérard de Valengin et Pierre d'Arberg donnèrent le signal de la guerre par le pillage et la dévastation des campagnes. (1339.)

Trois semaines suffirent aux alliés pour réunir une armée de 15000 fantassins et de 3000 cavaliers. Sur l'avis que cette armée commencerait ses opérations

par le siége de Laupen, Berne avait mis dans cette place bonne garnison, sous Jean de Boubenberg, fils de l'avoyer de la république. Tout père de deux fils avait reçu l'ordre d'en envoyer un à Laupen; de deux frères, orphelins de père, l'un devait s'y rendre aussi. Le 10 juin commença le siége. Plusieurs assauts furent repoussés. Mais le péril allait croissant, et cependant, à Berne, on délibérait encore. L'inquiétude y régnait. Arriva la nouvelle qu'en Argovie le ban et l'arrière-ban se mettaient en marche. La ville avait, il est vrai, dans son avoyer un chef qui l'avait conduit à la victoire dans de récentes campagnes, et dans un frère de l'ordre teutonique, Diebold Baselwind, un prêtre-soldat, dont l'éloquence encourageait l'armée à résister intrépidement, au nom de la sainte église apostolique, au soi-disant empereur que Rome avait excommunié. Elle possédait aussi, parmi ses citoyens, un homme duquel on racontait que, dans six batailles, il avait combattu avec distinction; mais Rodolphe d'Erlach était, à la fois, vassal du comte de Nidau et bourgeois de Berne. Sa mère était Bernoise, et il possédait près de la ville un bien considérable. « Que ferai-je? demanda-t-il au comte son seigneur; resterai-je auprès de vous et perdrai-je ce que je possède à Berne? — Pour un homme de plus ou de moins, lui aurait répondu le comte, qui lui avait confié l'éducation de ses fils et ne craignait peut-être pas de leur donner des amis dans les deux camps, je ne veux pas vous exposer à la perte de vos biens; allez donc, et faites pour le mieux. » Ainsi fit d'Erlach, et, rentré dans Berne, il fut chargé du commandement de l'armée qui devait

aller délivrer la garnison de Laupen. Comme toutefois il savait la fière insubordination des gens de métier, il n'accepta le commandement qu'à la condition que tout Berne lui jurerait obéissance, et ce ne fut qu'après avoir prêté ce serment que l'armée se mit en marche, forte de 5200 hommes, auxquels venaient de se joindre 900 auxiliaires des Waldstetten, 300 du Hasli, 300 du Simmenthal, 18 Soleurois et quelques volontaires de Morat. (21 juin 1339.)

La forêt du Forst traversée, et arrivés sur les hauteurs du Bramberg, ils virent devant eux, sur le plateau de Wyden, se déployer la multitude des ennemis. Il était midi. A l'ouest, des hauteurs boisées cachaient la ville de Laupen. Les alliés se rangeaient en bataille, non sans peine, comme il arrive à une armée composée d'éléments divers. Ils avaient laissé une division devant la place assiégée, et une autre, sous d'Arberg, à la garde du camp. Ça et là, de jeunes gentilshommes recevaient, avant le combat, l'ordre de la chevalerie; d'autres se complaisaient à faire courir leurs chevaux, pour lancer leur épée en l'air et la ressaisir en pleine course. La cavalerie formait leur aile droite, leur infanterie, dont les Fribourgeois composaient l'élite, la gauche. D'Erlach, à la demande des Waldstetten, leur donna la chevalerie à combattre et rangea ses Bernois en face de l'infanterie. Derrière les rangs, sur les hauteurs, se trouvaient 2000 hommes de réserve. Déjà, aux derniers rayons du soir, des provocations se faisaient entendre aux premiers rangs, et les Fribourgeois s'étaient mis en mouvement, quand d'Erlach, devinant l'intention de l'envelopper, fit faire à sa troupe

un mouvement de recul et lui fit remonter quelque peu la pente du Bramberg. Mais ce mouvement était risqué. La réserve, croyant une fuite, se mit à la débandade et se rejeta dans la forêt. Sans s'en mettre en peine : « Les lâches sont partis, dit d'Erlach, à nous la victoire ! » Appelant alors à lui ces hardis jouvenceaux, toujours les premiers à élever la voix dans Berne, il les rangea, formés en un coin, devant la bannière et, donnant le signal de la bataille, il marcha à l'ennemi.

La mêlée fut sanglante, le choc terrible. Les Bernois se précipitèrent sur les enseignes déployées au vent jusqu'à ce qu'elles tombassent l'une après l'autre dans la main roidie des bannerets. C'est là que la bannière de Fribourg fut arrachée de la main de Fulistorf. C'est là que succomba Maggenberg, avoyer et chef du parti autrichien dans Fribourg. Toute l'infanterie finit par être mise en déroute et par fuir. Alors les Bernois purent se tourner contre la cavalerie, dont les Waldstetten et les Soleurois s'étaient chargés, mais qui leur opposait une sérieuse résistance. Vainement leurs hallebardes cherchaient à pénétrer à travers les longues lances de la chevalerie, en sorte qu'elle les avait enveloppés, et que du désordre commençait à se manifester dans leurs rangs, quand la phalange de Berne accourut, animée par la victoire; tous tombèrent alors avec fureur sur l'ennemi, massacrant tout ce qui résistait. Hommes, chevaux, valets furent jetés pêle-mêle. Ne voulant pas survivre à leur défaite, le comte de Valengin, qui avait commencé la guerre, le comte de Nidau, qui avait survécu à bien des combats, trois Gruyère,

onze autres comtes furent trouvés gisants sur ce champ de bataille. Pierre d'Arberg sauva par la fuite ses jours, mais non son honneur. Un jeune comte de grande espérance fut l'objet de vifs regrets : c'était Jean, fils unique de Louis, baron de Vaud. Comme son père, il ne se plaisait qu'à la vie aventureuse du chevalier. Déjà il avait combattu en Flandre, en Savoie, en Italie. Il venait de porter secours au duc Azzo Visconti, à Milan, quand il arriva à Laupen, dans le camp de la noblesse. On dit que chargé par le baron de Vaud d'un message de paix, et n'ayant pas réussi comme médiateur, il s'était laissé entraîner dans les rangs des combattants, où il rencontra la mort dans la mêlée. Avec lui s'éteignait sa maison : la baronnie allait faire retour à Savoie. Inconsolable, le baron Louis courut, sous les drapeaux de France, chercher la mort sur de nouveaux champs de guerre.

La bataille de Laupen avait duré une heure et demie. Elle finit avec le jour. A genoux, l'armée bénit le Dieu qui lui avait donné la victoire. Dans la nuit, elle releva le petit nombre de ses morts et donna ses soins aux blessés. Puis les vainqueurs rentrèrent dans Berne, chantant la gloire de l'ours, symbole de la cité, et portant devant eux vingt-sept bannières, quatre-vingts casques couronnés et de splendides armures, le prix du combat[1].

Berne venait d'avoir son Morgarten, toutefois sa

[1] Un narré contemporain nous a fourni les premiers éléments de notre récit, et la tradition, recueillie par les chroniques, le reste. On sait que la première narration, écrite en latin, de la main d'un homme d'église, ne nomme pas le chef qui com-

victoire était loin d'avoir mis fin à la guerre. Ses ennemis, altérés de vengeance, ne tardèrent pas à rentrer en campagne, mais pour donner aux hostilités un caractère nouveau. Ils évitèrent la bataille et travaillèrent à séparer Berne de ses alliés, à la priver de ses approvisionnements, à l'entourer d'embûches et à répandre partout la terreur autour d'elle. Pierre d'Arberg, mieux fait pour prélever rançon sur de pauvres gens sans défense que pour payer de sa personne dans le combat, désola tout le pays à la tête de bandes indisciplinées. La situation devint telle que Soleure même se vit réduite à renoncer à l'alliance de Berne. Quelque temps, les Bernois tourmentés par la disette, se renfermèrent dans l'inaction. Mais à Pâques de l'année suivante (1340), ils en sortirent pour déployer de nouveau leur énergie. Un jour, l'avoyer de Boubenberg, s'avançant à la tête de sa cavalerie, emporta la ville kybourgienne de Houtwyl avant l'arrivée de ses fantassins. Un autre jour, d'Erlach, marchant de nuit et dans le secret, tendit, dans le bois de Schœnenberg, une embûche aux Fribourgeois, leur tua 400 hommes et réduisit en cendres leur faubourg du Gotteron. Les faits d'armes succédant aux faits d'armes, la terreur passa si bien chez les ennemis, qu'il devint proverbial de dire que Dieu s'était fait bourgeois de Berne. Cependant, après seize mois de guerre, la lassitude finit par se faire sentir dans les deux camps, et la reine Agnès sut faire agréer des propositions de

mandait l'armée bernoise. De là, chez les historiens, quelque hésitation, à laquelle les élucidations de M. Stouder nous paraissent devoir mettre un terme.

paix par l'Autriche et par ses alliés. (1340.) Fribourg se rapprocha de Berne, et bientôt après, le roi Louis étant redevenu l'adversaire de la maison d'Autriche, les ducs conclurent une alliance de dix ans avec les villes, désormais unies, de Berne, Soleure et Fribourg. (1342.)

Seul le comte de Gruyère et des seigneurs de sa maison conservèrent, en face de Berne et de Fribourg, une attitude hostile. Il existait entre eux maint sujet de différend. A la fin les deux villes entrèrent en campagne, enseignes réunies. La défense fut héroïque. Le comte trouva dans ses braves montagnards un fidèle appui. Une première campagne lui coûta Trême et Bellegarde, et cependant il résistait encore. C'était en 1349, alors que la peste noire ravageait l'Europe, transformant des villes en désert. Elle avait pénétré dans Berne et, dans cette ville comme ailleurs, les uns cherchaient par des macérations à désarmer la colère de Dieu; d'autres, dans l'incertitude du lendemain, ne songeaient qu'à vider jusqu'à la lie la coupe du plaisir; d'autres encore, maîtres d'eux-mêmes et le front serein, prirent résolûment les armes, gravirent en chantant les pentes du Simmenthal, emportant forteresse après forteresse, et contraignirent le comte de Gruyère à abandonner à Berne ce qu'il possédait encore dans cette vallée. Ce fut le commencement de l'appauvrissement et du déclin de ces rois pasteurs; ce fut aussi la circonstance que ses sujets firent servir à l'acquisition de leurs belles franchises.

Berne était sortie de la lutte forte et agrandie. Deux hommes avaient contribué à l'élever à ce nouveau

degré de considération, l'avoyer de Boubenberg et Rodolphe d'Erlach. D'une famille qui depuis longtemps donnait des chefs à la république, et lui-même vingt fois avoyer, Jean de Boubenberg s'était montré dans sa politique extérieure hardi, sage et persévérant; à l'intérieur, il résistait à l'envahissement de la démocratie, et quand, la paix conclue, des luttes, pareilles à celles qui agitaient alors mainte ville de l'empire, succédèrent aux luttes du dehors, il vit son autorité déchoir. Ses ennemis l'accusèrent d'orgueil et de vénalité. Quinze ans durant (1350 à 1364), son nom cesse de paraître à la tête des Conseils; il ne s'y retrouvera qu'alors que les idées qu'il représentait, celles d'un équilibre des pouvoirs, se seront fait jour de nouveau; alors on verra le peuple, bannières déployées, le ramener de la retraite de son manoir dans Berne, et il portera de nouveau un Boubenberg, son fils, nommé Jean comme lui, à la tête de la chose publique.

Le nom de Rodolphe d'Erlach disparaît aussi, vers ce temps, et même avant celui de Boubenberg, de la scène de l'histoire. On dit que Rodolphe vécut le reste de ses jours à la campagne, sur sa terre de Reichenbach. Il y était parvenu à un âge avancé quand s'éleva un débat entre son gendre Jost de Rudenz, d'Unterwalden, et lui, sur la dot de sa fille. Le beau-père était soigneux et économe, le gendre violent et dissipateur. Auprès d'eux se trouvait, suspendue au mur, l'épée qui avait fait triompher la patrie. Dans sa colère, Rudenz la saisit et mit fin aux jours du héros. Fugitif et poursuivi par les chiens jusques à la forêt,

il finit ses jours bientôt après, l'on ne sait de quelle mort. (1360.)

C'est après que, la guerre achevée, Berne eût fait sa paix avec l'Autriche et que les Suisses se furent aussi rapprochés de cette puissance, en subissant la médiation offerte par le margrave de Brandenbourg, que l'illustre cité témoigna aux Waldstetten, desquels elle venait de recevoir le généreux secours dans ses périls, le désir d'être reçue dans leur alliance. Ils venaient de s'unir à Zurich, ville importante par son intelligence et par l'étendue de ses relations, dans laquelle fermentait un peuple ardent et mobile; en admettant dans leur confédération la ville de Berne, non moins puissante, mais plus lente dans ses mouvements, plus tranquille dans sa force et d'une prudence plus circonspecte, ils donnèrent à Zurich un contre-poids modérateur, en même temps qu'en rapprochant la Suisse burgonde de la Suisse allémanique, ils préparèrent les jours où les huit premiers cantons devaient faire place à la Confédération des treize, et celle des treize à la Suisse de nos jours, parvenue à ses limites naturelles.

VI

Les temps de la paix de Thorberg.

1368 à 1387.

Les Confédérés s'étaient rapprochés de l'Autriche; mais cet accord reposant sur deux traités distincts, celui de Ratisbonne et celui que Berne avait conclu de son côté, il fut convenu de les transformer dans le

nouvel acte, du 7 mars 1368, connu sous le nom de Paix de Thorberg. Plusieurs fois renouvelé, cet armistice devait se prolonger jusqu'au 24 avril 1387.

Les premiers temps qui suivirent la conclusion de la paix furent pour la Confédération des temps de relèvement et de développement intérieur. A Zurich, la charte imposée par Broun avait été révisée et l'autorité du chef de l'état réduite; après la mort de Roger Manesse, la durée des fonctions du bourgmestre fut renfermée dans la limite de six mois. (1383.) Les arts ayant répandu dans la noble cité l'aisance et la civilisation, le magistrat crut devoir protéger la simplicité des mœurs par des lois somptuaires. C'est sous la longue administration de Manesse, du héros de Tætwyl, que les pères de la patrie commencèrent à régler le luxe des banquets, à faire la guerre aux riches pourpoints, aux hauts-de-chausses chamarrés, aux souliers à pointe recourbée, aux bonnets de dames brillants d'or, de soie et de pierreries. Alors déjà, il devenait proverbial de dire, que Dieu donne à celui qu'il aime une maison à Zurich.

A Berne, la création d'un Grand Conseil, pouvoir intermédiaire et modérateur, avait mis obstacle à ce que les artisans ne s'emparassent du pouvoir, comme ils l'avaient fait à Zurich. Ce n'est pas que les bourgeois des abbayes et les corps de métier n'eussent parfois des assemblées tumultueuses; mais lorsque, en 1384, il eut été convenu que, chaque année, le Conseil serait renouvelé par moitié; que les quatre bannerets, choisis par les corporations, seraient confirmés par la communauté, et que, du reste, on s'en

tiendrait aux usages établis, bourgeois et artisans, satisfaits d'être gouvernés par des hommes estimables, ne songèrent plus au renouvellement annuel de la magistrature; ils se contentèrent de savoir la direction de la chose publique aux mains des plus habiles. Le Petit Conseil était de 25 membres, à Soleure de 35. A Lucerne, les deux Conseils se composaient de 36 membres, nommés à vie, se recrutant eux-mêmes, et qui, par moitié, devenaient tour à tour, tous les six mois, autorité suprême; c'était un commencement d'oligarchie. Les magistrats de ces villes, se considérant comme les représentants de l'empereur, maintenaient avec fermeté ce qu'ils estimaient leur droit. Ils étaient administrateurs, législateurs et juges. La police était en leurs mains. Par leurs soins les rues commençaient d'être pavées et maintenues dans la propreté. Ils pourvoyaient aux besoins des malades et des indigents, surveillaient les métiers, maintenaient dans la règle les gens d'église et veillaient aux nécessités de la guerre, comme de la paix.

La constitution des petits cantons (*Lænder*) était plus simple. Une fois par an, tous les hommes libres âgés de plus de seize ans se réunissaient en landsgemeinde, sous le ciel, et rangés en cercle autour de magistrats, leurs élus. Ces magistrats étaient un landamman, un banneret, un trésorier, un chancelier. Présidé par le landamman, le peuple faisait les lois, exerçait le droit de grâce, conférait la participation aux droits du pays (*Landrecht*); il prononçait sur la paix ou la guerre, contractait les alliances et choisissait les députés qui devaient le représenter dans les

diètes des Confédérés. On lui soumettait aussi des questions d'administration et des débats litigieux, pour qu'il prononçât comme juge ou qu'il traçât à la magistrature la règle qu'elle avait à suivre.

Le magistrat était élu annuellement et toujours rééligible. Le landamman était, à la fois, chef de l'état, surveillant des corps de justice et, dans certains cas, juge suprême. Sa seule rémunération était quelque part aux amendes prononcées. Seul, le chancelier recevait un traitement régulier. C'était depuis le milieu du quatorzième siècle seulement, et depuis que le nombre et l'importance des affaires cantonales s'étaient accrus, que ces magistrats formaient un Conseil permanent, et qu'une délégation de députés de toutes les parties du pays lui prêtait l'appui de son influence et de ses conseils. Du reste, peu soucieux de ce qui se passait hors de chez eux, ces peuples se complaisaient dans l'uniformité de leur vie pastorale, tout en se tenant toujours prêts à combattre pour la liberté, leur patrie et leurs amis.

Berne se trouva, en 1367, dans le cas de recevoir un nouveau témoignage de ce bon vouloir. La ville de Bienne, donnée à l'évêque de Bâle par des seigneurs ecclésiastiques de la maison de Neuchâtel, prospérait sous les murs d'un château épiscopal. Fiers d'être les alliés de Berne, de Fribourg, du comte de Nidau et de Guillaume de Grandson, les Biennois croyaient pouvoir traiter avec leur évêque d'égal à égal, lorsqu'un prélat altier et remuant, étranger au pays et à ses lois, Jean de Vienne, leur ordonna de renoncer à l'alliance de Berne. Ils appelèrent les Bernois à leur

aide et les Bernois les Waldstetten. Mais ce secours n'était pas arrivé, que déjà l'évêque avait ordonné le pillage et l'incendie de la ville. A la vue de ruines fumantes, et d'une population chassée, au cœur de l'hiver, de ses foyers consumés, les Confédérés rasèrent le château épiscopal et se répandirent dans les vallées environnantes, pillant, saccageant et faisant expier par le pays les emportements de son seigneur. Les villes et les seigneurs voisins finirent par s'unir pour mettre un terme à ces calamités; acceptés comme arbitres, ils condamnèrent à 30 000 florins de dédommagement les Bernois qui, au mépris des lois, avaient dévasté jusqu'à des églises.

Sept ans après ces événements, une guerre bien plus redoutable fondit, à la fois, sur les Confédérés et sur la maison d'Autriche. Cette maison n'avait pas cessé, durant la paix, de poursuivre ses plans d'agrandissement. Un prince habile, Rodolphe, petit-fils de l'empereur Albert, venait, en alliant l'audace à la ruse, d'acquérir le Tyrol. En Suisse, il avait fait construire sur le lac de Zurich le pont de Rapperschwyl, long de 2000 pieds, sous le prétexte d'abréger pour les pèlerins le chemin d'Einsiedlen, mais en réalité dans le but de séparer Zurich de Glaris et de se rendre maître de la voie que suivait le commerce de Zurich avec l'Italie. A sa mort, ses deux frères, Albert et Léopold, s'étaient partagé ses états. Albert, qui aimait la paix et l'étude, avait eu pour sa part l'archiduché d'Autriche et les pays voisins, et Léopold, au cœur fier, chevaleresque et passionné, l'Alsace et les pays helvétiques. Débiteurs envers Enguerrand de Coucy, comte

de Soissons, du douaire de leur mère, fille de Léopold, du vaincu de Morgarten, ce furent ces princes qui soulevèrent l'orage en refusant d'acquitter cette dette, sous le prétexte que les pays sur lesquels elle était hypothéquée étaient tombés en partie aux mains des Suisses. Coucy n'attendait que le moment de prêter force à son droit, quand une trêve survenue dans la lutte alors engagée entre la France et l'Angleterre lui en fournit les moyens. (1375.)

On sait qu'il n'existait pas, en ces temps, d'armée permanente. Cependant les rois, ne pouvant compter ni sur le service prolongé d'une chevalerie appauvrie, ni sur celui d'une infanterie armée par des villes que le commerce et les arts de la paix faisaient fleurir, avaient fini par acheter le secours de bandes, ou de compagnies, réunies par de hardis aventuriers, entretenues par le pillage et qu'ils licenciaient à la paix. C'est à la tête de corps francs pareils, laissés sans emploi par la trêve qui venait d'être conclue, que Coucy se mit en marche. Déjà, dix ans auparavant, un de ces chefs de bandes, Cervola, s'était approché, à la tête de 40 000 hommes, de l'Alsace et de la ville de Bâle, renversée en 1356 par un tremblement de terre et qui n'avait pas eu le temps de se relever de ses ruines; toutefois il avait suffi de l'entrée dans Bâle de 1500 Confédérés et de la marche d'une armée impériale, pour que ces troupes indisciplinées s'éloignassent, sans même avoir tiré l'épée. Mais Coucy s'avançait à la tête de forces plus considérables; car non-seulement il avait reçu des subsides du roi de France, auquel il importait de rejeter hors de ses états des auxiliaires

devenus dangereux, mais il avait encore réuni sous son commandement, avec les restes de l'armée de Cervola, plusieurs chefs de grand renom, et pris à sa solde un corps de 6000 Gallois, bien montés, bien armés, et dont étincelaient au loin les casques, terminés en longue pointe[1]. On les croyait Anglais, parce qu'ils étaient partis de la Grande-Bretagne; mais ils étaient venus, comme le disait assez le nom de leur chef, Jévan Griffith ab Enyon, du pays de Galles, encore insoumis à l'Angleterre, et c'était, non sous les drapeaux anglais, mais sous ceux de Charles V qu'ils avaient combattu en France.

Contre un tel ennemi, qu'accompagnait la désolation et que suivait la famine, le duc Léopold demanda l'appui des Confédérés, tout en prolongeant pour onze ans la paix de Thorberg. Berne, des cantons le plus exposé, se montra prêt à le seconder. Zurich et Lucerne suivirent cet exemple, tandis que les Waldstetten, Schwitz à leur tête, se déclarèrent peu disposés à secourir le duc, qui ne leur avait jamais fait de bien, contre Coucy, qui ne leur avait jamais fait de mal. Cependant on apprenait que, trois jours durant, les grandes compagnies avaient défilé sous les murs de Bâle; que l'évêque de cette ville, Jean de Vienne, leur avait amené un renfort de 500 lances, et que les comtes de Kybourg et de Nidau les avaient, dans leur effroi, laissé franchir les passages du Hauenstein, sans leur opposer de résistance. A ces nouvelles, l'Argovie consternée laissa

[1] De là le nom de *Guglerkrieg*, donné à cette guerre. *Gugel*, en allemand suisse, désigne, comme le latin *cucullus*, tout objet terminé en pointe dans sa partie supérieure.

tomber les armes. De toutes parts fuyaient les populations. Léopold lui-même, après avoir fait mettre le feu aux moissons et aux vergers, s'enfuit, le désespoir dans l'âme.

La soldatesque s'avança, ruinant les châteaux et frappant de contributions tous les pays qui s'étendaient du Jura neuchâtelois aux frontières de Zurich. A Buren, Rodolphe de Nidau, qui se disposait enfin à la résistance, reçut, comme il levait sa visière pour considérer l'ennemi, le coup de la mort; il était le dernier d'une antique race. Pressées elles-mêmes par la faim, les hordes indisciplinées pénétrèrent jusque dans la vallée, alors autrichienne, de l'Entlibouch, mais ce fut pour y rencontrer une première opposition. Aux milices de la contrée s'étaient joints de hardis jeunes gens, venus, les uns de l'Unterwalden, et les autres de Lucerne, après avoir sauté par-dessus les murs de la ville qu'on tenait fermés; ils surprirent les étrangers dans le village de Buttisholz, aux lieux qui portent encore aujourd'hui le nom de « tertre des Anglais; » ils les mirent en déroute et les chassèrent du pays. Bientôt après, les Bernois en tuèrent quelques cents à Anet, quelques mille à Fraubrounnen. Poursuivis par le froid, la faim, et par des ennemis de jour en jour plus redoutables, les envahisseurs finirent par repasser le Hauenstein et par regagner le climat plus doux de l'Alsace. Pour tout fruit de ses réclamations envers l'Autriche et de sa désastreuse campagne, Coucy se vit réduit à accepter Buren et Nidau, dont même il ne prit possession que pour se voir bientôt après contraint à les abandonner à Berne.

Les Bernois rentrèrent dans leur ville entonnant leur chant de guerre : « Berne est la couronne des villes libres, une demeure de héros, un miroir du monde; exaltez Berne à l'envi, jeunes gens et vieillards. » Cependant l'invasion laissait derrière elle un long et douloureux souvenir, et les Confédérés, qui en avaient triomphé, ne pouvaient se flatter d'avoir par leur victoire rendu la paix au pays. Ni l'attitude des Kybourg, ni celle de l'Autriche, durant la guerre, n'avait été de nature à leur inspirer confiance et sécurité. Les Kybourg se sentaient accablés sous le poids de leurs dettes. Débiteurs envers les ducs, ils étaient tombés dans leur dépendance en leur donnant pour gage leurs droits sur Thoune et sur Berthoud. De son côté, Léopold s'était montré, même durant l'invasion, plus préoccupé de ses plans d'agrandissement que de mesures de défense, et depuis la retraite de Coucy il avait réussi, par le moyen d'emprunts faits à Fribourg, à acquérir des héritiers des Nidau un certain nombre de places fortes, formant cercle autour de Berne et de Soleure, et ralliant l'Uchtland à l'Argovie. C'était la guerre, au sein de la paix. Berne crut devoir prendre ses sûretés; elle contraignit les Kybourg à lui vendre la possession réelle de la ville de Thoune, acheta celle d'Arberg, qui lui était depuis longtemps hypothéquée et, prenant sous sa protection les monastères du Seeland, elle se disposa à s'en faire, au besoin, une ligne de défense.

L'exemple donné, Soleure crut pouvoir le suivre; mais elle ne le fit pas sans provoquer la colère du jeune comte Rodolphe de Kybourg. Dans son irritation

de voir la décadence de sa maison servir à accroître la richesse et le pouvoir des villes, il conçut le projet de s'emparer de la ville impériale de Soleure, d'enlever celle d'Arberg et de faire rentrer sous son obéissance Thoune, la ville de ses aïeux. Il s'entendit, dans ce dessein, avec Thibaut, de la maison des Neuchâtel en Haute-Bourgogne; ils convinrent de se trouver, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1382, chacun avec cent lances, devant Soleure. Am Stein, chanoine de l'église de Saint-Ours, devait leur ouvrir sa maison, contiguë au mur de la ville. Des conjurés avaient garni de toile le battant de la cloche d'alarme. Rien n'avait transpiré quand, vers minuit, Jean Rot, paysan de Rumisberg, accourut par des sentiers apportant aux Soleurois la nouvelle du complot. Bientôt toute la ville fut sous les armes, et il ne resta au comte Rodolphe de parti à prendre que celui de la retraite. Dans la ville, les conjurés avaient été arrêtés. Soleure ordonna que, chaque année, l'aîné des fils de Jean Rot recevrait en don un habit rouge et blanc : c'étaient les couleurs de la cité.

Telle fut la *Mordnacht* de Soleure. Les jours suivants Soleurois et Bernois marchèrent sur Berthoud, et commencèrent le siége de cette place, la plus importante de celles que possédaient les Kybourg. Zurich et les Waldstetten leur vinrent en aide. Néanmoins le siége se prolongea. Même après la mort précoce de Rodolphe de Kybourg, ses frères réussirent à le faire traîner en longueur. Ils finirent toutefois par se voir contraints à accepter la médiation des Confédérés, à céder à Berne Thoune et Berthoud pour le prix de 27000 florins, et à agréer la bourgeoisie de Laupen :

c'était une manière adoucie de les faire entrer dans celle de Berne. Soleure eut pour sa part les villages de Balm et d'Altreu. De l'Autriche et de ses droits, nulle mention. Ce fut la fin de la puissance des comtes de Kybourg. (1384.)

VII

Sempach et Næfels.

1385 à 1389.

L'Autriche avait laissé s'accomplir la ruine des Kybourg. L'empire n'était pas intervenu. La politique des empereurs, depuis le jour où Charles IV avait imposé, à Ratisbonne, ses articles de paix aux Confédérés, n'avait pas été de nature à rétablir entre eux et la maison d'Autriche des liens d'amitié. Parfois Charles soutenait les prétentions des ducs et parfois, en accordant aux Suisses de nouvelles franchises, il paraissait les encourager à conquérir leur pleine indépendance. Un jour, il accordait au duc Rodolphe le droit de disposer des hypothèques impériales dans les pays burgondes et il invitait les villes de Berne, de Soleure et de Zurich à lui rendre hommage, comme à son bailli (1358); un autre jour, il couvrait Zurich de sa protection spéciale, et lui permettait, non-seulement de se mettre en possession des fiefs de l'empire qui viendraient à vaquer dans ses alentours, mais encore de recevoir impunément des bannis dans ses murs; il prodiguait à Berne des faveurs semblables; il ne refusait qu'aux Waldstetten la confirmation de leurs franchises.

Son successeur, le faible Wenceslas, s'empressa de reconnaître l'affranchissement des cantons de toute juridiction étrangère.

Si les relations des Suisses avec l'empire étaient vacillantes, celles qu'ils soutenaient avec la maison d'Autriche étaient bien plus incertaines et plus difficiles encore. Il est vrai de dire qu'ils ne pouvaient recevoir de nouveaux ressortissants, ni reculer les limites de leurs territoires, qu'aux dépens des ducs; que les ducs, de leur côté, n'avaient pu construire le pont de Rapperschwyl, ni transformer, à l'entrée du pays de Glaris la ville de Wesen en une place forte sans inquiéter les Confédérés. Tout en cette situation devenait un sujet de plaintes. Tout aussi contribuait à nourrir la haine que se portaient seigneurs et libres communautés. Ce qui contenait encore Léopold était l'alliance, dirigée contre lui, que l'empereur venait de conclure avec une ligue de cinquante et une villes de Souabe, de Franconie et des bords du Rhin. La ligue sollicitait les Confédérés d'entrer dans son alliance; il n'en fallut pas davantage pour que Léopold se rapprochât d'eux.

Toujours cependant surgissaient de nouveaux griefs. Les plus irritants s'étaient produits à Lucerne. Non-seulement cette ville aspirait à devenir impériale, mais elle tendait à se donner un territoire, comme l'avaient fait Berne et Zurich. Elle avait acheté Weggis. Elle admettait à sa bourgeoisie, contrairement aux traités, des sujets de l'Autriche en grand nombre, sans même qu'ils abandonnassent le lieu de leur domicile. A leur tour, les Lucernois se plaignaient de ce que, en élevant

les droits perçus à Rothenbourg sur leur commerce, le duc méconnut le privilége qui leur assurait le libre transit, de Windisch au Saint-Gothard, et de ce que, par les faveurs qu'il prodiguait à cette ville, il fit déchoir la ville voisine de Sempach, avec laquelle ils avaient des rapports de vieille amitié. A ces plaintes se joignirent celles de l'Entlibouch, d'une contrée accoutumée à ne pas supporter patiemment une injuste autorité, et que Pierre de Thorberg, à qui le duc l'avait hypothéquée, gouvernait d'une main de fer. Une insurrection des paysans, secondés par leurs voisins d'Obwalden, fut cruellement réprimée. Alors ils se tournèrent vers Lucerne, qui s'empressa de les admettre à sa combourgeoisie.

C'était une déclaration de guerre. Il existait, à Lucerne, un parti puissant, l'avoyer de Gundoldingen à sa tête, qui poussait à l'emploi des armes. Il ne consentit qu'avec peine à une intervention des Confédérés et, cet essai de médiation ayant échoué, des corps francs choisirent un jour de fête pour surprendre Rothenbourg et la raser au niveau du sol. (28 décembre 1385.) Autant en firent les Zougois du fort de Saint-André. Il ne resta, dès ce moment, à Léopold que de convoquer autour de sa personne ses vassaux et ses sujets. Il les réunit sur les lieux d'où, soixante et onze ans auparavant, s'était mise en marche l'armée qui s'était dirigée vers Morgarten.

Les Suisses prirent aussitôt leurs mesures de défense. Lucerne admit Sempach à sa bourgeoisie et s'empara de quelques châteaux. Zurich se prépara à un nouveau siége. Berne, tout en blâmant la violence

irréfléchie des Lucernois, se tint prête à tout événement. Elle eût préféré voir les Confédérés faire cause commune avec les villes allemandes qui, pour se donner le temps de concerter un plan de guerre, cherchaient à ménager un armistice; mais ces villes ne tardèrent pas à se diviser et à se rapprocher de Léopold, laissant les Confédérés seuls aux prises avec l'Autriche. Déjà les hostilités s'engageaient sur des points divers. Schwitz se faisait prêter serment par la Marche inférieure et par la Waldstatt d'Einsiedlen. Les Glaronais, prenant fait et cause pour les Suisses, détruisaient quelques châteaux de leur voisinage. Zurich, qui s'attendait à être la première attaquée, avait reçu dans ses murs garnison fédérale. (1386.)

Mais le plan de Léopold n'était pas celui que lui prêtaient les Confédérés. Laissant à Brougg 5000 hommes, destinés à maintenir Zurich dans l'inquiétude, il s'avança, le 1er juillet 1386, à la tête de 4000 cavaliers et d'une infanterie bien armée, sur Willisau, dont la dame de Valengin, quoique combourgeoise de Berne, lui avait fait ouvrir les portes. Après qu'il y eut passé quelques jours, ses gens réduisirent la petite ville en cendres, et l'armée, longeant la rive orientale du lac verdoyant de Sempach, se dirigea sur Lucerne. C'était le temps de la moisson; des faucheurs promenèrent partout la faux dans les blés et, passant sous les murs de Sempach, ils invitèrent, en riant, leurs défenseurs à venir, selon l'usage, leur apporter le déjeuner. A ce moment, le 9 juillet au matin, les Suisses se montrèrent, sortant d'un bois que traversait la route conduisant à Lucerne par Rothenbourg.

Le duc s'empressa de ranger son armée en bataille et, comme la contrée se prêtait mal à des mouvements de cavalerie, il donna l'ordre à ses chevaliers de mettre pied à terre. Formés en un carré large et profond, les rangs serrés, la lance en avant, ils marchèrent à l'ennemi, laissant derrière eux l'infanterie, avec laquelle ils ne voulaient pas partager l'honneur d'avoir châtié les paysans; présentant aux Suisses une forêt de pointes de fer, ils les attaquèrent avec tant d'impétuosité qu'ils leur tuèrent soixante hommes, et blessèrent à mort l'avoyer Gundoldingen, avant d'avoir perdu un seul des leurs. Mais, tout à coup, la scène changea.

Tous les récits de la bataille mentionnent ce brusque changement, mais ils en expliquent diversement la cause. Les narrés autrichiens accusent la chaleur du jour, la pesanteur des armes de la noblesse et la trahison de gentilshommes qui, demeurés à cheval, témoins inactifs de la bataille, auraient donné l'exemple de la fuite. Ils constatent la défaite, mais ils n'en rendent qu'imparfaitement compte. La tradition suisse les complète et donne de l'événement une explication plus naturelle. Comme tout allait au plus mal, dit-elle, et comme les longues lances des chevaliers immolaient les premiers rangs sans que les hallebardes suisses pussent atteindre l'ennemi, voici qu'un pieux et fidèle Confédéré, embrassant autant de lances qu'il en put saisir, les abattit sous son poids; ce fut alors que ses compagnons d'armes, s'avançant par la brèche qu'il avait ouverte, rompirent l'ordre de bataille de la noblesse; ce fut alors aussi que tombèrent pêle-mêle comtes, chevaliers, valets, et que Léopold lui-même,

dont les siens avaient inutilement tenté de modérer l'ardeur, trouva la mort dans la mêlée.

C'est là toute la bataille de Sempach. Nos plus anciennes chroniques l'ont racontée plus simplement encore. Les Suisses écrivaient peu : ils se sont d'abord bornés à dire, qu'il avait plu au Dieu tout-puissant de leur donner la victoire, et que ce fut formés en un coin qu'ils conquirent le champ de bataille. Même la narration plus explicite qui raconte comment la victoire avait été remportée, ne nommait pas le héros, la plus noble expression de cet amour de la patrie qui a fait triompher la Suisse de puissants voisins; c'est tardivement qu'un chant populaire a publié le nom, désormais immortel, d'Arnold de Winkelried.

Un grand butin, de l'or, de l'argent, de riches drapeaux en grand nombre furent trouvés sur le sol. Les Confédérés avaient perdu 116 hommes, les Autrichiens près de 700. Après avoir, selon leur usage, passé trois jours sur les lieux, témoins de leur victoire, les vainqueurs reprirent, bannières déployées, le chemin de leurs foyers. La renommée, rapide comme le vent, portait déjà, bien au delà des limites de l'empire, la nouvelle de leur succès et du dernier affront infligé à la noblesse.

Après Sempach, la guerre se dispersa. Voulant poursuivre leurs avantages, les Suisses se répandirent de côtés divers, ravageant le territoire ennemi. Berne, voyant la guerre devenue inévitable, avait pris les armes. Le premier usage qu'elle en fit fut de punir la dame de Valengin, de ce qu'étant sa combourgeoise, elle avait ouvert à Léopold son bourg de Willisau :

vingt-quatre villages furent, selon l'expression du vainqueur, « suspendus au ciel. » Berne se fit prêter hommage par les villes de Thorberg, d'Unterséen et par le Haut-Simmenthal. Puis elle tourna ses forces contre Fribourg, où dominait de nouveau le parti de l'Autriche. Tour à tour les Bernois tentèrent de s'emparer de Fribourg, les Fribourgeois de surprendre Berne. Ailleurs quelques combats, dans lesquels le comte Berchtold de Kybourg se fit remarquer dans les rangs autrichiens, furent suivis d'une trêve, nommée la « mauvaise paix, » parce qu'elle fut mal observée des deux parts; puis les hostilités recommencèrent.

Dans l'intervalle, le duc Léopold, fils du vaincu de Sempach, s'était assuré le secours du sire de Coucy, en lui remettant en gage les places que, par héritage du comte de Nidau, il avait acquis dans le Seeland. Forts de ce secours, qui consistait en mille lances et quatre cents archers, les Fribourgeois rentrèrent vivement en campagne, et ce ne fut pas sans succès. Mais les Bernois se remirent promptement. Ils livrèrent Buren aux flammes, conquirent Nidau, ravagèrent l'Argovie et n'échouèrent que dans une nouvelle attaque contre Fribourg. Le départ des auxiliaires de Coucy acheva de donner la supériorité à leurs armes.

Ailleurs la guerre avait aussi poursuivi son cours. Les Glaronais, croyant leur indépendance assurée par la victoire de Sempach, s'étaient constitués en peuple libre, et ils avaient, avec l'aide des Confédérés, pris Wesen d'assaut. Cependant les Autrichiens, grâce aux intelligences qu'ils avaient dans la place, n'avaient

pas eu de peine à s'en remettre en possession. (Février 1388.) Bientôt après, ils se présentèrent, au nombre d'environ 6000 hommes, à l'entrée du pays de Glaris, commandant la soumission. On était en hiver. Les neiges accumulées sur les Alpes séparaient les Glaronais de leurs alliés. Réduits à leur petit nombre, ils ne s'en rangèrent pas moins derrière un retranchement, construit d'une montagne à l'autre dans les environs de Næfels. Mattis Am Buhl les commandait. Quand, le 9 avril, il vit l'armée autrichienne se mettre en marche, il fit répandre dans tout le canton l'ordre de sonner le tocsin, en même temps que, par une vigoureuse résistance, il donnait au peuple le temps de s'assembler. Le moment vint toutefois où il se vit contraint à céder au nombre. L'armée autrichienne se répandit alors, à grands flots, de côtés divers, emmenant les troupeaux, brûlant Næfels et cherchant partout du butin. Am Buhl, de son côté, appuya sa petite troupe à la pente d'un mont (*an der Rauti*), de manière à ce qu'elle ne put être enveloppée. Ce fut là qu'on lui apporta, non sans péril, la bannière du canton. Ce fut aussi là que vinrent le joindre, passant à travers les ennemis, par détachements de vingt, de trente, de soixante hommes, les contingents des vallées. Les femmes, les enfants fuyaient dans les Alpes, emmenant le bétail. Trente auxiliaires de Schwitz réussissaient à passer les monts.

Les Autrichiens, à leur tour, se reformèrent insensiblement. Ils se rangeaient en bataille quand les Glaronais firent pleuvoir sur eux une grêle de pierres, blessant hommes et chevaux, jetant dans les rangs le

désordre et la confusion; puis, agiles comme ils sont, ils tombèrent sur leurs ennemis, les renversant de cheval et les couvrant de blessures. Dix fois ils durent reculer, et dix fois ils revinrent à la charge. La onzième fut décisive. Saisis, cette fois, d'une terreur panique, les Autrichiens s'enfuirent et, comme ils furent vivement poursuivis, il en périt un grand nombre soit dans la plaine, soit dans les eaux de la Linth.

On célèbre encore tous les ans, le 1er jeudi d'avril, la bataille de Næfels. Le peuple de Glaris se rend successivement de l'une à l'autre des onze stations où s'est engagé le combat. A la sixième, on lit à haute voix l'histoire de la bataille. Autrefois les habitants de Wesen envoyaient, chaque année, des députés écouter ce récit de la défaite de leurs ancêtres; il leur a été ainsi plus de quatre cents fois répété; mais il était toujours suivi d'un banquet auquel ils étaient invités.

Dans les jours qui suivirent la bataille de Næfels, les contingents des Confédérés arrivèrent l'un après l'autre, pour apprendre des Glaronais comment ils s'étaient secourus eux-mêmes. Tous ils allaient marcher sur Wesen, quand ils apprirent que l'ennemi les avait prévenus et avait détruit cette ville de ses propres mains. Ils formèrent alors le dessein de profiter des circonstances pour s'emparer de Rapperschwyl; mais la résistance des habitants les contraignit, après trois semaines, à se disperser; ils rentrèrent à leurs foyers se livrant à la petite guerre et faisant gast et butin sur territoire ennemi.

Ce furent de dernières hostilités. Après un an de guerre, le pays offrait le spectacle de villes et de vil-

lages réduits en cendres, d'approvisionnements détruits, de moissons coupées avant le temps. La famine s'y répandait à la suite du renchérissement de toutes choses. Témoins de cette situation, et voyant leur trésor épuisé, leurs armées dispersées, bien des fiefs perdus, l'Argovie et la Thurgovie en danger, les ducs, fils de Léopold, laissèrent tomber les armes de leurs mains. La paix fut conclue pour sept ans. Les Suisses conservaient leurs conquêtes, mais ils s'engageaient à ne plus accorder à l'avenir la naturalisation à des ressortissants de l'Autriche, à moins qu'ils ne fixassent leur domicile sur le territoire de la Confédération. En 1394, la paix fut prolongée pour vingt, et en 1415 elle le sera pour cinquante ans.

VIII

Dernières années du siècle. Paix et développement.

Les Confédérés devaient à la nature de leur pays, qui les forçait à combattre à pied, à l'absence de bien des préjugés et aux enseignements de leur bon sens, d'avoir créé un nouvel art militaire. Leur champ de bataille choisi, des débris de rochers leur tenaient lieu d'artillerie et leur servaient à rompre les rangs de l'ennemi ; ils complétaient l'offensive en jouant de la grosse épée, de la hache d'armes, parfois de la massue nationale. C'est par ces moyens qu'ils venaient d'amener l'Autriche à reconnaître leurs conquêtes, et à les lais-

ser en possession d'un territoire considérable, fort dans son ensemble, bien lié dans ses parties, en même temps qu'ils avaient pris dans l'empire une position exceptionnelle.

Ils savaient toutefois que cette situation n'était pas sans périls. On disait l'Autriche plus à craindre en temps de paix par ses artifices que par ses armes en temps de guerre, et ils ne devaient pas tarder à en faire l'expérience. Une fois déjà la politique autrichienne avait su gagner à sa cause un bourgmestre de Zurich; Léopold IV, à son tour, essaya de reconquérir la Suisse en la divisant; il travailla à détacher d'elle un nouveau bourgmestre, en l'aidant à renverser, à Zurich, les obstacles que rencontrait une tendance oligarchique en lutte avec une démocratie égalitaire. Tout parut d'abord lui réussir. Par un traité d'alliance, conclu pour vingt ans, et portant, avec la signature du chef de l'état, celles du plus grand nombre des membres du Conseil, Zurich s'engageait à ne pas défendre contre le duc les pays que les Confédérés avaient conquis dans les dernières campagnes, et le duc à secourir les Zuricois, en cas de guerre entre eux et les Confédérés. (4 juil. 1393.) Tout s'était fait dans l'ombre, comme se font les choses déloyales, mais non pas assez secrètement pour que les cantons n'en fussent informés. Aussitôt leurs députés arrivent à Zurich. Apprenant d'eux ce qui se passe, le peuple s'indigne; il maudit les traîtres; le Grand Conseil se forme en tribunal. Il invalide le traité conclu par Schœn et prononce contre ceux qui l'ont signé la peine du bannissement. Puis, par une nouvelle révision de sa constitution, le peuple

rend au Grand Conseil la haute influence dans l'état, et il pourvoit à ce que ni bourgmestre, ni conseillers, ni tribuns ne demeurent en charge les deux semestres d'une même année.

Mais ce ne fut pas la seule mesure prise en ce grave moment. Préoccupés de ce qui faisait la force ou la faiblesse de la Confédération, des dangers qui la menaçaient et du moyen de les conjurer, les huit cantons et Soleure publièrent, dans ce but, l'ordonnance de guerre qu'ils nommèrent la Convention de Sempach (*Sempacherbrief*), parce que la guerre de Sempach leur en avait fourni l'occasion. Ce n'était pas un règlement d'art militaire, mais un simple accord, dicté par l'esprit du temps, et que tous les cantons devaient jurer d'observer à l'égal des alliances perpétuelles. « Nous voulons, disaient-ils, vivre paisiblement ensemble. En temps de guerre comme en temps de paix, chacun doit être en sûreté dans sa maison et sur ses domaines. Nul ne sera tenu de fournir hypothèque pour les dettes d'autrui. Celui qui nous apporte des marchandises trouvera dans nos pays protection pour sa personne et pour ses biens.

» Nul ne doit commencer une guerre, générale ou privée, sans que nous en ayons, les alliances en main, reconnu la nécessité. Mais lorsque, bannières déployées, nous marcherons ensemble contre nos ennemis, tous, en braves comme nos ancêtres, nous demeurerons unis, courageux et loyaux. Quiconque abandonnerait les rangs, ou transgresserait de quelque autre manière cette ordonnance, doit être arrêté par le gouvernement dont il relève, et puni dans sa

personne et dans ses biens, pour l'avertissement de tous et sans contradiction d'aucun. Celui qu'une blessure aura mis hors d'état d'être en aide à lui-même et à l'armée, n'en demeurera pas moins avec ses compagnons d'armes aussi longtemps que durera le combat.

» On défendra le champ de bataille et harcèlera l'ennemi jusqu'à la fin du péril. Comme il est advenu, à Sempach, que l'ennemi s'est rallié pendant le pillage et qu'il aurait souffert bien davantage si nous nous étions moins pressés de courir au butin, personne à l'avenir ne se jettera sur le butin avant que les chefs l'aient permis. Chacun doit leur livrer tout ce qu'il trouve; ils en feront le partage, selon la force des contingents, entre tous ceux qui auront pris part à l'action.

» Enfin, puisqu'il a plu au Dieu tout-puissant de déclarer les églises ses demeures et de faire servir une femme au salut du genre humain, nous voulons qu'aucun des nôtres ne force, dévaste ou incendie couvent, église ou chapelle, ni n'attaque ou blesse femme ou fille; nous n'exceptons que le cas où les femmes crieraient si fort qu'il pourrait en résulter préjudice pour nos armes. (10 juil. 1393.) »

La paix assurée, les cantons s'appliquèrent, à l'envi, à l'extinction de leurs dettes et à l'acquisition de territoires à leur convenance. L'appauvrissement des princes et de la noblesse facilitait ces agrandissements. Zurich en profita pour se mettre en possession de l'avouerie et d'autres droits impériaux, pour acheter Gruningen, Greiffensée, Kybourg, de beaux bailliages sur la rive du lac, et les terres de Pfeffikon et de

Wollerau. Elle s'ouvrit de nouvelles perspectives d'agrandissement en recevant dans sa combourgeoisie le riche comte de Toggenbourg, qui vieillissait sans postérité.

Berne avait partagé avec Soleure, sa fidèle alliée, les conquêtes qu'elles avaient faites ensemble. Autour d'elle, elle n'avait pas d'égal en puissance. Son amitié fortifiait la noblesse, son inimitié la renversait. Les yeux du peuple étaient fixés sur elle. Aucune bourgeoisie n'était plus belliqueuse, aucun sénat plus sage. L'accent était celui de l'orgueil, né de la victoire et du pouvoir. La simplicité des mœurs et le dévoûment des citoyens créaient à la chose publique des ressources toujours nouvelles. C'est ainsi que, déjà en possession de l'Oberland, elle put acquérir encore les riches bailliages de Signau, de Trachselwald, d'Arberg, la ville de Wangen et bien d'autres territoires. Elle y avait ajouté les droits que les Kybourg avaient possédés comme landgraves dans les pays situés entre Thoune et le pont d'Arwangen. Telle était la confiance qu'inspirait la fière cité que l'on vit l'adversaire le plus redouté des Suisses, Pierre de Thorberg, après avoir affecté le meilleur de ses biens à la fondation d'une chartreuse, la placer sous son avouerie.

Toujours attentive à se fortifier par des alliances, elle entretenait avec soin celle qui l'unissait à la maison de Savoie et ne négligeait pas, non plus, de renouveler de temps en temps sa combourgeoisie avec les seigneurs de Neuchâtel et de Valengin. Mal récompensée par l'Autriche, Fribourg s'était rapprochée de son ancienne alliée et les deux villes se promirent une

éternelle amitié. Un incendie qui dévora, en quelques heures, cinq cent cinquante maisons à Berne, permit aux Fribourgeois de montrer à la ville amie la sincérité de leurs sentiments. Quand Rome, incendiée par les Gaulois, se releva de ses ruines, elle eut pour ennemis tous ses alliés; Berne, en un malheur semblable, reçut de tous les siens des témoignages de bienveillance, mais principalement de Fribourg qui, pendant un mois, mit cent hommes et douze chariots à son service, pour le déblayement des décombres. On remarqua que tous les objets retrouvés sous les ruines furent fidèlement rendus à leurs propriétaires.

Les pays de l'empire situés au nord de la Confédération, jusqu'à la rive du Rhin, étaient loin d'égaler la Suisse en prospérité. Il y existait cependant des villes qui, par la sage énergie de leurs gouvernements, se rapprochaient insensiblement de celles qui avaient conquis leur indépendance et du jour où elles devaient entrer elles-mêmes dans l'alliance fédérale. Nous avons vu Soleure multiplier ses rapports avec les Confédérés. Bâle marchait dans une voie semblable. Elle était déjà la plus grande des villes de l'Helvétie. En 1392, elle acquit le petit Bâle, pour réunir en une seule les deux cités. Ville d'industrie et de grand commerce, elle avait, même avant Zurich, vu naître dans son sein des corporations de métiers; toutefois la noblesse les maintenait encore dans la soumission. Ce n'est pas que, depuis l'an 1337, des représentants des tribus n'eussent pris place sur les siéges du Conseil auprès des quatre chevaliers et des huit bourgeois, dont il se composait à son origine; mais élus par ce

Conseil, ces tribuns l'étaient dans un sens aristocratique. Le bourgmestre devait être un chevalier. Le chef des tribus (*Oberzunftmeister*), était choisi par l'évêque. Même après que, vers la fin du quatorzième siècle, l'élément populaire eut pénétré dans un collége nouveau, dans le Grand Conseil, ce fut pour y occuper une position subordonnée. Déjà néanmoins sous l'administration de sa chambre haute Bâle se créait, hors de ses murs, une existence territoriale; elle acheta Liestal, les belles vallées du Sisgau, des châteaux sur le Hauenstein. (1400.) C'est pour avoir agrandi de cette manière le cercle de leur domination que les Suisses avaient fondé une ligue plus durable que celles des villes allemandes. Déjà aussi Bâle faisait un pas nouveau vers la Suisse en s'alliant, en 1399, avec Berne et Soleure.

Moins considérable, et située au delà du Rhin, Schaffhouse suivait l'exemple de Bâle. Elle achetait les juridictions que la noblesse était réduite à vendre pour avoir sacrifié au plaisir de briller dans les tournois. L'année même de la bataille de Sempach, elle avait obtenu du duc Albert d'être régie par un Petit Conseil de vingt, et un Grand Conseil de soixante membres, renouvelés annuellement par tiers. Elle parviendra avant Bâle à ce qu'elle poursuivait par ses luttes intestines, à une constitution tribunitienne qui la maintiendra également éloignée du caractère tumultueux de bien des démocraties et de la dangereuse domination d'un petit nombre de familles.

Lucerne avait vu ses efforts pour arriver à l'indépendance couronnés de succès. Elle avait rompu les

liens qui la tenaient attachée à la maison d'Autriche. L'empereur Wenceslas, toujours prêt à faire argent des droits de l'empire, l'avait élevée au rang de ville impériale, en lui conférant la haute justice. L'acquisition de Wolhausen, de Russwyl, de Rothenbourg et d'autres lieux encore lui avait donné une force territoriale. Elle sut, tout en l'améliorant, conserver aux habitants de l'Entlibouch une libre constitution et mériter, en le faisant, des éloges, qui lui avaient été refusés lorsque, en 1332, elle avait employé ses armes à faire des sujets de ses alliés de Weggis.

Leur prospérité permettait aux villes suisses d'améliorer leur administration et de travailler à leur embellissement. Naguère, on bâtissait en bois; Berne, après son incendie, construisit en pierre les rues larges, régulières et les arcades qui sont encore son ornement. Elle pava ses rues, jeta les fondements de son arsenal et érigea son hôtel-de-ville. (1398.) Zurich, Schaffhouse, d'autres villes encore suivirent son exemple. Bâle entoura ses faubourgs de murailles. Lucerne, à son tour, construisit son mur extérieur, sa Musegk, avec ses neuf tours fortes et son pont des moulins. (1408.) Elle exprima sa reconnaissance publique à J. Kupferschmid qui, le premier, bâtit en pierre sa maison.

Les cantons forestiers ne se montraient pas moins que les villes avides d'agrandissement, mais leur situation le leur rendait difficile. Cependant la paix avait laissé Schwitz en relation de combourgeoisie avec des sujets autrichiens de la Marche et en possession de la juridiction sur le bourg et les domaines d'Einsiedlen.

Les Uraniens unirent à leur sort la vallée d'Urseren, par les liens d'une amitié perpétuelle. (1410.) Ils se disposaient à ne rien négliger pour prendre pied au delà du Saint-Gothard. Unterwalden partageait leur soif de conquêtes, en même temps qu'en accomplissant son partage en deux pays, celui d'au-dessus et celui d'au-dessous de la forêt du Kernwald, il s'affaiblissait intérieurement. La commune de Hergiswyl, sur le lac des Waldstetten, acheta, en 1378, son affranchissement pour se donner à lui. Au milieu de ces populations alpestres, le village de Gersau, sur le lac de Lucerne, et la vallée d'Engelberg, au pied du Titlis, conservèrent leur indépendance.

De tous les peuples des petits cantons, les Schwitzois avaient le cœur le plus haut. Lorsqu'en 1401 les Confédérés rendirent hommage à Robert, nouveau roi d'Allemagne, ils refusèrent de se joindre à eux : « L'empereur ne nous a jamais protégés, dirent-ils, nous ne prêterons pas serment à l'empereur. » Parfois leur fierté leur faisait méconnaître les limites de ce qui leur était permis; ce fut ce qui leur advint à Zoug. Ce canton leur devait son indépendance. Composé, comme il l'était, d'une ville et de trois communes rurales, dont les droits respectifs étaient encore mal déterminés, il était livré à des agitations qui devaient exiger maintes fois l'intervention des Confédérés. L'acquisition que fit la ville de la haute justice, pour ne pas la partager avec le reste du pays, occasionna l'un de ces mouvements tumultueux; les trois communes n'acceptèrent la position que la ville leur faisait qu'à la condition de recevoir, pour leur part, la bannière,

les archives et le sceau cantonal. (1400.) Les Schwitzois qui, depuis quarante ans se considéraient comme les protecteurs du pays, appuyèrent ces prétentions; ils firent plus, ils surprirent la ville, et la contraignirent à accepter leur médiation. Mais ils ne purent le faire sans blesser les cantons alliés, comme eux, de celui de Zoug, qui prirent, à leur tour, les armes et contraignirent les partis à agréer l'intervention fédérale. Non-seulement les trois communes durent renoncer à leurs prétentions, mais elles furent condamnées à 600 florins d'amende et Schwitz aux frais de la guerre. Dix années encore, les Confédérés maintinrent Zoug sous leur tutelle. C'était la première fois que se posait la question de la compétence de la Confédération en ce qui concerne la constitution intérieure d'un canton. Cette question ne fut pas plutôt résolue, que Zoug s'empressa de faire comme d'autres villes suisses et d'accroître son territoire par l'acquisition de plusieurs villages.

Mais des cantons populaires celui dont le développement fut, à cette époque, le plus remarquable est celui de Glaris. Il avait conquis son indépendance et la haute estime de ses Confédérés; aussi recevait-il de toutes parts des témoignages de considération. Des seigneurs de la Rétie recherchaient son alliance. Le comte Jean de Werdenberg, qui dans la guerre de Næfels avait commandé une division autrichienne, contractait amitié avec les vainqueurs. Mais il ne suffisait pas aux Glaronais de s'être fortifiés par ces relations nouvelles; ils avaient vu tomber insensiblement en désuétude les droits que l'Autriche percevait dans

les Waldstetten, et cesser, ou se transformer ceux que des maisons religieuses possédaient sur des pays, leurs sujets; à leur tour, croyant leur indépendance inconciliable avec le maintien de la multiplicité de droits que l'abbesse de Seckingen prélevait dans leurs vallées, ils les firent estimer par des arbitres et convertir en un cens annuel, qu'ils ont acquittée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Jusqu'alors aussi l'élection du maire est demeurée soumise à la gracieuse confirmation de la dame du pays.

IX

Appenzell. Saint-Gall.

Les événements dont la Suisse venait d'être le théâtre n'avaient pu s'accomplir sans exercer une action puissante sur les pays voisins. Dans les Alpes du Vallais et de la Rétie, on les racontait à tous les foyers; mais la contrée alpestre qui en reçut la première une vive impulsion fut celle qui, des sommets glacés de l'Altmann et du Sentis, s'abaisse d'étage en étage vers les plaines ondulées que baigne le lac de Constance. Ce pays, que le bassin de la Thour, en le séparant de Schwitz et de Glaris, isole du grand massif des Alpes, comprenait six grandes communes, et il était habité par un peuple vif, spirituel, irritable, dont les mœurs étaient, comme dans les Waldstetten, celles de la vie pastorale. Depuis le onzième siècle, Appenzell appartenait à l'abbé de Saint-Gall, qui le gouvernait par ses

baillis et, depuis l'an 1345, y possédait la haute justice. Le nombre des hommes libres n'y était pas considérable.

Au pied des monts d'Appenzell, la ville de Saint-Gall avait, aux portes de l'abbaye, atteint un haut degré de liberté. Comme ses voisins, elle était née dans la dépendance du monastère, mais l'industrie, celle surtout des tissus de lin, l'ayant rendue prospère, elle s'était dégagée insensiblement des liens qui l'attachaient au prince-abbé. Le roi Rodolphe Ier l'avait affranchie de juridictions étrangères et déclarée inaliénable de l'empire. (1281.) Elle avait son territoire, son Conseil, et dans le but de maintenir son indépendance, elle s'était alliée aux villes voisines de Constance et de Schaffhouse. En 1344 elle s'était donné un bourgmestre et bientôt après une constitution tribunitienne. (1354.) Entrée plus tard dans la grande ligue des villes souabes, elle avait pris à leurs luttes une vive part. Mais ces progrès n'avaient pu s'accomplir sans démêlés avec l'abbé de Saint-Gall, qui, de son côté, avait recherché l'alliance des seigneurs d'alentour.

L'abbaye était, vers la fin du quatorzième siècle, accablée de dettes, et les faisait peser sur ses sujets par un accroissement d'impôts. Ce furent ces charges qui firent sortir les Appenzellois de l'isolement dans lequel leurs communes avaient jusqu'alors vécu. Ils s'assemblèrent, invoquèrent l'exemple des Waldstetten, et dans le sentiment de n'être inférieurs à aucun peuple en amour pour la liberté, ils s'unirent entre eux, s'allièrent aux villes des bords du lac de Con-

stance, et demandèrent hautement à l'abbé de ne leur donner pour ammans que des hommes du pays. Les villes, leurs alliées, appuyèrent cette demande, et les encouragèrent à nommer annuellement une commission de treize membres, qu'ils chargeraient de veiller au prélèvement des impositions et de pourvoir, en cas de guerre, à l'entretien des hommes d'armes. Les treize formèrent le Conseil du pays. (*Landrath.*) Ils furent élus par une *landsgemeinde.* Appenzell venait de jeter les bases de son indépendance. (1377.)

Un prince opiniâtre et hautain, Cuno de Stauffen, fut, en ces circonstances, chargé de l'administration de l'abbaye de Saint-Gall. (1379.) Bientôt en lutte, soit avec la ville de Saint-Gall, soit avec les pâtres d'Appenzell, il prit le parti, pour rompre leur résistance, d'entrer dans la confédération des villes impériales et d'invoquer leur arbitrage. Ces villes exigèrent de l'abbé qu'il n'imposât pas de nouvelles charges à ses sujets, de Saint-Gall, qu'elle lui rendît hommage, des Appenzellois, qu'ils lui prêtassent obéissance. Cette sentence fut suivie de vingt ans de paix. Mais les anciens griefs se relevèrent à la nouvelle des victoires de Sempach et de Næfels; on accusa les scandales de la cour abbatiale et la dureté de son gouvernement; on contesta, comme appartenant à un obscur passé, les titres sur lesquels elle faisait reposer son autorité, et comme on soupçonnait l'abbé de secrètes relations avec l'Autriche, la ville et les montagnards crurent devoir se confédérer.

Alors se relâchèrent tous les liens de l'obéissance. Les paysans se permirent de chasser, de pêcher. Un

officier de l'abbé ayant lâché contre eux ses chiens, il n'en fallut pas davantage pour qu'en peu d'heures trois châteaux fussent pris et rasés. Vainement les villes souabes invitèrent les Appenzellois à renoncer à leur alliance avec Saint-Gall, ils en étaient déjà à ne vouloir plus dépendre que de l'empire et à chercher des alliés. Ils comptaient sur les Suisses; mais, en paix avec l'Autriche, les Confédérés refusèrent de les appuyer; seul, Schwitz fit de leur cause la sienne, les admit à sa combourgeoisie, et leur envoya un gouverneur, un chef militaire et des auxiliaires, auxquels se joignirent deux cents volontaires de Glaris et d'Unterwalden.

La guerre commença par la dévastation des campagnes, la ruine de châteaux et l'incendie de quelques villages. Même la ville de Saint-Gall, qui avait accueilli l'invitation des villes souabes, fut traitée en ennemie. L'abbé ouvrit, de son côté, la campagne en réduisant en cendres le bourg d'Hérisau. Puis une armée, composée de vassaux de l'Autriche, de l'abbaye et des contingents de villes voisines se mit en marche, forte de cinq mille hommes, et gravit le chemin creux qui, de Saint-Gall, s'élève vers les hauteurs de Vœgliseck et le village de Speicher. Sur leurs flancs étaient des forêts. Les pâtres occupaient les monts et les bois. Ils laissèrent l'ennemi s'avancer dans le défilé jusqu'à ce que, se montrant subitement, les uns armés de frondes, les autres de pierres puissantes, ils répandirent, comme à Morgarten, le désordre dans la cavalerie. A ce moment, le cri de « en arrière, » parti du milieu des chevaliers, qui demandaient de l'espace pour former leurs

rangs, fut pris pour une invitation à fuir; alors commença la déroute, qui ne tarda pas à devenir générale. Quatre bannières et six cents cuirasses furent trouvées sur le champ de bataille. (15 mai 1403.)

Suivit la petite guerre, avec son accompagnement de surprises, d'escarmouches et de pillage. Elle répandait partout la terreur, quand intervinrent les Confédérés. Ils n'eurent pas de peine à réconcilier les Appenzellois avec Saint-Gall et les villes impériales. Leurs instances obtinrent de Schwitz, qu'il renoncerait à secourir ouvertement ses nouveaux alliés. Mais elles échouèrent auprès de l'abbé qui, réfugié dans son château de Wyl, refusait toute concession, et avait mis son espoir dans l'Autriche. Cependant le duc Frédéric hésitait à entreprendre une guerre difficile; il fallut, pour l'entraîner, les vives sollicitations de la noblesse. Son parti pris, il assembla deux armées, destinées à attaquer simultanément Saint-Gall et les Appenzellois.

Les Appenzellois se disposaient à soutenir une lutte nouvelle quand ils virent arriver chez eux leur voisin, le comte Rodolphe de Werdenberg, dépouillé par l'Autriche de son patrimoine, et que le landamman de Schwitz, Ital Réding, leur envoyait comme capitaine. On raconte que pâtres et seigneurs se jurèrent fidélité, et que le comte, vêtu de la blouse des bergers, prit le haut commandement. Des barricades, faites de terre, de pierres et de branchage, furent construites dans les défilés. Comme le peuple des campagnes était pour les montagnards, ils furent promptement informés des projets de l'ennemi; aussi ne furent-ils pas surpris lorsque, le 17 juin 1405, jour de la Fête-Dieu, 3000 Au-

trichiens, partis de grand matin et sans bruit d'Altstetten, gravirent le rapide chemin qui atteint, à la chapelle du Stooss, le territoire appenzellois. Une ligne de retranchements avait été élevée sur ces limites; mais n'y trouvant pas de défenseurs, les Autrichiens y firent une ouverture et la franchirent.

Cependant les sombres nuages qui, dès le matin, avaient obscurci le ciel se déchargeaient en une pluie abondante. La marche était difficile sur un gazon court et uni, rendu glissant par l'humidité, lorsque les Appenzellois, se montrant sur les hauteurs, firent rouler sur les assaillants des pierres et des troncs d'arbres. Les Autrichiens ne s'en efforcèrent pas moins de gravir, comme ils purent, s'aidant des pieds et des mains, la pente escarpée du Stooss. Leurs tireurs ayant inutilement essayé de les protéger, parce que leurs arbalètes étaient détendues par la pluie, les Appenzellois, nu-pieds, afin de pouvoir marcher avec sécurité sur le gazon, l'épée ou la lance à la main, engagèrent, en poussant leur cri de guerre, une mêlée qui dura plusieurs heures. Les Autrichiens finirent par reculer. Arrêtés par le retranchement, ils y périrent en grand nombre. Cet obstacle franchi, ils précipitèrent leur fuite vers la plaine. Ils laissaient derrière eux 900 morts. Le duc qui, de son côté, avait commencé les hostilités sous les murs de Saint-Gall (16 juin), reprit, à la nouvelle de la défaite du Stooss, la route d'Arbon, vivement poursuivi par les Saint-Gallois; puis, mécontent de ses gentilshommes, qui réclamaient le prix de leurs services, le malheureux prince se retira à Schaffhouse, en proie au découragement.

Déjà les vainqueurs voyaient leurs voisins, qui craignaient le ravage de leurs terres, rechercher à l'envi leur amitié. Ils contractèrent alliance avec la plupart d'entre eux. (*Bund ob dem See.*) Puis ils rétablirent Rodolphe de Werdenberg dans l'héritage de ses pères, conquirent la Marche inférieure pour la donner à Schwitz, et multiplièrent, tantôt en Thurgovie, tantôt au delà du Rhin leurs courses aventureuses, détruisant les châteaux, et encourageant les paysans à se constituer en libres communautés. On s'attendait à voir la nouvelle Confédération, fondée au nord du lac de Constance, gagner le Tyrol et les pays voisins. « Soyons Appenzellois, » disaient les paysans jusques sur les bords de l'Inn et de l'Adige. Même chez les montagnards de la Styrie on retrouve, de nos jours encore, un vague souvenir de ces événements et la croyance que les Suisses doivent, un jour, venir partager avec eux les bienfaits de leur indépendance. Mais la démocratie est plus apte à se défendre elle-même qu'habile au gouvernement de grands pays. Il suffit d'un revers pour l'apprendre aux Appenzellois. Comme ils assiégeaient Brégentz, la noblesse souabe, comprenant le danger qui la menaçait, se réunit en armes, s'approcha d'eux sous un épais brouillard, les surprit et leur fit éprouver un sérieux échec. (1408.)

C'était le moment, pour le roi d'Allemagne, de s'approcher en pacificateur. Robert jugea la Confédération des peuples du bord du lac contraire à la constitution de l'empire; mais, tout en l'abolissant, il interdit le rétablissement, sans sa permission, des châteaux détruits, et il invita les seigneurs, soit à garantir les liber-

tés de leurs sujets, soit à ne pas les rechercher pour le passé. Appenzell devait rentrer sous la domination de l'abbé. (1411.) Mais comme il ne se soumit pas à cette sentence, ce fut le tour des Confédérés d'intervenir. Ils maintinrent les anciennes redevances, et invitèrent les Appenzellois à s'en racheter. Ce point réservé, les sept cantons reconnurent leur indépendance, les prirent sous leur protection et les admirent à leur combourgeoisie, mais à la condition qu'ils ne recourraient jamais aux armes sans l'assentiment des Confédérés. Quelque temps encore, ils leur envoyèrent un capitaine fédéral et les maintinrent sous une sorte de tutelle. Toutefois les Appenzellois s'étaient donné une constitution (*Landbuch*). Ils avaient leur sceau, nommaient leurs magistrats, et lorsqu'en 1412 ils eurent été compris dans la paix de cinquante ans, conclue entre l'Autriche et les Suisses, ils purent se considérer comme un peuple libre.

La ville de Saint-Gall, de son côté, continua d'être l'objet de la bienveillance des empereurs. Elle obtint d'eux la haute justice, se racheta des impositions d'empire, grandit en importance et fut, comme Appenzell, admise par les Confédérés des sept anciens cantons à leur combourgeoisie (*Burg - und Landrecht,* 1412).

X

La Rétie.

La liberté avait aussi pénétré, au sud des cantons de Glaris et d'Uri, dans le labyrinthe que forment les

Alpes de la Rétie. Sa marche y avait été lente, mais sûre. Le pays n'était plus ce qu'il avait été sous la domination romaine; des Alémans s'y étaient répandus en grand nombre; ils y avaient introduit leur langue et leurs mœurs. Comme ailleurs s'étaient trouvés en présence l'église, le comté, l'avouerie, la féodalité, enfin la commune bourgeoise et les communautés de paysans. Sur un sol très accidenté, l'histoire réfléchissait la nature. Dans la nature, des affluents, des *rhins*, pour nous servir de l'expression locale, descendent de toutes parts vers trois rhins principaux, et ceux-ci vers un grand fleuve; dans l'histoire, des communes en grand nombre, dissemblables à leurs commencements, s'unissent insensiblement en trois ligues, qui finiront par ne plus former qu'un canton, celui des Grisons.

Longtemps, comme nous l'avons dit, la famille des Victorides avait régi la Rétie , se partageant d'ordinaire les pouvoirs séculiers et ceux de l'épiscopat. Charlemagne n'avait qu'à la fin de son règne séparé ces pouvoirs et confié à un duc l'administration temporelle du pays. (807.) Son fils, Louis le Débonnaire, voulant indemniser l'évêque, accorda l'immunité à tous les biens, présents et futurs, dépendant de l'épiscopat, et il fit une faveur semblable aux couvents de Pfeffers et de Dissentis. Le reste du pays fut gouverné comme un comté de l'empire des Francs et, plus tard, du duché d'Alémannie.

Objet de la bienveillance des rois, l'évêque, que sa dignité égalait aux ducs par le rang, continua d'ajouter considérablement à sa puissance. Les Otton lui aban-

donnèrent à peu près tout ce que l'empire possédait encore en Rétie, en sorte que toujours accru, le domaine épiscopal se trouva, au commencement du treizième siècle, embrasser le pays presqu'en son entier. La justice inférieure était rendue par des ammans, la haute par deux avoués, qui surent rendre la charge héréditaire dans leurs familles, celles des Vatz, et des Mœtsch, et se faire redouter du prélat lui-même. Vint le jour où l'évêque Siegfried crut devoir, en retirant à lui l'avouerie, mettre un terme aux périls de cette situation; mais il le fit alors qu'il était trop tard.

Couverte de châteaux, la Rétie était habitée par une noblesse nombreuse, au-dessus de laquelle s'élevaient quelques dynastes, les Rhæzuns, les Belmont, les Sax, les Aspermont, enfin les Mœtsch et les Vatz, qui surpassaient tous les autres par le nombre et l'étendue de leurs fiefs. Durant leurs guerres d'Italie, les empereurs d'Allemagne avaient confié la garde des cols des Alpes à des colons allemands, auxquels ils avaient accordé, avec le port d'armes, de belles franchises (*Walserrecht*[1]); les Vatz s'étaient attaché ces hommes libres et avaient favorisé l'établissement de franches communautés. Ils ralliaient à leur cause la plus grande partie de la fière noblesse du pays, en sorte que l'évêque n'avait pu leur retirer l'avouerie sans soulever de violentes inimitiés. Il s'appuyait sur l'Autriche; ses gens avaient combattu pour elle à Morgarten, tandis que Donat de Vatz était l'ami des Waldstetten. La guerre finit par éclater. Sauvage, cruelle, elle dévasta

[1] Un grand nombre étaient venus du Haut-Vallais.

les monts et les vallées. Deux fois l'évêque subit de sanglantes défaites, près de Davos et près de Filisur. (1323.) Mais au moment où l'on croyait le danger de la domination autrichienne éloigné par ces succès, Donat de Vatz s'affaiblit et mourut, sans héritier mâle, laissant tout ce qu'il possédait en héritage aux époux de ses deux filles, aux comtes de Toggenbourg et de Werdenberg-Sargans.

Quelque temps encore la guerre continua dans les hauts monts, où l'abbé de Disentis, ami de l'Autriche, cherchait à se rendre maître du col du Saint-Gothard; mais les Waldstetten le contraignirent à renoncer à ses prétentions et à contracter avec eux une alliance, nouveau rapprochement entre la Rétie et les Suisses.

Dans la succession de Donat de Vatz, le Prettigau, Davos, Belfort et Chourwalden étaient échus aux Toggenbourg, Obervatz, le Domleschg, Schams, Rheinwald et Savien aux Werdenberg. Constamment, il est vrai, des concessions, des ventes, des échanges, modifiaient, en ces temps, l'état de la propriété. L'évêque conservait la ville de Coire et ses entours, Furstenau, l'Oberhalbstein, Bergun, la Brégaglia, l'Engadine, le Valmoûtier; Puschlav et Bormio dépendaient aussi de lui mais une grande partie de son territoire était inféodé.

Cependant l'évêché se relevait. Charles IV ajouta aux revenus de l'évêque et lui concéda l'avouerie impériale sur la ville de Coire (1349); mais cette donation ne fit qu'accroître la soif des bourgeois de parvenir à l'indépendance. Partout en Rétie se manifestait

un esprit nouveau. Pendant la guerre, les paysans avaient porté les armes; ils s'étaient rapprochés, et les voici qui, les uns après les autres, se constituent en libres communautés. Le nombre des nobles avait diminué; la plupart s'étaient appauvris; communes et paysans en profitèrent pour se racheter. Affranchies, les communes s'allièrent, soit avec des seigneurs, soit entre elles. Les circonstances leur en faisaient une loi. Une immixtion malheureuse de l'évêque dans les troubles du comté voisin de Tyrol l'avait jeté dans la dépendance de l'Autriche. Ses gens avaient continué de la servir dans ses guerres contre les Suisses. Quand, en 1364, le Tyrol devint autrichien, il sembla que la Rétie fut bien près de partager son sort.

Mais en ce danger, seigneurs et paysans, s'enflammant d'une ardeur nouvelle, s'unirent pour se défendre contre les errements arbitraires de l'évêque et contre l'ambition autrichienne. D'un commun accord, Coire, les communes, les chanoines du chapitre et la cour séculière formèrent une ligue, dans le but de protéger la Maison-Dieu. Ils se promirent de ne reconnaître aucun administrateur de l'évêché qu'après délibération commune; de veiller à ce que désormais il ne se fît ni paix, ni guerre, ni procès, ni chose importante aucune sans leur intervention. Telle fut l'origine de la ligue de la Maison-Dieu. (*Casa dei*, 1367.) En vain l'Autriche et l'évêque cherchèrent à l'étouffer dans son berceau; le prélat ne réussit qu'à ajouter à la somme de ses dettes et aux difficultés de sa position. L'avouerie impériale avait, en réalité, passé dans de nouvelles mains; la ligue reconnaissait dans l'évêque son sei-

gneur, mais à la condition d'être associée à son gouvernement.

L'exemple donné ne tarda pas à être suivi. Les premiers, les trois seigneurs les plus puissants des hautes vallées qu'arrose le Rhin antérieur, l'abbé de Disentis et les sires de Sax et de Rhæzuns s'entendirent pour assurer la paix publique, et, vingt ans plus tard, en 1424, des représentants de toutes les parties du pays se réunirent à Trons, sous les rameaux de l'érable, encore aujourd'hui témoin de leurs engagements, pour se promettre que tout habitant de leurs vallées, qu'il fût riche ou pauvre, noble ou non, ecclésiastique ou laïque, serait maintenu dans la paisible possession de son droit et de ses biens. (*Was er ist und hat.*) Un Conseil de quinze membres fut chargé de veiller à l'exécution de cette promesse. C'est ainsi qu'une ligue nouvelle, celle de l'Oberbund, se trouva fondée. On dit que la couleur des habits que portaient ses habitants l'a fait nommer ligue grise. (*Graue Bund.*) Ce nom était destiné à devenir celui du pays entier. (*Graubünden.*)

Cependant une partie de la Rétie restait encore en dehors des deux confédérations, c'était celle qui comprenait Davos, le Prettigau, les pays du comte de Toggenbourg. Les dix juridictions que ces pays renfermaient s'étaient constituées civilement; mais pour achever de s'affranchir, elles attendirent l'heure où la mort du comte, et les luttes qui s'engagèrent autour de son héritage, firent sentir vivement au peuple le besoin de se protéger contre tout événement. Ce moment venu, commença une œuvre toute populaire, à

laquelle les seigneurs ne prirent aucune part. Les dix juridictions s'allièrent. Elles se donnèrent un pouvoir exécutif (*Bundesobergewalt*) et posèrent les bases d'une législation commune. (1436.) Née en des circonstances difficiles, la ligue des dix juridictions traversera bien des jours dangereux; ses communautés échoiront à des seigneurs divers; la plupart tomberont au pouvoir de l'Autriche; mais toutes sauront demeurer fidèles au lien qu'elles avaient formé et le maintenir sous une domination étrangère, en même temps que, par des rachats, elles continueront de travailler à leur plein affranchissement.

Trois confédérations existaient donc. Elles embrassaient tout le pays, mais elles étaient encore distinctes. Telle ligue s'était alliée avec des cantons suisses, ses voisins, telle autre avec d'autres. Cependant les trois ligues avaient entre elles des relations étroites et fréquentes; toujours plus souvent leurs députés délibéraient, dans des conférences communes, sur des sujets d'un intérêt commun; ils prendront ensemble plus d'une résolution, formuleront plus d'une sentence; toutefois de sérieux obstacles s'opposeront longtemps encore à un dernier rapprochement. Les ligues auront, en 1452, à triompher d'une conjuration de la noblesse. Viendront, depuis l'an 1471, les temps où leurs délégués prendront l'habitude de se réunir régulièrement, dans la ferme de Vazerol. La guerre et la paix devaient ne se faire qu'en commun. En cas de différend entre deux ligues, la troisième prononçait. L'empire était réservé. Il ne paraît pas toutefois qu'avant l'an 1524 les trois ligues se soient unies entre elles par un acte formel.

XI

Premières campagnes en Italie.

Tandis que la liberté prenait possession de nos Alpes, s'éteignait en Italie la flamme qu'elle y avait allumée. Les lettres et les arts florissaient dans ce beau pays. A la supériorité intellectuelle, les Italiens unissaient la richesse. Ils possédaient l'égalité civile. Leur sol était cultivé, non par des serfs, mais par des métayers, et la vie publique avait formé chez eux une haute bourgeoisie bien supérieure à celles de France et d'Allemagne. Mais plus attachées au pouvoir qu'à la liberté, les républiques italiennes étaient tombées, l'une après l'autre, sous le joug d'hommes puissants, que les classes ouvrières, jalouses des bourgeois, avaient aidés à fonder la tyrannie. Seule, au pied des Alpes, Venise avait su maintenir le peuple sous le frein des lois. Milan était au pouvoir des Visconti. Devenus par astuce ducs et souverains de cette ville, ils cherchaient par tous moyens à assurer leur domination sur la Lombardie.

Les vallées dont se compose aujourd'hui le canton du Tessin étaient la plupart dans leur dépendance. Pour les conserver, ils recherchaient l'amitié des Suisses et parfois le secours de leur belliqueuse jeunesse. Les Confédérés, de leur côté, entretenaient avec les Milanais des rapports de bon voisinage. C'était en Lombardie qu'ils vendaient leur bétail, leurs chevaux, leurs fromages; ils en recevaient les blés et

bien d'autres approvisionnements. La sûreté des passages par lesquels se faisait ce commerce, surtout celui du Saint-Gothard, leur importait. Ils veillaient donc à ce qu'elle ne fût pas troublée. Une longue vallée, la Léventine, descend, le long du Tessin, des sources de cette rivière à sa rencontre avec le Blegno; à la nouvelle que des négociants suisses avaient été dépouillés en la traversant, une petite armée, composée d'hommes de Zurich et des Waldstetten, franchit subitement les monts, et dicta les termes d'une paix qui fut longtemps fidèlement observée. (1331.)

Mais lorsque, après la guerre de Sempach, les cantons eurent, à l'envi, agrandi leur territoire, et que, seuls, ceux d'Obwalden et d'Uri se virent, par leur position, empêchés de suivre cet exemple, ils commencèrent à jeter un regard d'envie sur les riches contrées des Alpes qu'éclaire le soleil d'Italie. Voici que, en 1402, des marchands de bétail de ces deux cantons, se plaignent d'avoir été spoliés à la foire de Varèse et que, six mois durant, les réclamations des Suisses à ce sujet restent sans succès; il n'en fallut pas davantage pour que Obwalden et Uri fissent flotter leurs bannières. Ils franchirent le Saint-Gothard, soumirent la Léventine et reçurent le serment d'obéissance de ses habitants. Plus bas, le Tessin baigne les murs de la ville de Bellinzone, propriété d'un seigneur rétien, du baron de Sax-Misox; en s'alliant avec lui, les deux cantons s'ouvrirent la perspective d'occuper, un jour, une place forte, dont la possession prêterait une sécurité nouvelle à leur commerce avec la Lombardie. (1407.)

Mais le duc de Milan, de son côté, songeait sérieusement à reconquérir Come, Locarno, Bellinzone, villes récemment détachées de ses états. Il avait commencé les hostilités, quand des bergers de Faido, chef-lieu de la Léventine, faisant paître leurs troupeaux sur des monts écartés, furent attaqués par des gens du val d'Ossola, qui leur enlevèrent du bétail. Le val d'Ossola s'élève, de coteaux en coteaux, jusqu'aux sauvages sommets du Simplon. Il appartenait à Milan. Les seigneurs qui l'habitaient daignèrent à peine répondre sérieusement à la demande de restituer le bétail enlevé. Alors tous les cantons, Berne excepté, se mirent en marche, s'emparèrent de la vallée et en firent un bailliage, que les quatre Waldstetten, Zoug et Glaris devaient gouverner en commun. (1410.) Le peuple accepta leur domination; mais la noblesse s'irrita de ce que des pâtres prétendaient la gouverner, et les princes de Milan et de Savoie s'inquiétèrent d'un dangereux voisinage. Alors s'engagea une guerre sourde, poursuivie par la ruse et accompagnée d'assassinats. Le val d'Ossola fut, tour à tour, perdu, puis réoccupé par les Suisses. (1411.)

Impuissants à le reconquérir par eux-mêmes, les Milanais le donnèrent au comte Amé VIII de Savoie qui, à cette époque, exerçait une sorte de domination sur le Vallais. Les Savoisiens occupèrent Domo d'Ossola. Que feront les Confédérés? Ils étaient livrés à d'autres soins et divisés entre eux. Ni Berne, ni Schwitz ne voulaient d'une nouvelle expédition, qui les touchait faiblement. A la fin cependant, les troupes de six cantons se mirent en marche. Le Haut-Vallais

se joignit à eux. Domo fut repris. Puis Unterwalden et Uri achetèrent du baron de Sax Bellinzone et la fertile contrée qui s'étend de la Léventine au mont Cenere. Le difficile était de s'y maintenir.

Près de deux ans le duc de Milan sut attendre que les garnisons suisses s'endormissent dans la sécurité, agir en secret et réunir les forces qui devaient le remettre en possession de ce qu'il avait perdu. Il ne se démasqua que lorsqu'il put compter sur une armée de 6000 chevaux et de 24000 fantassins, commandés par Carmagnola et Della Pergola. Il suffit à ces condottieri, les plus expérimentés de l'Italie, de se montrer pour que la trahison leur livrât Bellinzone et le val d'Ossola. La Léventine fut aussi reconquise. (1422.) Les Confédérés avaient laissé faire. Seuls Obwalden et Uri s'étaient mis en campagne; les autres cantons étaient peu disposés à les secourir; bien des discours furent tenus, bien des semaines s'écoulèrent avant que les contingents des six cantons se disposassent à entrer en campagne, encore ne le firent-ils que successivement, Lucerne le premier, Schwitz avec lenteur, sous prétexte d'attendre Glaris. Suivaient Zurich, Appenzell et Saint-Gall. On ne retrouvait dans l'armée ni la subordination, ni l'élan de jours meilleurs. Cependant rien n'échappait à Carmagnola. Il n'attendit pas, pour livrer bataille, que les Suisses fussent renforcés par leur arrière-garde. Sa cavalerie s'avança sous Pergola, son infanterie en trois colonnes, à l'imitation des Romains. Les Confédérés, mal commandés, prirent conseil d'eux-mêmes. Il ne servit de rien aux cavaliers d'être couverts d'armes impénétrables, parce

que les Suisses coupaient les jarrets des chevaux et ne faisaient ensuite quartier à personne. Les Lucernois ayant vu tomber leur bannière, la ressaisirent, et conquirent la principale bannière de Milan. Mais Carmagnola, faisant alors avancer les rangs bien ordonnés de son infanterie, les prit en face, en flanc, et les jeta vers une colline dont il avait eu soin de faire occuper le sommet. La mêlée fut sanglante. Elle coûta la vie au landamman Rot et au banneret Puntiner, d'Uri. Pierre Kolin, d'une famille qui, pendant près de quatre siècles, a presque constamment porté la bannière de Zoug, la remit en expirant à son fils, et celui-ci, lui-même atteint mortellement, la laissa aux mains de Landwing, qui la rapporta dans sa patrie. Commencée à la neuvième heure du matin, la bataille de Saint-Paul d'Arbédo ne finit qu'à la cloche du soir. L'arrivée, à ce moment, de six cents hommes, qui s'étaient détachés de l'armée fédérale pour piller le val de Misox, la sauva peut-être d'une entière destruction. (30 juin 1422.)

La nuit se passa dans les plaintes et les reproches. On avouait la perte de 400 hommes, tout en assurant en avoir fait subir une trois fois plus considérable à l'ennemi. Schwitz et Glaris n'arrivèrent que le lendemain de la bataille. Carmagnola s'était retiré dans Bellinzone. Quelque temps encore, les Confédérés errèrent autour des murs de cette place; mais bientôt, découragés et manquant de vivres, ils se virent réduits à rentrer à leurs foyers, la douleur dans l'âme.

Trois ans s'écoulèrent sans qu'ils fissent la sérieuse tentative de recouvrer ce qu'ils avaient perdu. Zurich,

soutenu par le gouvernement de Schwitz, eût voulu voir les Confédérés renoncer à des guerres éloignées, qui mettaient en péril la gloire et la prospérité de leur pays. Cependant les hommes qui nourrissaient d'autres pensées finirent par trouver un chef dans la personne d'un Schwitzois, Pétermann Rysig, qui les réunit au nombre de cinq cents, et se jeta si inopinément sur Domo d'Ossola qu'il s'en empara sans coup férir. Ce fut pour s'y voir bientôt assiégé par une armée cinquante fois plus forte que la sienne. La défense fut héroïque. Elle réveilla les Confédérés. La honte, l'exemple donné, l'impossibilité d'abandonner des braves émurent tous les cantons. Berne même fut touché et déploya sa bannière. Zurich, le Toggenbourg, Appenzell, l'évêché de Coire, le Haut-Vallais, cantons et alliés, tous, à l'envi, envoyèrent leurs contingents. On compta 22000 hommes. La terreur que répandit cette armée suffit à disperser les ennemis, que ne commandait plus, il est vrai, Carmagnola, tombé dans la disgrâce du duc. Philippe Visconti dut se féliciter de ce que les Confédérés, pour quelque motif que ce fût, prêtèrent l'oreille à des propositions de paix.

Il avait reconnu combien il lui serait difficile de l'emporter par les armes, mais il avait appris aussi à connaître le côté vulnérable des Suisses : la diversité de leurs intérêts cantonaux et la vénalité de leurs chefs. Pour triompher d'eux, il jugea qu'il ne fallait que les diviser et les corrompre par des largesses. Un négociateur habile, Zoppo, y réussit si bien que Zurich, Zoug et Glaris se laissèrent gagner les premiers, et que Lucerne, Obwalden et Uri faiblirent à leur

tour. On conclut des traités séparés. Le val d'Ossola, Bellinzone et la fidèle Léventine furent abandonnés au duc pour la somme de 31 000 florins et quelques avantages commerciaux. C'est ainsi que le fruit de vingt-quatre ans d'efforts fut sacrifié en peu de jours (1426.) Toutefois la Léventine n'était pas perdue sans retour; quatorze ans après, profitant des embarras du duc, Uri s'en empara de nouveau. (1440.)

XII

Le Vallais.

Bien différentes de celles de la Rétie, les Alpes vallaisannes, les plus hautes de la Suisse, ne renferment qu'une grande vallée, prolongée des sources du Rhône aux lieux où il répand ses eaux troublées dans le miroir du Léman. Cachée au monde, cette vallée a son existence à elle, qui ne réfléchit que de loin en loin les grands événements de l'histoire générale, mais à laquelle s'entremêle plus fréquemment celle de ses voisins. Depuis les temps de Pierre de Savoie, elle se partageait entre deux souverainetés; celle du comte de Savoie s'arrêtait au cours de la Morge, au-dessous de Sion, et celle de l'évêque comprenait le reste du Vallais. Au temporel, le pouvoir de l'évêque était restreint, d'un côté, par les priviléges de la ville de Sion et les franchises des communes, de l'autre, par la suprématie traditionnelle que la maison de Savoie exerçait, à des titres divers, sur le diocèse de Sion. Les prélats élus à ce siége appartenaient la plupart par la

naissance aux grandes familles du pays de Vaud, ou d'autres provinces soumises à la maison des comtes. Cependant le jour approchait où le parti savoisien, ou romand, allait céder la prépondérance à un parti nouveau, qui se déploya, vers la fin du quatorzième siècle, sous l'influence des événements qui se passaient en Suisse.

Des deux partis, l'un s'appuyait sur Berne et l'autre sur les Waldstetten. A la tête de la noblesse vallaisanne étaient les Tavelli, venus de Genève, les La Tour-Châtillon (*Thourn Gestellenbourg*), originaires du Dauphiné, les Blandrata, riches dans la vallée de Viége et sur les bords de la Sésia, les Rarogne (*Raron*), dans le dizain qui portait leur nom; les plus influents étaient les sires de Rarogne et de la Tour, dont les châteaux s'élevaient, non loin l'un de l'autre, sur la rive du Rhône; tous deux avaient des terres considérables dans l'Oberland, tous deux étaient, à la fois, dévoués à la maison de Savoie et bourgeois de Berne.

Cependant un esprit nouveau se répandait dans les communes du Haut-Vallais; il se manifesta à l'occasion d'événements qui renversèrent le pouvoir de la maison de la Tour. Derrière Sion, s'élevait sur un rocher escarpé le château de Seion. Un jour que l'évêque Guiscard de Tavel, vieillard à cheveux blancs, y célébrait l'office, des gens de son neveu, Antoine de la Tour, avec lequel il était en différend, survinrent et le précipitèrent du haut des murs; il tomba mort au pied du rocher. (1375.) C'est à la nouvelle de ce forfait que s'agita le peuple vallaisan. Conches, Brigue, Louèche, Sierre et Sion, cinq dizains sur sept, se levè-

rent en armes, et, secourus par des auxiliaires suisses et milanais, ils remportèrent auprès du pont de Saint-Léonard une pleine victoire sur la noblesse. Ils prirent et rasèrent Gestellenbourg, chassèrent Edouard, prince d'Achaïe, que la maison de Savoie venait d'élever à l'épiscopat, et firent irruption jusque dans le Chablais.

Alors Amé VII de Savoie, célèbre dans les tournois sous le nom du comte rouge, assembla sous son étendard la haute Bourgogne et le pays de Vaud. Les Piémontais franchirent le Saint-Bernard. 2000 Bernois descendirent de l'Oberland. Tous se précipitèrent sur le Vallais. Sion fut pris, ses châteaux furent emportés. Les dizains inférieurs firent leur soumission. Les Haut-Vallaisans continuèrent leur résistance. Pierre de Rarogne à leur tête, ils surprirent et défirent près de Viége une armée commandée par le comte Rodolphe de Gruyère. (1388.) Tout le pays avait été dévasté, et cependant la guerre ne cessa que grâce à la médiation de Lucerne. Les communes du Haut-Vallais réservèrent leur alliance avec les quatre Waldstetten (1384 à 1392), rentrèrent dans le repos et attendirent des jours meilleurs.

L'occasion qu'elles cherchaient se présenta lorsque les Confédérés eurent conquis le val d'Ossola, et qu'une armée savoisienne y pénétra pour les en chasser. Deux hommes, de la famille des Rarogne, gouvernaient alors le Vallais; Guiscard était capitaine du pays et son neveu Guillaume portait la crosse épiscopale. Tous deux étaient accusés de rechercher la faveur des princes, et de s'être prêtés à la conquête, par les Savoisiens, du revers méridional du Simplon. Ces griefs en firent

naître d'autres, et la colère des patriotes s'allumant, ils recoururent à un mode d'appel au peuple d'une naïve originalité. Ils prêtèrent à une énorme massue les traits d'un visage humain et l'expression de la tristesse, l'entourèrent de verges et d'épines, puis ils placèrent la *mazze,* cette image de la justice souffrante, en un lieu public. Bientôt la foule accourut. Alors l'avocat de la mazze lui demanda de nommer l'auteur de ses souffrances : « Est-ce Silinen? Est-ce Asperling? Est-ce Heungarten? » La mazze resta silencieuse. Mais, au nom de Rarogne, elle s'inclina. Aussitôt les ennemis de l'évêque vinrent, l'un après l'autre, planter un clou dans la statue, en signe d'adhésion à la manifestation populaire; puis la mazze fut promenée de village en village, de dizain en dizain; elle finit par visiter le capitaine général, l'évêque, tous les adhérents des Rarogne. Quarante ans après qu'Antoine de la Tour eut été contraint par la haine du peuple à s'exiler de ses foyers détruits, les Rarogne, qui avaient contribué à sa chute, subirent un sort pareil au sien. Leurs biens furent livrés au pillage, leurs châteaux détruits. (1414.) Vainement Guiscard essaya du sort des armes, à la tête d'une armée savoisienne : il n'obtint que des succès passagers. Il recourut à Berne. D'un côté, Berne appuya son combourgeois, de l'autre, Lucerne, Unterwalden et Uri resserrèrent leur alliance avec les Haut-Vallaisans. (1416.) Tandis que les Suisses se partageaient en deux camps, Rarogne, à la tête de corps francs, passait les Alpes et ravageait la vallée du Rhône; les Vallaisans, à leur tour, pillaient la vallée du Hasli. Berne finit par convoquer ses alliés et mettre son

armée en campagne. Savoisiens, Neuchâtelois, Fribourgeois, Gruyériens se rangèrent sous son étendard. Schwitz même lui envoya son contingent. 13 000 hommes descendirent des Alpes sur des points divers ; une division passait le Sanetsch ; une autre avait pénétré jusqu'à Ulrichen, dans le dizain de Conches, quand un héroïque paysan, Thomas Riedi, s'étant mis à la tête de 600 braves, la surprit et la tailla en pièces. La perte avait été si considérable que les alliés opérèrent leur retraite sur tous les points. (1419.)

A la suite de ces événements, des négociations s'ouvrirent, à Evian, sous la médiation d'Amé VIII de Savoie. (1420.) Les Vallaisans se virent condamnés à restituer au-sire de Rarogne ses biens, avec 10 000 florins d'indemnités. Berne en reçut 10 000 pour ses frais de guerre, l'évêque 4000. Le peuple du Vallais ne fléchit pas sans amertume sous cette sentence. Cependant l'évêque chercha à se le réconcilier, en lui donnant une plus grande part dans la chose publique. Il fut convenu que l'évêque et le capitaine général seraient toujours choisis parmi les fils du pays. Bien des abus furent supprimés. La voie se trouva ouverte à une nouvelle extension des libertés des communes. Rarogne, devenu comme La Tour l'objet de l'animadversion populaire, se vit réduit à quitter le pays. Nous verrons ses fils devenir comtes de Toggenbourg.

XIII

Pays romands.

Nous donnons le nom de langue romane, ou romande, aux idiomes, nés du latin, et variant de contrée en contrée, qui étaient parlés, dans le quatorzième siècle, des hautes vallées de l'évêché de Bâle jusqu'au delà de Louèche, en Vallais. De ces contrées romandes, le pays de Vaud occupe le centre. Quelque temps apanage d'une branche cadette, il avait, en 1359, fait retour aux comtes de Savoie. De Nice au cours de la Sarine, tout reconnaissait l'autorité de ces princes prudents et hardis, qui alliaient à des mœurs chevaleresques et à l'amour du peuple une rare habileté politique. A Amé VI, à Amé VII, au comte vert et au comte rouge, avait succédé Amé VIII, qui les surpassait encore en qualités brillantes et solides. Comme d'autres souverains, ils avaient su profiter des circonstances pour s'agrandir aux dépens de la noblesse. Les grands fiefs, l'un après l'autre, échéaient au comte. Les Grandson partagèrent ce sort.

Othon de Grandson, chevalier éprouvé dans nombre de guerres et célèbre aussi par ses chants, passait pour avoir été aimé de Catherine de Belp, épouse du sire Gérard d'Estavayer. Gérard le croyait et, cherchant à se venger, il accusa son ennemi, non du crime qu'il lui imputait en son cœur, mais de torts imaginaires. La cause, à laquelle le pays et l'étranger prirent un intérêt passionné, fut vidée à Bourg, en Bresse, dans

un combat judiciaire. Vieilli, malade, Othon dédaigna de se justifier et se livra aux coups de son adversaire. (1386.) La maison de Savoie s'empara de ses biens. Il restait un Grandson, le sire de Pesmes. Réfugié en Bourgogne, à la cour de Philippe le Bon, il s'indigna de voir ce prince soumettre à la juridiction ordinaire ses barons, autrefois jugés par leurs pairs, et comme il ourdissait une ligue contre lui, il fut arrêté et secrètement étranglé dans sa prison. (1455.)

Une autre grande maison du Pays de Vaud venait aussi de s'éteindre; le dernier des Montfaucon avait péri, en 1396, dans la bataille de Nicopolis. Il possédait, au delà du Jura, le comté de Montbéliard, et dans le Pays de Vaud, Grandson, Orbe et Echallens. Le Montbéliard échut à Eberhard de Wurtemberg, Grandson, Orbe et Echallens, à Louis de Châlons, prince d'Orange. C'étaient des états dans l'état. Le patrimoine de l'évêque de Lausanne en formait un plus considérable; il comprenait la ville de ce nom, les paroisses de Lavaux, Lucens, Bulle et Avenches. La ville de Lausanne se composait de trois villes, dont chacune avait son quartier, son saint et sa bannière. Le droit canon régissait la cité, la coutume germanique les nobles, et le peuple avait ses franchises, que l'évêque, à son avénement, jurait de maintenir. Tous les ans, au mois de mai, s'assemblaient les députés des trois ordres des terres de l'évêché. L'assemblée durait plusieurs jours. Les lois émanées de chacun des ordres étaient recueillies, sans être confondues, dans le plaid général, qui servait, à la fois, de code militaire, financier, civil, criminel, et de règle de police. Vainement

les princes de Savoie avaient essayé maintes fois de réduire sous leur obéissance la ville et les terres épiscopales : toujours ils avaient échoué dans ce dessein.

La partie du Pays de Vaud qui leur était soumise avait, comme les terres épiscopales, ses états, convoqués par le bailli du prince dans la ville de Moudon. Point de palais; on se réunissait dans une auberge ou chez un des bourgeois du lieu. Les gentilshommes, les villes avaient des intérêts divers. Souvent on se trouvait en trop petit nombre pour oser rien arrêter. Nyon, dont les députés ne pouvaient qu'en trois jours arriver à Moudon, négligeait souvent de remplir ses devoirs fédéraux. Rien de trop progressif; on en restait le plus ordinairement aux bonnes vieilles coutumes. Arrivait-il cependant qu'on s'accordât pour formuler une résolution, elle devenait loi par la sanction du prince, et le hérault veillait à ce qu'elle fût publiée, à haute et intelligible voix, sur les marchés des villes, devant le peuple assemblé. Le prince avait juré de n'imposer au pays aucune ordonnance qui ne fût le vœu de la nation, exprimé par les états.

Chacune des villes avait sa charte particulière, son conseil, son rière-conseil et son assemblée des bourgeois. Parfois elles contractaient des alliances entre elles. La noblesse, du haut de ses châteaux, suivait leurs progrès d'un œil inquiet. Comme la loi permettait de disposer de ses biens par testament, et comme l'usage était de les partager entre ses enfants, la noblesse allait s'appauvrissant. Elle essayait d'y remédier en vendant des immunités nouvelles, mais par là le pays achevait de s'affranchir. Déjà les bourgeois ren-

daient eux-mêmes la justice. Il ne restait aux nobles que le privilége de la rendre, assistés de leurs prud' hommes, sur les terres de leur juridiction. L'appel se portait à Moudon. Allait-il jusqu'à Chambéry, c'était le conseil du prince ou le tribunal de Savoie qui portait la sentence, mais selon les usages inviolables de la patrie de Vaud.

La garde du pays était confiée à la loyauté de ses habitants. Le prince était-il habile, aimé, vaillant, l'enthousiasme lui créait des soldats. Méritait-il moins la confiance, villes et gentilshommes n'accordaient la chevauchée que les huit jours qu'ils la devaient, selon la coutume, et dans les limites déterminées qui étaient celles des évêchés de Genève, de Lausanne et de Sion. Il en était de l'impôt comme des hommes d'armes : le pays n'en devait aucun. Le revenu du prince se composait du produit de quelques péages et de celui des terres de la couronne. Mais quand le bailli de Vaud faisait connaître aux états les besoins du trésor, il était rare qu'ils ne consentissent à s'imposer une taxe, « secours extraordinaire, avaient-ils soin de dire, et dont il ne doit pas être tiré préjudice contre nos héritiers, parce que nous ne devons aucune charge. »

A l'extrémité du lac était Genève, mieux défendue par son amour de la liberté que par les vingt-deux tours qui se dressaient sur ses murs. On fait remonter aux temps des origines de la Confédération suisse, à l'an 1285, les premiers essais d'émancipation de la commune genevoise, à l'an 1309 la reconnaissance par l'évêque de l'organisation de cette communauté. Le prélat semblait, dans cet acte, se borner à dessiner la

limite qu'il ne permettait pas aux citoyens de franchir : en réalité, il leur ouvrait une voie dans laquelle ils ne devaient plus s'arrêter. En 1343, le lieutenant du vidomne prêtera serment d'observer les franchises de la ville. Deux ans après, les syndics contracteront avec le sire de Gex une trêve, ratifiée par l'ensemble des citoyens, et le feront sans l'intervention de l'évêque. En 1364, ils jugeront au criminel. Il ne manquait à leurs franchises qu'une promulgation officielle, quand la mort du dernier comte du Genevois, du pape schismatique Clément VII, mit la maison de Savoie en possession du vidomnat (1394), et quand cette maison qui, dans l'origine, s'était montrée favorable à la commune, cessa de dissimuler son intention de ranger sous sa loi la cité épiscopale. Mais ce fut aussi le moment où les citoyens se rapprochèrent de l'évêque; il corrobora leurs franchises et ils unirent leurs efforts contre la famille puissante qui les menaçait d'un danger commun. Lorsque cette famille aura réussi à placer ses fils sur le trône épiscopal, et que Genève se verra menacée, à la fois, par la Savoie et par les prélats devenus ses complices, la noble cité cherchera son salut dans son persévérant courage et dans l'alliance des Confédérés.

Au nord du Pays de Vaud s'étendaient, sur les flancs et au pied du Jura, les terres des comtes de Neuchâtel et de Valengin. Les Neuchâtel n'étaient plus la maison puissante qui, naguère, étendait au loin ses rameaux; Berne l'avait renfermée dans les limites que le pays a conservées jusqu'à nos jours, et elle y avait fait pénétrer la république. Dans la ville de Neuchâtel, on respirait

un air nouveau. S'autorisant de leurs franchises, qui étaient celles de Besançon, les bourgeois s'étaient donné un bourgmestre et un avoyer[1]. Ils passaient des revues d'armes, rendaient des ordonnances de police; ils finirent par envoyer des députés à Berne, demander la combourgeoisie. Le comte l'apprend, monte à cheval, et court se faire recevoir lui-même bourgeois de Berne. Les deux actes furent signés le même jour, 16 avril 1406. Le prince et la commune reconnaissaient les Bernois juges de tous leurs différends et leur attribuaient l'autorité de protéger, au besoin, la partie qui accepterait leur jugement contre la partie récalcitrante. Le seigneur conservait sa domination, la ville était protégée dans sa liberté, l'état acquerrait un équilibre qui devait le mettre à l'abri des abus de la monarchie et de ceux de la république. Le prince d'Orange s'empressa de sanctionner cet état de choses et le sire d'Arberg-Valengin de donner à ses bourgeois de Valengin les priviléges de ceux de Neuchâtel.

Les campagnes suivirent lentement les villes dans la voie de l'affranchissement. Leurs habitants se partageaient en six classes principales, les nobles, les hommes francs, ou royaux, obligés à la chevauchée, les bourgeois, les francs hébergents des montagnes, les francs sujets, libres du servage, de la taille, mais rarement de la mainmorte, et les taillables, dont le sort ne s'améliora qu'insensiblement.

Des monts neuchâtelois et de la rive du lac de Bienne au Rhin, l'évêque de Bâle possédait monts et vallées, à des titres divers. A une extrémité de ses

[1] Perrot Maillefert et Henri Lefèvre.

états, Bienne et la Neuville, alliées de Berne, étaient presque indépendantes, à l'autre, la ville de Bâle travaillait activement à s'affranchir. A Bâle, comme à Genève, le pouvoir passait insensiblement des mains de la noblesse en celles du peuple. Les grands s'y perdirent en s'appuyant sur la maison d'Autriche, sur les terres de laquelle nombre d'entre eux avaient leurs fiefs. Vainement les seigneurs et les villes des alentours leur viendront en aide; vainement ils renouvelleront plus d'une fois, dans le cours du quinzième siècle, leurs attaques contre la cité dont la bannière ralliait cinq mille guerriers sous ses plis, et qui, chaque fois qu'elle était mise en péril, voyait accourir à son aide les Suisses et Strasbourg; chaque réveil de la lutte sera suivi d'un nouveau déclin de l'influence épiscopale et de celle de l'aristocratie, d'un nouveau progrès de la bourgeoisie, alliée des Confédérés.

LIVRE SECOND

CONQUÊTES, LUTTES INTESTINES ET GUERRES MERCENAIRES

I

Conquête de l'Argovie.

1415.

La paix de cinquante ans avec l'Autriche, signée le 28 mai 1412, avait été proclamée le 8 juillet dans toute l'étendue de la Confédération suisse. Elle assurait aux cantons et à leurs alliés leurs conquêtes. Chez eux, la puissance avait passé aux mains du peuple. Au dehors, telle était la crainte qu'ils inspiraient que même les gentilshommes qui les haïssaient le plus étaient contraints à respecter, dans la personne du plus humble de leurs commerçants, la nation elle-même. Seuls, il est vrai, avec les Turcs, les Suisses possédaient, dans cet âge, un bon art militaire. Partout ailleurs que dans leurs montagnes, les armées se composaient encore d'une cavalerie inhabile à se mouvoir sous sa pesante armure et de fantassins mal disciplinés. Partout aussi, dans l'église comme dans l'état, en Allemagne comme en France et en Italie, régnait le désordre. L'église souffrait d'un mal profond. Sous le nom du Christ crucifié, elle servait l'orgueil et l'ambition. Son empire

reposait sur l'ignorance des peuples, les rigueurs de l'inquisition et l'active habileté de milices obéissantes. Mais lorsque trois papes se trouvèrent en présence, s'excommuniant l'un l'autre, et qu'il n'y eut pas de crime dont l'un de ces papes ne donnât l'absolution, peut-être l'exemple, des hommes savants et loyaux élevèrent la voix pour demander qu'il fût porté remède à la plaie de la chrétienté; et comme les nations de l'Europe occidentale passaient, à cette époque, de l'enfance à l'adolescence, elles prêtèrent l'oreille à la voix de ces hommes généreux : un concile fut convoqué, en 1414, à Constance, ville voisine des Suisses, pour traiter des grands intérêts de l'église chrétienne.

Le roi des Allemands n'était plus le faible Venceslas; il avait dû céder la couronne impériale, sinon le pouvoir, qu'il ne posséda jamais, à son frère Sigismond, roi de Hongrie. Ce fut donc sur l'invitation de Sigismond que s'assemblèrent à Constance des représentants de toutes les puissances, ecclésiastiques et séculières, de l'Occident. Le roi lui-même y fit son entrée, suivi de mille chevaux; à défaut de puissance, il aimait à éblouir. Le pape Jean XXIII, chassé d'Italie, se vit aussi contraint à se rendre au concile, et ce fut pour s'y placer sous la protection du duc Frédéric d'Autriche, adversaire de Sigismond. Des pères du concile, les uns s'appliquèrent à une sérieuse réforme de l'église, d'autres à la déjouer; la plupart ne songèrent qu'à s'accorder les jouissances que leur offrait un spectacle d'une grandeur inconnue. La réforme commença par la destitution des trois papes. Pressé d'abdiquer, Jean hésita, feignit la soumission, et finit par

s'enfuir, déguisé en postillon, à Schaffhouse, où Frédéric ne tarda pas à le rejoindre.

Sur leur refus de revenir à Constance, le concile les excommunia. Le roi mit Frédéric au ban de l'empire et lui déclara la guerre ; Suisses et Allemands furent invités à s'emparer de ses états. Les Allemands répondirent sans hésitation à cet appel et se mirent en campagne, sous le commandement de ce bourgrave Frédéric de Nuremberg qui fut le premier électeur de Brandenbourg et la souche des rois de Prusse. Les Suisses, de leur côté, pressés de remplir leurs obligations envers l'empire, se réunirent en diète à Lucerne. Ils venaient de jurer au duc une paix de cinquante ans ; ils se demandèrent s'ils pouvaient avec honneur profiter des malheurs de ce prince pour violer leurs engagements.

Cependant l'empereur leur promit de leur laisser à perpétuité les pays qu'ils conquerraient. Bientôt arrivèrent nouvelles sur nouvelles, leur apprenant que la Thurgovie se soumettait à l'armée du roi, que Schaffhouse avait profité des circonstances pour reconquérir son immédiateté de l'empire ; que Rapperschwyl même se détachait de l'Autriche pour devenir ville impériale ; que le comte de Toggenbourg, après avoir occupé Sargans et le Gaster, se disposait à mettre la main sur le Rheinthal et le Vorarlberg. Berne n'avait pas attendu que ces événements se déployassent pour mettre fin à toute hésitation. Craignant, s'il ne les devançait, de devoir partager le gouvernement de l'Argovie avec ses Confédérés, il marcha sur Zofingue. Tous les cantons, à l'exception d'Uri, suivirent son

exemple; d'abord timides, comme un jeune homme qui devient infidèle à la vertu, ils se laissèrent entraîner par celui d'entre eux qui avait le plus d'expérience du monde. (1415.)

La conquête de l'Argovie fut le fruit d'une rapide campagne. Les belles plaines que fertilisent les eaux de la Wigger, de la Sour, de la Vinen et de l'Aa reconnurent pour maîtres, au sud, les Lucernois, au nord, les Bernois. Zofingue, Arbourg, Arau, Lenzbourg, Brougg se soumirent à Berne, à la condition de conserver leurs franchises. Des châteaux de la noblesse, les uns se rendirent, les autres furent pris et réduits en cendres. L'*Eigen,* berceau des Habsbourg, subit la loi de la république. Les Zuricois, de leur côté, descendirent l'Albis et s'emparèrent de Knonau. Puis, réunis aux petits cantons, ils prirent possession des bailliages libres. (*Freien Æmter.*) Mellingen soutint quatre jours de siége. Bremgarten, défendu par le cours de la Reuss et par sa forte position, ne capitula que sous les feux de l'artillerie. Il restait aux Confédérés à se rendre maître de Baden et de son château-fort; ils furent obligés, pour y réussir, de recourir à Berne qui, s'étant fait sa part, s'était retiré de la lutte, et de lui emprunter le secours de ses couleuvrines. Vainement alors Sigismond, qui venait de faire descendre sa royale miséricorde sur le duc d'Autriche, les menaça-t-il de sa colère s'ils poursuivaient les hostilités, ils se rendirent maîtres du château de Baden, firent partir pour Lucerne les archives qu'il renfermait et réduisirent en cendres ces murs dans lesquels avaient été projetées les expéditions de Morgarten et de Sempach.

La guerre achevée, ils partagèrent entre eux leur conquête. Berne, Lucerne et Zurich se réservèrent ce qu'ils avaient occupé. Baden et les bailliages libres échurent aux six cantons auxquels ils s'étaient soumis. Ces cantons convinrent de les gouverner en commun et d'envoyer, à tour, de deux en deux ans, à chacune des deux provinces un bailli qui leur rendrait compte de son administration. Les villes conservaient leurs franchises, les villages leurs coutumes. Uri, n'ayant pris aucune part à la guerre, n'en réclama aucune à ses profits ; il lui suffit d'avoir été fidèle à la coutume de ses pères, « d'estimer au-dessus de tout une foi inviolable. » L'infortuné Frédéric souscrivit sa renonciation à l'héritage de ses ancêtres. L'empereur sanctionna les faits accomplis. (1418.)

De son côté, le concile achevait son œuvre. L'influence que de sincères amis de l'église avaient obtenue, à ses commencements, avait fléchi sous les craintes qu'inspiraient leurs vues libérales. Jean Huss, qui s'était présenté devant l'assemblée confiant en un sauf-conduit de l'empereur des Allemands, n'en avait pas moins expié dans les flammes la franche confession de sa foi. Pressés d'en finir, les pères élurent pape un homme politique, un Colonna, qui avait suivi Jean XXIII dans sa fuite et lui était demeuré le plus longtemps fidèle. Sitôt parvenu au pouvoir, le nouveau chef de l'église, Martin V, quitta solennellement Constance. (1418.) Les espérances se portèrent sur le concile général qui devait se réunir cinq ans plus tard.

II

Guerre de Zurich.

1436-1440.

Les faits que nous venons de retracer nous ont fait pénétrer dans une nouvelle période de notre histoire. Durant un siècle de vigoureuse jeunesse, les Suisses avaient eu des droits politiques pareils, parce que les cantons ne secouraient des peuples voisins que pour les affranchir et les traiter en frères, sans rien demander pour eux-mêmes. Conformément au principe de ses fondateurs, de n'avoir pas de sujets, mais beaucoup d'amis, la Confédération était une association de citoyens libres; elle ne comprenait que des républiques indépendantes et leurs alliés. Mais il n'en fut plus ainsi lorsque, sous des prétextes spécieux, les cantons, qui venaient de triompher de la féodalité, se laissèrent aller à créer chez eux une féodalité nouvelle et une classe de sujets. Alors se prononça toujours plus la diversité de leurs intérêts. Alors se manifestèrent des tendances ambitieuses, l'orgueil, l'envie, la cupidité; et comme la crainte d'un ennemi extérieur avait disparu, l'amour d'une patrie commune s'affaiblit aussi progressivement. Dans le cours de l'an 1436, ces maux se développèrent à ce point, que l'on vit tous les Confédérés s'armer contre Zurich, et Zurich s'unir avec l'Autriche contre ses Confédérés. L'acharnement fut extrême. La tempête qui surgit ne devait achever de s'apaiser qu'après de longues années, pleines d'évé-

nements. L'occasion de la guerre fut l'extinction de la ligne masculine de Toggenbourg.

Tandis que le pouvoir de la noblesse allait s'affaiblissant partout où pénétraient les Confédérés, une famille seigneuriale était parvenue auprès d'eux à un haut degré de puissance. Dans l'origine, les terres des sires de Toggenbourg étaient renfermées dans les hautes vallées qu'arrose la Thour; mais énergiques et économes, ils les avaient considérablement accrues. Ils avaient, en 1207, acquis Uznach et pris le titre de comte. Le mariage de Frédéric V avec la fille de Donat de Vatz l'avait, en 1323, mis en possession de Mayenfeld, du Prettigau, de Davos, d'une partie de la Rétie. Frédéric VII enfin venait, en recevant en gage de l'Autriche le Gaster, Wesen, Wallenstadt et Sargans, de mettre ses nouveaux domaines en rapport immédiat avec ceux que sa famille possédait d'ancienneté.

Sa politique était, de n'intervenir dans les luttes de l'Autriche avec les Confédérés que comme médiateur. La seule fois qu'il s'était écarté de cette ligne de conduite, la défaite de Næfels lui avait appris à ne plus se départir de l'amitié des Suisses. Il était combourgeois de Zurich (1400), de Schwitz (1405), et de Glaris. (1419.) Quoique, dans la guerre d'Appenzell, l'Autriche lui eût confié le commandement de ses troupes, il n'en avait pas moins existé, entre les Appenzellois et lui, une neutralité tacite, qui finit par se transformer en une alliance. (1410.) Quand le concile eut fait mettre le duc d'Autriche au ban de l'empire, le comte de Toggenbourg en profita pour s'emparer de Feldkirch et s'agrandir au delà du Rhin, du lac de Constance jus-

qu'au Prettigau. (1415.) L'acquisition de la seigneurie de Werdenberg et du Rheinthal inférieur acheva de lui constituer un état sur lequel son ambition pouvait arrêter un regard satisfait.

Cependant il s'était créé un sujet d'inquiétude : sévère, inflexible, il inspirait la crainte et n'avait pas su se faire aimer de ses sujets. Quelques-uns recherchèrent la combourgeoisie de Glaris, d'autres se tournèrent vers Appenzell. Le comte recourut aux Confédérés. Ils se prononcèrent en sa faveur, et Glaris se soumit à leur sentence; mais les Appenzellois persévérèrent à recevoir dans leur alliance quiconque aimait la liberté. Ils venaient d'être invités par les cantons à acquitter ce qu'ils devaient à l'abbé de Saint-Gall et ne les avaient pas écoutés. Mis sous l'interdit par le pape Martin, ils avaient simplement déclaré « ne vouloir pas de cette chose-là, » contraint leurs prêtres à officier et assommé ceux qui avaient proféré contre eux des malédictions. Frédéric de Toggenbourg crut devoir abattre tant d'orgueil et, secouru par Zurich, il attaqua les montagnards de côtés divers. Une défaite qu'il leur infligea, sous Hérisau, et la ferme intervention des Confédérés les ramenèrent à l'obéissance aux lois. (1429.)

Jusqu'à ce moment, c'était surtout à Zurich que Frédéric avait cherché son appui. Le bourgmestre de cette ville était alors Rodolphe Stussi, Glaronais d'origine, de taille imposante et d'une impétueuse énergie. Il avait envoyé son fils à la cour du comte, qu'il nommait son ami; dans cette cour brillaient les Rarogne, les Werdenberg, les Sax, les Metsch, les Brandis; en déconcertant par leurs railleries un jeune homme de

plus de vanité que de mérite, ils blessèrent le père dans le fils et amenèrent du refroidissement dans les relations du bourgmestre avec le comte. Cependant Frédéric avançait en âge; il n'avait pas d'enfants, et Zurich espérait hériter, à sa mort, Windeck, Wesen, le Gaster, des lieux situés sur la voie de son commerce. Déjà les Zuricois s'étaient fait donner par l'empereur Sigismond le droit d'en acquérir la possession, à titre d'hypothèque impériale, et l'empereur eut beau, après s'être réconcilié avec l'Autriche, reconnaître au duc le droit de racheter les pays qu'il avait perdus, Stussi n'en demanda pas moins, en ces circonstances, la remise en ses mains de la forteresse de Windeck. C'était vouloir faire sortir le comte des ténèbres dont il s'enveloppait et du silence qu'il imposait sur ses volontés; aussi, tout en évitant, autant qu'il le pouvait, de blesser le bourgmestre de Zurich, se détourna-t-il de lui, pour resserrer les liens qui l'unissaient au landamman de Schwitz, Ital Réding de Biberegg.

Réding n'était pas moins influent à Schwitz que son rival ne l'était à Zurich. C'était lui qui, à Constance, avait prononcé devant le concile un discours au nom des Suisses. D'une intelligence prompte en ressources et d'une mâle cordialité, il gouvernait son canton et lui assurait une haute prépondérance parmi ses confédérés. Plus maître de lui, plus prudent que Stussi, il sut se contenter de la promesse du comte, qu'après son décès, ses Toggenbourgeois seraient autorisés à s'allier avec Schwitz. On dit que le vieillard, à qui l'habitude de la dissimulation permettait à peine de s'avouer à lui-même ses intentions, se réjouissait de la

division où sa mort allait jeter les Confédérés, lorsqu'il expira, le dernier jour d'avril 1436. Comme la maison de Toggenbourg s'éteignait avec lui, il fut enterré, selon l'antique usage, avec casque et bouclier.

Tout se mit en mouvement. Rien de plus compliqué que la succession. Comme la seigneurie de Toggenbourg s'était formée successivement de parties régies par des droits divers, des prétentions de nature diverse surgirent de toutes parts. Le roi Sigismond réclama le Toggenbourg comme fief d'empire, l'Autriche, le Gaster et Sargans. La Marche était un petit pays, possédé jadis par les ancêtres communs des Toggenbourg et des Rapperschwyl; la part des Rapperschwyl, échue à l'Autriche, avait été conquise par les Appenzellois au profit de Schwitz; les Schwitzois occupèrent aussi celles des sires de Toggenbourg, que le comte Frédéric leur avait promise. Les sujets, affranchis du joug d'un maître sévère, trouvèrent naturel de pourvoir eux-mêmes à leurs intérêts; nous avons vu ceux de Rétie former la ligue des dix juridictions; les Toggenbourgeois s'unirent pareillement en une communauté, et s'allièrent à Schwitz et à Glaris. Uznach et le Gaster suivirent cet exemple. Le comte, fils de Henri de Werdenberg, qui avait racheté de l'Autriche son héritage, chercha dans une semblable alliance un appui contre l'insubordination de ses sujets. De leur côté, les sujets espéraient au moins un adoucissement à leur condition. A Sargans, les uns l'attendaient de l'Autriche, d'autres de Schwitz ou de Zurich. Le duc prit possession du château de Sargans, Zurich des communes de Wallenstadt, de Floums, de Ragatz, qu'il admit à sa combour-

geoisie. Personne, que nous sachions, ne songea à former un canton de ces vastes domaines qui enceignent l'Appenzell et composent, de nos jours, une partie du canton de Saint-Gall. Stussi, Réding, jaloux l'un de l'autre, ne pensèrent qu'au triomphe de leurs vues personnelles. Ainsi fut étouffée toute considération du bien public, et s'alluma la guerre connue dans nos annales sous le nom d'ancienne guerre de Zurich.

Déjà les troupes zuricoises, d'une part, celles de Schwitz et de Glaris, de l'autre, occupaient la frontière, lorsque les Confédérés essayèrent une pacification. (1437.) Schwitz devait restituer Uznach, non à Zurich, qui n'en avait jamais été en possession, mais à la veuve du comte défunt. On le laissait libre de s'allier avec le Gaster, à moins que Zurich ne réussît à justifier ses prétentions sur ce pays. Ses relations avec les Toggenbourgeois devaient être soumises à l'approbation des héritiers du comte. Ces héritiers, dans le Toggenbourg, se trouvèrent être Hildebrand et Pierre, fils de Gaspard de Rarogne, qui s'empressèrent de reconnaître les importantes libertés conquises par leurs sujets et de sanctionner l'alliance qu'ils avaient conclue avec Schwitz et Glaris. L'abbé de Saint-Gall lui-même contracta des liens de combourgeoisie avec ces cantons, pour protéger les biens qu'il possédait dans les hautes vallées où la Thour, au sortir d'une gracieuse prairie, précipite bruyamment ses flots.

Quelque équitable que parût la sentence des Confédérés, elle n'en suscita pas moins, à Zurich, un violent mécontentement. Même la combourgeoisie que cette ville venait de conclure avec Sargans, était compromise

par l'adoption du principe qu'il fallait, pour de telles alliances, l'assentiment du seigneur du pays. Ne pouvant subir cette humiliation, Stussi ne songea qu'à la vengeance et fit marcher ses Zuricois vers les contrées, objet de la contestation. Schwitz et Glaris, de leur côté, prirent possession d'Uznach, du Gaster, et occupèrent le mont Etzel. L'année avait été infertile, et déjà, sous le prétexte d'éviter la famine, Zurich avait fermé ses marchés à ses adversaires. Les haines s'en étant accrues, de nouvelles tentatives d'apaiser les esprits échouèrent successivement. Les Zuricois finirent par occuper le pied de l'Etzel, au nombre de 4000 hommes; cependant, une fois encore, les Confédérés réussirent à empêcher la guerre d'éclater. (1439.)

On laissa, quelque temps, reposer les armes, non les haines. La famine étendait ses ravages; la peste s'y joignit; à Bâle, elle enleva cent personnes par jour; Zurich perdit le quart de ses habitants : elle continua néanmoins de fermer ses marchés aux Schwitzois et aux Glaronais. Elle retenait à leurs ressortissants, propriétaires sur territoire zuricois, revenus, moissons, vendange. Elle les forçait à faire un long détour pour porter à Einsiedlen des poissons, les jours de maigre. C'en était trop : Schwitz requit ses combourgeois, pressa les Confédérés de s'armer avec lui, et commença les hostilités en contraignant les bourgeois de Sargans à renoncer à leur alliance avec Zurich. Suivit la déclaration de guerre. Jusqu'à Gersau, jusqu'au châtelain du Gessenay envoyèrent la leur. Unterwalden et Uri firent flotter leurs bannières, sans savoir s'ils combattraient pour l'une ou l'autre cause; le plus

grand nombre inclinait vers Zurich, lorsque le banneret d'Uri, Werner der Frauen, ainsi nommé parce qu'il était d'une famille à qui les religieuses de Zurich avaient conféré la mairie, éleva la bannière et s'écria : « A Dieu ne plaise que je porte ce drapeau contre ceux qui ont recouru au droit fédéral, et pour ceux qui n'ont jamais voulu s'y soumettre sans condition. » Tous, à ce langage, unirent leurs armes à celles de Schwitz et de Glaris, qui occupaient l'Etzel au nombre de 3000 hommes. Sur la rive opposée du lac, le tocsin sonnait, et bientôt cinquante-deux barques déposèrent à Pfeffikon 6000 Zuricois et le bourgmestre Stussi. (1440.)

La surprise fut grande le lendemain, quand les avant-postes avisèrent Réding que les ennemis avaient disparu. Dans la nuit, un violent tumulte s'était élevé dans le camp des Zuricois; ils avaient accablé Stussi d'amers reproches, rompu toute discipline, et l'armée, en quelque sorte sans chef, regagnait en hâte ses foyers. Pfeffikon appartenait à l'abbé d'Einsiedlen, mais depuis l'an 1386 il était devenu, en vertu d'un traité de combourgeoisie, la place d'armes de Zurich; les Schwitzois s'en emparèrent, ainsi que des villages voisins de Hurden et de Wollerau. (*Hœfe.*) Les jours suivants, Lucernois, Bernois, Toggenbourgeois, Saint-Gallois envahirent de toutes parts le territoire de Zurich, subsistant aux dépens des vaincus, pillant les églises, vidant caves et celliers. Deux expéditions tentées par Stussi, dans le but de délivrer les châteaux de Gruningen et de Kybourg, dont Rarogne avait entrepris le siége, échouèrent misérablement. « La terreur de Dieu, disait-on,

est tombée sur le pays. » Il ne resta à Zurich que de se mettre, sans réserve, à la merci des Confédérés. Schwitz et Glaris demeurèrent en possession de leurs conquêtes à l'ouest du lac de Wallenstadt et au sud de celui de Zurich. Le reste du territoire envahi fut remis aux Bernois, qui le rendirent aux Zuricois. Le libre transit fut rétabli. Les vainqueurs, rangés autour de leurs bannières, saluèrent ce traité par leurs acclamations. Zurich se soumit. Ainsi finit sa première guerre contre les Confédérés.

III

Guerre des Confédérés contre Zurich et l'Autriche.

1442-1444.

Dans le traité qu'ils venaient d'imposer à Zurich, les Confédérés méconnaissaient une vérité : c'est celle que les conquêtes d'un état sur l'autre sont chose contraire à l'essence d'une constitution fédérale. Il est contre nature que, blessés et défiants, nous défendions de toutes nos forces, dans les crises à venir, un pays qui s'est agrandi à nos dépens. Le souvenir d'une bataille perdue s'efface avec les années, tandis que l'aspect du territoire perdu reste sous les yeux et entretient la soif d'une revanche. Il y avait d'autant plus de danger à le méconnaître que le cours des événements avait accru les périls de la situation. L'empereur Sigismond n'était plus ; Frédéric d'Autriche était mort aussi : il avait employé ses vieux jours à amasser des trésors qu'il laissait à sa maison, alors qu'elle

allait, après un long intervalle, s'asseoir de nouveau sur le trône de l'empire. (1438.) Albert II d'Autriche ne fit, il est vrai, que passer au pouvoir; mais quand Frédéric III lui succéda, jeune encore, calme, impénétrable, sachant viser aux choses solides et tout espérer du temps, on ne douta pas qu'il ne profitât des dissentiments qui régnaient entre les Confédérés pour recouvrer les domaines patrimoniaux perdus par sa famille. En ces circonstances, Zurich avait à choisir entre deux voies : il pouvait ou s'attacher à vaincre les Confédérés en revenant à eux et les forçant à rendre hommage à sa grandeur morale, ou se livrer à ses ressentiments; il prit le parti le moins généreux.

Il s'allia à l'Autriche. Elle exigea la restitution du comté de Kybourg, et promit, de son côté, de mettre la ville, son alliée, à la tête d'une confédération « vraiment louable, » et qui s'étendrait de la forêt Noire aux monts tyroliens. Zurich crut à ces vaines promesses. A la nouvelle de la prochaine arrivée de la Majesté royale, l'enthousiasme saisit la cité. On arbora la plume de paon, marque distinctive des Autrichiens. Leur croix rouge remplaça la croix blanche des Confédérés. Le roi parcourut la Suisse, partout l'objet de grands honneurs. C'est à Constance, où il les avait convoqués, qu'il fit connaître aux Suisses sa volonté : il ordonna que toutes choses fussent remises sur le pied où elles étaient lors de la conclusion de la paix de cinquante ans. Zurich et Uri furent les seuls cantons dont il confirma les franchises. (1442.)

Pâtres et laboureurs comprirent qu'ils avaient à choisir entre la guerre et la soumission. Schwitz n'hé-

sita pas. Sans même attendre que son peuple se fût prononcé, Réding envoya sa déclaration de guerre. Les hostilités commencèrent sur deux points : au pied de l'Etzel, d'où les Zuricois furent chassés, sur les flancs de l'Albis et sur le mont Hirzel, où ils avaient élevé des retranchements. Stussi franchit l'Albis à la tête de 5000 hommes, la plupart autrichiens, et fit sa déclaration de guerre en attaquant le territoire de Zoug, alors que ce canton hésitait encore sur le parti qu'il prendrait, et en livrant aux flammes la chaumière où était né Waldmann, qui devait, un jour, être son successeur à Zurich. Comme il s'avançait sans précaution, il se trouva tout à coup en présence des enseignes réunies de Lucerne, Unterwalden et Uri, rebroussa chemin et finit par s'enfuir précipitamment. Le soleil se couchait. L'ordre fut donné, dans le camp des Confédérés, de préparer le souper; mais en ces temps où chacun agissait pour son compte, où jusqu'à de simples soldats envoyaient leur déclaration de guerre à l'ennemi, ce n'était pas chose facile que de soumettre à une exacte obéissance des hommes qui prétendaient faire chacun leur volonté. Des braves avaient résolu d'emporter, ce soir encore, le retranchement, et ils coururent l'attaquer par le flanc le plus escarpé. La bataille fut sanglante. Elle coûta aux assaillants leurs chefs les meilleurs. Lucerne perdit son avoyer Lutishofer, Unterwalden ses deux landammans, Muller et Zelger, Uri trois excellents officiers, Jauch, Zweyer et Imhof. Les milices de l'Entlibouch pénétrèrent les premières dans le rempart ; la terreur fit le reste.

Les jours suivants, les vainqueurs réduisirent en cendres Horgen, Thalwyl, Kilchberg. Avec l'aide de Berne et de Soleure, qui leur amenèrent une puissante artillerie, ils conquirent Bremgarten et soumirent le comté de Baden. Longeant ensuite le cours de la Glatt, ils ravagèrent le canton de Zurich, incendièrent dix-huit églises, dévastèrent des couvents et en dispersèrent les religieux; ils outragèrent, à Ruti, les restes du comte Frédéric de Toggenbourg, naguère si redouté; puis ils allèrent s'agenouiller, à Einsiedlen, devant l'image miraculeuse de la mère de Dieu. Voilà la guerre civile.

Après la récolte de leurs foins, qui leur prit un mois, ils se remirent en campagne et marchèrent sur Zurich. Lorsqu'on y vit leurs bannières descendre l'Albis, tout prit les armes. Les miliciens se pressèrent confusément vers les portes et vers le pont de la Sihl; on leur fit prendre, entre la ville et le cours de la rivière une position presque inexpugnable. Pour les en faire sortir, et jeter l'épouvante dans leurs rangs, Réding imagina deux ruses de guerre : en même temps qu'il chercha, en faisant un long détour, à amener les Zuricois loin de leurs murs, il donna l'ordre à deux cents jeunes gens de remplacer, sur leur poitrine, la croix blanche par la croix rouge des ennemis, et d'aller se ranger à leur arrière-garde, pour répandre, lorsque la bataille s'engagerait, le désordre dans leurs rangs.

Tout arriva comme il l'avait prévu. Les Zuricois, rougissant à l'idée de ne pas chercher leurs adversaires en rase campagne, passèrent la rivière pour

aller les attendre dans les prairies qui s'étendaient au pied d'une antique chapelle de Saint-Jacques, et lorsque l'affaire fut engagée, les deux cents Schwitzois qui avaient pris la croix rouge, et s'étaient confondus avec l'ennemi, poussèrent tout à coup le cri : « Sauve Zurich ! Sauve qui peut ! » A ce cri, l'épouvante s'empara de l'armée entière. On fuit, on se pressa vers le pont. Vainement Stussi, se dressant comme une tour sur cet étroit passage, s'efforça, d'une voix de tonnerre, d'arrêter les fuyards, ils passaient toujours. Un seul s'arrêta, mais ce fut pour l'accuser d'être la cause des malheurs de sa patrie, puis pour tourner sa lance contre lui, et l'en percer de part en part. Le bourgmestre tomba avec fracas. Tout le pont retentit du bruit de son armure. Déjà vainqueurs et vaincus pénétraient ensemble par la porte de la ville, quand une femme, Anna Ziegler, s'armant de courage, abaissa la herse et sauva Zurich.

Les Confédérés étaient trop mal pourvus de machines pour pouvoir entreprendre le siége de cette ville. A la demande de Schwitz, ils se portèrent sur Rapperschwyl, tandis que Berne, Soleure et Bâle attaquaient Lauffenbourg, sur le Rhin. Une trêve, ménagée par les évêques de Constance et de Bâle, suspendit à peine les hostilités. Des deux parts, l'animosité ne faisait que s'accroître. La Confédération avait, il est vrai, de chauds amis dans Zurich, et la mort de Stussi leur avait permis d'élever la voix. Cherchant à rapprocher leurs concitoyens de leurs alliés naturels, ils offrirent leur médiation ; mais c'en fut assez pour que le peuple, à grands cris, les accusât de trahison et les

jetât prisonniers dans le Wellenberg. Henri Meyss, Trinkler et Jean Bluntschli eurent la tête tranchée sur la place publique, pour avoir voulu, dès l'origine, empêcher la guerre et, témoin des maux qu'elle avait faits, conseillé d'y mettre un terme.

A la reprise des hostilités, Isenhofen, trouvère autrichien, invita par un chant les princes et les seigneurs de l'Allemagne à une guerre à outrance contre d'orgueilleux paysans : « Les entendez-vous, dit-il, verser le mépris sur la noble personne de notre roi? Les entendez-vous crier : « Si nous comparaissions » devant nos seigneurs, nous serions réduits à garder » nos vaches; si donc le roi veut recourir à la justice, » qu'il vienne à Beckenried, et nous lui donnerons » audience. » Les Confédérés, renforcés, cette fois, des Appenzellois, répondirent à cette bravade en portant de nouveau le ravage dans le canton de Zurich.

Sur les bords d'un lac charmant s'élevait une petite ville, que dominait un château, celui de Greiffensée. Jean de Breitenlandenberg, que son audace avait fait surnommer Jean le Sauvage, en occupait les murs avec quatre-vingts braves quand les Confédérés s'en approchèrent. La défense fut héroïque. Après quatre semaines d'efforts inutiles, les assiégeants désespéraient d'emporter la place, lorsqu'un paysan leur découvrit un côté par lequel ils pouvaient faire pénétrer une mine sous le château. Ils y travaillèrent si bien que toute résistance devint impossible et que la garnison fut réduite à se rendre, sur la foi d'une capitulation équivoque.

Le lendemain, 28 mai 1444, les prisonniers, au

nombre de soixante et douze, furent conduits nus et garrottés sur une prairie, pour être jugés par les Confédérés, réunis en cercle et formés en conseil. Un Schwitzois, on croit le landamman Ital Réding, proposa de les mettre tous à mort. « Ils n'ont fait que leur devoir, lui répondit Holzach, de Menzingen; épargnez le sang innocent, craignez Dieu et songez à vous-mêmes. — Par les plaies de Dieu, jura Réding, qui parle ainsi est un traître; une plume de queue de paon lui est restée quelque part. » Mise aux voix, l'exécution générale fut votée par une grande multitude, et maître Pierre, le bourreau de Berne, fut invité à faire son devoir.

Jean le Sauvage sortit des rangs et sa tête tomba la première. Après lui périrent Félix Ott, Jean Escher, Henri Keller, fils d'anciennes et honorables familles. Arrivé au dixième homme, le bourreau le mit à part, parce que l'ancien droit impérial l'attribuait à l'exécuteur; mais Réding : « Nous ne connaissons pas ce droit; remplis ton office, sinon il se trouvera quelqu'un pour le remplir à ton égard. » Ainsi au trentième, au quarantième. Le jour baissait, la terre ne buvait plus le sang, et Pierre renouvela sa prière. Réding lui répondit en faisant allumer des torches. Leur flamme éclaira la mort du soixantième. Les dix derniers, des enfants ou des vieillards, furent seuls épargnés[1].

[1] Dans le seizième siècle, un Montmorency fit subir un sort pareil à une garnison héroïque, dont le crime était d'avoir défendu « un misérable poullier contre une armée royale. »

IV

Les Armagnacs.

1444.

Tandis que les Confédérés dévastaient impunément les campagnes zuricoises, l'empereur Frédéric III, impuissant à secourir lui-même ses alliés, avait invoqué le secours du roi Charles VII de France. Une longue trêve conclue avec les Anglais venait de laisser à la charge de ce monarque une armée, semblable à celle que les Suisses avaient vue s'avancer chez eux sous les ordres de Coucy. Les nouvelles compagnies portaient le nom d'un de leurs chefs, du comte d'Armagnac; le peuple leur donnait celui d'*Ecorcheurs*. Déjà, quelques années auparavant, l'évêque de Strasbourg et les gentilshommes des environs de Bâle, en lutte avec ces deux villes, les avaient appelés à leur aide. Bâle était dans une situation d'autant plus difficile qu'elle avait à surveiller une multitude d'étrangers, attirés dans ses murs par un nouveau concile, que la puissance de l'opinion et le besoin d'opposer une digue aux Hussites avait contraint le pape Eugène IV à convoquer. (1431 à 1443 et 1449.) A l'approche des Ecorcheurs, les Bâlois avaient invoqué le secours des Confédérés, et comme en même temps la Bourgogne s'était émue, les hordes avaient jugé prudent d'opérer leur retraite, laissant, cette fois, les frontières de la Confédération en repos. (1439.)

Mais cinq ans après, l'on apprit que les Armagnacs

s'avançaient de nouveau vers le Rhin. A cette nouvelle, les Confédérés résolurent de marcher sur Zurich, de la forcer à la paix, ou de la détruire avant l'arrivée des armées étrangères. Ils la cernèrent, forts de 20 000 hommes. Toutefois, dans Zurich aussi, le danger réveilla puissamment l'amour du sol natal. La ville s'entoura d'ouvrages extérieurs (*Bollwerke*, boulevards). Pleins pouvoirs furent donnés au conseil de guerre. Des hommes de cœur, d'une vigueur extraordinaire, résolus à courir partout les premiers au péril, s'unirent en société, et prirent le nom de Boucs (*Bœcke*), défenseurs du troupeau. On vit alors la confiance, fondée sur une concorde bien disciplinée, changer des jours mauvais en jours de plaisir et les craintes en joie. Les portes de la ville demeurèrent ouvertes. Les hommes d'armes dansaient sur les remparts. Ils ne faisaient entendre à l'ennemi que des beuglements moqueurs, ou le cri : « Ici Autriche ! » Assauts sur assauts furent repoussés.

C'est en ces circonstances que les Armagnacs se mirent en campagne. Le roi de France en avait fait deux armées ; à la tête de l'une il marchait en personne sur Metz, et l'autre, sous les ordres du dauphin, qui fut plus tard Louis XI, s'approchait de Bâle, annonçant l'intention de s'emparer de cette ville, de délivrer Zurich, d'anéantir l'alliance des Confédérés, on ajoutait, de donner le Rhin pour limite à la France. (Août 1444.) Déjà s'était armée toute la noblesse des bords de ce fleuve. Un de ces gentilshommes, Thomas de Falkenstein, s'attaquant à Berne, quoiqu'il eût hérité de son père la bourgeoisie de cette ville, avait essayé d'incendier Arau ; n'y ayant pas réussi, il s'é-

tait rendu à Brougg et avait profité de l'accueil amical qu'il y reçut pour la livrer aux flammes; puis il s'était jeté dans la haute forteresse de Farnsbourg, d'où la vue s'étend au loin sur le riche amphithéâtre dont le Rhin baigne le pied, avant d'arriver à Bâle et de diriger son cours vers le nord. Il fit de cette place un repaire, d'où ses gens répandirent tout à l'entour la dévastation et le brigandage. Bâle, Berne, Soleure et Lucerne se hâtèrent de cerner ces murs et d'envoyer demander du secours aux Confédérés, campés devant Zurich. Un officier autrichien, Jean de Rechberg, s'échappa, de son côté, de Farnsbourg pour accélérer la marche des Armagnacs.

L'armée du dauphin était de 22000 hommes et s'accroissait tous les jours des contingents que lui amenait la noblesse autrichienne. Comme il ne connaissait aucunement les adversaires qu'il allait combattre, un gentilhomme des environs de Bâle, Bourcard Mœnch, lui servit de guide, et Jean de Rechberg l'aida de ses conseils. Ils l'engagèrent à éviter une bataille, et à diviser ses forces de manière à fatiguer le courage des Suisses. Suivant cet avis, le dauphin fit avancer une première division jusqu'au village de Prattelen, une seconde, plus considérable, jusqu'à Muttenz, et demeuré lui-même à Pfeffingen, à la tête de l'élite de ses troupes, il se réserva de surveiller l'ensemble, d'encourager et d'appuyer au besoin. Les Suisses, de leur côté, que la victoire avait accoutumés à ne pas croire au danger, et qui tenaient pour exagérés tous les rapports qu'ils recevaient, se contentèrent de renforcer de 600 hommes l'armée qui assiégeait Farns-

bourg. Cette armée, à son tour, sans abandonner le siége, envoya 800 hommes[1] reconnaître l'ennemi, avec ordre d'éviter le combat et de ne se laisser en aucun cas entraîner au delà du cours de la Birse.

La petite troupe se mit en marche le 26 août, de nuit, gaiement (*muthbrünstig*) et comme allant à une fête. Sur la route, deux chanoines de Neuchâtel, qui s'enfuyaient de Bâle, la rencontrèrent. « Onques, dirent-ils, nous n'avons vu bande plus joyeuse et advenante, jouvenesse plus merveilleusement belle et accorte. » Ils essayèrent de lui faire comprendre l'impossibilité d'entrer en lutte avec la multitude des ennemis. « Sy faut-il qu'ainsi soit, leur répondirent les Neuchâtelois qui servaient sous la bannière de Berne, et ne pouvant, nous baillerons nos âmes à Dieu, et nos corps aux Armagnacs. »

Suisses et Français allaient donc se rencontrer pour la première fois les armes à la main. Il y avait d'un côté plus de milliers d'hommes que de l'autre de centaines. Les Confédérés commencèrent par refouler la première, puis la seconde division, et par les rejeter au delà de la Birse. Lorsqu'ils furent arrivés à ce cours d'eau, en face de toute l'armée française, que couvrait une puissante artillerie, leurs chefs essayèrent, mais inutilement, de leur rappeler l'ordre qu'ils avaient reçu de ne pas tenter le passage de la rivière; ils la franchirent, pour escalader la rive opposée, mais ils ne réussirent pas à s'y former en bataille. Attaquée de tous côtés, leur petite troupe fut séparée en deux parts; l'une fut enveloppée et détruite, après une héroïque

[1] Chiffre officiel. *Indicateur d'hist. suisse*, 1860, page 113.

résistance ; l'autre, de quelques cents hommes, chercha à se frayer, à travers l'ennemi, un passage vers Bâle. Mais vainement les Bâlois sortirent de la porte de Saint-Alban pour les secourir, ils ne tardèrent pas à se voir forcés à la retraite. Alors fatigués de la marche, fatigués de vaincre, sûrs de mourir, mais indomptés, les braves prirent possession de la maladrerie de Saint-Jacques, s'y retranchèrent comme ils purent, et y soutinrent encore plusieurs heures de combat.

Ils repoussèrent deux assauts et firent plus d'une sortie. La flamme dévorait la maladrerie, Allemands et Armagnacs pénétraient par toutes les brèches, et la résistance continuait. Quelques-uns frappaient encore d'estoc et de taille; tel qui ne pouvait plus se tenir debout, appuyé d'une main, combattait de l'autre avec sa hallebarde ; tel autre lançait à l'ennemi des traits arrachés à ses blessures. Plusieurs furent étouffés dans les flammes ou ensevelis sous les débris des murailles. L'artillerie acheva de broyer tout ce qui respirait encore. Quelques blessés furent recueillis par les Bâlois, qui leur prodiguèrent leurs soins.

Le lendemain, Bourcard Mœnch, chevauchant avec quelques gentilshommes sur le champ de bataille, aperçut un capitaine d'Uri qui respirait encore : « C'est ici, dit-il, que fleurissent les roses. — Mange donc une de ces roses, » lui répliqua le héros, en lui lançant au visage une pierre qui le blessa mortellement. La haine ne permettait pas aux Allemands d'admirer le courage des Suisses. Il n'en était pas ainsi des Armagnacs, qui avaient assisté aux plus grandes batailles de ces temps : ils disaient hautement n'avoir jamais vu « gens de si

grande défense, si ardents à l'attaque et si téméraires à abandonner leur vie. » Aussi fût-ce à l'affaire de Saint-Jacques que commença la grande renommée des ligues suisses. Elles avaient montré ce qu'elles valaient, en combattant la fleur des capitaines de France et d'Angleterre, et sous les yeux des pères du concile, qui s'en allèrent après dans les divers états de la chrétienté publier cette vaillance, dont ils avaient été témoins. Tout malheureux qu'avait été le succès de leur audace, il n'en sauva pas moins leur pays. L'effroi s'y répandit, il est vrai; le siége de Farnsbourg, celui de Zurich furent levés à la hâte et en désordre. Bâle dut implorer la clémence du dauphin; mais ce prince, qui avait perdu 8000 hommes et 1200 chevaux, avait pu mesurer ce que lui coûterait la continuation de la guerre, et juger qu'il lui valait mieux avoir les hommes qu'il venait de combattre pour alliés que pour ennemis. Il estimait d'ailleurs avoir rempli sa mission en faisant lever le siége de Zurich. Au moment donc où les Confédérés s'attendaient à avoir sur les bras toutes les forces de la France, ils la virent se rapprocher d'eux, conclure avec eux, le 28 octobre 1444, à Einsisheim, une paix honorable, et se retirer en Alsace.

V

La fin de la guerre.

1444-1450.

Six ans encore la guerre continua dans le pays qui s'étend du Jura au lac de Constance et aux limites de

la Rétie. Comme les Autrichiens connaissaient trop bien le bonheur et le courage des Suisses pour ne pas éviter les actions décisives, il y eut moins de batailles que d'escarmouches. Rheinfelden, Baden, Wyl, Rapperschwyl furent attaqués par la ruse et la force. Les Schwitzois essayèrent, mais sans succès, de disputer à Zurich l'empire de son lac : les radeaux zuricois, l'*Oie* et le *Canard,* firent reculer l'*Ours* de Schwitz. Partout les Suisses rencontraient Jean de Rechberg, le plus actif et le plus avisé de leurs adversaires, et ce fut une défaite éclatante, qu'ils lui firent subir près de Ragatz, qui fraya les voies à la paix. 1100 hommes de Schwitz et de Glaris, sous les ordres d'Ital, fils du landamman Réding, et de Jost Tschoudi, stationnaient à Mels, lorsqu'ils apprirent que 6000 Autrichiens, bien armés, étaient arrivés à Ragatz. C'était le 6 mars 1446, jour de saint Fridolin, du patron de Glaris. Dédaignant les règles ordinaires de l'art de la guerre, Schwitzois et Glaronais coururent hardiment attaquer en plaine une puissante cavalerie; sans lui laisser le temps de former ses rangs, ils l'enfoncèrent d'un choc irrésistible et la mirent en fuite; l'intervention de la réserve empêcha seule une destruction totale.

Cette action mit fin à la guerre. Des deux parts on commençait à se rendre compte des maux qu'entraîne la petite guerre, qui dévaste tout, ne décide rien, et transporte dans les cabanes du pauvre peuple des souffrances supportables seulement sur un champ de bataille et dans une grande journée. La persuasion qu'une lutte pareille ne pouvait amener aucun résultat, fit enfin songer sérieusement à la paix. Le concile

de Bâle avait, il est vrai, déjà cherché à rapprocher les parties. C'est à l'histoire de l'église à raconter comment le concile, voulant remplacer Eugène IV par un autre pape, crut ne pouvoir faire mieux que d'appeler Amé VIII de Savoie à quitter sa charmante solitude de Ripaille, sa retraite après quarante ans de règne, pour couvrir son front de la tiare pontificale. Bientôt après son élection, Félix V, c'est le nom qu'avait pris Amé, avait entrepris une œuvre de pacification; mais il l'avait fait avant que les esprits y fussent préparés. Il fallait, pour que des négociations eussent chances de succès, que Réding et Stussi, qui savaient déguiser la passion des conquêtes sous les dehors de l'amour de la patrie, ne fussent plus; qu'à Zurich, le parti de la violence eût perdu du terrain; qu'à Berne, la durée de la lutte eût fatigué le dévouement, et que les chefs militaires de la république, Boubenberg, à Spietz, et Scharnachthal, à Oberhofen, eussent été témoins des signes évidents de mécontentement de l'Oberland; que Rechberg enfin eût, par sa défaite, perdu de l'ascendant qu'il exerçait à Zurich.

La tâche fut longue et difficile. Elle se prolongea plusieurs années. On recourut à des médiateurs étrangers, aux villes d'Augsbourg, d'Ulm, d'Uberlingen; tout échoua. On finit par demander aux magistrats d'Uberlingen de désigner, parmi les Confédérés, l'homme auquel ils pensaient pouvoir remettre la charge de prononcer, comme sur-arbitre, sur les points en litige; leur choix tomba sur Henri de Boubenberg, avoyer de Berne. Alors Boubenberg convoqua, conformément aux alliances, les Confédérés à

Einsiedlen, prêta serment et, le 13 juillet 1450, prononça. Il déclara nulle et non avenue l'alliance de Zurich avec l'Autriche, rendit force à l'alliance perpétuelle, et remit Zurich en possession de son territoire, couvert de ruines comme il était; il n'excepta de cette restitution que Pfeffikon et ses entours (*die oberen Hœfe*). Schwitz et Glaris conservèrent Uznach et le Gaster. Bâle avait déjà, l'année précédente, fait sa paix avec l'Autriche. Comme bien des guerres plus considérables, celle de Zurich finit sans grand changement dans la propriété territoriale.

Seuls les Boucs, les héroïques défenseurs de Zurich, étaient exclus de la réconciliation générale. Lorsqu'ils l'apprirent, ils se présentèrent devant le magistrat : « Rendez, lui dirent-ils, la paix à la patrie, et laissez-nous pourvoir à notre sort. » Ils quittèrent la ville, achetèrent au delà du Rhin le château de Hohenkrœhen et attendirent du temps leur propre pacification. Tandis qu'elle tardait, il advint au landamman Friess, d'Uri, de laisser échapper qu'on ne pourrait leur en vouloir si, recommençant les hostilités, ils s'emparaient, comme otage, de quelque honorable Confédéré. Ayant appris ce propos, les Boucs choisirent un jour où Friess se rendait, par le lac, au marché de Zurich, pour le faire prisonnier. Tout en les louant de la manière dont ils recevaient les conseils, il leur avoua qu'il ne pensait pas que le sien dût le concerner. Ils ne le retinrent pas moins captif à Hohenkrœhen jusqu'à ce qu'ils eussent contraint la Confédération à acheter d'eux, pour le prix de 300 florins, la paix qu'elle leur avait refusée. Rentrée à Zurich, la société

des Boucs s'est perpétuée et subsiste honorablement de nos jours.

On s'était promis de vivre en paix, mais les haines avaient été trop profondes pour qu'il n'en restât rien dans les cœurs. C'est ce qui se manifesta dans un jour de carnaval, à Zurich, où quinze cents jeunes hommes des Waldstetten, de Zoug et de Glaris s'étaient rendus, à cheval, conduits par des magistrats, pour noyer dans les épanchements de l'amitié les erreurs d'un passé regrettable. La joie était bruyante. La coupe circulait rapidement, quand un *vivat* fut porté à la Confédération. « Meurent ses ennemis ! » fut-il ajouté d'une voix basse. — « Quels sont-ils ? » demandèrent quelques jeunes gens. Une voix murmura le nom du grand sautier Asper, commandant des Boucs, et celui d'un chanoine de Zurich, de maître Hæmmerlein. Aussitôt quelques-uns des convives s'esquivèrent pour aller jeter par les fenêtres de l'hôtel de ville le grand sautier, qui leur échappa avec peine, et le chanoine, qu'ils emmenèrent prisonnier. (1454.)

Félix Hæmmerlein (*Malléolus*), né à Zurich en 1389, passait pour un des hommes les plus savants de son temps. Elu, jeune encore, chanoine à Zurich, puis prévôt à Soleure, il allait, croyait-on, obtenir la même dignité dans sa ville natale, quand le chapitre s'empressa, se faisant fort d'un ancien droit, de la conférer à un préposé de mœurs moins incommodes. Les fonctions de chantre suffirent à Hæmmerlein : elles lui permettaient de vouer ses jours à l'étude. Mais comme ce juste ne savait pas, à la vue des désordres de son temps, contenir son indignation, et qu'entre autres il

s'attaquait à l'orgueil des hommes de religion, à leur luxure et à leur gourmandise, il s'était fait de ses collègues d'impitoyables ennemis. Durant la guerre de Zurich, il s'en était fait bien d'autres encore, en épousant avec passion la cause de sês concitoyens contre les Confédérés.

La lutte des armes avait été accompagnée d'une vive lutte des esprits. On avait échangé des chants injurieux, des pamphlets, des accusations mordantes, n'importait qu'elles fussent vraies ou mensongères. L'histoire même, qui s'essayait alors en Suisse, n'avait pu rester étrangère à la préoccupation publique. Des hommes cultivés, particulièrement les chanceliers de cantons divers, avaient été invités à chercher dans les traditions du passé des preuves à l'appui de la cause que les Confédérés soutenaient. Déjà en 1420 le chancelier de Berne, Justinger, avait été chargé par son gouvernement d'écrire une chronique de cette ville, et il y avait compris des données sur les origines de la Confédération. Il avait allié, à un fond de vérité, des assertions contestables. Mais ce fut surtout durant la guerre de Zurich que l'histoire prit fait et cause pour l'un ou l'autre parti, et qu'elle se transforma en instrument de combat. Les Autrichiens ne voyaient, aux commencements de l'alliance, qu'une insurrection, et remontant plus haut, ils reprochaient aux Suisses la bassesse de leur origine et la vanité de leurs prétentions. Jean Frund, chancelier de Schwitz, se chargea de la réponse.

Il procéda à la manière du temps, qui était de chercher à l'histoire des commencements dans la fable.

Du temps du roi Gisbert en Suède, dit-il, il y eut une si grande famine que 6000 Suédois et 1200 Frisons furent forcés d'émigrer avec femmes et enfants. Arrivés aux Alpes, qu'ils trouvèrent inhabitées, ils se partagèrent en trois troupes et s'établirent, *avec la permission du comte de Habsbourg,* les uns, sous leur chef Switzerus, à Schwitz, d'autres, sous Rémus, à Uri, d'autres encore, sous Wladislas, dans le pays de Hasli. Le renom de leur vaillance les fit priser haut par les empereurs et les papes, si bien qu'ils se virent appelés, avec le roi des Goths Alaric, à défendre Rome. Ils tuèrent force payens, méritèrent de grands éloges, et ne demandèrent, pour récompense de services rendus à l'église, que d'être laissés libres d'impôts et soumis à l'empereur seul. Le pape leur témoigna sa reconnaissance par le don d'une bannière rouge, sur laquelle flottait la croix du Christ.

Frund était un homme considérable; sa narration prit promptement racine autour de lui; mais elle ne tarda pas, non plus, à soulever la contradiction. De ceux qui l'attaquèrent, ce fut Hæmmerlein qui déploya le plus de science et montra le plus de passion. Il n'est pas de crime, pas de souillure qu'il n'impute à ses adversaires, pas d'amère raillerie qu'il leur épargne. A leurs données sur les origines de la Confédération, il oppose les siennes, tissues, comme les leurs, d'erreurs et de fictions. A l'entendre, les Schwitzois furent une de ces peuplades saxonnes dispersées par Charlemagne dans les diverses parties de son empire. Leur nom venait du mot *switten* (suer), et de ce que, chargés de défendre la route du Saint-

Gothard, ils s'y prirent si bien, dans leur rustique férocité, que l'empereur, voulant conserver la mémoire de la sueur de sang qu'ils avaient suée à son service, leur accorda de porter à perpétuité la bannière couleur rouge pur qu'ils portent encore. Leur pays appartenait à un comte de Habsbourg, dont le bailli résidait à Lowerz. Deux frères assassinèrent ce magistrat, l'accusant d'avoir séduit leur sœur; et quand le comte voulut punir ce crime, tous les habitants de la vallée se levèrent comme un seul homme, pour détruire le castel et fonder une Confédération. Leur exemple fut suivi par leurs voisins d'Unterwalden, qui surprirent le château de Sarnen, tandis que le sire de Landenberg était à l'église; puis s'insurgèrent Lucerne, Berne, Zoug, et plus tard Uri, Glaris, Zurich le dernier. L'histoire des Confédérés n'est qu'un enchaînement de révoltes et d'attentats.

On comprend l'irritation suscitée par ce langage. En butte, à la fois, à la haine des clercs et à celle des Confédérés, le vieillard n'en était pas moins tranquillement assis dans sa chambre d'étude quand, abusant pour le perdre d'un jour de saturnales, ses ennemis survinrent, le firent monter à cheval, et le livrèrent à la cour de Constance, laissant, dirent-ils, aux gens d'église le soin de lui rendre la vie amère. Hæmmerlein fut d'abord jeté dans un château de l'évêque, celui de Gottlieben, naguère la prison de Jean Huss; il y languit quelque temps dans un cachot obscur et infect. Traduit enfin devant ses juges, qui étaient à la fois ses accusateurs : « Briser le miroir de la vérité, leur dit-il, c'est montrer qu'on a mauvaise opinion de soi. » Ils le

livrèrent aux frères mineurs de Lucerne. On assure que ces moines lui rendirent l'usage de ses livres, et qu'il mourut oublié dans la tour où ils le tenaient enfermé.

VI

Alliances et conquêtes.

1451-1469.

La réconciliation des Confédérés, à la suite de la victoire qu'ils venaient de remporter, non-seulement sur leur vieil ennemi, mais encore sur la discorde intestine, les entoura d'une nouvelle considération. Ils étaient l'objet de l'attention des puissances, et les faibles, en se plaçant sous leur aile, devenaient invincibles, en sorte que, de toutes parts, on recherchait leur amitié. Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris accordèrent leur combourgeoisie à l'abbaye de Saint-Gall. (1451.) Les sept anciens cantons reçurent Appenzell dans leur alliance à un titre nouveau [1], acheminement à celui de membre de la Confédération. Ils s'unirent pour vingt-cinq ans avec Schaffhouse, et avec la ville de Saint-Gall à perpétuité. (1454.) Rotweil, siége d'une haute cour impériale, rechercha leur appui, pour garantir ses libertés contre les accroissements de la maison de Wurtemberg. (1463.) Bien des villes allemandes ne prenaient, sans les consulter, aucune résolution importante. Sur les bords de l'Ill, en Alsace, une chapelle et un moulin s'étaient transformés en la ville de

[1] Celui de *zugewandter Ort*, 1452.

Mulhouse, que Rodolphe I[er] avait élevée au rang de ville impériale. Non contents d'être les premiers, les gentilshommes qui vivaient dans sa communauté voulurent être tout; il en résulta des troubles, des complots, des guerres sanglantes; en son péril, Mulhouse recourut à Berne, Fribourg et Soleure; l'envoi d'une troupe de cent Confédérés suffit à ramener la tranquillité dans ses murs. (1466.)

Les Suisses n'ignoraient pas que la paix de cinquante ans, qu'ils avaient conclue avec l'Autriche, ne pouvait être qu'une trêve, jusqu'à ce que leur territoire eût acquis ses limites naturelles et que la maison de Habsbourg eût formellement abandonné ses prétentions sur les pays qu'elle avait perdus; et comme ils craignaient que le duc Sigismond, beau-frère du roi de France, ne requît de nouveau l'appui de ce monarque, ils recherchèrent eux-mêmes l'amitié de Charles VII, qui n'hésita pas à resserrer les liens formés par le dauphin, après la bataille de Saint-Jacques. (1452.) Sachant aussi que, tôt ou tard, une lutte s'engagerait entre le royaume de France et le puissant duché de Bourgogne, Zurich, Berne, Fribourg et Soleure ne négligèrent pas d'entretenir avec Philippe le Bon et le prince Charles, son fils, des relations d'amical voisinage. Au sud, les Confédérés avaient de bons rapports avec François Sforza, qui avait succédé, en Lombardie, au pouvoir des Visconti. Au nord, ils s'étaient alliés avec le comte de Wurtemberg.

Toutefois les Confédérés souffraient d'un mal qui provenait d'une exubérance de force. Pour beaucoup d'entre eux, la guerre était devenue un plaisir et un

besoin. Magistrats, artisans, cultivateurs et pâtres abandonnaient volontiers les rudes travaux de la paix pour le bruit des armes, les aventures, la solde et le butin. Ils se souciaient moins du but, que des lieux où la lice s'ouvrait à leur courage, et contractaient, dans ces expéditions, des habitudes d'oisiveté, d'indiscipline et d'orgueil. La patrie, recherchée de tous, et tranquille au milieu de ces luttes armées, permettait à chacun d'offrir son bras à qui bon lui semblait, selon son intérêt et son penchant. A la nouvelle que la ville de Nuremberg, en lutte avec son margrave, Albert de Brandenbourg, était près de succomber, les Suisses y coururent et enlevèrent à l'ennemi sa grande bannière, longtemps victorieuse. L'électeur palatin Frédéric se trouvant en lutte avec plusieurs princes de l'empire, Jean Waldmann lui amena 2000 volontaires, qui firent tomber en son pouvoir trois princes souverains. Des gentilshommes du Hégau ayant pillé des Strasbourgeois, qui revenaient de Pfeffers, Zurich, amie de Strasbourg, courut porter le fer et la flamme sur les terres des seigneurs, coupables de ces actes de brigandage; puis voulant montrer aux Strasbourgeois qu'ils seraient toujours à portée de les secourir, de jeunes Zuricois s'avisèrent de s'embarquer, un matin, et d'emporter un plat cuit chez eux, qu'ils placèrent, le soir, tiède encore, sur la table de l'ammestre de Strasbourg. (1456.)

Offensés, les Suisses couraient à la vengeance. En un jour de tir, à Constance, un des tireurs refusa de recevoir une monnaie de Berne, portant la marque de l'ours, et la rejeta insolemment : ce fut la cause d'une

rixe; aussitôt 4000 Confédérés marchèrent sur Constance, qui paya 3000 florins l'imprudence d'un de ses bourgeois. Au retour, 300 hommes des Waldstetten passèrent la nuit à Rapperschwyl, et trouvant la petite ville privée d'appui, entourée de la Suisse, et succombant au poids de ses dettes, ils l'engagèrent à s'aider elle-même et la reçurent dans leur alliance. Il y avait violation de la paix conclue avec l'Autriche. Bientôt après, Zurich fit à ce traité une nouvelle infraction, en prenant sous sa protection la ville de Stein, sur le Rhin. C'était appeler la guerre.

Près de s'y engager, Sigismond s'adressa à Rome où, sous le nom de Pie II, siégeait sur le trône pontifical Ænéas Sylvius, naguère secrétaire du concile de Bâle; il pressa le pape, auquel un amour commun des lettres l'unissait d'une étroite amitié, de seconder ses desseins et de mettre des sujets rebelles au ban de l'église. Mais il se rencontra, à ce moment, qu'un différend survint entre les deux monarques, en sorte que ce fut contre l'archiduc que le pape lança les foudres de l'excommunication. Il suffit pour que les Suisses, prompts, cette fois, à obéir au chef de l'église, et sans même attendre qu'une diète eût été convoquée, déclarassent la guerre à l'Autriche. (1460.) Ils conquirent Sargans et la Thurgovie. Frauenfeld leur fit hommage, en réservant ses franchises. Diessenhofen leur coûta deux mois de siége. L'héroïque résistance de Winterthour, le peu d'empressement de Zurich à conquérir cette ville au profit de tous les Confédérés, et la discorde qui se manifesta dans leurs rangs les rendirent accessibles à des propositions de paix. (1461.) La

Thurgovie et Sargans demeurèrent en leurs mains. Ils en firent deux nouveaux bailliages, soumis aux sept anciens cantons. Rapperschwyl se rangea sous la protection des quatre cantons d'Uri, Schwitz, Unterwalden et Glaris. Zurich acheta de l'archiduc ses droits souverains sur Winterthour.

La paix, conclue pour quinze ans, ne devait pas avoir cette durée. Deux villes allemandes, Schaffhouse et Mulhouse, s'étaient exposées, en s'alliant avec les Suisses, à de vives inimitiés. Leurs terres étaient ravagées, leurs bourgeois pris, rançonnés et maltraités. Sigismond laissait faire. Les Confédérés finirent par prendre les armes. Les premiers, Berne, Fribourg et Soleure envoyèrent des messagers porter, au bout de trois piques, leur déclaration de guerre à Thuring de Hallwyl. (1468.) Leurs bannières se déployèrent dans la plaine où, six siècles auparavant, le fils trop débonnaire de Charlemagne, trahi par son armée, tomba au pouvoir de ses fils rebelles; mais les seigneurs ayant refusé la bataille, les Confédérés se contentèrent de renforcer la garnison de Mulhouse et se dirigèrent vers Schaffhouse, où les attendaient les contingents de Zurich et de Lucerne. Le bruit qui courut d'une levée générale des Suisses suffit pour que l'armée de l'archiduc se dispersât, sans que rien pût l'arrêter. Les Confédérés résolurent le siége de Waldshout.

La ville de Waldshout est située sur la rive droite du Rhin, aux lieux où, grossi par l'Aar, il s'est creusé un lit étroit et profond. Berne eût voulu en faire un boulevard à la frontière suisse, et ne poser les armes qu'après avoir réuni à la Confédération le Frickthal et

la forêt Noire; mais la discorde ayant pénétré dans le camp, au moment où la place assiégée n'avait plus de vivres que pour peu de jours, les Confédérés acceptèrent la paix, que leur offrait l'archiduc; ils se contentèrent de la promesse de recevoir, dans le terme de dix mois, 10 000 florins pour leurs frais de guerre, sous la réserve que, si le payement ne s'effectuait pas, Waldshout et la forêt Noire leur prêteraient serment d'obéissance. (24 juin 1469.)

VII

Causes et commencement de la guerre de Bourgogne.

1469-1476.

Sigismond n'était pas en état de remplir l'engagement qu'il venait de prendre envers les Suisses. La pénurie de ses finances lui fit prêter l'oreille à des gentilshommes qui, dans leur haine contre les Confédérés, ne craignaient pas de voir de nouveau mettre la clef de leur patrie aux mains de la France, et ils le déterminèrent à aller offrir à son beau-frère, le roi Louis XI, l'Alsace, le Sundgau, les deux rives du Rhin, en gage d'un emprunt considérable. Mais les maximes de Louis étaient celles que suivaient, à l'exemple des tyrans de l'Italie, les princes de son temps, et que Macchiavel a exposées plus tard, en leur laissant son nom; tout en travaillant à l'abaissement de la féodalité, et à la création de l'unité monarchique en France, le roi ne demandait pas à la force ce qu'il

pouvait obtenir par la ruse, et il attendait des fautes de ses ennemis ce que d'autres demandent au sort des batailles; aussi se garda-t-il de s'exposer à perdre, en acceptant les offres de Sigismond, l'amitié des Suisses : ce fut à son puissant et redouté vassal, le duc Charles de Bourgogne, qu'il adressa l'archiduc.

De onze ans plus jeune que le roi, Charles attendait de sa richesse et de ses armées ce que Louis demandait à la politique. Prenant Alexandre et César pour modèles, il avait conçu de vastes plans, qu'il embrassait avec enthousiasme plus qu'il ne les méditait avec lucidité. Le pape qui, depuis la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, prêchait une nouvelle croisade, appelait « le grand duc d'occident » à en être le chef. On savait que, déjà plus puissant que son suzerain, Charles songeait à fonder un royaume de Bourgogne qui s'étendît de la Méditerranée et des sources du Rhin aux embouchures de ce fleuve. Lors donc que Sigismond lui offrit de belles provinces, en hypothèque d'un prêt de 50000 florins; qu'il lui fit entrevoir la perspective d'un mariage entre Maximilien, seul fils de l'empereur, et Marie, héritière de Bourgogne, et qu'il ne demanda pour lui-même autre chose qu'un appui dans sa lutte contre les Suisses, Charles vit dans l'offre qui lui était faite une insigne faveur de la fortune. Il s'empressa de livrer les sommes nécessaires, bien plus considérables que n'avait été la première demande, et de recevoir l'hommage des pays hypothéqués. (1469.)

Il chargea de l'administration de ces pays Pierre de Hagenbach, parvenu bas et hautain, cupide, perdu de

mœurs, qui réussit, en faisant détester la domination de son maître, à réunir dans une commune haine nobles, évêques, villes libres, les nouveaux sujets de Bourgogne et les ligues suisses. Cependant Charles poursuivait auprès de l'empereur les desseins de son ambition. Les deux monarques se rencontrèrent à Trèves, le 29 septembre 1473 : on eût dit que Charles fût l'empereur et le vieux Frédéric d'Autriche son humble vassal. Cherchant mutuellement à se tromper, l'un pressait le mariage de son fils avec Marie de Bourgogne, et l'autre, qui craignait par-dessus tout de se donner un gendre, ne songeait qu'à obtenir, sans avoir rien donné, le titre de roi des Romains. Déjà le trône était prêt; le sceptre et la couronne étaient exposés aux regards du public, quand l'empereur s'esquiva sans prendre congé, se jouant des espérances qu'il avait laissé concevoir. (Nov. 1473.)

La colère du duc fut extrême. Son approche répandit la frayeur en Alsace. Les habitants s'enfuyaient, les paysans s'enfermaient dans les villes, les villes fermaient leurs portes. Arrivé à Ensisheim, Charles y convoqua la noblesse du pays. Nicolas de Scharnachthal et Pierre de Wabern s'y présentèrent au nom de Berne. A genoux, sans que le duc les invitât à se relever, ils se plaignirent entre autres des mauvais traitements que Mulhouse, l'alliée des Suisses, avait à endurer de la part de Hagenbach. « Je pars, leur répondit le duc, suivez-moi à Dijon. » Après une longue attente, ils quittèrent Dijon sans avoir obtenu de réponse.

Cependant le roi de France ne négligeait pas de

mettre à profit les alarmes répandues par le duc de Bourgogne. Il savait la soif des Habsbourg de reconquérir leur patrimoine, et n'ignorait pas que Frédéric III venait récemment encore de mettre les Confédérés au ban de l'empire; il n'en conçut pas moins le projet de réconcilier les Suisses avec la maison d'Autriche et de les réunir dans une alliance commune contre le prince que ses contemporains nommaient Charles le Hardi, et que l'histoire a surnommé Charles le Téméraire. Toutefois un obstacle se trouva sur son chemin.

Depuis que les regards des Confédérés s'étaient tournés vers la France, Berne était devenue le siége des négociations engagées avec ce pays, et elle en avait laissé la direction à ses chefs politiques et militaires les plus éminents. Mais un débat venait de surgir entre ces hommes, d'ancienne ou de nouvelle noblesse, et la bourgeoisie. Comme ils avaient, pour devenir citoyens de Berne, abandonné bien des priviléges inconciliables avec de nouvelles notions d'état, mais conservé néanmoins certains droits de justice, on les avait nommés « seigneurs justiciers » (*Twingherrn*). Vint le moment où ces droits aussi se heurtèrent contre les idées, hostiles à la féodalité, qui prévalaient dans le cours du quinzième siècle. Un boucher, Pierre Kistler, s'était fait à Berne l'organe des tendances nouvelles. Dans l'élection annuelle de l'avoyer, en 1470, Nicolas de Diessbach obtint 15 suffrages, Adrien de Boubenberg 20, Rigoltingen 30, Scharnachthal 40, et 80 suffrages furent donnés à Kistler.

Les gentilshommes se retirèrent dans leurs châteaux.

De son côté, le nouveau chef de la république donna cours à son zèle réformateur; il s'en prit au luxe des dames de haut parage et proscrivit leurs robes traînantes, leurs souliers à la poulaine. Elles bravèrent la défense et se retirèrent fièrement sur leurs terres. La querelle se fût envenimée si les seigneurs, unis au peuple des campagnes par l'habitude qu'ils avaient de vivre ensemble, soit dans la paix, soit sous les armes, n'avaient eu la sagesse d'empêcher les paysans de s'assembler et d'engager contre la ville une lutte inégale. Ils surent attendre ce que feraient le temps et l'intervention amicale des Confédérés. Une grande députation des cantons ne tarda pas, en effet, à se rendre à Berne, pressée du besoin d'y rétablir la concorde en des temps difficiles. Elle obtint des seigneurs l'abandon à la ville de la juridiction demandée, et, laissés libres de se vêtir à leur guise, ils rentrèrent dans Berne au milieu de la jubilation universelle. Kistler, qui n'avait pas été inutile à ses concitoyens, demeura au milieu d'eux un magistrat écouté. Dès ce moment la république, qui venait de triompher de ses dissensions intestines, put donner toute son attention aux graves événements qui se préparaient autour d'elle.

Deux hommes conseillaient et servaient, en Suisse, la politique de Louis XI : c'était, à Berne, l'avoyer Nicolas de Diessbach, et dans les cantons orientaux le Lucernois Jost de Silinen, prévôt de Munster et, depuis quelque temps, administrateur de l'évêché de Grenoble. D'une famille enrichie par le commerce, et anoblie par l'acquisition de fiefs impériaux, Diessbach avait été page et chambellan du roi; à Berne, il était

le distributeur de ses largesses et le chef d'un parti français. Quand l'avoyer de Fribourg, Raoul de Wuippens, et Adrien de Boubenberg, qui avait vécu à la cour de Bourgogne, et combattu pour le duc à Montlhéry, lui rappelaient les bonnes relations que les Suisses avaient toujours soutenues avec leurs voisins d'au delà du Jura; quand ils relevaient ce qu'il y avait d'imprudence, de la part des Confédérés, à renverser la barrière qui les séparait encore d'une puissante monarchie, Diessbach se contentait de leur répondre que ceux dont on a besoin sont toujours estimés à leur valeur. Déjà dans le cours de l'an 1470, il avait obtenu la conclusion d'un traité, par lequel la France et les Confédérés s'engageaient mutuellement à ne pas soutenir l'un contre l'autre le duc de Bourgogne; mais Louis voulait davantage : l'accord était défensif et c'était l'offensive qu'il poursuivait.

Pour y parvenir, Silinen pressa, d'un côté, le rachat par l'archiduc Sigismond des pays qu'il avait hypothéqués au duc de Bourgogne, et de l'autre, il sut obtenir des Confédérés qu'ils laissassent le roi rédiger les termes de leur réconciliation avec les Habsbourg. Tout se fit concurremment. La maison d'Autriche et les cantons convinrent d'une paix perpétuelle. (*Richtung*, 30 mars 1474.) Les Confédérés demeuraient en pleine possession de ce qu'ils avaient acquis. Les parties se promettaient bon voisinage et mutuel secours. Aussitôt le traité signé, les principales villes de l'Alsace se soulevèrent et s'allièrent aux Suisses. Elles composèrent sans peine la somme nécessaire au rachat de la province, la déposèrent à Bâle, et invitèrent le

duc à la recevoir. Hagenbach, qu'une insurrection populaire fit, en ces circonstances, tomber aux mains de ses ennemis, fut incarcéré, jugé par un tribunal dans lequel siégèrent des députés de Bâle, Berne, Lucerne, et il fut mis à mort. Aidé des Suisses, l'archiduc reprit possession de ses pays.

Tandis que s'accomplissaient ces événements, Charles, qui était allé se heurter à l'empire d'Allemagne, s'obstinait au siége de Neuss, place forte de l'archevêché de Cologne. (Juin 1474 à mars 1475.) Il dut confier à des condottieri italiens la charge de réduire l'Alsace et le comté voisin de Ferrette. (Août 1474.) Mais à la nouvelle que ces Lombards, comme on les nommait, mettaient tout à feu et à sang, les Confédérés s'émurent; ils se réunirent à Lucerne, où des envoyés du roi les pressèrent, sous les dehors de la cordialité, de se montrer « amis d'amis, ennemis d'ennemis. » C'était une cause déjà gagnée à Berne. Ce n'est pas que les propositions de la France eussent été soumises au peuple bernois; il se serait souvenu que naguère un serment aussi sacré que celui qu'on prêtait à l'alliance perpétuelle proscrivait les présents et les pensions des princes étrangers; mais on l'avait persuadé qu'en de graves affaires on ne pouvait que s'en rapporter à l'habileté consommée de l'avoyer de Diessbach. Comme le peuple bernois, les Confédérés s'en remirent aux seigneurs de Berne. Un traité fut donc signé, par lequel ils promettaient au roi, en cas de guerre avec la Bourgogne, le secours de 6000 hommes, à la solde de $4^1/_2$ florins par mois[1]. Le roi s'en-

[1] Environ 120 francs de nos jours.

gageait, de son côté, à payer à chaque canton 2000 francs par an, et 20 000 florins par trimestre aux Confédérés, s'il ne pouvait, en cas de guerre contre la Bourgogne, *les secourir de ses armes.* Aucune des parties ne devait conclure la paix sans l'autre. Une convention secrète concernait les sommes, bien plus considérables, que le roi s'engageait à payer aux principaux cantons et à leurs magistrats les plus influents. (Octobre 1474.)

Le traité conclu, une armée de 20 000 hommes, composée des contingents divers des cantons, de leurs alliés, des chevaliers souabes, devenus des amis, et des villes de la ligue du Rhin, alla mettre le siége devant Héricourt, place forte de la Franche-Comté, la propriété du maréchal Thiébault de Bourgogne. Le maréchal, secouru par le comte de Romont, baron de Vaud, tenta de faire lever le siége; ils combattirent vaillamment, mais ne purent résister à l'impétuosité des Suisses, à leurs longues hallebardes et à leurs sabres à deux mains; la déroute fut complète. (13 novembre 1474.) Héricourt se rendit. Les Suisses rentrèrent chez eux chargés de butin.

Il n'était pas dans l'intention de Diessbach de laisser leurs armes reposer longtemps. Dès les premiers mois de 1475, les expéditions se succédèrent en Franche-Comté sur des points divers. A Neuchâtel, une maison nouvelle, celle des comtes de Hochberg, venait de succéder à celle des comtes de Fribourg, et elle s'était appuyée sur Berne; toutefois Rodolphe de Neuchâtel essayait d'un rôle de médiation. Ses gens avaient combattu dans les rangs suisses à Héricourt,

mais son fils servait Charles le Hardi, et lui-même il s'était rendu à Neuss, pour chercher à rapprocher Charles de l'empereur et le réconcilier avec les Suisses. Diessbach lui rappela ses devoirs envers Berne, en laissant une troupe aventureuse ravager son pays.

Un corps d'armée plus considérable franchit le Jura pour aller surprendre Pontarlier et le livrer aux flammes. Les Bernois se trouvèrent, sous les murs de cette ville, en présence de Louis de Châlons, sire de Châteauguyon, qui possédait en deçà du Jura Grandson, Orbe et Echallens; à Héricourt, ils avaient eu à combattre, quoiqu'il fût leur combourgeois, le comte Jacques de Romont, qui possédait en apanage la grande partie du pays de Vaud; ils crurent dès lors pouvoir comprendre dans leurs opérations offensives toutes les contrées qu'ils trouvèrent sous leurs pas jusqu'à la rencontre du Jura. Ils surprirent Grandson, s'emparèrent du château d'Orbe, héroïquement défendu, réduisirent celui de Jougne, et ne se retirèrent qu'après s'être rendus maîtres de toutes les forteresses situées aux passages de la montagne.

Une nouvelle expédition fut dirigée vers le comté de Montbéliard. Le fort de Blamont, défendu par des murs de dix-huit pieds d'épaisseur, dominait tout ce pays et des routes importantes; il lui fut livré assauts sur assauts. Ce fut pendant ce siége que Nicolas de Diessbach, blessé d'un coup de pied de son cheval, puis atteint par une épidémie qui décimait l'armée, alla mourir, jeune encore, à Porrentruy. Il ne devait pas voir la fin d'une guerre qu'il avait allumée. Il avait ouvert à sa patrie une carrière glorieuse, mais il lui avait aussi

donné l'exemple de la vénalité, et l'avait jetée dans des liens qu'elle ne secoua qu'après de longs siècles. Scharnachthal le remplaça devant Blamont. Ville, château, tout fut ruiné de fond en comble, au milieu de cris sauvages. Des partisans portèrent le ravage jusqu'aux portes de Besançon.

Berne n'avait pas encore déclaré la guerre à la maison de Savoie. Cette maison, son ancienne alliée, différait bien de ce qu'elle avait été. Depuis que Félix V avait, en 1449, abdiqué dans l'église des franciscains de Lausanne la souveraineté pontificale, pour rentrer dans la solitude de Ripaille, et ne conserver de sa haute autorité que les titres d'évêque de Genève et de cardinal coadjuteur en Suisse et en Savoie, l'étoile de sa famille avait pâli pour longtemps. Le changement du titre de comte en celui de duc n'anoblit pas en réalité la descendance d'Amé VIII, et il fut loin d'être pour elle un signe d'agrandissement. A un siècle et demi de gloire allait succéder un siècle et demi de troubles et de malheurs. Ce fut une suite ininterrompue de princes faibles, de minorités, de régences; et tandis que le sceptre se trouvait en des mains trop faibles pour le porter, que les grands se disputaient le pouvoir, et que les pays étaient en proie aux factions, arriva l'heure où les Suisses et le duc de Bourgogne vidèrent leur querelle sur les champs de l'Helvétie romande.

Yolande de France, sœur du roi Louis XI, gouvernait les pays savoisiens au nom de Philibert Ier, son fils mineur. Elle eût voulu conserver leur neutralité; toutefois sa défiance envers son frère, et l'espoir qu'elle nourrissait de voir le jeune prince de Savoie épouser

l'héritière de Charles le Hardi, la faisaient pencher du côté de Bourgogne. Autour d'elle s'agitaient les oncles du jeune prince, dont l'un, Philippe de Bresse, était tout français, tandis que les deux autres, l'évêque de Genève et le comte de Romont appartenaient à Charles. La noblesse du pays avait embrassé la même cause. Les Gingins, hauts de cœur, selon leur devise, servaient le duc de Bourgogne avec dévouement. Torrent, de la maison des Compois, qui s'était fait à la faveur des troubles une sorte de satrapie du gouvernement d'Aigle, accueillait, à leur passage, les condottieri italiens que le duc Sforza, de Milan, vendait au duc de Bourgogne, en même temps qu'il pressait Louis XI de faire la guerre à ce prince. C'en fut assez pour que Berne crût avoir de justes motifs de porter le fer et la flamme dans le pays de Vaud, et pour qu'elle invitât ses alliés de Neuchâtel, de Soleure et de Fribourg à joindre leurs armes aux siennes.

C'est à Fribourg qu'elle s'adressa la première. Longtemps deux partis s'étaient combattus dans Fribourg, l'un savoisien et l'autre fidèle à l'Autriche. Abandonné par les archiducs, celui-ci avait fini par succomber, et les Fribourgeois avaient, en 1452, arboré sur leurs tours la croix blanche de Savoie. Mais comme bientôt après ils avaient renouvelé leur alliance avec Berne, elle les pressa d'entrer avec elle en campagne, sans attendre que les Confédérés vinssent prendre part à la conquête du pays de Vaud. Bernois et Fribourgeois se mirent donc les premiers en marche. (Octobre 1475.)

Ils saccagèrent le Vully, et reçurent Morat et Payerne à soumission. Les contingents de plusieurs cantons les

ayant rejoints, l'armée, forte de 10 000 hommes, se répandit comme un torrent sur le pays. 300 hommes de Nyon s'étaient jetés dans Estavayer; leur courage fut inutile; tout fut « haché et chaplé. » L'on vint à la curée par terre et par eau. Cent chariots emportèrent à Fribourg les toiles dont Estavayer faisait grand commerce. Onze soldats de la garnison s'étaient cachés en un réduit; découverts, ils furent livrés au bourreau de Berne et liés, en chapelet, à la même corde, pour être noyés dans le lac; mais la corde s'étant rompue, la soldatesque suisse, privée du spectacle qu'elle attendait, tua les malheureux à coups de piques et finit par immoler le bourreau, pour le punir de sa maladresse.

Yverdun n'a jamais été attaquée sans faire une honorable résistance. Elle se préparait à se bien défendre, quand le comte de Valengin obtint, pour la garnison, qu'elle pût sortir des murs avec les honneurs de la guerre, pour la ville, le maintien de ses franchises. Le château des Clées ne succomba qu'après avoir repoussé plusieurs assauts. Ainsi qu'à Greiffensée, ceux de ses défenseurs qui avaient survécu furent condamnés à être décapités. Mais comme les Suisses avaient, à Estavayer, égorgé le bourreau de Berne, ils offrirent la grâce de la vie à celui des prisonniers qui remplirait sa fonction. Un Allemand, valet de Pierre de Cossonay, du commandant de la place, se chargea de l'office, et les captifs tombèrent tous sous ses coups, Pierre de Cossonay le dernier.

Les châteaux de Jougne et de Sainte-Croix eurent le même sort que celui des Clées. Ceux de Montagny, de Champvent et celui de La Sarra, vigoureusement

défendu par son seigneur, furent réduits en cendres. L'armée, de jour en jour accrue par de nouveaux renforts, s'approcha de Lausanne et de Genève. Son chef, Pierre de Wabern, avait l'ordre de n'enlever rien à l'église. Les deux villes épiscopales n'en durent pas moins payer une rançon, Lausanne, qui avait avec Berne des relations amicales, de 2000 florins, et Genève de 28 000. (Un million et demi, valeur actuelle.) Les paroisses de Lavaux en payèrent 5000.

La guerre avait aussi commencé au pied des Alpes. Le Vallais était, en ces temps, gouverné par un évêque aussi ferme en ses desseins qu'habile à se ménager la faveur populaire. Allemand d'origine et né dans le dizain de Conches, Walther de Supersax (*Auf der Flue*) s'appuyait sur les patriotes du Haut-Vallais, sans ployer sous leur démocratie. Ce ne fut qu'après leur avoir longtemps interdit de renouveler leur alliance avec les cantons alpestres, leurs voisins, qu'il se prêta, en 1473, au renouvellement de cette alliance. Deux ans après, voyant s'engager la guerre de Bourgogne, et l'occasion s'offrant à lui de recouvrer ce qu'il nommait le patrimoine de Saint-Théodule, usurpé sur son église par la maison de Savoie, il s'allia avec Berne (sept. 1475) et ne tarda pas à marcher sur le Bas-Vallais. Pierre et Amédée de Gingins, à la tête de 8000 hommes, le rejetèrent sur Sion. Mais, comme les deux armées étaient aux prises, sous les murs de cette ville, 3000 Bernois descendirent du Sanetsch, prirent les Savoisiens à dos, et les contraignirent à se retirer en grand désordre. Les vainqueurs parcoururent, les armes à la main, tout le Bas-Vallais. En même temps descendi-

rent du Simmenthal et de la Haute-Gruyère des montagnards, toujours prêts à faire irruption dans la plaine; ils détruisirent le château d'Aigle; la ville se soumit à Berne, à la condition de devenir sa sujette.

Cependant Charles avait poursuivi le siége de Neuss, et l'empereur ayant fini par s'approcher de cette place, à la tête des contingents de l'Allemagne, les deux princes s'étaient trouvés en présence. Comme ni l'un, ni l'autre ne voulait la guerre, mais un rapprochement, il se fit sans peine. (4 juin 1475.) L'empereur sacrifia à l'espoir d'obtenir pour son fils la main de l'héritière de Bourgogne l'alliance qu'il avait faite avec la France, la parole qu'il avait donnée aux Suisses et l'archiduc Sigismond lui-même. Louis XI s'empressa, de son côté, de conclure avec Charles une longue trêve et de lui accorder le passage pour marcher contre les Suisses. (13 sept. 1475.) Libre dès lors de ses mouvements, Charles s'entendit avec l'archiduc, conquit en se jouant la Lorraine, dont venait d'hériter le duc René, et se disposa, dès les premiers jours de l'an 1476, à franchir le Jura.

VIII

Grandson, Morat et Nancy.

1476-1478.

Charles, en conquérant la Lorraine, avait vu son étoile lui sourire une dernière fois. Ce n'était pas que son armée ne fût la plus belle, son artillerie la plus nombreuse, sa cour, transportée dans son camp, la

plus magnifique de l'Occident; mais ne pouvant plus se reposer sur l'affection de ses sujets, qu'il avait lassés, il se voyait réduit à mettre sa principale confiance dans les étrangers qui le servaient, dans ses Italiens et dans leur chef, Campo Basso, qui devait le trahir; et comme il se montrait toujours plus incapable de supporter la contradiction, on doutait de la fortune de celui que la fortune enorgueillissait.

Les garnisons suisses ayant évacué Jougne, Orbe, Yverdun, pour se retirer à Grandson, sur la rive du lac de Neuchâtel, ce fut autour de cette place que Charles fit camper son armée, forte d'une trentaine de mille hommes. Grandson résista quinze jours et ne fut pris que par trahison. On réussit à persuader ses défenseurs que Fribourg était brûlée, Berne rendu; que toute résistance était devenue inutile, mais que néanmoins, touché de leur vaillance, le duc leur accorderait la vie sauve; et quand, sur ces fausses nouvelles, on les eut amenés dans le camp de Bourgogne, les uns furent pendus aux arbres les plus proches et les autres noyés dans le lac. (28 février 1476.)

Charles avait assis fortement son camp derrière le cours de l'Arnon; toutefois son intention n'était pas d'y recevoir l'ennemi, mais de marcher sur Berne, en suivant le pied du Jura. Déjà même il avait poussé une reconnaissance jusqu'au château de Vaumarcus, où il avait laissé 500 hommes. Devant lui s'étendait une plaine ondulée. Plus loin, le mont Aubert descendait abrupt jusqu'au rivage. La route passait à son pied. Un chemin difficile, la voie d'*estraz*, serpentait sur son flanc; c'est sur cette voie qu'eut lieu la première rencontre.

Les Confédérés s'avançaient de Neuchâtel, au nombre d'une vingtaine de mille, les Bernois sous Scharnachthal et Hallwyl, les Waldstetten sous Rodolphe Réding, les Lucernois, commandés par leur vieil avoyer Hasfourter et les Zuricois par Gœldli. Comme des deux parts on était impatient d'en venir aux mains, les Schwitzois avaient devancé leurs frères d'armes et, le 2 mars, au matin, ils se trouvèrent tout à coup en face de l'avant-garde bourguignonne. Promptement rejoints par Berne, Soleure et Fribourg, ils la firent reculer jusqu'à ce que, au sortir d'un bois, le soleil ayant dissipé la brume, ils virent s'avancer en ordre de marche toute la puissance du duc de Bourgogne. A cet aspect, ils plantèrent en terre piques et bannières, requirent à genoux la faveur du Dieu des armées et se préparèrent au combat.

Le duc aussi se hâta de ranger son armée en bataille. Il posta son artillerie à droite, sur le plateau qui domine le village de Corcelles, rangea derrière elle son infanterie, et chargea sa gendarmerie, sous Louis de Châteauguyon, de suivre un repli caché du Jura, pour aller tomber sur le flanc des Suisses. Mais l'artillerie fut pointée trop haut; la gendarmerie alla se briser contre les longues lances des Confédérés, et perdit son chef dans la mêlée; Charles, de son côté, à la tête de son infanterie, rencontra une résistance invincible. Tantôt les Suisses ouvraient leurs rangs, pour laisser arquebuses et couleuvrines accabler l'ennemi de leurs projectiles, et tantôt ils les resserraient, pour ne plus lui présenter qu'un formidable hérisson de piques. Pour l'attirer dans la plaine, Charles essaya

d'un mouvement rétrograde; mais, au moment où son ordre commençait à s'exécuter, se montra tout à coup une armée nouvelle : c'étaient des Suisses des Waldstetten qui s'avançaient, faisant retentir la plaine et les bois des sons éclatants de leurs trompes alpestres, du taureau d'Uri, de la vache d'Unterwalden, sons bien connus des Autrichiens, et que les Bourguignons apprirent, à leur tour, à connaître en ce jour. L'effroi les gagna, la panique s'empara d'eux; le duc eut beau les arrêter et les frapper de l'épée, ils s'enfuirent en tous sens. « Les ligues, dit le chroniqueur neuchâtelois Hugues de Pierre, dépiécèrent deçà, delà, tous ces beaux galants. Tant et si bien déconfits furent ces pauvres Bourguignons, que semblait fumée épandue par vent de bise. »

Cependant la poursuite fut courte. Ses actions de grâces rendues au Dieu des batailles, l'armée se pressa vers le camp, où déjà le pillage avait commencé. On chercha à mettre quelque ordre dans le partage d'un immense butin; mais les chefs eux-mêmes connaissaient peu la valeur de ce qu'ils avaient conquis. Le gros diamant du duc, qui n'avait pas son pareil au monde, dut passer par bien des mains, à commencer par celles du curé de Montagny, qui l'acheta un écu, pour arriver à celles du pape Jules II, qui le paya 20 000 ducats et en orna sa tiare. Tentures de soie et de velours, riches broderies, draps d'or et de damas, dentelles de Flandres, tapis d'Arras furent coupés et partagés à l'armée comme une toile commune. Le sceau du duc, son collier de la Toison d'or, sa splendide épée tombèrent aux mains de gens « lourdeaux

et bucoliques, dit Paradin, qui surent assez mal en faire leur profit. » Quarante pièces d'artillerie, huit cents arquebuses, trois cents tonneaux de poudre furent distribués entre les cantons et leurs alliés. Le trésor du duc le fut pareillement. Il était si considérable que le partage s'en fit sans compter, ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

La garnison de Vaumarcus réussit à s'échapper en passant les monts. Celle de Grandson se rendit sans condition. De ceux qui la composaient, les uns furent précipités du haut des murs, les autres pendus ou noyés. Puis les vainqueurs reprirent, emmenant leur butin, le chemin de leurs cantons, tandis que Charles, qui avait subi moins une défaite qu'une déroute, et qui n'avait pas perdu mille de ses gens, ne nourrissait d'autre pensée que celle de rentrer bientôt en campagne, à la tête d'une armée plus considérable.

Ce fut Lausanne qu'il choisit pour son centre d'action. (15 mars.) La duchesse de Savoie vint s'y fixer près de lui. Romont reprit possession du pays de Vaud. L'armée se reforma sur un plateau du Jorat, « la plaine du loup. » 3000 mercenaires anglais passaient pour en être la troupe la meilleure. 4000 Italiens, recrutés dans les états du pape, essayèrent de franchir le Saint-Bernard, mais repoussés par les Vallaisans, ils ne purent arriver au camp qu'après un long détour dans les Alpes de Savoie. Cependant Charles succombait aux fatigues du corps, aux tourments de l'esprit; la fièvre le saisit; sa raison s'égara; ce ne fut qu'après plusieurs semaines de maladie que l'infortuné monarque revint à lui-même, et que, pâle encore et la mort sur les

traits, il rallia ses troupes et en prit le commandement. (27 mai 1476.)

Il avait espéré que les Suisses viendraient le chercher dans le pays de Vaud, où le terrain lui était favorable; mais l'armée qui avait vaincu à Grandson s'était dispersée, et tout à leurs pâturages, les montagnards des Alpes, qui ne savaient rien d'une Helvétie romande et de la limite naturelle du Jura, avaient abandonné à Berne les préoccupations de la guerre. Les Confédérés ne se remirent donc en campagne que lorsque l'armée ennemie s'avança de nouveau. Berne leur donna rendez-vous sur la rive droite de la Sarine, à trois lieues de Morat, dont elle avait fait son avant-poste. Elle y avait envoyé Adrien de Boubenberg, avec 1500 hommes. Boubenberg passait, il est vrai, pour bourguignon; mais en ces circonstances l'homme privé fit place au citoyen. Il promit qu'il saurait défendre Morat. Bientôt après, Charles s'en approcha, à la tête de 34000 hommes, et couvrit de son armée tout le pays, formé de collines boisées, qui descend, autour de Morat, vers un lac assez profond. (9 juin.) Trois vigoureux assauts furent successivement repoussés.

Le 22 juin, les Confédérés franchirent la Sarine. Le bourgmestre Herter, de Strasbourg, leur avait amené les contingents de l'Allemagne, et René de Lorraine trois cents gentilshommes, attachés à sa fortune. On comptait 30000 fantassins et 4000 cavaliers. Il serait difficile de dire qui les commandait; c'était, à vrai dire, le génie de la Confédération, qui leur permit d'agir, chacun selon ses forces, d'après un plan commun; toutefois, dans l'ordre dont ils convinrent avant

d'être en vue de l'ennemi, ce fut, paraît-il, au bourgmestre de Strasbourg, et au Zuricois Waldmann, qu'ils confièrent la principale direction du combat. Jean de Hallwyl marcha à l'avant-garde, à la tête des Waldstetten et des Oberlandais; René se rangea sur son flanc, avec un corps de piquiers, d'arbalétriers et de couleuvriniers; Herter et Waldmann prirent place au corps de bataille et l'avoyer Hertenstein, de Lucerne, à l'arrière-garde. Mille hommes faisaient des reconnaissances; ils rencontrèrent les avant-postes.

Tout le matin le duc avait attendu la bataille, que les Confédérés ne s'étaient pas pressés d'engager. Tout en faisant des chevaliers, et trompant par ce spectacle l'impatience de leurs gens, leurs chefs avaient atteint le milieu du jour et laissé leurs ennemis se fatiguer. Le ciel était noir, la pluie battante. Mais quand, vers midi, le soleil parut : « Sus, mes braves, dit Hallwyl, brandissant son épée, Dieu nous envoie son soleil. Pensez à vos femmes et à vos enfants. Voudriez-vous abandonner aux welsches celles que vous aimez? » Une chapelle s'élève, dans le village de Cressier, aux lieux où il fit faire à ses gens leur prière et d'où, toujours contenant leur ardeur, il les conduisit à l'ennemi.

Le duc venait de rappeler ses troupes, lassées d'une longue attente; c'est à peine s'il eut le temps de les remettre en bataille. Il avait retranché son camp par une haie vive et par un fossé; il rangea sur le front son artillerie et sa cavalerie sur les flancs. L'artillerie fit merveille. Elle emportait des rangs entiers quand Hallwyl, tournant la haie, tomba des hauteurs sur le flanc des Bourguignons, et quand, s'animant d'une

ardeur nouvelle, les Confédérés sautèrent dans les fossés, foulèrent aux pieds la haie, transportèrent de leurs bras nerveux leurs canons au delà du fossé, tournèrent ceux de l'ennemi contre lui-même et rejetèrent ses artilleurs sur son corps de bataille.

Charles s'y trouvait en personne. Il avait autour de lui d'Orange, Hugues de Châteauguyon, Sommerset et ses Anglais, ses soldats les plus braves et ses meilleurs capitaines. A sa gauche, sur la rive du lac, se trouvait le bâtard de Bourgogne, et par delà Morat le comte de Romont, masqué, et qui pouvait se rendre dangereux. Mais les Suisses ayant trompé Romont par une fausse attaque, et Boubenberg ayant, par une sortie, occupé suffisamment l'aile gauche, le principal effort des Confédérés put se porter sur le corps de bataille, où Charles combattait comme un lion. Il venait de voir Sommerset succomber à son côté; 1500 gentilshommes jonchaient le sol autour de lui, et cependant il se défendait encore, quand Hertenstein, avec l'arrière-garde des Suisses, ayant tourné les hauteurs, menaça de tomber sur ses derrières. Alors le désespoir s'empara de lui; tournant bride, il s'enfuit, morne, et, trottant le jour et la nuit, il ne s'arrêta que lorsqu'il eut atteint le lac de Genève.

Ses troupes n'avaient pas attendu le moment de sa fuite pour se disperser ainsi que balle au vent. Comme, cette fois, l'on ne manquait pas de cavalerie, la poursuite fut vive et acharnée. De Morat à Avenches, ce n'était qu'une bataille. Point de prisonniers, on égorgeait tout. « Cruel comme à Morat » fut longtemps un dicton populaire. On compta 15 000 morts. Acculés au

lac, les cuirassiers et les Italiens du bâtard de Bourgogne, qui avaient essayé de rejoindre le comte de Romont en suivant la rive, couverte de roseaux, s'étaient engloutis dans un sol marécageux. Romont seul avait réussi à s'échapper avec ses Savoisiens. Les vainqueurs avaient perdu 3000 hommes. Les morts furent enterrés dans une vaste fosse. Quatre ans après, on en sortit les ossements pour les réunir dans un *ossuaire,* témoin de la valeur d'un peuple qui combat pour ses foyers et de l'égarement de Charles de Bourgogne.

La bataille de Morat fut suivie d'une nouvelle invasion du pays de Vaud. Déjà les montagnards du Haut-Simmenthal et du Gessenay, descendus dans la plaine, avaient détruit la Tour-de-Peilz et Vevey. 12 000 Bernois et Fribourgeois se répandirent, à leur tour, dans les villes et dans les campagnes, n'égorgeant pas, mais pillant d'autant plus. A Lausanne, achevant l'œuvre du comte de Gruyère, qui avait pris les devants et mis la ville à contribution, ils saccagèrent indifféremment les églises, les couvents et les propriétés particulières. Ils ne s'arrêtèrent qu'aux portes de Genève et à la voix de Louis XI; les Suisses avaient abattu son puissant rival, mais il ne voulait pas que les pays romands devinssent leur proie; il demanda une suspension d'armes, et la réunion d'un congrès qui décidât des conditions de la paix.

Le congrès s'assembla à Fribourg, le 25 juillet. Les héros de Morat, comme premiers magistrats de leurs cantons, s'y rencontrèrent avec les ambassadeurs de France, d'Autriche et de Savoie. Les Confédérés différaient de point de vue, les Bernois préférant la domi-

nation, d'autres le repos. Berne demanda, pour ses frais de guerre, le pays de Vaud, Genève et le Chablais; mais les médiateurs en ordonnèrent autrement; ils exigèrent la restitution du pays de Vaud, sous condition d'une indemnité de 50 000 florins, hypothéqués sur ce pays. Ils reconnurent la maison de Savoie débitrice envers les Fribourgeois d'une somme de 25 000 florins, solde de celle qu'elle s'était engagée à leur verser, lorsqu'ils s'étaient détachés de l'Autriche pour s'appuyer sur elle. Genève dut donner garantie de la rançon qui lui avait été imposée dans la guerre précédente. Les Vallaisans restituèrent le Chablais et conservèrent le Bas-Vallais, porte de leur pays. Le canton de Berne s'accrut des mandements d'Aigle, d'Ollon, de Bex et des Ormonts. Berne et Fribourg demeurèrent en possession de Morat, de Grandson, d'Orbe et d'Echallens. Les deux villes convinrent de gouverner ces petits pays en commun, et de leur envoyer, tour à tour, un bailli, qui resterait cinq ans en charge et qui, s'il était Bernois, prendrait les ordres de Fribourg, s'il était Fribourgeois, ceux de Berne. Enfin Fribourg fut reconnue indépendante et arbora l'aigle de l'empire.

Bientôt après une ambassade composée, comme la diète de Fribourg, des hommes qui avaient commandé à Morat, se rendit auprès du roi Louis XI, dans sa résidence de Plessis-lès-Tours. (Octobre.) Le roi lui fit grand accueil, et lui dit son intention de faire, à l'avenir, de la fidélité des Suisses la garde de la personne et du sceptre des rois de France. Il se fit retracer par les capitaines le détail de leurs victoires, et ne les laissa repartir que comblés de largesses pour leurs

cantons, de présents pour eux-mêmes. Les dons les plus riches furent pour Adrien de Boubenberg, que le roi désirait captiver. Il n'avait pas négligé de recommander aux envoyés l'anéantissement de Charles le Téméraire.

Le malheureux prince s'était retiré dans le château de la Rivière, près de Pontarlier, et trop fier pour montrer sa douleur, il y vivait solitaire. Nulle confiance, nul repentir; il ne savait que s'enfermer dans son noir chagrin. Ses sujets avaient cessé de respecter ses ordres. Cependant à la nouvelle que René conquérait la Lorraine et qu'il était entré dans Nancy, il s'émut, réussit à réunir 6000 soldats et mit le siége devant cette place. René, de son côté, courut demander l'appui des cantons. Il voulait 6000 hommes, l'enthousiasme lui en donna 8000. Le froid était excessif; ils n'en marchèrent pas moins comme à une fête. La rencontre eut lieu le 5 janvier 1477, non loin de Nancy. La résistance fut désespérée, la défaite sanglante. Parmi les morts fut retrouvé le cadavre, à peine reconnaissable, de Charles de Bourgogne. « Jamais plus n'est rentré chez lui, » dit le chant de la bataille.

Alors Louis jugea sa partie gagnée. Les Suisses avaient achevé de vaincre, c'était à lui maintenant de recueillir le fruit de leurs exploits. Il occupa une partie de la Bourgogne, en même temps qu'il s'attacha à diviser les Confédérés, dont il craignait l'intervention. Le moment était d'une haute importance. Le monde moderne commençait. La question se posait de savoir si ce serait par la monarchie ou par la république, lorsqu'il fut profondément ébranlé par les victoires des

Suisses. Les deux tendances avaient des représentants. En Italie, Venise, Gênes, Florence étaient à leur apogée. Milan venait de tenter, sans succès il est vrai, de fonder une république ambroisienne. Dans les contrées naguère soumises au duc de Bourgogne, les Pays-Bas, durement traités par ce prince, nourrissaient des pensées d'affranchissement. C'était le cas de la Franche-Comté. Aussi Berne eût voulu voir les cantons franchir le Jura, pour rallier à la Suisse une province qui leur fournissait le sel et le blé. Les Franc-Comtois allaient au devant de ce vœu; ils demandaient d'être reçus dans l'alliance perpétuelle, fût-ce comme sujets; quel que fût leur épuisement, ils offraient d'acheter 150 000 florins le secours des Suisses. Mais le roi se montra prêt à donner bien davantage.

En cette situation, les Confédérés envoyèrent à Louis XI une ambassade, composée de Boubenberg, de Waldmann et d'Imhof, d'Uri. Des trois, Boubenberg seul se montra fidèle à sa patrie. Il la défendit en France comme il l'avait fait à Morat. Il ne le put toutefois sans se jeter en un tel danger qu'il se vit réduit à se déguiser en ménétrier pour rentrer dans son pays, une vielle à la main. Ses collègues y revinrent, à leur tour, mais la tête haute, honorés de riches présents, liés par des chaînes secrètes et se raillant des craintes de l'avoyer de Berne. Ce furent eux néanmoins que les Confédérés écoutèrent. Le roi leur offrait, pour prix de leurs prétentions sur la Haute-Bourgogne, 200 000 florins comptant et 150 000 à prélever sur les revenus de la province. Ils agréèrent cette offre de sommes qui ne devaient pas leur être payées;

du moins retrouvons-nous mention de la dernière, comme leur étant due pour leurs frais de guerre, dans le traité de paix qu'ils conclurent, le 24 janvier 1478, avec les héritiers du duc Charles, Marie et son époux, Maximilien d'Autriche.

Durant ces négociations, la guerre avait continué dans la Haute-Bourgogne. Les mercenaires suisses n'avaient pas cessé d'y verser leur sang, les uns pour la cause du roi, les autres pour celle des Franc-Comtois; ils avaient même perdu, dans ces luttes ingrates, beaucoup plus de monde que dans le cours de la guerre de Bourgogne. Suisses avaient combattu contre Suisses; mais comme le roi payait mieux, ils avaient fini par se ranger la plupart sous ses drapeaux, et l'avaient aidé à conquérir la province. On sait que, restée très bourguignonne, la Franche-Comté ne devait toutefois que deux siècles plus tard devenir définitivement partie du royaume de France.

IX

Agitation intérieure. Nicolas de Flue. Entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération

1477 à 1481.

La ruine de Charles le Téméraire avait moins modifié les limites de la Suisse qu'elle n'avait préparé le jour où elle devait atteindre ses limites naturelles. Au dehors, elle avait rapproché la France des frontières des cantons, et acquis les Pays-Bas et la Haute-Bourgogne à la maison d'Autriche, qui dès lors en-

serra la Confédération de trois côtés. Elle avait aussi mis en contact ces deux monarchies, désormais rivales. En ajoutant à la grandeur de leurs voisins, les Suisses avaient travaillé à leur propre affaiblissement. Il leur restait toutefois le renom, qu'ils devaient conserver quelque temps encore, d'être la nation invaincue, dont les armes assuraient la victoire à qui savait se donner son appui. Trois batailles, trois noms partout semés, ceux de Grandson, Morat et Nancy devaient, trois siècles durant, garder leurs frontières et les préserver du danger d'une sérieuse invasion.

Plus que jamais leur médiation fut invoquée, leur alliance requise. Quinze fois, en deux ans, ils furent pris pour arbitres dans des différends. Leur principe était de ne pas rechercher les alliances, et d'accepter ou de rejeter celles qui leur étaient offertes, suivant l'utilité qu'ils y trouvaient; ils ne s'en virent pas moins amenés à s'allier avec la plupart des états de l'occident, tantôt dans l'intérêt de leur commerce, tantôt dans celui de leurs mercenaires, et parfois dans celui de leur cupidité. Mathias, roi de Hongrie, recourut à eux, moins dans l'espoir d'obtenir une armée, à une aussi grande distance, que dans le but de pouvoir faire chez eux des enrôlements de volontaires, et d'empêcher l'empereur d'attaquer son royaume, pendant qu'il ferait lui-même la guerre aux Turcs. Le pape Sixte IV apprenait alors à l'Italie ce que pouvait la puissance sacerdotale unie à l'esprit entreprenant d'un prince. La guerre de Bourgogne lui ayant fait connaître les Suisses, il ne négligea aucun moyen de les gagner à ses projets. Les sachant religieux jusqu'à la supersti-

tion, il commença par leur offrir le moyen de se soulager du poids des péchés commis dans le cours de guerres sanglantes : il leur suffit de les confesser pour en obtenir l'absolution. Puis il leur envoya une bannière de soie rouge, symbole du sang qu'ils allaient verser pour la liberté de l'église, et comme le saint-siége était alors en guerre avec le duché de Milan, il leur conféra ses droits sur ce duché, et les invita à en faire la conquête. Les Confédérés s'y refusèrent d'abord; ils venaient de renouveler avec les Milanais un capitulat, qu'ils leur avaient fait chèrement acheter, et d'obtenir l'abandon au canton d'Uri de la Léventine, à la seule condition d'une redevance annuelle de quatre autours et d'une arbalète. Uri n'en fut pas moins le premier à se laisser entraîner par le saint-siége, et quand il ne lui resta qu'un prétexte à trouver, la guerre s'alluma entre Milan et la Suisse au sujet d'une châtaigneraie. (15 nov. 1478.)

On était en hiver, quand les Uraniens firent flotter leur bannière, appelant tous les Confédérés sous les armes. Aussitôt 10 000 hommes, sous Waldmann et Boubenberg, franchirent le Saint-Gothard. De l'argent qu'ils venaient de donner pour le rachat de leurs péchés, Sixte leur versa des subsides. Cependant ils ne marchaient pas animés d'un même esprit. Une femme, Bonne de Savoie, gouvernait le duché, sous le nom de son fils mineur, Jean Galéaz; elle offrait aux Suisses le renouvellement du capitulat, avec de nouvelles concessions et 22 000 florins, pour prix de la paix; aussi Berne, qui blâmait la levée de boucliers, avait fait partir avec l'armée trois commissaires, chargés d'une mis-

sion pacificatrice. Ces médiateurs venaient d'obtenir un prompt et plein succès, lorsque le landamman Béroldingen d'Uri, apparaissant brusquement, repoussa les avant-gardes des ennemis et s'avança sur Bellinzone avec une telle impétuosité qu'il prit d'assaut une première muraille et fit brèche à la seconde. La place eût été probablement emportée, si la discorde n'avait régné dans le camp. Les uns accusaient les médiateurs de trahison, et demandaient l'assaut; d'autres voulaient épargner une ville dans laquelle la Suisse avait des intérêts de commerce. Comme l'irritation gagnait, une neige abondante se répandit sur les Alpes, et ce fut le prétexte que l'on saisit pour ordonner le retour. L'armée regagna ses foyers, accusant ses chefs, principalement Waldmann, d'intelligence avec l'ennemi; 600 hommes, sous Troguer, d'Uri, demeurèrent seuls à l'entrée de la Léventine, dans le village fortifié de Giornico, chargés, avec les milices du pays et leur capitaine Stanga, de défendre l'entrée de la vallée.

Cette faible garnison ne tarda pas à être attaquée par les Milanais. 15 000 hommes s'avancèrent, suivis d'une nombreuse cavalerie et d'une artillerie puissante. Sur les pentes régnait une nature abrupte et sauvage; à leur pied, le sol faisait pressentir l'Italie; mais la saison était froide, la nuit glaciale. Stanga conseilla de diriger les flots du Tessin sur la route et sur les prairies, de pourvoir les hommes d'armes de crampons, et de laisser les ennemis s'engager sur la glace qui couvrait les pentes et la plaine. Lorsqu'ils se furent péniblement approchés, Suisses et Léventins firent rouler sur eux des pierres énormes, puis,

affermis par les crampons, ils fondirent sur des adversaires dont le courage était vaincu par la nature. Les Italiens rebroussèrent en hâte, toujours poursuivis, et s'entravant mutuellement. Leurs canons furent enlevés et tournés contre eux. La terreur les saisit. Un jeune Lucernois, Frischhans Theilig, combattit de manière à mériter, avec Stanga, les honneurs de cette journée. Ils ne s'arrêtèrent qu'aux bords de la Muésa. 1500 Italiens avaient rougi la neige de leur sang. On ramena à Giornico des canons, des chevaux magnifiques. La régence de Milan s'empressa d'invoquer l'appui du roi de France et de subir les exigences des Suisses. La paix fut achetée 100 000 ducats; 24 000 florins furent payés pour les frais de guerre et 1500 pour satisfaire à des prétentions diverses. La redevance féodale d'Uri fut réduite à un cierge de trois livres. La terreur du nom suisse se répandit dans toute l'Italie. (Sept. 1479.)

Jamais la Confédération n'avait rayonné de plus de gloire, mais jamais, non plus, elle ne s'était montrée plus impuissante à se vaincre elle-même et à triompher des mauvaises passions qui s'agitaient dans son sein. Des chefs du peuple, les uns s'étaient donnés à la France, les autres servaient le pape ou l'Autriche; ils recevaient tour à tour pension de l'une ou l'autre des puissances, ou bien, de plusieurs à la fois. Le bonheur des uns était l'objet de l'envie des autres. Les frères, les amis se divisaient. Ils se mettaient hardiment au-dessus des lois, dès qu'ils y voyaient leur avantage. Le peuple, de son côté, qui ne pouvait leur donner son estime, secouait les liens de l'obéissance.

Les enfants mêmes couraient, au premier son du tambour, s'offrir au racoleur. Licenciés, les mercenaires remplissaient les tavernes, menaient joyeuse vie et se livraient à l'oisiveté. Les vols devinrent si fréquents qu'une diète ordonna de pendre sans miséricorde quiconque aurait volé la valeur d'une corde, et que cette punition fut, en peu de temps, appliquée quinze cents fois.

Un jour, de nombreux jeunes gens, réunis par le carnaval dans la ville de Zoug, s'entretenaient, entre les verres et les pots, du partage inégal du butin, de la meilleure part que les seigneurs se faisaient à eux-mêmes, de l'argent de Savoie qui tardait à venir. « Eh bien, dírent-ils, courons à Genève, il faudra bien qu'on nous délivre l'argent. » Ainsi parlant, « la joyeuse bande de la folle vie » se mit en marche, musique en tête, traversant villes et cantons. Sur leur bannière, on voyait un porc et des chardons. Berne hésita à les laisser entrer dans ses murs, et prit ses précautions. Ils étaient sept cents au départ; à Fribourg, ils se trouvèrent deux mille. Pour se délivrer de cette étrange invasion, la duchesse de Savoie dut mettre ses bijoux en gage, Genève donner des cautions, vider maints tonneaux de vin, et payer deux florins à chaque compagnon. Un an après, une avance faite par les Strasbourgeois permit à la duchesse de s'acquitter envers les Suisses.

L'expédition de la joyeuse bande ne s'était pas faite sans la connivence de magistrats des Petits Cantons, qui voyaient de mauvais œil la puissance des villes. Insensiblement deux partis se formaient dans la Con-

fédération, celui des états gouvernés par les landsgemeindes et celui des états gouvernés par des magistrats citadins (*Lænder und Stædte*). Les cantons administrés par des villes pouvaient mettre sur pied quarante mille hommes et les petits cantons quatorze mille à peine. Ceux-ci ne pouvaient plus s'agrandir beaucoup, tandis que ceux-là, Berne, entre autres, qui les avait tous entraînés à la guerre de Bourgogne, travaillaient constamment à l'accroissement de leur territoire et de leur puissance. Les Confédérés marchaient-ils au combat, c'était sous le commandement de chefs citadins. Voilà ce que les cantons, berceau de l'alliance, supportaient impatiemment. Aussi les diètes fédérales étaient-elles la scène de débats dont la violence allait s'accroissant. D'un côté, l'on se promettait de ne plus recevoir de cités dans la Confédération, et, de l'autre, on pressait l'admission dans l'alliance de Soleure, de Fribourg, de cantons boulevards de la Suisse, de villes accoutumées à partager fidèlement avec les Confédérés heur et malheur. Berne, Zurich et Lucerne finirent par former entre elles, et avec Fribourg et Soleure, un traité de combourgeoisie, qui devait avoir le pas, non sur la Confédération perpétuelle, mais sur toutes les alliances à venir. (23 mai 1477.)

L'animosité s'envenima. On craignit une rupture. Les Waldstetten se montraient surtout irrités contre les Lucernois, à qui l'alliance perpétuelle ne laissait pas le droit de contracter de nouveaux engagements sans leur adhésion. Ils tentèrent de soulever contre Lucerne une contrée de mœurs pastorales, qui avait d'étroits rapports avec l'Unterwalden, la vallée de

l'Entlibouch. « Pourquoi le peuple de l'Entlibouch n'est-il pas libre? Qu'a-t-il besoin d'un bailli? » Ainsi parlait le landamman Burgler, d'Obwalden, à son cousin l'aubergiste Am-Stalden, d'Escholzmatt, un des héros de Morat. Un complot fut bientôt ourdi, une attaque nocturne convenue; mais le bruit s'en répandit à Lucerne. Am-Stalden fut arrêté, jeté dans la tour de l'eau (*Wasserthurm*), et appliqué à la torture. Il eut beau découvrir sa poitrine, sillonnée de cicatrices; la seule grâce qu'il obtint fut de périr par le glaive, et de n'avoir pas les membres brisés par le supplice de la roue. (24 nov. 1478.)

Ce fut aux passions déchaînées un nouvel aliment. Jamais la Confédération n'avait couru danger si grand. Les diètes s'assemblaient alors tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, suivant les circonstances. Pour essayer de rétablir la concorde, on en avait convoqué plusieurs, mais inutilement. Enfin, voulant faire encore un essai, on convint d'une dernière réunion, à Stantz, dans l'Unterwalden. (18 décembre 1481.) Les hommes les plus considérables de la Confédération s'y rencontrèrent. Les questions à résoudre étaient celles du partage du butin, des conquêtes de Berne et de Fribourg, de l'admission de cette ville et de Soleure dans l'alliance. Mais les députés ne réussirent qu'à constater l'impossibilité dans laquelle ils étaient de s'entendre, et, la nuit venue, ils se séparèrent, sans adieux, les visages enflammés. Ce que n'avait pu l'Autriche, ni la Bourgogne, la discorde l'avait fait; le dernier jour de la Suisse paraissait venu, quand le curé de Stantz, Am Ground, Lucernois d'origine, se souvint

d'un ami de Dieu, le frère Nicolas; il se leva, prit son bâton et se rendit en hâte dans la solitude où vivait le pieux vieillard.

Nicolas de Flue avait habité cinquante ans une maison située, non loin de Saxelen, au pied du rocher (*Flue*) auquel il devait son nom. Durant ce temps, il avait rempli fidèlement ses devoirs de fils, d'époux, de père, de soldat généreux et humain, d'arbitre dans plus d'un différend; toutefois on avait remarqué chez lui, dès sa jeunesse, un penchant à la méditation solitaire, à la prière et au jeûne. Il ne s'était marié que par obéissance envers ses parents, et lorsque Dorothée lui eut donné cinq fils et cinq filles, il l'avait suppliée de lui permettre de la quitter, pour aller vivre dans la retraite où Dieu l'appelait. Ce fut le 16 octobre 1467 qu'il franchit pour la dernière fois le seuil de la maison de ses pères, n'emportant pour tout vêtement qu'une robe d'étoffe grossière, la tête et les pieds nus, un rosaire d'une main et de l'autre un bâton. Il avait choisi pour le lieu de sa retraite le Ranft, gorge sauvage où coulent en mugissant les eaux écumantes de la Melcha. Ses concitoyens y firent construire une cellule et une chapelle. Du reste, il avait une planche pour lit, une pierre pour oreiller; point d'approvisionnements; on dit que vingt ans il vécut dans cette solitude sans autre nourriture que le pain mensuel de l'eucharistie; lui-même ne niait point son abstinence, mais il ne s'en faisait pas un mérite et n'y voyait qu'un don de nature.

Le frère Nicolas ne sortait de sa retraite que pour se rendre en des lieux de dévotion, ou pour porter au

besoin des paroles de paix; mais on ne tarda pas à se rendre auprès de lui. Ce furent d'abord ceux qui avaient besoin de conseils ou d'encouragements, puis des évêques, des membres de la diète, des délégués de l'empereur Frédéric, de l'archiduc Sigismond. Ce n'était pas que l'ermite du Ranft fut savant théologien; il renvoyait aux prêtres ceux qui lui adressaient des questions subtiles. Alléguait-on la vie irrégulière des gens d'église : « L'eau pure, répondait-il, ne coule pas toujours dans des canaux d'or, mais aussi dans des conduits de plomb. » Il ne savait ni lire, ni écrire, mais des paroles pleines de sens et de profondeur n'en sortaient pas moins de ses lèvres.

« Craignez Dieu, disait-il aux chefs des Confédérés, et vous serez forts. Ne vous mêlez jamais des affaires des puissances qui vous environnent. N'élargissez pas trop la haie qui vous enceint. Loin de vous de recevoir de l'argent pour prix de la patrie. Gardez-vous des divisions, et que le Tout-Puissant, ô Confédérés, veille sur vous, clément comme jusqu'à ce jour. » C'était un langage pareil à celui qu'adressaient jadis les prophètes d'Israël à un peuple, petit comme la Suisse, exposé comme elle, et grand comme elle par sa haute destination.

On dit qu'en se réunissant à Stantz, la diète avait suivi le conseil de Nicolas de Flue. Aussi quand Am Ground arriva auprès de lui, n'eurent-ils besoin que de peu de paroles; et lorsque, descendu à Stantz, le curé, tout couvert de sueur, eut couru d'hôtellerie en hôtellerie, et réuni de nouveau les députés pour entendre les conseils du frère Nicolas, « tout s'arrangea

si bien, grâce au message dont il était porteur, qu'en une heure tout fut mis en ordre. » Le Sonderbund des villes fut annulé; Fribourg et Soleure furent reçues dans l'alliance, et comme nous l'apprend un contemporain, le Lucernois Diebold Schilling, secrétaire de la diète, les envoyés des cantons ne se séparèrent pas sans s'être promis d'aller raconter, chacun chez eux, « toute la peine que s'était donnée le pieux frère Nicolas et la reconnaissance à laquelle il avait droit. » De la Rétie au Jura, toutes les cloches annoncèrent, comme après la bataille de Morat, la nouvelle, sujet d'une grande joie, que les Confédérés venaient de triompher d'eux-mêmes.

X

Le convenant de Stantz. Waldmann.

1481 à 1489.

La religion avait pénétré dans la diète de Stantz; elle avait élargi les cœurs, rapproché les esprits. Fribourg et Soleure étaient admises dans la Confédération : on leur interdit toutefois de contracter de nouvelles alliances sans l'assentiment des huit anciens cantons. Déjà précédemment l'on était convenu de partager le butin entre les combattants, et les conquêtes entre les états; néanmoins un arbitrage laissa, moyennant un versement de 20 000 florins à leurs Confédérés, Berne et Fribourg en possession des pays qu'ils avaient conquis. On confirma l'alliance perpétuelle, le *Pfaffenbrief,* la convention de Sempach et, dans des circons-

tances nouvelles, on crut devoir les compléter par de nouvelles mesures. Voyant, depuis la guerre de Bourgogne, tout le peuple en mouvement, ses chefs se donnèrent la main; ils firent ce que, quatorze ans plus tard, tentera l'empereur Maximilien dans le but d'assurer la paix dans l'empire allemand. Tantôt c'est de liberté, tantôt c'est d'ordre que les sociétés éprouvent particulièrement le besoin. Se persuadant que la Suisse avait alors à se défendre contre l'anarchie, les états confédérés convinrent de punir immédiatement toute infraction à la paix du pays; de ne permettre aucune assemblée populaire qui pût troubler l'ordre public, aucune excitation à la désobéissance qui fût de nature à jeter le trouble chez les cantons, et de s'entr'aider mutuellement à ramener dans les limites des lois quiconque les franchirait. Ces engagements sont connus dans notre histoire sous le nom de *convenant de Stantz*. Ils entrèrent dans le droit public de la Suisse. Trois siècles durant, ils en ont fait partie. Peut-être ont-ils empêché de hardis aventuriers de conquérir en Suisse les libertés publiques, comme plus d'un condottiere l'a fait en Italie; mais dans le cours des âges suivants des gouvernants orgueilleux ou timides les ont aussi fait servir à l'oppression de ces libertés. Il fut encore convenu, à Stantz, de renouveler tous les cinq ans la prestation du serment aux pactes divers qui formaient, dans leur ensemble, le droit de la Confédération.

Jean Waldmann, bourgmestre de Zurich, passe pour avoir rédigé le convenant de Stantz. Il était alors l'homme le plus considérable de la Confédération. Fils d'un laboureur de Blikensdorf, dans le canton de

Zoug, Waldmann avait vu, dans la guerre de Zurich, son village réduit en cendres par Stussi. Jeune, beau, vigoureux, trop ardent pour demeurer dans la paix de son village, il avait, à Zurich, fondé sa fortune sur le métier de tanneur. En épousant la veuve d'Edlibach, du père de l'historien de ce nom, il avait grandi en considération. Advint la guerre de Bourgogne, qui lui donna le moyen de faire connaître ce qu'il valait. Déjà il s'était signalé, comme homme de guerre, à Walds hout, à Héricourt. A Morat, nul ne l'avait surpassé. Dès lors son ascendant s'était accru dans les diètes fédérales. C'est lui qui avait entraîné les Suisses à Nancy, et qui avait donné la Lorraine au duc René. Nous avons dit sa conduite à la cour de Louis XI, après la guerre de Bourgogne; il s'était donné au roi, il ne s'en donna pas moins à la maison d'Autriche. Sforza, de son côté, l'entourait de prévenances; c'était, au reste, ce que faisaient tous les princes qui voulaient armer les Suisses; tous ils faisaient passer par ses mains présents, pensions, distinctions honorifiques; aussi, tout prodigue qu'il était, n'en était-il pas moins le plus riche des Confédérés.

Grâce à lui, Zurich avait repris, à la tête de la Confédération, la place que Berne lui avait quelque temps ravie. Du rang de chef de tribu, Waldmann s'était élevé dans la cité à celui de tribun suprême. En 1483, il avait succédé, comme bourgmestre, à Henri Gœldli, qu'il avait écarté des affaires et exclu des députations; alors, marchant sur les traces de Broun, il humilia la noblesse, réduisit à six le nombre de ses membres dans le Conseil et lui interdit l'entrée des tribus, tandis

qu'il laissa les tribuns, sur lesquels il s'appuyait, se perpétuer dans leur charge. Autour de lui se réunissait, tous les jours, dans la taverne de l'Escargot, une société d'amis et de convives, dévoués à sa fortune et prêts à le seconder dans tout ce qu'il entreprendrait pour faire de Zurich une république glorieuse et bien ordonnée.

Il commença par marquer la place du clergé dans l'état. Non plus que d'autres Zuricois, il n'aimait les alliances avec la cour de Rome, et ce ne fut qu'après que le pape eut sanctionné la subordination des clercs à l'ordre civil qu'il consentit à un concordat avec Innocent VIII. L'acquisition d'immeubles fut défendue aux institutions ecclésiastiques. Les legs pies ne furent exécutoires qu'avec l'assentiment des héritiers du défunt.

Passant à la réforme des mœurs, Waldmann interdit les dés, les cartes, des jeux dont l'habitude avait été contractée dans la vie des camps. L'oisiveté, le vagabondage, les enrôlements furent punis de peines sévères. Considérant la ville comme la tête, la campagne comme le corps de la république, le dictateur assigna à chacune ses fonctions. La ville, siége unique du commerce et de l'industrie, dut être aussi le marché commun. Il lui donna le monopole du sel. Au campagnard la tâche de produire et de dégrossir les matières premières. Waldmann crut témoigner de sa sollicitude pour lui, en pourvoyant au bon aménagement des forêts, en s'opposant à la transformation des champs en prairies, en interdisant la réunion dans une seule main de fonds de terre dont chacun nourrissait son

homme, en assurant à tous leur part dans les pâturages communs. La culture de la vigne fut encouragée par la défense de boire d'autre vin que celui du pays. Les impôts furent accrus, les pénalités élevées. Se regardant comme le père du peuple, Waldmann le traitait sévèrement, et comme il lui interdisait de s'assembler, sous le prétexte que ses réunions étaient trop souvent mal inspirées et tumultueuses, il ne pouvait entendre sa voix, ni apprendre à quel point les grandes guerres avaient émancipé les paysans.

Il en vint à ne pouvoir supporter aucun blâme. Un jour, il apprend que Frischhans Theilig, le héros de Giornico, s'était rendu à Zurich pour ses affaires; dix ans auparavant, dans la guerre de Milan, Theilig avait accusé Waldmann d'avoir vendu la patrie : il suffit pour que le bourgmestre de Zurich le fît jeter en prison et décapiter sans forme de procès. Toute la Suisse n'en crut pas moins que Theilig avait dit vrai, et qu'en cette occasion comme en bien d'autres, Waldmann avait sacrifié sa patrie à ses intérêts personnels. Aussi les ennemis du bourgmestre se réjouirent-ils de ce qu'il venait d'accomplir. Jamais Waldmann n'avait été plus confiant, jamais il n'avait déployé plus de magnificence, ni montré plus de gaieté dans les festins. Il était le dominateur de Zurich et passait pour vouloir l'être de la Suisse entière. En cette situation, ceux qui travaillaient à le perdre furent ceux qui lui témoignèrent le plus d'admiration. Ils le poussèrent en avant, ils lui signalèrent, tous les jours, de nouveaux abus à corriger, en même temps qu'ils fomentaient de secrets mécontentements et cherchaient à les porter

jusqu'à l'exaspération. Sous le masque de loyaux conseillers, ils s'adressèrent à l'amour-propre du bourgmestre; ils se plaignirent à lui de la décadence des fortunes bourgeoises, ruinées par l'inobservation des lois somptuaires, la fréquence des banquets et l'abus des cadeaux; il appartenait à la sagesse du magistrat de Zurich de guérir ce mal, que Berne avait inutilement essayé de corriger. Waldmann prêta l'oreille à ce langage; il supprima des fêtes, restreignit les occasions de plaisir et limita le luxe des femmes selon le rang et la fortune de leurs maris.

A la nouvelle que des campagnards venaient de tuer un cerf, Gœldli lui conseilla de faire abattre les grands chiens, avec lesquels les paysans couraient à travers vignes et moissons, et se livraient au braconnage. Le conseil fut suivi, l'ordre donné; mais la consternation qu'il répandit n'eût pas été plus grande si l'on eût appris que, de rechef menaçants, Ital Réding ou Charles le Téméraire avaient reparu. Dans le bailliage de Knonau cinq cents paysans, chacun avec son chien en lesse, se rassemblèrent sur une prairie et refusèrent de les livrer. Des députés des campagnes vinrent en ville, demander justice, mais n'obtinrent pas audience. Alors les liens de l'obéissance se rompirent. A Meilen, à Erlenbach, on foula aux pieds la loi qui défendait les grandes assemblées et les banquets; puis, la fermentation gagnant de proche en proche, tous les paysans des bords du lac finirent par se réunir dans les environs de Zurich, demandant le redressement de leurs griefs.

Aussitôt accoururent des députés des cantons, de

l'évêque et des pays voisins. Les paysans s'en remirent aux Confédérés. Waldmann allait-il, de son côté, réclamer l'intervention de la diète, au nom du convenant de Stantz? Il ne jugea pas prudent de le tenter, et, voyant l'orage gronder sur sa tête, il prit le parti de révoquer les ordonnances qui l'avaient soulevé. Il y eut compromis. Mais le peuple ne se fut pas plutôt dispersé que les termes de la convention conclue furent altérés. Les campagnards, suivant la version nouvelle, n'avaient présenté que de prétendus griefs et, leurs torts reconnus, c'était de pure grâce qu'ils avaient obtenu qu'on examinât leurs plaintes, lorsqu'on en aurait le loisir. C'était à genoux, ajoutaient les flatteurs du bourgmestre, qu'ils avaient sollicité leur pardon. La falsification accomplie, Waldmann, plus fier que jamais, se rendit à Baden, en partie de plaisir, avec quelques compagnons de débauche.

Mais à la nouvelle de ce qui venait de se passer dans la ville, sous les yeux mêmes des Confédérés, les communes furent saisies d'une violente colère. Elles demandèrent qu'on leur livrât, pour les anéantir, les protocoles falsifiés. N'ayant rien obtenu, les riverains du lac ordonnèrent de ne plus faire entendre le son des cloches jusqu'au jour où, toutes à la fois, elles inviteraient le peuple à se réunir en armes devant Zurich. 6000 hommes s'assemblèrent en ce jour à Kussnacht. Vainement les Confédérés vinrent au-devant d'eux, ils furent éconduits. L'agitation gagnait la ville. Dans leur emportement enfantin, tantôt les bourgeois voulaient qu'on chassât les paysans, et tantôt ils menaçaient de passer de leur côté. Tout à coup des cris

se firent entendre non loin de l'auberge de l'Epée, où le bourgmestre, revenu de Baden, dînait avec les députés des cantons; quatre hommes venaient d'assassiner le hallebardier Schneevogel, l'huissier, l'ami au bras duquel on avait vu souvent Waldmann se promener dans Zurich, et l'on ne tarda pas à apprendre que les meurtriers, après s'être d'abord réfugiés dans une église, osaient se montrer en public. On pressa le bourgmestre de s'éloigner; mais il jugea plus digne de lui de se montrer et prit le parti de se rendre, le lendemain, de tribu en tribu.

Déjà il avait réussi à se faire écouter de trois de ces corporations, quand il entendit les cloches sonner la convocation du Grand Conseil. Lui-même, il courut à l'hôtel de ville. La fureur, l'effroi, la curiosité précipitaient la foule vers ce même point. Bientôt les flots du peuple roulèrent contre les portes, menaçant de les enfoncer. « Qui voulez-vous? demanda d'une fenêtre l'avoyer Seiler, de Lucerne. — Nous voulons Waldmann, Œhen, Widmer, Binder, le greffier Ammann et Blœuler, gardien de la tour. » Rentrant alors : « Seigneur, c'est vous qu'ils demandent, » dit Seiler au bourgmestre. Tranquille, Waldmann se remit aux mains des Confédérés. Ses amis le suivirent, prisonniers comme lui. On les transporta dans le Wellenberg, tandis qu'une assemblée, formée en hâte dans une église voisine (*Wasserkirche*), déposait le Conseil, nommait Lazare Gœldli commandant de la ville et lui adjoignait un gouvernement que sa violence et sa stupidité firent nommer le « Conseil cornu. »

Deux jours se passèrent. Campé devant Zurich, tout

un peuple attendait l'issue du drame, et se faisait servir, aux frais du bourgmestre déchu, non plus seulement du pain et du vin, mais des viandes, des figues et des brioches. Le troisième jour, les ennemis de Waldmann se réunirent autour de lui, pour l'interroger. Durant deux fois vingt-quatre heures, ils essayèrent sur sa personne tous les genres de torture, sans qu'aucun aveu le compromît, et sans qu'il donnât signe de faiblesse, sinon celle de paraître compter sur l'honneur des députés fédéraux. Un moment les juges craignirent que les esprits des mobiles Zuricois ne se retournassent vers lui; ils imaginèrent alors de faire accourir, baignés de sueur, trois courriers, trois faux témoins, apportant la nouvelle que, d'intelligence avec le captif, des troupes autrichiennes avaient franchi le Rhin et s'approchaient de Zurich. Aussitôt fut prononcée la peine de mort. Le 6 août 1489, Hans Waldmann, courtisé naguère par les plus grands princes de son temps et jugé par ses ennemis, fut conduit hors de la ville, vers les lieux où les paysans attendaient le spectacle de son supplice. Il s'avança, élégamment vêtu, selon sa coutume, marchant sans crainte, saluant tout le monde. On dit qu'il laissa tomber une larme lorsqu'on lui ôta les insignes de la chevalerie, reçue à Morat. Le peuple récita avec lui l'oraison dominicale; puis il bénit Zurich, sa ville aimée, et sa tête tomba. Bien des yeux laissèrent couler des pleurs.

Waldmann n'avait ni enfants, ni parenté puissante; ce furent ses ennemis qui se chargèrent de le venger. Atteints par le mépris, ce fut vainement qu'ils cherchèrent à recouvrer leurs priviléges. Plus heureux,

les paysans obtinrent, bientôt après la mort du héros, par l'entremise des Confédérés, les garanties connues sous le nom de Compromis de Waldmann. (9 mai 1489.) La plupart des innovations du bourgmestre étaient révoquées, les charges réduites; les campagnes devaient avoir leur part des conquêtes et du butin; les communes conservaient le droit de s'assembler et d'envoyer à Zurich de grandes députations. Les campagnards eurent, il est vrai, la bonhomie de laisser ajouter qu'il était bien entendu qu'ils ne parleraient, ni n'agiraient contre le gouvernement. L'idée de se faire représenter dans le sein du Grand Conseil ne paraît pas avoir, en cet âge, abordé leurs esprits.

Huit ans après, Zurich révisa, pour la quatrième fois, sa constitution. (20 janvier 1498.) Les trois grands tribuns reçurent la charge de veiller à l'observation des lois. Des membres du conseil des Deux-Cents prirent dans le Petit Conseil la place dont la connétablie venait d'être exclue. Le Grand Conseil devint le centre des pouvoirs publics; il élabora les lois, élut aux charges, fit la guerre, la paix, les alliances, et se compléta lui-même, du moins partiellement.

XI

L'abbé et la ville de Saint-Gall.

1450-1490.

La Suisse entière s'était, comme Zurich, ressentie de l'ébranlement causé par la guerre de Bourgogne. Tous les cantons avaient vu se manifester, chez le

peuple, l'impatience du joug, chez le magistrat, le besoin d'ajouter à son autorité. A Berne, un gouvernement docile aux volontés de la France fut contraint à résigner ses pouvoirs aux mains de la bourgeoisie, qui les lui rendit après lui avoir donné cet avertissement. A Soleure, une tentative d'enlever à la commune la nomination de l'avoyer, pour l'attribuer au Grand Conseil, n'eut pas de succès. A Lucerne, le Conseil dut prendre l'engagement de ne faire paix, ni guerre, et de ne lever aucun impôt, sans l'assentiment de la communauté.

Dans les Petits Cantons, où la landsgemeinde était souveraine, la grandeur et le cours rapide des événements n'ayant pas permis de la convoquer toujours, les Conseils avaient pris l'habitude d'appeler, au besoin, autour d'eux, pour la remplacer, des représentants des communes, en nombre plus ou moins grand, et de laisser ces *double* ou *triple* Conseils faire des actes de haute justice, des ordonnances et parfois même des lois. Cette innovation s'était accomplie d'autant plus facilement que, dans la simplicité de leurs mœurs pastorales, les bergers des Alpes se déchargeaient volontiers des soins de l'administration; qu'ils laissaient volontiers ceux qu'ils avaient revêtus de charges publiques s'y perpétuer, et que les familles auxquelles ils confiaient ces charges comptaient dans leur sein des hommes qui, dans de grandes luttes, avaient déployé une vigueur peu commune et une rare habileté politique. Plusieurs de ces magistrats n'étaient pas inférieurs à ceux dont s'honoraient les cités. Grandis par la guerre, ils s'enrichissaient par

les pensions des princes. Seuls, ils étaient aptes à régir les pays sujets. Les landsgemeindes s'accoutumaient à se laisser gouverner par eux. Dans les diètes fédérales, ces chefs de pays démocratiques donnaient parfois la main aux députés des villes, mais le plus souvent ils entretenaient dans les cantons l'agitation populaire. Schwitz porta la hardiesse jusqu'à proposer de déclarer dissoutes toutes les constitutions cantonales. (11 mai 1489.) Sans aller aussi loin, Lucerne demanda la radiation, dans le Convenant de Stantz, de l'article qui interdisait les assemblées populaires. Berne se chargea de ramener Schwitz et Lucerne aux termes du Convenant.

Une lutte très vive s'était engagée entre deux alliés des cantons, l'abbé et la ville de Saint-Gall. Vers le milieu du quinzième siècle, le couvent de Saint-Gall avait eu, dans la personne de Gaspard de Landenberg, un abbé qui, las des soins séculiers et peu porté toutefois vers la vie monacale, avait formé le projet de transformer sa principauté en un paisible collége de chanoines, et d'en abandonner l'administration à la ville de Saint-Gall. Mais ce dessein n'avait pas eu l'assentiment des conventuels. Il se trouvait entre autres parmi eux un moine d'un esprit altier, entreprenant, Ulrich Rœsch, qui leur fit voir dans ce que méditait l'abbé la ruine du monastère. Le pape Calixte y mit le remède : il reconnut sans peine dans Gaspard le meilleur religieux, dans Ulrich le prince nécessaire; à l'un, il laissa le titre, à l'autre, il remit l'autorité. Rœsch, qui avait commencé sa carrière dans le couvent comme marmiton, y régna dès lors sept ans

comme administrateur et vingt-huit ans comme abbé. Durant tout ce temps il n'eut qu'une passion, celle de relever l'état; il ne négligea aucune occasion de consolider et d'accroître sa domination.

Il convoitait deux vallées attenantes à ses domaines, le Rheinthal et le Toggenbourg. Le Rheinthal était une hypothèque impériale dont les Appenzellois avaient réussi à se mettre en possession; Rœsch les accusa de ne pas remplir leurs devoirs envers l'abbaye et porta sa cause devant les cantons. Il évaluait ses prétentions sur le pays d'Appenzell à 20 000 florins, et se montrait prêt à en abandonner 6000 en échange de la vallée du Rhin. Les Confédérés, en ne consultant que l'équité, ne satisfirent aucune des parties, et ce ne fut pas sans peine qu'ils réussirent à maintenir l'équilibre entre l'ambitieuse activité d'Ulrich et la fière indépendance des montagnards.

L'infatigable abbé fut plus heureux dans ses efforts pour ajouter le Toggenbourg à ses états. Parvenu à un grand âge, le seigneur de cette vallée, P. de Rarogne, dont l'héritière avait épousé le Savoisien Humbert de Chivron, se décida, pour garantir à sa fille un tranquille héritage, à vendre le Toggenbourg au monastère de Saint-Gall au prix de 14 500 florins. (1468.) Il ne restait plus à Ulrich que de s'en assurer la possession; il renouvela dans ce but l'alliance que les Rarogne avaient conclue avec Schwitz et Glaris; puis, portant de tous côtés ses regards, il s'appliqua, dans sa nouvelle province comme il l'avait fait dans ses anciens pays, à préciser les devoirs des sujets, de manière à accroître ses revenus.

Au pied des Alpes, l'abbaye et la riche ville de Saint-Gall avaient des sujets toujours nouveaux de différend. Depuis huit siècles, une simple haie séparait la cité du couvent, l'usage des portes était commun; or Ulrich voulut une muraille pour clôture; une porte pour lui personnellement. (1479.) Cette porte eût suffi, dans l'obscurité d'une nuit orageuse, pour surprendre la ville et lui ravir ses libertés. C'est ce que Varnbuhler, qui avait commandé les Saint-Gallois à Morat et à Grandson, n'eut pas de peine à faire comprendre à ses concitoyens. Ils le nommèrent bourgmestre et soumirent la question soulevée à l'arbitrage des cantons. Les Confédérés confirmèrent les droits que l'abbé faisait reposer sur des documents, mais ils interdirent la porte, comme une innovation, et laissèrent les bourgeois libres de s'allier aux sujets de l'abbaye dans l'intérêt de leur sûreté. Dès lors Ulrich médita de transporter ailleurs le siége du monastère.

A trois lieues de Saint-Gall s'élevait, sur la rive du lac de Constance et dans une riante contrée, le bourg de Rorschach, renommé par ses marchés. Ce fut sur la colline de Marienberg, qui domine ce bourg, que le prince-abbé résolut d'asseoir son antique siége et ses priviléges. La sanction du pape et celle de l'empereur obtenues, il se mit à l'œuvre (1484); mais ce ne fut pas sans éprouver de la résistance. Bien des sujets de l'abbaye craignirent un accroissement d'impôts, la ville la perte de maints revenus, les Appenzellois l'érection d'un couvent fortifié dans le voisinage du Rheinthal. Déjà cependant les appartements du prélat étaient achevés et bénis, lorsque, peu après la mort

de Waldmann, les Appenzellois, leurs amis de Saint-Gall et vingt-cinq communes du territoire de l'abbaye se donnèrent la main, sans s'inquiéter du consentement des Suisses ni du Convenant de Stantz, se précipitèrent comme un torrent sur le Marienberg et rasèrent le nouveau couvent, bien persuadés qu'ils détruisaient des murs dangereux pour leurs libertés.

Ulrich recourut aux quatre cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris, protecteurs de l'abbaye. Déjà, pour les mieux disposer en sa faveur, il leur avait demandé de faire siéger dans son Conseil un capitaine, son appui séculier, et il leur avait offert, en échange d'un revenu déterminé, une partie de ses domaines. Il réclamait d'eux les rigueurs de la justice. Vainement les six cantons désintéressés dans la cause tentèrent une solution amiable du différend; ceux même dans l'intérêt desquels ils intervenaient ruinèrent leur médiation par une conduite imprudente. Appenzell et Saint-Gall menaçaient d'opposer à l'action des Confédérés l'intervention étrangère. Les bourgeois jurèrent que, plutôt que de se soumettre à une sentence fédérale, ils ne laisseraient pas dans leur ville pierre sur pierre. Les Appenzellois cherchaient à soulever la Thurgovie, afin de fonder, avec l'aide des paysans, une nouvelle Confédération. Alors les quatre cantons alliés de l'abbaye se mirent en marche (fév. 1490) entraînant tous les autres cantons, les Bernois même, quoique malgré eux. 16000 hommes occupèrent le territoire de l'abbaye. Les communes insurgées se soumirent, accusant Saint-Gall et les Appenzellois de les avoir trompées. Les Appenzellois,

découragés, laissèrent à leur tour tomber les armes de leurs mains. Les Confédérés s'avancèrent contre Saint-Gall, vivant de pillage, non toutefois comme lorsqu'ils marchaient contre l'étranger, pour la défense de leurs libertés, mais en silence, comme gens obligés à châtier chez des amis une faute de jeunesse. Saint-Gall ne se rendit qu'au moment où elle allait être prise d'assaut.

Le pays soumis, ce furent les cantons protecteurs de l'abbaye qui déterminèrent les conditions de la paix. Les frais de guerre, estimés à 4000 florins, furent abandonnés. Appenzell fut condamné à payer à l'abbé 4500 et Saint-Gall 4000 florins : ces sommes n'équivalaient pas à la moitié des dommages soufferts. Les quatre cantons demandèrent pour eux-mêmes 10 000 florins, avec quelques propriétés, convoitées par le prince, et qu'ils lui remirent aussitôt pour le prix de 8000 florins. Ulrich dut leur céder encore la moitié des amendes perçues sur ses terres, et leur confier le droit, dont Saint-Gall et les Appenzellois étaient en possession depuis des siècles, de mettre opposition à toute aliénation des propriétés du monastère. Les relations contractées par des sujets de l'abbaye avec Saint-Gall et celles de Saint-Gall avec l'Appenzell furent annulées. Restait la question du Rheinthal. Les cantons déjouèrent tous les efforts d'Ulrich pour s'en rendre maître ; ils s'en attribuèrent à eux-mêmes la souveraineté, pour la partager avec Uri, Zoug, Unterwalden et bientôt après avec Appenzell. Seuls le bourgmestre et le landamman de Saint-Gall, Varnbuhler et Schwendiner, furent, comme promoteurs de l'insurrection, exclus de la paix. Varn-

buhler se réfugia chez l'empereur Maximilien, qui lui fit restituer sa modique fortune. Ulrich, qui s'était empressé de recommencer la construction de son monastère de Rorschach, ne survécut pas longtemps à sa victoire : il mourut le 13 mars 1491.

XII

La guerre de Souabe.

1499.

Admission dans l'alliance de Bâle, Schaffhouse et Appenzell.

A la suite des événements que nous venons d'esquisser, des Saint-Gallois, des Appenzellois, réfugiés au delà du Rhin, répandirent leur irritation dans des pays déjà fort mal disposés envers les Confédérés. On était loin des jours où Suisses et Souabes combattaient ensemble Charles le Téméraire. La guerre de Bourgogne n'était pas terminée, que les deux peuples s'étaient de nouveau rencontrés comme ennemis en Franche-Comté. Sous Charles VIII, successeur de Louis XI, les hostilités recommencèrent entre la France et l'empereur. Le cri de guerre n'eut pas plutôt retenti que des volontaires, par milliers, coururent servir les uns Maximilien, la plupart le roi. Les deux monarques ne se rapprochèrent que parce que Charles avait conçu le projet de conquérir le royaume de Naples, et le duc d'Orléans, qui fut plus tard Louis XII, celui de s'emparer de Milan ; la lutte ne cessa donc dans le nord

que pour recommencer en Italie, où Suisses et Allemands allaient se trouver en présence, le plus souvent dans des rangs contraires.

On s'accoutumait à considérer les Suisses comme indépendants; toutefois l'empire n'avait pas cessé de voir dans leur Confédération un de ses membres, et les Confédérés eux-mêmes croyaient encore en faire partie. Deux causes les en détachaient toujours davantage : l'une était leur haine contre la maison d'Autriche, qui venait de s'asseoir à titre héréditaire sur le trône impérial, et l'autre le sentiment de leur force, qui ne les laissait pas éprouver le besoin de protection. Trente ans Frédéric III avait constamment refusé de confirmer leurs franchises sans qu'ils s'en missent en peine. Maximilien, qui lui avait succédé, s'était d'abord montré bienveillant envers eux; mais lorsque ce prince ardent, généreux, prompt à concevoir de grandes pensées et à les abandonner, s'efforça de rallier les membres épars du corps germanique, il ne le put sans se heurter à leurs libertés. Ayant, déjà en 1488, formé une ligue des princes, des seigneurs et des villes de la Souabe, il avait invité les Suisses à s'y rallier; mais tel avait été l'accueil fait par le peuple suisse à cette injonction, qu'il ne permit pas même à ses mandataires, réunis en diète, de la soumettre à une sérieuse délibération. Parvenu à l'empire, Maximilien fit une nouvelle tentative de protéger la paix du pays contre le brigandage des grands; il porta des lois et établit, sous le nom de tribunal aulique, une cour chargée d'en assurer l'exécution. En même temps, il ordonna la levée d'une contribution, dans le but de

faire la guerre aux Turcs et aux Français, et voulant mettre à l'épreuve l'obéissance des Confédérés, il les pressa de se montrer, en cette occasion, sujets fidèles de l'empire.

Ils lui répondirent en s'alliant la plupart avec la France. L'empereur exigeait d'eux des prestations d'hommes et d'argent, tandis que les Français invoquaient et payaient leurs services; aussi fut-ce sous leurs drapeaux que les mercenaires coururent se ranger; et comme, mieux que l'empereur, les Confédérés avaient su jusqu'alors maintenir chez eux l'ordre et la sécurité publique, ils se demandèrent quelles raisons ils pouvaient avoir de se donner à lui, quels motifs de lever chez eux des impôts pour des intérêts qui leur étaient étrangers. Présentés à Maximilien, leurs envoyés furent reçus avec hauteur : « Sachez, leur dit l'empereur, qu'en qualité d'archiduc d'Autriche nous vous portons une haine héréditaire et que, si vous nous refusez obéissance, nous irons vous chercher en vos pays et nous montrerons au premier rang! — Gracieux seigneur, lui répondit le bourgmestre Schwend, de Zurich, je ne saurais vous le conseiller; nous avons un peuple tellement ignorant et grossier, qu'il n'épargnerait pas, je le crains, la couronne royale. » (1497.)

Ainsi tout s'acheminait à la guerre. La Souabe y préludait par des chants moqueurs. On y baptisait un veau du nom de Réding. On n'y voyait que caricatures dans lesquelles l'image d'une vache se confondait avec celle d'un pâtre. « Plus inhumains que les Turcs et les hussites, disait-on des Suisses, ils n'ont foi qu'en leurs armes, ne se nourrissent que de sang

chrétien et ne vivent que de la discorde des rois. Leurs fils même n'apprennent que la guerre; ils ne savent que suivre, panache en tête et poignard au côté, le son du tambour. Eh bien, laissons-les invoquer leur Vierge d'Einsiedlen, et nous, sur les pas du gentilhomme Jésus, allons allumer chez eux un tel incendie que, s'il était assis sur l'arc-en-ciel, le bon Dieu retirerait ses pieds à lui. »

Il était une ville qu'il importait, en ces circonstances, d'unir à la Confédération : c'était Constance, dont les bourgeois lui étaient dévoués. Un obstacle toutefois s'opposait à l'entrée de cette cité dans l'alliance, elle avait la haute juridiction sur la Thurgovie, et ne voulait ni l'abandonner, ni la partager. Il n'en fallut pas davantage pour que des volontaires des Petits Cantons courussent la contraindre à se désister de son droit; ce ne fut pas sans peine que les autres cantons comprimèrent ce mouvement, et ils ne réussirent pas à l'empêcher de porter ses fruits. Constance se jeta dans la ligue souabe. (Déc. 1498.) Son évêque, Hugues de Landenberg, ne tarda pas à suivre son exemple et à livrer à la ligue son château de Gottlieben, une des portes du pays.

En Rétie, les Confédérés furent plus heureux; ils resserrèrent leur alliance avec la ligue grise (1497) et celle de la Maison-Dieu. (1498.) Ils leur promirent de les aider à maintenir bonne justice, sûreté des communications et droits acquis. On savait la profonde inimitié que le gouvernement du Tyrol portait aux Suisses et aux Grisons; aussi fut-ce lui qui commença les hostilités. Il fit occuper le val Moutier (*Munster-*

thal, 1499); aussitôt les bords du Rhin, de l'Alsace aux lieux voisins des sources de l'Adige, se couvrirent d'hommes d'armes.

Les premiers combats se livrèrent autour du Luciensteig, que les Souabes avaient occupé. (6 fév.) Les Suisses les en chassèrent, les poursuivirent jusqu'à Balzers, soupèrent, à la clarté d'un vaste incendie, d'un repas préparé pour l'ennemi, et le lendemain, accrus en nombre, ils ravagèrent le Vorarlberg. Les Saint-Gallois et les Appenzellois, se disposant à les rejoindre, étaient entrés dans le Rhin, pour le passer à gué, lorsqu'ils s'aperçurent que les Confédérés n'approchaient pas encore; ils avaient les ennemis en face : ne voulant pas reculer devant eux ils attendirent, deux heures durant, au milieu du fleuve, l'eau jusqu'à la poitrine, et se servant de leurs piques pour écarter les glaçons, l'arrivée de leurs alliés. Attaquant alors, ils mirent les Impériaux en fuite et tous les poursuivirent jusqu'à Brégentz. On raconte d'un Souabe, tiré de dessous un toit où il s'était caché, qu'il implora leur clémence en leur disant : « Au nom de Dieu, faites-moi grâce, mes chers museaux de vache, » et qu'ayant appris de lui qu'il ne les avait jamais entendu nommer autrement, ils s'amusèrent de sa simplicité et le laissèrent partir.

Vers le même temps, 10 000 Suisses se répandirent en Souabe, sans rencontrer l'ennemi. Ils détruisirent des châteaux et ravagèrent le pays. Du reste, nul plan de campagne. Ils se divisèrent, les uns voulant attaquer les villes de l'empire et les autres estimant impolitique d'irriter les amis qu'ils y avaient. Les villes

souabes, en effet, dans la persuasion que la guerre se faisait dans l'intérêt des princes et de la maison d'Autriche bien plus que dans le leur, la faisaient mollement. Cherchant à s'en alléger les charges, elles avaient mis sur pied, non des milices citoyennes, mais des troupes soldées, des lansquenets (*Landsknechte*), plus ardents au pillage qu'à la bataille. L'empereur séjournait dans les Pays-Bas et, loin de son regard, la noblesse elle-même remplissait imparfaitement ses devoirs.

Cependant, aux approches de Pâques, les Souabes envahirent de nouveau le territoire suisse; mais ils ne réussirent qu'à attirer sur eux une nouvelle invasion et à porter les Confédérés à prendre contre eux de nouvelles mesures de défense. La Thurgovie fut protégée contre leurs attaques par la formation d'un camp retranché sur les hauteurs boisées du Schwaderloh, que traversait la route de Constance à Frauenfeld. Le canton de Soleure le fut par un camp semblable, placé à l'entrée des montagnes, aux lieux où le château de Dorneck dominait le cours peu profond, mais impétueux, de la Birse. Dès lors ces deux positions furent ensanglantées par plus d'un combat. Tantôt les Souabes attaquaient la Suisse et tantôt les Suisses leur faisaient payer à double les pertes qu'ils leur avaient fait subir. Mais ce fut sur d'autres points que se portèrent les premiers coups décisifs.

Les Autrichiens occupaient une position très forte à Frastenz, près de Feldkirch, aux lieux où l'Ill verse ses flots dans le Rhin, et sur un mont voisin, celui de Roia, ils avaient caché une troupe d'élite, destinée à

tomber, l'heure du combat venue, sur les derrières de l'ennemi. Mais devinant leur dessein, les Confédérés formèrent le plan de chasser du mont Roia ceux qui l'occupaient; de prendre les retranchements des Impériaux en flanc, de manière à les contraindre à changer de position, et de ne leur porter un dernier coup qu'après avoir, par ces manœuvres, rendu la partie égale entre les combattants. Tout leur réussit. A la tête de 2000 volontaires, un intrépide aventurier, Henri Wolleb, d'Uri, escalada les flancs du Roia, culbuta la division qui s'y cachait, et la jeta contre les lances de ceux des Suisses qui venaient d'attaquer les Autrichiens en flanc. Réunis, les Confédérés rejetèrent l'ennemi sur la rive droite de l'Ill. Une perte troubla la joie de leur succès; Wolleb avait succombé, et ils pleurèrent le héros qui maintes fois leur avait frayé le chemin de la victoire. (20 avril.)

A la nouvelle de cette bataille, l'empereur sentit la nécessité de se rapprocher du théâtre des événements. Le découragement se montrait chez les Souabes; les uns demandaient la dissolution de la ligue, d'autres craignaient de voir les paysans se soulever, à l'instigation des Suisses. Maximilien crut leur rendre à tous la confiance en les assurant qu'il allait se mettre à la tête de ses armées; mais tandis qu'il s'y disposait, il reçut, à Feldkirch, l'avis d'un nouveau revers.

Les Tyroliens avaient, au commencement de mars, envahi la Basse-Engadine; ils avaient enlevé onze mille pièces de bétail, fait prisonniers tous les hommes du pays en état de porter les armes et emmené

trente-six d'entre eux, comme otages, à Méran. Ils ne s'étaient retirés qu'après avoir réduit en cendres tous les villages de la contrée.

Deux mois plus tard, les Impériaux s'approchèrent de nouveau, forts de 15000 hommes, et prirent position à l'entrée du val Moutier. Le torrent du Ram, qui recueille les eaux de cette vallée, s'est fait passage au pied du mont Schlinig, entre de sombres forêts et des rochers escarpés, pour aller verser ses flots dans le cours naissant de l'Adige. Ce fut le défilé qu'il traverse, la *Chialavaina*, que les Impériaux choisirent pour le couvrir de retranchements ; ils n'y épargnèrent ni tours, ni boulevards, ni bastions. Le 21 mai, six mille hommes descendirent des monts de la Rétie, résolus à leur livrer assaut.

Dans ce but, ils se partagèrent en deux divisions ; l'une devait escalader, de nuit, les flancs abrupts du Schlinig, et en descendre au matin pour prendre les ennemis à dos, et l'autre les attaquer de front, sur un signal donné. Ils avaient contre eux les difficultés du terrain, le nombre et la position des ennemis ; tout fut vaincu par leur intrépidité. Après cinq heures de combat, les Autrichiens furent mis en fuite et vivement poursuivis. Un pont s'étant rompu sous les pas des fuyards, on passa le torrent sur la multitude des cadavres amoncelés. Glurns, Mals, villages voisins, et le camp des vaincus furent livrés au pillage. L'histoire a conservé les noms des chefs qui, dans cette journée, ajoutèrent à la gloire des Ligues, ceux des Marmels, de trois Planta, de Castelberg, Castelmur, Guler, Salis et Capol ; aucun n'a été mis plus haut que celui de

Benoît Fontana qui, blessé mortellement, ne cessa jusqu'à son dernier soupir de donner aux siens l'exemple d'une héroïque valeur [1].

Les vaincus se vengèrent en immolant, à Méran, les otages de l'Engadine. L'empereur, de son côté, ordonna une nouvelle campagne. L'armée fut recomposée. Elle gravit des alpes couvertes de neige et descendit à Bormio, pour remonter vers l'Engadine; mais les habitants de cette haute vallée avaient emmené leurs provisions et mis le feu à leurs demeures. Après avoir perdu bien des hommes par la fatigue et la faim, les Impériaux rentrèrent dans le Tyrol, n'ayant à raconter, pour tout exploit, que la dévastation des pays parcourus.

Des deux parts l'épuisement et la souffrance allaient s'accroissant. Les relations commerciales étaient interrompues. La Suisse ne possédant pas alors de salines, le sel, comme le pain, faisait défaut. Même l'Italie avait fermé ses marchés, alors que la disette jetait des milliers d'aventuriers à l'armée française, qui se disposait à attaquer le Milanais. Mais du côté de l'ennemi, l'état des choses n'était pas meilleur. Ce ne fut pas sans peine que Maximilien composa une armée de 10000 fantassins et de 2500 chevaux; encore, après l'avoir passée en revue devant Constance (18 juillet), ne réussit-il pas à la faire entrer en campagne. C'était sur un autre point que devaient se livrer de derniers combats.

[1] M. Alph. de Flugi nous a appris le vrai nom et le vrai champ de cette bataille, que les historiens avaient à tort nommée la bataille de la Malserheide.

Depuis le commencement de la guerre, Soleure, Berne et Fribourg veillaient sur les passages du Jura. Maintes fois ils en avaient chassé l'ennemi, et l'avaient poursuivi sur son propre territoire. Néanmoins, quand les Souabes crurent les Suisses occupés, à l'est, par l'armée de l'empereur, le comte de Furstenberg crut pouvoir s'avancer vers Dorneck, à la tête de 15 000 hommes. Ces troupes se répandirent dans la belle prairie qui s'étend entre Rheinach, Arlesheim et Dorneck. Officiers et soldats se livrèrent à l'insouciance et au plaisir. Les uns apprêtaient le repas du soir, d'autres vidaient la coupe d'argent ou savouraient les mets délicats que leur avaient envoyés leurs amis de Bâle; on n'avait pas même placé des gardes, quand 3000 Soleurois, Bernois et Zuricois fondirent tout à coup sur l'armée impériale. Furstenberg tomba des premiers. Cependant ses gens s'empressèrent de s'armer et de se mettre en ordre. Les combattants se mêlèrent comme une moisson qu'agitent les vents. Voici que le bruit de troupes en marche excite dans les deux armées une attente inquiète; bientôt les Confédérés reconnurent leurs amis de Lucerne et de Zoug; l'arrivée de ces nouveaux combattants mit fin à la résistance. Le soir, les corps de 3000 Impériaux et de 500 Confédérés jonchaient le champ de bataille.

Au premier moment, Maximilien ne songea qu'à se venger; mais, à bout de ressources, et voyant les Souabes lui refuser obéissance, il se vit réduit à prêter l'oreille au duc de Milan, qui le pressait d'accepter sa médiation. Les Suisses n'avaient pas cessé de se montrer disposés à la paix. La guerre, de leur part, avait

été purement défensive. Comme l'a dit un historien allemand contemporain, Sébastien Franck : « Ils guerroyèrent d'abord presque malgré eux; mais quand, attaqués par nous, ils eurent lavé leurs mains dans notre sang, ils nous donnèrent assez à faire pour qu'à la fin nous nous soyons trouvés heureux d'accepter ce qu'ils nous offrirent, car nous nous serions contentés à moins. » La paix fut signée à Bâle, le 22 octobre 1499. Elle rétablit les relations, telles qu'elles étaient avant la guerre. La seule acquisition de la Suisse fut celle de la haute justice en Thurgovie, qui lui fut donnée par le duc de Milan, nommé arbitre en cette question. Suisses et Grisons demeurèrent alliés. Rien sur les futures relations de la Confédération avec l'empire; en réalité, Maximilien abandonnait le droit suzerain, cause de la guerre, et l'empire ne songea plus à le faire valoir. On ne verra plus qu'exceptionnellement des députés suisses se rendre à la diète germanique. Cent-cinquante ans se passeront encore, il est vrai, avant que l'indépendance de la Confédération soit écrite dans le droit européen; mais, de fait, elle était généralement reconnue quand finit le quinzième siècle. Dans la lutte soutenue contre l'empire par la liberté, la liberté l'avait emporté.

Une conséquence prochaine de la guerre de Souabe fut l'admission de Bâle et de Schaffhouse dans la Confédération. Bien souvent ces villes avaient témoigné de leur attachement à la Suisse. Dans le cours de la dernière lutte, elles s'étaient efforcées de maintenir leur neutralité, et ne l'avaient pas fait sans péril. A Bâle, l'évêque et la noblesse, entrés dans la ligue

souabe, avaient subi plus d'un revers, et brûlaient de s'en venger. A Schaffhouse, la situation était semblable. Pour se protéger, les deux villes demandèrent et obtinrent d'être reçues dans l'alliance des cantons. Pour la première fois Bâle, qui jusqu'alors n'avait signé que des conventions passagères, commandées par les circonstances, conclut une alliance perpétuelle. Elle était la clef de la Confédération. Elle donnait à la Suisse ses fortes murailles, ses vaillantes milices, son pont sur le Rhin, ses riches marchés, son grand renom, à la gloire duquel venaient d'ajouter encore la tenue d'un concile et la fondation récente de son université, la seule en Suisse. Aussi les cantons lui assignèrent-ils le neuvième siége dans leurs diètes et lui firent-ils prendre place avant Soleure et Fribourg. Ils lui accordèrent, sans qu'elle le demandât, la réciprocité du serment, que ces deux villes n'avaient pas encore obtenue, et ne limitèrent par aucune circonscription territoriale le secours qu'ils s'engageaient à lui donner. En cas de guerre entre Confédérés, Bâle devait demeurer neutre (*still sitzen*), et travailler au rétablissement de la paix. Jamais joie plus vive n'anima l'illustre cité qu'au jour de son entrée dans la Confédération, le 8 juin 1501. Toutes les cloches furent mises en branle, toutes les portes laissées ouvertes, et la troupe qui les gardait fut remplacée par une vieille femme, armée d'une quenouille : c'était dire à tout venant l'inattaquable sûreté d'une ville que couvrait la Confédération.

Deux mois plus tard, Schaffhouse fut reçue dans l'alliance. (9 août 1501.) Douze ans après, le 17 dé-

cembre 1513, d'anciens amis, les Appenzellois, le furent aussi. Toutefois Schaffhouse et Appenzell ne furent admis qu'aux conditions auxquelles l'avaient été Soleure et Fribourg; il leur fut interdit de contracter de nouvelles alliances sans l'assentiment des anciens Confédérés. Comme Bâle, ils ne devaient intervenir dans les différends des cantons qu'en qualité de médiateurs. Le saint-siége et l'empire étaient réservés. C'est ainsi constituée que s'est perpétuée durant trois siècles, sans recevoir de nouveaux membres, l'alliance des treize cantons.

XIII

Force et faiblesse.

Lorsque le roi Charles VIII de France, voyant toutes les forces de son royaume sous sa main, avait conçu le projet de ressusciter Charlemagne et de conquérir l'Italie, quelques mille Suisses s'étaient rangés sous ses drapeaux. (1493.) Ils marchaient en tête de l'armée, en cadence, au son ralenti des fifres et des tambours, dans un ordre surprenant. Ils n'avaient pas le vêtement de même couleur, mais ils portaient tous une veste courte, dessinant les membres, et qui contrastait avec les pourpoints larges et tailladés des Italiens. Les plus braves faisaient flotter sur les rangs de grandes plumes, comme jadis c'était l'usage des Romains. Les jeunes et les pauvres étaient armés de haches d'armes et de hallebardes qui leur servaient à frapper d'estoc et de taille; l'élite les suivait, compo-

sée des hommes les plus expérimentés, et portant la longue pique, qu'ils maniaient avec un art étonnant.

La marche de l'armée, jusqu'à Naples, ressembla moins à une campagne qu'à un triomphe. L'Italie fut d'abord frappée d'admiration et de stupeur; mais bientôt elle se remit et se rallia contre l'étranger. La retraite suivit de près le triomphe, et elle fut difficile. A partir de Pontrémoli, il fallut franchir l'Apennin sur une pente où des mulets n'osaient se hasarder qu'à peine; la descente était rapide comme la montée; les Suisses s'attelèrent à l'artillerie et, en cinq jours, ils la traînèrent d'un côté à l'autre de la montagne. A Fornoue, ils contribuèrent puissamment à la victoire du roi. Voyant que rien n'était insurmontable à leur vigueur et à leur courage, les plus grands hommes d'état de l'Italie, Macchiavel entre autres, en vinrent à se demander si les Confédérés ne réussiraient pas à s'assujettir la péninsule et s'ils n'y fonderaient pas leur domination : c'était dire qu'ils ne les connaissaient qu'imparfaitement.

La Suisse n'était pas, à cette époque, un état fédéral, mais une Confédération d'états. Elle était constituée pour la défense et le développement des libertés publiques, aucunement pour la conquête. Ses diètes étaient des congrès bien plus qu'un gouvernement. Les députés qui les composaient variaient sans cesse. Comme ils votaient sur instructions, l'accord était rare et même, la résolution prise, l'exécution restait difficile. Les Suisses n'avaient pas même un sceau commun. Tandis qu'autour d'eux se formaient de grands corps de nation, ils demeuraient divisés et incapables

de se réunir autour d'une grande pensée. Non-seulement ils n'avaient pas d'armée permanente, mais leurs miliciens s'armaient, s'entretenaient à leurs frais; ils n'avaient de science que celle qu'ils puisaient dans leur sang-froid, leur coup d'œil et leur expérience; et comme ils portaient avec eux la démocratie dans les camps, l'armée se transformait fréquemment en landsgemeinde (*Lagergemeinde*), ensorte que ses chefs ne pouvaient compter sur le dévouement de leurs gens qu'après avoir conquis leurs suffrages; la discorde était-elle la plus forte, l'armée se décomposait et parfois se dispersait.

Au sein de la Confédération, une foule de jeunes gens, habitués à l'oisiveté, parcouraient le pays n'ayant que leurs passions pour loi, n'écoutant que la voix de l'enrôleur et n'obéissant qu'à leur soif de folles excursions. (*Reiselaufen.*) Nul père ne pouvait compter sur ses fils, nul artisan sur ses ouvriers. Les aventuriers abandonnaient femme et enfants; condamnés à une peine, ils passaient la frontière. Les magistrats opposaient à ce désordre, des lois qu'ils n'exécutaient pas; gagnés par des largesses, ils étaient les premiers à émigrer. Aussi le pays se dépeuplait et ses revenus diminuaient d'année en année. Les champs étaient laissés en friche, les métiers abandonnés. Zurich même, dont l'industrie était jadis si florissante, se voyait réduite aux productions élémentaires de l'agriculture et à la fabrication de tissus grossiers. L'exportation considérable que faisait Fribourg de ses cuirs et de ses draps allait diminuant. Bâle et Saint-Gall souffraient un peu moins. La foire de Zourzach

était encore fréquentée, mais non comme autrefois. Chaque année mauvaise amenait une disette. Les seules industries qui avaient pris du développement étaient celles qui alimentaient des besoins croissants de luxe et de débauche. Des hommes subitement enrichis trouvèrent leurs demeures trop étroites, leurs habitations trop simples, leurs tables trop communes; tout fut donc changé; l'exemple fut contagieux; il fallut, avant tout, gagner de l'argent; les mots de patrie, d'honneur national, de bien public n'eurent plus de sens. La méfiance gagna de proche en proche.

Vainement les plus sages des Confédérés conseillaient de renoncer aux services étrangers; vainement Berne, dont les vues politiques surpassaient fréquemment celles de ses alliés, s'efforçait d'empêcher ses sujets de s'enrôler; les tentatives d'arrêter une jeunesse effrénée excitaient la rébellion. Ni la misère inexprimable à laquelle les mercenaires furent réduits en Italie, ni leurs rangs éclaircis, ni les ravages d'une maladie dégoûtante et contagieuse n'arrêtèrent la violence du courant. Il y eut telle année où les Français se virent obligés à garder les passages des Alpes, pour empêcher le flot surabondant des mercenaires de s'y déverser. Nul souci d'avoir à combattre, Suisses contre Suisses. Même durant la guerre de Souabe, il y eut des moments où l'on put craindre qu'abandonnée par ce peuple sans patrie, la patrie ne manquât de défenseurs. Les volontaires rejoignaient-ils l'armée, c'était encore pour se conduire à leur guise, aller et venir, piller amis et ennemis, vider les magasins de provi-

sions, et tout obtenir par la menace de retourner chez eux. La guerre de Souabe achevée, les regards de cette multitude se portèrent vers l'Italie, où se passaient les événements qui ont fait, à cette époque et pendant un demi-siècle, de ce beau pays le rendez-vous et le champ de bataille des nations voisines.

XIV

Guerre d'Italie. Novare.

1494-1513.

Louis, surnommé le Maure, régnait à Milan. Ambitieux, inquiet, il jeta durant vingt ans par ses intrigues le trouble dans la péninsule. C'est lui qui avait pressé Charles VIII de passer les Alpes et c'est lui qui, bientôt après, avait fait alliance avec le pape, Venise, l'empereur et l'Espagne, pour le contraindre à la retraite. Quelque temps, le duc d'Orléans, qui faisait valoir des prétentions sur le duché de Milan, du chef de Valentine Visconti, son aïeule, avait essayé de se maintenir dans Novare, dont il s'était emparé; mais il avait fini par rendre cette place, et, de nouveau maître de son duché, Louis le Maure avait demandé à l'empereur et aux Suisses les moyens de s'en assurer la possession.

Il n'en tomba pas moins en grand péril quand le duc d'Orléans monta sur le trône de France, sous le nom de Louis XII (1497), et quand, se préparant à rentrer en Italie, ce prince eut fait la paix avec Maximilien, l'Angleterre et l'Espagne, gagné le pape et mis

dans ses intérêts les Vénitiens et le duc de Savoie. (1499.) C'était pendant la guerre de Souabe. Louis le Maure qui, dans cette guerre, avait cru à la victoire de l'empereur et fermé ses marchés aux Confédérés, s'empressa, à la nouvelle de leurs succès, de se rapprocher d'eux. Dans le besoin qu'il avait de leur secours, il fit leur paix avec Maximilien. La Suisse se remplit d'enrôleurs français, italiens, allemands : l'empereur levait des troupes pour Sforza, prince d'empire; mais avant que les Confédérés, divisés par leurs querelles intestines, pussent prendre une part importante à des guerres étrangères, Milan tomba aux mains des Français.

Louis le Maure eut à peine le temps de fuir vers l'empereur. Comme il n'en obtint que de belles paroles, il ne tarda pas à comprendre qu'il ne lui restait d'appui que celui des Confédérés. Ils avaient contre la France bien des griefs. Durant la guerre de Souabe, il avait suffi à Louis XII, comme naguère à Louis XI, d'avoir attisé la flamme qui dévorait la maison de son voisin; des secours qu'il avait promis aux cantons, le seul qui leur arriva fut celui de quelques pièces d'artillerie, envoyées lorsque les Confédérés, las de la guerre, lui parurent avoir besoin d'encouragements. Le Milanais conquis, il avait congédié, sans les payer, ses auxiliaires suisses. Il refusait de s'expliquer sur les relations commerciales des cantons avec le duché de Milan. Aussi Sforza n'eut-il pas de peine à se faire écouter des Confédérés, et quand il sut les Milanais fatigués des querelles incessantes soulevées par leurs nouveaux maîtres, il se mit à la tête de 11000 Suisses,

7000 lansquenets, 2000 Italiens, et reconquit sa capitale en courant, comme avaient fait les Français. Poursuivant son succès, il mit, en février 1500, le siége devant Novare.

De son côté Louis XII, s'appuyant sur les traités, et sans se mettre en peine des sommes qu'il devait aux Suisses, leur demanda des auxiliaires. Semant l'or parmi les mercenaires, il en eut bientôt rassemblé plus qu'on n'en avait jamais vu se mettre en campagne; au nombre de 24 000 ils franchirent le Saint-Bernard et se réunirent à l'armée française devant Novare. Les voilà en présence des Suisses au service de Milan, Confédérés contre Confédérés, frères contre frères, des pères en face de leurs fils. Arrive la nouvelle que 40 000 Vénitiens attaquaient le duché sur d'autres points : en son péril, le Maure se jeta dans les bras des Suisses. Il leur promit un traité de commerce, des sommes considérables, de riches pensions, et remit à leur arbitrage sa querelle avec le roi de France. La diète accepta le rôle de médiateur. Elle envoya, en hâte, des députés, chargés de travailler à un arrangement, et, s'ils n'y réussissaient pas, d'ordonner aux mercenaires suisses des deux armées le retour dans leur pays.

Mais le cours des événements n'attendit pas l'arrivée des députés. Les Suisses des deux camps s'étaient rapprochés. Que se passa-t-il dans leurs entretiens ? Nous ne le savons qu'imparfaitement. Ce qui seul est certain c'est que, des mercenaires du duc, les uns l'abandonnèrent, et les autres demandèrent à grands cris leur solde; qu'un essai de retraite sur Milan échoua,

parce qu'ils refusèrent de s'exposer à combattre leurs concitoyens, et qu'ils finirent par accepter l'offre que leur firent les généraux français, de rentrer dans leur pays, laissant le duc et ses Italiens aux mains de leurs ennemis.

Désespéré, le Maure leur demanda de sortir avec eux de Novare sous un déguisement. Mais lorsqu'ils s'avancèrent lentement, entre les rangs serrés des Français, un murmure se fit entendre tout à coup : « Où est le duc? » Se voyant trahi, il sortit des rangs, fut saisi, frappé du plat de l'épée, et envoyé en France, où sa vie s'acheva dans une étroite captivité. Un malheureux soldat, qui l'avait livré, reçut le prix de sa trahison et, rejeté par ses concitoyens, alla se cacher parmi les Français. Lorsque, deux ans après, poursuivi par son crime, il tenta de reparaître dans sa patrie, il y subit la peine de mort. Des officiers, ses complices, perdirent leur titre et furent condamnés à des amendes : faibles expiations qui ne lavèrent pas, sur le front de la Confédération, la tache à laquelle ils venaient de la condamner.

Louis XII recueillit les fruits de sa victoire; les princes italiens déposèrent à ses pieds leurs félicitations, tout en espérant de l'empereur l'affranchissement de la péninsule. Les Suisses repassèrent les Alpes. Peu d'entre eux se demandèrent, s'il leur convenait de s'employer à fonder un empire dans la gloire duquel s'effaceraient leurs petites républiques, mais beaucoup énumérèrent les sujets de plainte qu'ils avaient contre le roi. Il devait aux mercenaires 300 mille couronnes, et se riait de leurs réclamations. Ils

recoururent à un arbitrage, aux termes du traité. Le roi s'y soumit, ne songeant qu'à gagner du temps. Mais les réclamants se lassèrent, s'armèrent et portèrent le ravage dans le duché de Milan. Déjà les Waldstetten se disposaient à les appuyer et les autres cantons se voyaient impuissants à les retenir, lorsque le roi parut fléchir; il recourut aux promesses, réussit à semer la division parmi les réclamants et finit par obtenir qu'ils laissassent leurs gouvernements juges de leurs prétentions. On leur alloua 20 000 francs. Ils se soumirent, renfermant en eux leur irritation.

Les Confédérés avaient une autre cause, non moins sérieuse, de mécontentement. Le roi leur avait, à diverses fois, promis de leur abandonner les seigneuries de Locarno, Lugano et Bellinzona, s'ils l'aidaient à conquérir le Milanais et, le pays conquis, il ne jugeait pas devoir se souvenir de sa promesse. Un corps de troupes des Waldstetten, au service du roi, finit par s'emparer du comté de Bellinzona, bien résolu à s'y maintenir. Vainement Louis XII fit demander à plusieurs diètes la restitution de ce pays; vainement il en traita les habitants et leurs nouveaux maîtres en ennemis, il ne réussit qu'à faire prendre les armes aux cantons alpestres, qui firent flotter leurs bannières, appelèrent à leur aide les Confédérés, et entrèrent en campagne au cœur de l'hiver. 14 000 hommes franchirent le Saint-Gothard et s'approchèrent de Milan, répandant la terreur devant leurs pas. Le roi, ne pouvant leur résister, et ne voulant pas perdre l'alliance des Suisses, s'accommoda à sa mauvaise fortune; la

paix, conclue le 11 avril 1503 dans le camp d'Arona, les laissa en possession de leur conquête.

Les années suivantes se passèrent sans vives secousses. Ce n'est pas que les ambassadeurs de Louis XII eussent cessé de répandre ses largesses. Tandis que, dans les églises, les curés les anathématisaient, ils tenaient table ouverte à Baden et à Zurich. Tel d'entre eux régalait la multitude que réunissait le marché, tel autre se laissait faire prisonnier par les dames bernoises, qui ne le relâchaient qu'après rançon. Conseillers et bourgeois avaient prêté serment de ne point accepter les largesses de l'étranger, mais arrive à Berne l'évêque de Lausanne, Aymon de Monfaucon, qui les délie de ce serment et révoque la défense. Aussitôt 6000 Suisses coururent aider la France à s'emparer de la république de Gênes.

L'alliance des Confédérés avec le roi, renouvelée à l'époque de la guerre de Souabe, était arrivée à son terme, et Louis XII ne montrait nulle intention de la sanctionner de nouveau : il lui coûtait moins de traiter avec les mercenaires qu'avec les gouvernements. Il se contenta de faire avec le Vallais et les Grisons une alliance pareille à celle qu'il avait avec les cantons. Mais blessés dans leur honneur, les Confédérés se tournèrent vers Maximilien; ils lui promirent de l'accompagner à Rome, au nombre de 6000, lorsqu'il irait y recevoir la couronne impériale; heureusement pour la Suisse, l'expédition de Rome n'eut pas lieu. Un moment, les Confédérés se préoccupèrent alors de la situation qui leur était faite. Entourés d'alliés perfides,

qui ne cherchaient qu'à les faire servir à leur agrandissement, ils furent près de se résoudre à ne plus s'immiscer dans les querelles étrangères. Quand, en 1508, de grandes puissances se liguèrent pour anéantir la fière Venise, ils refusèrent de prendre part à cette levée de boucliers. Mais, la ligue dissoute, deux hommes, tous deux d'un rare génie, entrèrent en scène et les rejetèrent dans l'arène de laquelle ils songeaient à se retirer.

L'un de ces hommes était le pape Jules II. Plus prince que pontife, il comptait sur les Suisses, et son regard sut découvrir chez eux un prêtre admirablement propre à le seconder. Matthieu Schinner était né de parents pauvres, à Muhlibach, dans le Haut-Vallais. Ecolier, il avait gagné son pain en chantant dans la rue, et fait ses études à Zurich, puis à Côme. Pauvre curé, couché sur le sol, du bois pour oreiller, il avait consacré son chétif salaire à acheter Virgile, Ovide, Boëce. Ses prédications ayant attiré l'attention, il était monté de degré en degré. L'évêque du Vallais était alors ce même Jost de Sillinen que nous avons vu, dans les guerres de Bourgogne, agent de Louis XI auprès des Confédérés et coadjuteur de l'évêché de Grenoble; il relevait le dôme de Sion, construisait des églises, des châteaux, des bains, des ponts, explorait des mines; il déployait dans ses nouvelles fonctions une activité qui lassa les Vallaisans; ils l'expulsèrent, et lui donnèrent pour successeur un parent de Schinner, d'abord, puis Schinner lui-même. (1500.) Vif, souple et rusé, le nouvel évêque sut, à la fois, inspirer la crainte et se faire partout des amis. Dès qu'il eut,

à Rome, fait la connaissance personnelle du pape, Jules II, dont il partageait la haine contre les Français, lui donna toute sa confiance et l'envoya en Suisse, muni de pleins pouvoirs, d'indulgences et d'argent, contracter une alliance entre le saint père et les Confédérés.

Le traité fut promptement conclu. (Mars 1510.) On se liait pour cinq ans. Les Confédérés s'engageaient à fournir à l'église un secours de 6000 hommes. Le pape promettait à chaque canton 1000 florins par an, à tous des immunités. Aussitôt 8000 hommes, l'évêque de Sion à leur tête, franchirent le Saint-Bernard. Schinner espérait surprendre les Français. Ses gens, de leur côté, croyaient n'avoir qu'à marcher vers les états romains. Ils furent bien surpris quand ils virent partout les ponts, les moulins détruits, des retranchements élevés. Lorsqu'ils reçurent de leurs gouvernements l'ordre de ne pas avancer et de n'attaquer personne, il ne leur resta qu'à reprendre, par Côme et Chiasso, le chemin de leur pays. Les Confédérés avaient été bien près de se voir engagés dans une guerre contre la France et l'Allemagne. Déjà Louis XII et l'empereur s'étaient rapprochés. Rentré dans le Vallais, Schinner s'y trouva en présence d'un parti français, dont le chef était un homme naguère son protecteur et son ami, Georges de Supersax; réduit à s'enfuir, il traversa l'Italie, déguisé en lépreux. A Rome, le pape le nomma cardinal, et légat du saint-siége partout où il se rendrait.

Revêtu de ces nouveaux titres, l'évêque de Sion reparut en Vallais. Cette fois, ce fut Supersax qui fuit

devant lui; il chercha un asile à Fribourg, où sa venue mit aux prises les deux avoyers, dont l'un, d'Arsent, du parti français, paya de sa vie la protection qu'il accorda au fugitif. Partout, usant de la crosse et du glaive, Schinner relevait ses amis. Tandis que, vieux et malade, le vicaire du Christ déployait en Italie sa vertu guerrière, son infatigable agent soulevait les Confédérés. En ces circonstances, il suffit de la nouvelle que deux courriers suisses, faits prisonniers dans la dernière guerre, avaient été mis à mort par les Français, pour motiver une nouvelle levée de boucliers. Schwitz et Fribourg marchèrent les premiers et sommèrent leurs alliés de les suivre. (Nov. 1511). 10 000 hommes se levèrent. Ils transportèrent avec peine leur artillerie par-dessus le Saint-Gothard. L'expédition, conçue à la hâte et témérairement, eût pu néanmoins se terminer avec avantage, si la discorde et le désordre n'avaient tout paralysé. Ne rencontrant aucune armée française, les Suisses se répandirent dans les campagnes, n'épargnant ni l'âge, ni le sexe, et livrant aux flammes les villages dans lesquels ils avaient passé la nuit. Leurs capitaines, voyant leurs ordres méprisés, prétextèrent la rigueur de l'hiver pour ordonner la retraite. Quelques mercenaires payèrent de leur vie leur insubordination.

La campagne n'avait pas laissé de glorieux souvenirs; telle était néanmoins l'irritation contre la France, que l'on ne songeait qu'à reprendre les armes avec de meilleures chances de succès. Tandis que l'empereur, l'Espagne et l'Angleterre s'alliaient, contre Louis XII, avec le pape et Venise, les Confédérés se disposaient à

conquérir le duché de Milan, pour le donner à l'empire et au jeune duc Maximilien, fils de Louis le Maure. Une brillante victoire, remportée en ces circonstances par l'armée française à Ravenne, ne refroidit ni l'ardeur de Jules II, ni la leur. Leurs contingents, rassemblés à Coire dans le mois de mai de l'an 1512, se trouvèrent composer une armée de 18000 hommes. Ils choisirent pour les commander un chef expérimenté, Ulrich de Hohensax. Les Grisons, quoique liés à la France par un traité, se joignirent à eux et commencèrent leur campagne par la prise de possession de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio, anciennes dépendances de l'évêché de Coire. A Vérone, le cardinal de Sion vint au-devant de l'armée, porteur d'une magnifique épée et d'un chapeau ducal, brodé d'or, ruisselant de perles et surmonté d'une colombe figurant le Saint-Esprit, don du saint père. Il proclama les Confédérés les défenseurs de l'église et leur distribua bonne solde et riches présents. Lorsque les renforts envoyés par l'empereur et l'armée vénitienne se furent réunis à eux, tous s'acheminèrent comme en triomphe vers Milan.

Le duché se soumit à l'autorité nominale du jeune Maximilien, au pouvoir réel de Schinner et des alliés. Partout les Suisses étaient salués comme une nation de héros et le peuple de Dieu. Maximilien Sforza, qui voyait les alliés jeter sur la Lombardie des regards de convoitise, et les Vénitiens se tourner déjà vers la France, ne comptait que sur les Confédérés. Il les nommait ses pères. Il leur accorda une rente annuelle de 40000 ducats, confirma leurs franchises commer-

ciales et leur abandonna les pays qu'ils avaient conquis au pied des Alpes. C'est de leurs mains qu'il reçut, le 29 décembre 1512, les clefs de la ville de Milan.

Louis XII chercha inutilement à se rapprocher des Suisses; non-seulement ils repoussèrent ses ambassadeurs, mais ils n'hésitèrent pas à occuper le comté de Neuchâtel, dont venait d'hériter un prince français, Louis d'Orléans-Longueville, grâce à son mariage avec Jeanne, fille du dernier comte de Baden-Hochberg. Pendant dix-huit ans, ils le feront gouverner par leurs baillis. (1512-1529.) En Italie, ils conquirent, en leur nom, Lugano, Locarno, Mendrisio et Balerna.

Cependant ayant réussi à se réconcilier avec l'Espagne et à s'allier avec Venise, le roi de France se prépara à reconquérir la Lombardie et fit passer les Alpes à la belle armée qu'il avait dans la Navarre. Il ne possédait plus en Italie que les citadelles de Crémone et de Milan; mais les Suisses n'avaient laissé à Maximilien que 4000 mercenaires. Cette petite armée s'étant jetée dans Novare, ce fut par le siége de cette place que commencèrent les hostilités. (1513.)

Sous des chefs tels que La Trémouille et Trivulce, les Français préludèrent à l'attaque par une canonnade telle que les Confédérés n'avaient jamais entendu rien de pareil. Ils s'en émurent toutefois si peu qu'ils laissèrent jour et nuit les portes ouvertes et se contentèrent d'étendre des draps le long des brèches, pour masquer à l'ennemi leurs évolutions. On eût dit qu'il s'agît pour eux, non de la vie ou de la mort, mais de ces jeux auxquels ils exerçaient dans leurs montagnes

leur force et leur souplesse. Partout où se montraient les Français, ils trouvaient devant eux une troupe héroïque, muraille vivante et inébranlable. Tout à coup leurs feux cessèrent; ils levaient le siége, à l'approche d'une armée suisse.

Les Confédérés arrivaient par trois routes. Deux de leurs divisions, fortes de 5000 hommes, ayant opéré leur jonction, entrèrent le 5 juin dans Novare. Toute la nuit, l'ennemi les entendit célébrer par des banquets la joie de leur arrivée. Le lendemain, dès le matin, ils se disposèrent, sans s'être donné de repos et sans attendre la troisième division, à attaquer les fortes positions qu'avait occupées l'armée française. Ils n'avaient, il est vrai, rien à opposer à son excellente cavalerie, à son artillerie puissante et bien servie; ils n'en sortirent pas moins, par les portes et par les brèches, cherchant la bataille, à la grande surprise des Français, qui ne croyaient pas à la possibilité d'une attaque. Formés en trois corps, les uns prirent les lansquenets en flanc, d'autres marchèrent au front de bataille; la division la plus faible fut chargée d'observer la cavalerie. On combattit les rangs si serrés que, ne pouvant jouer de la hache d'armes, il fallut recourir au poignard et au coutelas. Ce fut la division placée sur les flancs qui, pénétrant dans les rangs ennemis, décida la victoire. On s'empara des canons, on les tourna; dès ce moment toute l'armée française prit la débandade. Elle laissa huit mille morts et les vainqueurs quinze cents sur le champ de bataille.

XV

Dijon. Marignan. Alliance avec la France.

1513-1521.

Les historiens étrangers s'accordèrent pour comparer la victoire de Novare à celles qui ont immortalisé les héros de la Grèce et de Rome; le peuple suisse la jugea à un autre point de vue. La guerre avait été ordonnée par les gouvernements, le paysan l'avait faite à ses frais et payée du sang de ses fils. Nos campagnards, dit Anshelm, ressemblent aux oies de nos champs; on ne leur donne attention que deux fois l'an, à la saint Jean, pour les plumer, à la saint Martin, pour les rôtir. Des fruits de la victoire, disent-ils, rien n'arrive à la source d'où l'on tire tout. Le citadin s'enrichit; il passe dans les délices une vie exempte de soucis; la nôtre est intolérable. Que sert à ceux que l'on traite comme des troupeaux d'être proclamés les dompteurs des rois! Tout en tenant ce langage, ils se soulevèrent, presque à la fois, dans les cantons de Berne, Lucerne, Zurich et Soleure, jurant qu'ils allaient châtier les mangeurs d'écus (*Kronenfresser*). A Berne, ils pillèrent quelques maisons et firent décapiter, sans forme de procès, tels hommes qu'ils jugèrent les plus coupables. D'autres furent privés de leur charge, ou condamnés à des amendes. On fit aux communes quelques concessions, qui ne réussirent pas à les apaiser.

Alors les chefs des républiques suisses se remirent en mémoire que, lorsque dans l'ancienne Rome le

peuple s'aigrissait, les patriciens désignaient à ses regards une ville à conquérir; et comme, en Suisse, la France était à ce moment l'objet de l'irritation populaire, on ordonna une expédition en France. Déjà ce royaume était envahi par les Aragonais, les Anglais et les Impériaux, quand 16 000 Suisses, accompagnés de 12 000 volontaires, traversèrent la Bourgogne et marchèrent sur Dijon. Chemin faisant, ils furent rejoints par la cavalerie et l'artillerie de l'empereur, que leur amena leur ami, le comte Ulrich de Wurtemberg. Bientôt cette puissante artillerie mêla son tonnerre au bruit des canons plus légers des Confédérés; la brèche fut faite; il ne restait qu'à donner un facile assaut, quand La Trémouille, qui commandait à Dijon, déjoua par la ruse tous les efforts de la tactique et du courage. Connaissant les chefs des Suisses, il s'approcha d'eux, les gagna par de belles paroles, leur abandonna le duché de Milan, leur promit, s'ils se retiraient, 400 000 couronnes, et prit, pour le roi, l'engagement de ne point enrôler de mercenaires sans l'agrément de leurs supérieurs. Ces propositions agréées, la paix fut conclue, le 12 septembre 1513, et, sitôt des otages reçus, les Confédérés partirent si promptement qu'on eût dit moins un retour qu'une fuite vers leur pays.

Mais quand la nouvelle y parvint, que Louis XII refusait de ratifier la paix de Dijon et que, de quatre otages reçus, un seul était en état de payer quelque rançon, il régna, dans toute la Suisse, un morne silence, comme il arrive après l'orage quand les nues s'amoncellent pour recommencer la tempête. On voulait une nouvelle campagne; la diète l'ordonna, tout

en cherchant à l'éloigner. Le roi, de son côté, sollicita vainement une réconciliation : il se résignait à des sacrifices d'argent, mais non à celui de ses prétentions sur la Lombardie. Même en ces circonstances, son influence fut assez forte pour empêcher les cantons de conclure avec Henri VIII d'Angleterre une alliance, qui leur était offerte par l'entremise du cardinal de Sion. Bientôt après, Louis XII mourut (1er janv. 1515), au milieu des préparatifs d'une nouvelle campagne en Italie.

La première pensée de François Ier, qui lui succéda, fut de nouer avec les Confédérés des relations d'amitié. Jeune et beau chevalier, généreux et avide de gloire, il leur offrit son alliance par l'entremise du duc de Savoie; mais des négociations avaient à peine commencé, quand arriva la nouvelle que Gênes venait de se donner à la France et Venise de s'allier au roi; il ne resta plus au pape, à l'empereur, à l'Espagne et aux Confédérés qu'à s'unir, pour défendre l'indépendance de l'Italie. Une armée suisse fut chargée d'aller arrêter les Français aux passages des Alpes. (1515.)

Ses chefs partirent mécontents et divisés. Berne, Soleure, Fribourg et les Vallaisans, chez lesquels Supersax avait relevé le parti français, descendirent en Italie prêts à écouter les propositions que leur ferait le roi, tandis que les autres cantons subissaient l'influence du cardinal de Sion. Schwitzois et Bernois furent près d'en venir aux mains. Cependant l'armée de François Ier franchissait les Alpes, forte de 60 000 hommes et de 87 bouches à feu. Les Suisses se replièrent sur Milan, moins poursuivis par les armes du roi

que par ses offres de paix. A Galérata, il leur proposa de donner à Maximilien Sforza le duché de Nemours en échange de celui de Milan, et de leur livrer un million 300 000 couronnes, pour tous frais de guerre et l'abandon de la Lombardie. Berne, Fribourg, Soleure et les Vallaisans se déclarèrent satisfaits de ces offres et reprirent, au nombre de 16 000, le chemin de leurs foyers, tandis que les autres contingents fédéraux et les volontaires se concentrèrent autour de Milan.

La discorde les y suivit. Zurich et Zoug inclinaient vers la paix; Schinner s'efforçait de les ramener au combat. On l'avait vu, durant toute la campagne, grand, maigre, osseux, les traits taillés, semblait-il, à coups de hache, partager les privations du soldat, panser les blessés, consoler les mourants, combattre les défections, soutenir l'honneur national et, dans tel moment où la révolte hurlait autour de lui, lâcher la bride à son cheval, pour lever les mains au ciel et s'écrier : « O Dieu, vous savez ce que je souffre, et pour qui je souffre ! » Il convoqua les chefs de l'armée et leur rappela Novare où, n'étant qu'un contre dix, ils avaient mis en fuite les Français. Mais la majorité n'en penchait pas moins vers le départ, quand un cri se fit entendre : « Les ennemis sont aux portes ! » Voulant préserver les Confédérés de la honte d'une retraite, le cardinal avait donné l'ordre au capitaine Arnold Winkelried, de Nidwalden, de provoquer la cavalerie française et de l'attirer vers les portes de Milan. A la nouvelle que les grand'gardes étaient aux prises, Schinner se leva, vêtu de la pourpre; il monta à cheval, sortit de la ville à la tête de quelques cents cavaliers que le

pape lui avait donnés pour sa garde, et entraîna les Confédérés après lui. C'est ainsi que s'engagea la bataille de Marignan.

L'armée française était à deux lieues de là. François Ier avait assis son camp dans une plaine entourée de collines, de manière à pouvoir donner la main aux Vénitiens, et séparer les Suisses des Italiens et des Espagnols, leurs alliés. 64 canons défendaient les abords du camp. De distance en distance, de forts boucliers, fichés en terre, protégeaient les archers. Derrière un fossé large et profond des masses de lansquenets et d'infanterie française s'étendaient devant le corps de bataille. Sur les ailes se dérobait la cavalerie. C'est contre ces forces que s'avancèrent les Confédérés, au nombre de 24 000, en trois colonnes, sans tambours, traînant huit pièces de campagne. Le soleil était à son déclin. Près d'attaquer les innombrables bataillons de l'ennemi, Werner Steiner, de Zoug, qui commandait l'avant-garde, jeta par-dessus la tête des guerriers trois poignées de terre et dit : « Au nom du Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, voici notre cimetière. Soyez hommes, et ne songez qu'à la gloire qu'avec le secours de Dieu vous acquerrez en ce jour. »

A ces mots, les Confédérés s'élancèrent, sur un front de peu d'étendue, franchirent le fossé, et se jetèrent avec une irrésistible impétuosité sur les lansquenets et les gascons de l'armée française. En vain l'artillerie fit mordre la poussière à des rangs entiers, ils attaquèrent les batteries, conquirent des canons, enlevèrent des drapeaux. Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, s'enfuit devant eux, abandonnant son

cheval. Le roi lui-même fut atteint de bien des coups, qui glissèrent sur sa forte cuirasse. Le soleil, de ses derniers rayons, puis la lune, plus faiblement, éclairèrent l'horrible mêlée jusqu'à ce que, vers minuit, ces deux astres éteints, les ténèbres suspendirent le combat.

Les Suisses tenaient le terrain de leurs adversaires, sans les avoir chassés. Mouillés jusqu'aux os, souffrant de la faim, de la soif, du froid, la plupart passèrent la nuit debout. Le ralliement était difficile. Schinner rassembla les chefs autour d'un feu de bivouac et conseilla de se replier sur Milan, où l'on attendrait des renforts; mais ses adversaires furent les premiers à ne pas vouloir d'une retraite qui leur paraissait honteuse. Cependant les Français, prenant l'avantage que donne la discipline, ralliaient leurs troupes et leur assuraient de meilleures positions. Ces mesures prises, le roi lui-même se donna quelque repos, couché sur un canon.

Au point du jour, les cors retentirent et les Confédérés, les bannières de Zurich et de Zoug en tête, marchèrent droit sur le centre de l'armée française. C'était prendre le taureau par les cornes. L'artillerie laboura de nouveau leurs bataillons, sans arrêter leur marche. La mêlée devint générale et se poursuivit pendant plusieurs heures. A midi, la fortune était encore incertaine, lorsque des nuages de poussière annoncèrent l'approche de l'armée vénitienne et que le cri : Saint Marc! saint Marc! se fit entendre sur les derrières des Confédérés. Prenant alors les blessés sur leurs épaules, ils placèrent leur artillerie au milieu

d'eux et, d'un pas lent, l'attitude ferme et fière, ils opérèrent leur retraite en bon ordre, emmenant les étendards qu'ils avaient conquis. Le roi, respectant tant de bravoure, ne permit pas de les poursuivre. Ses capitaines les contemplèrent avec étonnement. Le vieux Trivulce déclara les dix-huit batailles auxquelles il avait pris part des jeux d'enfants auprès de celle de Marignan.

Les Confédérés repassèrent les Alpes, laissant 1500 hommes à Milan. Déjà, lorsqu'ils arrivèrent dans leur patrie, le devoir de satisfaire à l'honneur national l'emportait sur un premier abattement. La diète ordonna une levée de 22000 hommes. Mais bientôt les divisions, cause de tant de revers, reparurent pour rendre inutile cette résolution. La diète se fractionna en autant de diètes diverses qu'il y avait en Suisse de partis. Le peuple maudit de nouveau l'avidité de ses chefs. En plus d'un lieu, il s'insurgea. A Zurich, il fit tomber la tête de Gaspard Bæchli, qui racontait hautement comment les Bernois Albert de Stein, Louis de Diesbach et Jean d'Erlach s'étaient engagés à frayer aux Français l'entrée de l'Italie, et la part qu'il avait lui-même prise à ce complot. A Berne, Louis d'Erlach achetait le château de Spietz et la maison des Boubenberg; Albert de Stein, naguère sans fortune, s'enorgueillissait de celle qu'il venait d'acquérir; sa femme ne se montrait que parée d'étoffes d'or et couverte de pierreries. Toujours de nouveaux mercenaires partaient, pour aller se ranger, les uns sous les drapeaux de la France, les autres sous ceux du pape ou de l'empereur.

François Ier fit avec ceux qui servaient la France son entrée à Milan. La garnison que les Suisses y avaient laissée en sortit avec armes et bagages. Maximilien Sforza consentit sans peine à échanger son inquiète existence contre la vie exempte de soucis qui lui fut offerte en France. Le roi, sa paix faite avec le saint-siége, rentra dans son royaume. Il y revint pénétré, comme Louis XI après Saint-Jacques, de l'importance qu'il y avait pour lui d'avoir pour alliés les hommes héroïques qu'il avait vaincus à Marignan. Prévoyant sa lutte prochaine contre le monarque duquel on disait que le soleil ne se couchait pas sur ses états, contre Charles V, il résolut de ne négliger aucun moyen d'enlever les Suisses à son adversaire; et comme de premières négociations, ouvertes à Genève par le duc de Savoie n'avaient pas abouti, il n'hésita pas à faire aux Confédérés un pont d'or, pour les attirer à lui.

Il leur promit 400 000 couronnes, pour frais de leur campagne de Dijon et 300 000 pour les indemniser de leurs pertes en Italie. Il offrit un versement annuel de 2000 francs à chaque canton, au Vallais, à chacune des trois ligues grises, et 2000 à répartir entre les alliés des Confédérés et leurs sujets. Il abandonnait à la Confédération et aux Grisons les pays qu'ils avaient conquis au pied des Alpes, longue lisière qui s'étendait du mont Stelvio jusqu'aux Alpes qui séparent aujourd'hui le canton du Tessin du val d'Ossola. Libre à eux de recevoir, s'il leur convenait, une somme de 300 000 couronnes en échange de ces pays. Domo d'Ossola, que Louis d'Erlach, dans sa retraite d'Italie,

avait livré aux armes françaises, demeurait partie du duché de Milan. Les franchises commerciales étaient maintenues. Les questions litigieuses qui pourraient naître devaient être soumises à des arbitres, lesquels se réuniraient à Payerne, si le cas concernait la France, à Polleggio, s'il se rapportait à Milan. Les parties s'engageaient à n'accorder aux ennemis l'une de l'autre ni passage, ni séjour, tandis qu'elles se donnaient transit et libre domicile pour leurs ressortissants. Les cantons agréèrent l'un après l'autre ces propositions, et la paix perpétuelle, base de tous les traités conclus dès lors avec la France, fut signée à Fribourg le 29 novembre 1516. Les Suisses avaient exigé qu'elle le fût dans leur pays.

La paix était conclue, mais François Ier voulait davantage. Il lui importait d'amener les Confédérés à une alliance offensive et défensive, qui les unît à la France, même dans le cas d'une guerre contre l'empereur. Ce fut le sujet de difficiles négociations. Tandis que les pensionnaires du roi le servaient avec ardeur, Schwitz et Zurich demandaient la proscription des pensions, la plaie de la patrie. Peu à peu cependant leur opposition fléchit. Schinner n'était plus là, pour l'entretenir. Supersax et lui s'étaient vus tous deux expulsés du Vallais par un tiers parti, et ils s'étaient retirés l'un à Vevey, l'autre à Rome. Profitant de l'éloignement du cardinal, le roi répandit de nouvelles largesses, et réussit, en 1521, à faire signer par les cantons une alliance, qui lui donnait le droit de lever en Suisse de 6000 à 16 000 hommes. Il ne devait ni les diviser, ni les employer sur mer. Les Confédérés

pouvaient les rappeler s'ils avaient eux-mêmes une guerre à soutenir, et, s'ils avaient besoin de son secours, le roi leur promettait un subside trimestriel de 25 000 couronnes, et, à leur choix, 200 lances avec 12 pièces d'artillerie, ou 2000 couronnes de plus par trimestre. Les versements annuels aux cantons étaient portés de 2 à 3000 francs. Les marchands conservaient le privilége, que déjà leur avait reconnu Louis XI, de s'établir en France, d'y posséder des biens, d'y vivre, eux et leurs familles, exempts d'impôts. Les Suisses avaient toute liberté d'acheter dans le royaume le sel dont ils avaient besoin. Douze cantons et leurs alliés adhérèrent à cette alliance; Zurich s'en tint à l'écart.

Les Confédérés, en la signant, s'étaient ménagé des avantages personnels; ils s'étaient appuyés sur un voisin puissant; mais ils étaient descendus du haut rang qu'ils s'étaient acquis parmi les nations européennes. Les temps n'étaient plus ceux où ils combattaient pour la défense et l'affranchissement de leur patrie, ni ceux où leur intervention tranchait d'importantes questions de politique européenne. Le rôle qu'ils venaient d'accepter était secondaire et subordonné. Naguère leurs expéditions étaient menées démocratiquement; les décisions de leurs chefs, élaborées en conseil de guerre, étaient soumises au peuple en campagne; désormais l'étranger qui se servira d'eux les commandera; il le fera parfois avec une insolence hautaine; bien rarement leurs capitaines seront consultés et plus rarement encore écoutés. Aussi bien, il se formait un nouvel art de la guerre, qui contrariait leur vieille tactique et leur caractère

national. Ils apprendront cet art nouveau, mais en combattant pour des intérêts qui leur seront le plus souvent étrangers; et comme ils seront trop petits pour inspirer de la défiance et s'étaient montrés trop grands pour avoir à craindre d'être attaqués, ils renfermeront toujours davantage leur politique en un système prudent de neutralité. Nous entrons donc, en même temps que dans le monde moderne, dans un nouvel âge de l'histoire des Confédérés.

XVI

Développement intérieur.

La Confédération comprenait treize cantons, leurs alliés et leurs sujets. Trois siècles durant, il en sera ainsi. Rien, non plus, ne sera changé à l'alliance; on n'avait pas imaginé que le cours des temps pût en rendre le développement désirable. C'était d'ordinaire à l'invitation de Zurich que se réunissait la diète, mais chaque canton avait le droit de la convoquer. Pour la première fois en 1515, il fut décidé qu'en toutes choses concernant l'honneur et le bien de la Confédération, la minorité se soumettrait à la majorité des suffrages : encore en fut-il de cette résolution comme de bien d'autres, confiées au papier. Les Confédérés avaient-ils à prononcer sur des questions litigieuses qui leur étaient soumises par des étrangers, ils déployaient un esprit de sagesse et de justice qui faisait rechercher leur arbitrage, tandis que dans leurs rapports entre eux, la passion égarait leur jugement et rendait le

rapprochement difficile. Ils essayaient de mesures communes sur des matières de commerce, de police, de droit public; l'application faisait défaut. Ils ne surent pas même se réunir pour frapper une monnaie fédérale.

Dans les cantons les lois n'établissaient aucun privilége; néanmoins le pouvoir tendait à se concentrer aux mains des chefs militaires et des familles auxquelles la richesse, l'expérience et la connaissance du monde assuraient la considération. Les préjugés n'avaient pas encore élevé de barrière entre une classe de gouvernants et une classe sujette; tel chevalier d'empire ne dédaignait pas de s'allier à une famille bourgeoise; un avoyer de Berne comparaissait en justice pour répondre à un tambour. L'usage du tutoiement, naguère général, commençait, il est vrai, à se perdre; il suffisait toutefois encore, pour contenir l'orgueil nobiliaire, d'un langage énergique, simple, mêlé de bonhomie et de grâce naïve. Tantôt on voyait reparaître l'esprit féodal chez ceux qui se vantaient d'avoir vaincu la féodalité, et tantôt, se rapprochant de leurs communes, ils manifestaient l'intention de n'agir que de concert avec elles.

Cependant la séparation des villes et des campagnes s'accentuait toujours davantage. Quelque temps les communes avaient pu se considérer comme des sœurs, dont les plus jeunes, arriérées sur la voie de la liberté, pouvaient espérer d'y parvenir. La plupart s'étaient soumises au chef-lieu sous réserve de leurs franchises; mais ces franchises étaient mises en oubli; les revendiquer devenait un crime. Un moyen d'émancipation

restait au campagnard, celui d'entrer dans une bourgeoisie; mais depuis la guerre de Bourgogne l'acquisition des droits de bourgeoisie était soumise à des conditions onéreuses.

Une évolution semblable se faisait dans les villes. Le Grand Conseil y subissait toujours plus l'influence du Conseil quotidien; et comme le Petit Conseil lui-même, dans les temps de guerre, chargeait une Commission secrète de diriger les affaires les plus importantes, cette Commission prenait l'habitude de se considérer comme en possession d'une haute autorité dans l'état. Ainsi subordonnés les uns aux autres, les membres de ces Conseils divers s'accoutumaient à régir le pays, comme législateurs dans la paix, en guerre comme chefs des troupes en campagne, et comme baillis dans les préfectures, qu'ils se partageaient entre eux.

Autour des cantons se mouvaient leurs alliés; c'étaient des princes ecclésiastiques ou laïques, des villes, des républiques qui avaient, à des degrés divers, uni leurs destinées à celle de la Confédération. Chez les alliés aussi se manifestait la tendance à la centralisation des pouvoirs. Quelques-uns d'entre eux s'étaient agrandis par des conquêtes. Les Haut-Vallaisans s'étaient emparés du Bas-Vallais. L'évêque de Sion s'en était proclamé le suzerain; il avait laissé aux Bas-Vallaisans leurs droits civils et avait aboli chez eux la mainmorte, mais il ne leur avait reconnu aucun droit politique. Chez les Grisons, les trois ligues que nous avons vues s'allier successivement aux Confédérés, et s'unir entre elles pour former de trois peuples

un seul peuple, offraient une assez fidèle image de la Confédération suisse. Chaque ligue avait son droit, sa diète, sa bannière, son landamman. Celle de la Maison-Dieu avait pour président le bourgmestre de Coire, celle des Dix-juridictions le landamman de Davos. Leur diète commune se tint à Vazerol jusqu'à ce que, en 1524, il fut décidé qu'elle aurait tour à tour ses assises dans les trois chefs-lieux des ligues, à Ilantz, Coire et Davos. La Haute-ligue y était représentée par vingt-huit députés, la Maison-Dieu par vingt-trois, les Dix-juridictions par quinze. Leurs impositions, leurs forces militaires étaient inégales; elles ne se distribuaient pas moins par égales parts les pensions qu'elles recevaient de l'étranger. Chaque ligue était considérée comme un canton. Elles avaient, par la même raison, un droit égal sur les pays qu'elles avaient conquis au pied des Alpes. La diète prononçait sur la paix, la guerre, les alliances; elle formulait les lois d'un intérêt général, mais ces lois n'acquerraient de valeur que par la sanction des communes. Une délégation de la diète, formée des trois présidents et de trois députés des ligues, siégeait à Coire et pourvoyait au courant des affaires.

Mais à l'âge de l'histoire des Confédérés auquel nous sommes parvenus, ils n'avaient pas seulement des alliés, ils possédaient aussi des pays sujets. Les cantons propriétaires de ces pays les gouvernaient par des baillis, qu'ils leur envoyaient, tour à tour, tous les deux ans. L'entrée du bailli était solennelle; il recevait l'hommage des populations et jurait de respecter leurs franchises. Il y avait appel de ses jugements aux

délégués que ses seigneurs envoyaient annuellement recevoir les comptes du bailliage, en percevoir le solde et juger en suprême instance. Survenait-il des cas litigieux, les cantons auxquels appartenait le pays prononçaient à la majorité des voix.

Baden et les bailliages libres avaient d'abord été la propriété des six cantons qui les avaient conquis, mais ces cantons n'avaient pas tardé à associer Berne et Uri à leur copropriété. Le bailliage de Baden était recherché, soit parce que la ville qui en était le chef-lieu était un centre animé de vie sociale, soit parce qu'il s'y tenait fréquemment des diètes auxquelles le seigneur bailli avait le privilége d'assister. Les pouvoirs des baillis se trouvaient, au reste, limités par ceux qu'avaient conservés plusieurs villes, de s'administrer elles-mêmes. La Thurgovie, des pays sujets le plus considérable, avait espéré d'être admise comme canton dans la Confédération; mais dans le temps où elle en fit la demande, les Confédérés avaient pris plaisir aux revenus qu'ils tiraient de leurs bailliages, ensorte qu'elle ne fut pas écoutée. Elle appartenait aux sept cantons qui l'avaient conquise; c'était à eux qu'obéissaient les milices du pays; mais la haute justice, concédée à la Suisse par l'empereur Maximilien après la guerre de Souabe, était exercée au nom des dix cantons dont se composait alors la Confédération.

Les cantons protecteurs de l'abbaye de Saint-Gall s'étaient, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus, fait abandonner le Rheinthal, et ils avaient admis Uri, Unterwalden, Zoug et Appenzell au partage de leur administration. Sept cantons avaient

acheté le Sargans du comte de Werdenberg. Schwitz et Glaris possédaient Uznach et le Gaster. Berne et Fribourg régissaient Schwartzenbourg, Morat, Grandson, Orbe et Echallens, que la guerre de Bourgogne avait laissés en leurs mains.

Au versant méridional des Alpes, les Waldstetten possédaient les trois bailliages de Bellinzona, de Palenza et de Rivièra, et douze cantons ceux de Lugano, de Locarno, de Mendrisio et du val Maggia. En ces pays, les villes avaient leurs priviléges, les communes leurs usages, et s'administraient elles-mêmes. Le bailli rendait la justice, assisté d'échevins qu'il choisissait. D'ordinaire, il appelait à ces fonctions le chancelier de la province, nommé à vie par la diète, deux secrétaires de justice et deux percepteurs d'impôts. Le revenu des cantons consistait dans les péages, les impositions et les amendes; toutefois les baillis avaient leur part des amendes, chétif honoraire, à la modicité duquel ils suppléaient par l'usage qu'ils savaient faire du casuel. Leur vénalité fut, en diète, le sujet de bien des plaintes; mais comme les sujets ne parlaient pas la langue de leurs maîtres, ils ne réussissaient pas à se faire écouter.

Ainsi que les Suisses, les Grisons avaient leurs pays sujets, Chiavenna, la Valteline et Bormio. Ces provinces avaient leurs *statuts*, franchises héréditaires que le conquérant avait promis de respecter. Elles nommaient les officiers de leurs milices et prélevaient elles-mêmes les tailles auxquelles elles étaient soumises. Les communes élisaient leurs magistrats municipaux. Les trois ligues choisissaient, à tour, les capi-

taines, gouverneurs de la province, les podestats ou baillis, administrateurs des districts. Le solde des revenus du pays se versait dans la caisse des ligues ou se partageait entre les communes. Mille livres étaient payées annuellement à l'évêque de Coire, en reconnaissance des droits qu'il avait naguère possédés sur ces provinces. Les baillis étaient mal rétribués, et néanmoins ils s'enrichissaient. Les Valtelins offrirent de se racheter de constantes malversations par un tribut annuel de 150 000 couronnes; mais la proposition fut rejetée, et ce que l'état y perdit resta le bénéfice de quelques familles.

Les Confédérés étaient, en matière de législation civile, sur une voie de progrès. Ils mettaient leurs coutumes par écrit et cherchaient à réunir leurs lois en un code. Ils les comparaient à celles de l'Italie et de l'Allemagne, et consultaient, au besoin, les jurisconsultes de ces pays. Mais la législation pénale était, chez eux, comme partout, demi-barbare. On pendait les voleurs, on rouait ou décapitait les meurtriers. On brûlait vif l'hérétique, le sorcier, l'incendiaire, le sacrilége. On enterrait vive l'infanticide. Les faux monnayeurs étaient bouillis dans une chaudière. On apportait à l'emploi de la torture des raffinements infinis. Arrivait-il qu'un magistrat, tel que l'avoyer Hofmeister, de Berne, blâmât l'iniquité de ces procédés, son nom passait en proverbe pour désigner une opinion ridicule. Telles furent cependant les plaintes qui, vers la fin du quinzième siècle, s'élevèrent contre la cruauté de la législation que l'empereur Maximilien s'en préoccupa. La diète germanique décréta la rédaction d'un

code pénal qui fut publié, un demi-siècle plus tard, sous le règne de Charles V et sous le nom de la *Caroline* (*lex carolina*, 1532); mais ce code que les Suisses adoptèrent, ne corrigeait que bien imparfaitement l'inhumanité de la législation antérieure.

La procédure aussi fut modifiée. Elle avait été jusqu'alors très simple. On pouvait plaider sa cause soi-même, ou choisir un *parlier* parmi ses juges. Les témoins entendus, les pièces produites, le juge posait les questions et les jurés prononçaient. Mais le cours des choses avait introduit dans l'enquête, et dans la nature des preuves, des éléments nouveaux qui multiplièrent pour le juge les motifs de s'éloigner de la marche ancienne de la justice et de s'en ouvrir de nouvelles.

La Suisse était loin de présenter en ces temps les aspects qu'elle offre aujourd'hui. Les forêts et les pâturages occupaient une grande partie du sol. L'assolement était triennal : on semait le blé, puis l'orge et l'avoine; la troisième année on laissait reposer la terre. La population n'était pas le tiers de ce qu'elle est de nos jours. Ceux qui cultivaient le sol n'étaient pas tous, bien s'en faut, parvenus à la liberté. Beaucoup avaient la terre en abergement, pour un terme qui variait de dix à cent ans, et ils en payaient annuellement la cense. D'autres étaient encore mainmortables. Chaque village offrait l'exemple de degrés divers d'affranchissement ou de servage. Chaque commune avait ses coutumes, qui différaient de celles des communes voisines. Les maisons étaient en bois et à un étage. Le jour y pénétrait pauvrement, à travers la toile ou

le papier, bien rarement à travers le verre. Un coffre renfermait les vêtements, que la famille tissait, filait, cousait et blanchissait elle-même. Le lait, la bière, le cidre et la bouillie (*muos*) faisaient le fond de la nourriture. Les villes mêmes n'offraient pas un spectacle attrayant. Les grandes rues seules étaient pavées. Les poules, les chèvres, les porcs les parcouraient librement. Pour 10 florins le pauvre pouvait se procurer une maison; une famille dans l'aisance payait la sienne de 50 à 60 florins. Le riche seul construisait en pierre. L'hôtel de ville de Berne coûta 12 mille florins (350 mille francs de nos jours), celui de Zurich 7 mille, la valeur des bois et celle des corvées non comprises. Ce fut en 1504 que, dans celui de Zurich, le verre remplaça la toile des fenêtres.

Le commerce suivait la voie des fleuves; il se dirigeait vers Coire, Zurich, Lucerne, et vers Bâle et Genève, situées, sur le Rhône et le Rhin, comme aux embouchures du pays. Les premiers rapports avaient été avec l'Italie, puis des relations s'étaient formées avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. Mais les routes étaient mauvaises, et si peu sûres, qu'il était prudent de demander au seigneur du pays un cortége armé, qui couvrît la marchandise. A la rencontre d'un bac, d'un pont, à l'entrée d'une ville il y avait un droit à payer. Les poids et mesures différaient de lieux en lieux et de matière à matière. Dans la petite ville de Lichtensteig, par exemple, la viande se vendait au poids de Saint-Gall; le vin, au muid, à la mesure de Constance, en détail, à celle de Rapperschwyl; le blé, au poids de Winterthour, le sel à celui de Bi-

choffszell; la toile de laine était à l'aune de Zurich, celle de lin à l'aune de Chiavenna. De grandes pertes étaient occasionnées par l'élévation de l'intérêt de l'argent et par le désordre qui régnait dans les monnaies. Le vin et le fromage étaient presque les seuls produits que l'on exportât.

Les mœurs étaient celles d'un peuple guerrier. Le Suisse ne quittait pas sa demeure sans avoir ceint son épée. Le prêtre la portait comme le laïque. Tous considéraient la barbe longue et les cheveux flottants comme l'ornement d'une gravité virile. Sous un vêtement qui couvrait la grande partie du corps, ils se plaisaient à faire voir un haut-de-chausses tantôt fort étroit, tantôt composé de pièces de couleurs variées et flottant au gré du vent. Les femmes aimaient à laisser voir, sous leurs robes à longue queue, les broderies de leurs jupons. Les fêtes étaient tantôt celles de l'église et tantôt celles qu'inspirait à la nation son mâle génie. On s'assemblait dans les lieux publics pour se livrer à la lutte, à la course, à l'exercice du cheval, au jet des pierres, au tir à l'arbalète. Les veuves, les orphelins, les pauvres n'étaient pas oubliés. En cas d'incendie ou de malheur public, l'infortune d'une famille devenait celle de tous.

Les Zuricois saisissaient volontiers toute occasion de déployer dans les fêtes leur esprit confédéral. En 1487, ils s'invitèrent en grand nombre à Altorf, où ils passèrent trois jours au sein d'une cordiale hospitalité. Le malvoisie, le claret, l'hypocras coulèrent à plein bord. Au retour, ni Schwitz, ni Zoug ne négligèrent de se faire leur part dans cette fête de la

famille suisse. L'année suivante, ce furent les Petits Cantons qui se rendirent à Zurich. Après la guerre de Souabe, en 1504, voulant effacer les vestiges de la discorde et ramener l'accord parmi les peuples qu'elle avait mis aux prises, Zurich convoqua dans ses murs Suisses et étrangers. Des tentes, des cibles furent dressées sur la belle presqu'île que forment la Sihl et la Limmat, et tandis que les hommes, armés de l'arquebuse ou de l'arbalète, rivalisaient d'adresse, des jeux, des festins et des danses rapprochèrent, quatre semaines durant, les sexes, les rangs et les âges.

Le bruit des armes effrayait les muses. Peu de place était laissée aux lettres, aux sciences et aux arts. Le nombre de ceux qui, chez les Confédérés, savaient écrire n'était pas grand. Encore en 1481, l'on n'eût pas trouvé dans Zurich une Bible à acheter. On n'accordait quelque estime qu'aux sciences qui donnaient du pain, au droit, à la médecine, à la théologie; mais la théologie s'était perdue dans la scolastique; le droit, tout populaire, vivait de coutumes : bien peu songeaient à son développement et l'étudiaient à l'école des anciens, ou bien à celle de l'église; la médecine, alors que la science naturelle était au berceau, était réduite à emprunter ses remèdes aux sucs des plantes, à des traditions empiriques et à la superstition. Les lettres étaient cultivées dans l'ombre; toutefois les langues modernes étaient nées et, quelque imparfaites qu'elles fussent, le peuple y versa son génie et les fit servir à l'expression de naïves pensées et de généreux sentiments.

Déjà dans le quatorzième siècle, un moine bernois, Ulrich Boner, sut unir aux derniers accents des *Min-*

nesinger ceux d'une poésie héroïque et nationale. Célébrant la liberté : « Elle est l'ornement de la vie, dit-il, elle donne la joie et le courage; elle ennoblit la femme et l'homme; elle enrichit le pauvre; elle est le trésor de l'honneur, et c'est elle qui couronne la parole aussi bien que l'action. » Sous le titre : *Pierre précieuse* (*Edelstein*), Boner composa un recueil de sentences, de fables et de récits, des premiers que répandit au loin l'imprimerie. Vers le même temps, le Thurgovien Conrad d'Ammershausen publia un recueil semblable, sous le nom de *Schachzabelbuch.* Mais ce fut surtout dans le quinzième siècle que le peuple suisse répandit dans ses vers et dans sa prose, dans ses chants et dans ses chroniques, ses inspirations et les traditions, éléments de son histoire.

Les chants (*Lieder*), contemporains des événements qu'ils retracent, tous écrits dans une langue rude, populaire, et pénétrés par le souffle d'une vie agitée, sont, à la fois, lyriques, épiques et, tour à tour, animés par la nature, la satire ou l'ardeur des combats. Durant la guerre de Bourgogne, ils se multiplient comme les batailles. Trois de ces chants retracent les campagnes de Pontarlier et de Blamont, quatre la bataille de Grandson, trois celle de Morat et deux celle de Nancy. Giornico, les guerres des Appenzellois, celle de Souabe ont eu leurs poëtes. La satire s'est attaquée à Waldmann, à l'abbé Rœsch. Les chantres peuvent être groupés par écoles. La plus considérable est celle de Lucerne, à laquelle se rattachent les noms de Halbsouter, d'Ower, de Wick, de Viol et de Birker. Les poëtes bernois et zuricois sont moins nombreux.

Tœni Steinhouser était Appenzellois. Sous le nom de *Hans im finsteren Tan* se cache celui de R. Lenz, maître d'école à Fribourg, auteur d'une chronique rimée de la guerre de Souabe. Bien des chants ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

La plupart de ces poëtes étaient gens de métier (*guot gselle*). Passant sans peine de l'atelier dans les camps, ils ont retracé les combats auxquels ils ont pris part. Quelques-uns, ménestrels voyageurs, vivaient du produit de leurs chants. Les plus distingués furent deux étrangers, Matthias Zoller, de Lauffenbourg, et Veit Weber, de Fribourg en Brisgau. Weber a retracé, entre autres, la campagne de Morat. « Long a été l'hiver, dit-il au moment de prendre les armes ; maint oiselet en a porté deuil, qui maintenant laisse s'échapper des accents de joie. Les entendez-vous sous la ramée ? Gracieux feuillage, mai vient d'en décorer les bois ; tout verdit, et c'est pourquoi des braves en aussi grand nombre entrent hardiment en campagne. »

Le nouveau Tyrtée fait passer sous nos yeux les divers contingents de l'armée, leurs costumes, leurs armoiries, et les lourdes pièces d'artillerie qu'il personnifie sous les noms de *Strouss,* de *Metz* et de *Ketterlin* [1]. La bataille gagnée, Weber se complaît à décrire la déroute des Bourguignons : « Ils fuient deçà, delà ; tel se dérobe dans le taillis, qui n'est pas cerf ; tel dans le lac, qui n'est pas poisson : on tire sur eux comme sur canards sauvages ; tels encore grimpent sur des arbres : pauvres oiseaux sans ailes, on les abat comme des corbeaux. »

[1] L'*Autruche,* la *Marguerite* et la *petite Catherine.*

Les chroniqueurs suivent les poëtes. Leur œuvre est réfléchie et s'accomplit dans la retraite. Dans le quatorzième siècle, ils sont gens d'église et écrivent en latin. C'est en latin qu'un moine de Winterthour, *Johannes Vitoduranus*, nous a conservé le fidèle souvenir de la bataille de Morgarten. Plus tard, à Zurich, un prêtre commença d'écrire, en langue allemande, des annales continuées après lui jusqu'à l'époque de la guerre de Sempach. Ailleurs aussi, de précieux renseignements furent recueillis par l'écriture. Vint le moment où la plume passa aux mains d'hommes mûris par l'expérience des affaires. Nous avons dit la charge donnée, en 1420, par le gouvernement de Berne à Justinger, de rédiger une chronique de la ville, depuis son origine. L'œuvre de Justinger fut, au temps de la guerre de Bourgogne, continuée et illustrée par Diebold Schilling, greffier de justice. Son livre achevé, Schilling le remit au Conseil; le Conseil l'ensevelit sous les voûtes qui couvraient les trésors de la république, et punit la veuve de l'écrivain d'une amende, pour en avoir vendu une transcription. L'épisode de la lutte soutenue par des seigneurs féodaux contre la bourgeoisie de Berne fut, vers le même temps, le sujet d'un vivant tableau des mœurs de la république durant ce débat, écrit de la main du chancelier Frickhard, habile défenseur des droits de la seigneurie. Des temps de la guerre de Bourgogne à ceux de la réforme, l'histoire de Berne fut continuée par Valère Anshelm, écrivain consciencieux, ennemi des pensions et du service mercenaire.

Dans la Suisse romande aussi s'élevait, à cette

époque, un monument historique, l'œuvre de treize chroniqueurs, tous chanoines du chapitre de Neuchâtel, qui se transmirent, du douzième siècle à l'âge de la réforme, une plume érudite, judicieuse et parfois chaudement colorée. Les trois premiers écrivaient en latin, et témoignaient de plus d'attachement au comte qu'à la bourgeoisie de Neuchâtel. Ceux qui les suivirent employèrent le vieux français et se montrèrent grands amis des Confédérés. Pierre Marquis enseigne au comte à tirer parti des victoires des Suisses pour se rendre indépendant de l'empereur, et à dire comme messeigneurs des ligues : « Dieu est notre seigneurie. » Pury de la Rive raconte Saint-Jacques, et Hugues de Pierre, dans sa langue pittoresque, Morat et Grandson.

A Zurich, Gérold Edlibach, beau-fils de Waldmann, a raconté son temps et est remonté, dans sa narration, jusqu'à la guerre de Zurich contre les Confédérés. Lucerne eut trois chroniqueurs, le greffier Melchior Russ (1482), Diebold Schilling, que nous avons vu tenir la plume à Stantz dans la diète de 1484, et Pétermann Etterlin. Les Petits Cantons aussi recueillaient leurs traditions. On possède à Sarnen, dans les archives d'Obwalden, un recueil que la couleur de sa reliure a fait nommer le *Livre blanc*. On y transcrivait des chartes diverses. On leur donna, vers l'an 1470, une introduction, racontant l'origine des alliances. Ni la critique, ni la profondeur ne caractérisent ces commencements d'histoire. Le narrateur a peu de pièces à sa disposition. Un livre se trouve-t-il sous sa main, il lui emprunte ce qui se rapporte à son sujet ; ren-

contre-t-il des documents, il les donne sans trop s'inquiéter de leur valeur; recueille-t-il des souvenirs, c'est pour les rendre naïvement, sans se demander si des préjugés n'en ont pas altéré le sens. C'est fréquemment sans s'en apercevoir qu'il franchit les limites qui séparent la réalité de la fiction.

L'auteur du *Livre blanc* se souvient de ce que Frund, dans sa lutte contre Hæmmerlein, a dit des origines des Petits Cantons, mais il a, sur ce sujet, un système à lui : la colonisation du pays s'est faite avec l'autorisation de l'empire, d'abord sur terre d'Uri, puis dans l'Unterwalden, où des Romains s'établirent, enfin à Schwitz, où se fixèrent des Suédois. Les trois peuplades demeurèrent libres jusqu'aux jours où Rodolphe de Habsbourg, monté sur le trône impérial, les prit sous sa haute protection. Rodolphe respecta leurs franchises; mais après lui, des gentilshommes argoviens et thurgoviens se firent donner le gouvernement des Waldstetten; un Gessler régna à Altorf et à Schwitz, un Landenberg dans l'Unterwalden; ils construisirent des forts, insultèrent à la pudeur des femmes, à l'honneur des maris. Un paysan de Melchi (on en a fait Arnold de Melchthal) eut les yeux crevés parce que son fils avait résisté aux valets de Landenberg, qui voulaient lui enlever ses bœufs. Gessler, passant à Steinen devant la maison de Stauffacher, s'indigna de voir une demeure aussi belle la propriété d'un pâtre et s'éloigna l'œil menaçant. Fallait-il supporter ces outrages, élever des fils pour la mendicité, des filles pour le déshonneur? Quand les paysans en furent venus à s'adresser ces questions, trois d'entre

eux, Stauffacher, Furst, d'Uri, et le fils du paysan de Melchi se donnèrent rendez-vous sous les verts ombrages du Grutli; ils s'entendirent sur les moyens d'affranchir le pays, et des hommes de cœur en grand nombre se groupèrent autour d'eux.

Un de ces hommes de cœur, se trouvant à Altorf, voit, au haut d'une perche, un chapeau, que Gessler avait donné l'ordre d'y placer, avec injonction de témoigner à cet emblême de son pouvoir le même respect qu'à sa personne. Tell, c'était le nom du paysan, passe et repasse sans saluer. Dénoncé, il s'excuse sur son ignorance : « Si j'étais avisé, dit-il, on ne me nommerait pas Tell, le *simple.* » Mais le bailli, qui le savait bon archer, et père de beaux enfants, exigea qu'il tirât une pomme placée sur la tête de l'un d'eux. Toute résistance était impossible. Tell prit donc une flèche, la posa sur son arbalète, après en avoir mis une autre dans son carquois, pria Dieu de protéger son enfant, et transperça la pomme. « Et la seconde flèche, demanda Gessler, qu'en voulais-tu faire? » Comme Tell évitait de s'expliquer, il lui promit la vie sauve pour prix d'un aveu. « Eh bien, répliqua l'archer, il est vrai que, si j'avais manqué mon coup, c'est toi que ma flèche aurait tué. » Sur ce mot, le bailli le fit lier, pour le conduire en un lieu d'où jamais il ne reverrait le soleil.

On s'embarque; sur le lac, un vent furieux s'élève et menace d'engloutir l'embarcation. En ce péril, tous les yeux se tournent vers Tell, que l'on savait aussi bon pilote qu'adroit archer; il est mis au gouvernail et manœuvre si bien qu'il arrive à la plate-forme qui

porte son nom (*ze Tellenblatten*). Saisissant alors son arbalète, laissée à l'arrière, il s'élance sur le roc et rejette la barque dans le lac; puis, franchissant monts et vaux, il court au chemin creux, près de Kussnacht; le bailli devait y passer; il l'attend, embusqué derrière un buisson, le frappe à mort, et regagne les Alpes d'Uri. Bientôt après éclate l'insurrection; les forts sont détruits, la Confédération fondée.

Telle est, dans les annales de la Suisse, la première mention du nom de Tell et de la conjuration du Grutli. Quelques années plus tard, Russ et Etterlin racontèrent à leur tour ces commencements. Russ le fait avec réserve. Il semble ignorer le *Livre blanc*, ne parle pas de la conjuration et se contente d'emprunter à Justinger ce qu'il dit des alliances. Cependant il y ajoute un narré succinct de l'aventure de Tell. Il le tire d'une ballade, comme lui-même il nous le dit, de la ballade connue sous le nom du « Chant des origines; » mais, non plus que la ballade, il ne fait mourir Gessler dans le chemin creux : c'est parvenu sur la plate-forme (*ze Tellenblatten*), que l'archer se retourne, bande son arbalète et tue le bailli.

Etterlin procède autrement. La chronique du *Livre blanc* fait le fond de sa narration, mais il la transcrit librement. Il corrige, ajoute, amplifie. Il sait que des Goths, expulsés d'Italie par Bélisaire, ont été les premiers habitants d'Uri. Il sait que Gessler a demandé à Guillaume Tell, quel était de ses fils celui qu'il aimait le mieux, et qu'il a placé de sa propre main la pomme sur la tête de l'enfant. Publié à Bâle en 1507, le livre d'Etterlin eut un grand succès. A son exemple, les

chroniqueurs qui lui succédèrent ne négligèrent pas d'ajouter chacun quelque embellissement à la tradition. Ils avaient deux classes de lecteurs : les uns, plus réfléchis, s'attachaient de préférence aux conjurés du Grutli, et voyaient en eux les vrais libérateurs de la patrie, tandis que l'homme d'action, le héros, Tell, avait la sympathie du grand nombre. C'est à ceux-ci que s'adressa l'auteur d'un drame, joué vers l'an 1512 à Altorf, sous le titre : *La jolie pièce de Guillaume Tell, le premier Confédéré.* Tell y était représenté comme le vrai fondateur de la Confédération. On ne tarda pas à élever des chapelles commémoratives de ses hauts faits. La foi populaire lui donnera, dans le triumvirat du Grutli, la place de Furst, du représentant d'Uri; elle proclamera Tell, Stauffacher et Melchthal les trois Tells, les sauveurs du pays.

C'était le chemin qu'avait fait la tradition quand, dans le cours du seizième siècle, Egide Tschoudi s'en empara pour en combiner les éléments et les faire servir au monument qu'il a élevé à sa patrie. A la fois homme d'état, historien et artiste, il n'use pas de moins de liberté que ses prédécesseurs; il sait que son peuple a fait de grandes choses, qu'il aspire à avoir son histoire, qu'il la veut vivante, et c'est d'une main savante, souple et hardie qu'il y procède. Il commence par rendre aux trois conjurés du Grutli la place que le *Livre Blanc* leur avait donnée et fait descendre Tell du rôle de fondateur de la Confédération à celui qui lui avait été d'abord assigné; mais en même temps il rajeunit ce rôle par des traits nouveaux; il n'est rien que Tschoudi ne connaisse, ne motive et ne précise;

il sait le temps où Gessler fit placer le chapeau, c'est vers la Saint-Jacques, celui de l'arrestation de Tell, c'est le 28 novembre, l'âge de l'enfant, six ans. Deux muses l'enseignent, celle de l'histoire et celle de la poésie, sans qu'il se mette habituellement en peine de discerner ce qu'il reçoit de l'une ou de l'autre; il joue avec les noms, les faits, les dates; il éloigne ou rapproche à sa convenance les événements; il se soucie moins d'exactitude documentaire que d'être fidèle à la nature des Alpes, aux mœurs de son peuple, et d'animer tout ce qu'il touche du souffle de son mâle génie. Il y a si bien réussi que, tout en faisant ce qui semblait devoir être le plus propre à ruiner la tradition, il l'a affermie. Il a empreint sa narration d'un tel caractère de vraisemblance que, trois siècles durant, on l'a prise pour la vérité. Jean de Muller en a fait le fond de ses récits. Schiller l'a transportée dans son drame.

L'histoire et la poésie ont ainsi fait route ensemble, se donnant la main; mais le jour devait venir où la science, faisant aussi son chemin, chercherait à distinguer, dans l'œuvre d'excellents écrivains, la part de la réalité de celle de la fiction. L'homme appartient à la vérité; elle est sa force; toute conquête de la vérité est un bienfait envers la patrie; la critique l'a montré lorsqu'elle a fait voir que, réduite aux seuls faits documentaires, l'histoire primitive de la Confédération reste belle, héroïque, et conserve au fond, dans sa simplicité, le caractère qu'elle a dans la tradition. Lui sera-t-il donné de faire davantage? Parviendra-t-elle à discerner, dans notre histoire traditionnelle, les faits réels des traditions légendaires? Mais qui saurait tra-

cer des limites sur des lignes toujours fugitives? Autant vaudrait tenter de séparer, dans l'œuvre d'Homère, les éléments historiques des inventions du poëte. Un exemple éclaircira notre pensée.

Partout dans le nord de l'Europe on trouve répandue, différente dans la forme, la même au fond, la légende d'un archer, contraint à tirer une pomme placée à distance sur la tête de son fils. Rien de surprenant à ce que cette saga soit montée vers les Alpes et qu'elle ait été racontée chez un peuple qui se glorifiait d'une origine scandinave. Nul doute qu'elle ne se soit réfléchie dans l'aventure de Tell. La légende suisse ressemble trop à la saga pour qu'elle ne lui ait pas emprunté plus d'un trait; mais elle en diffère trop aussi pour n'en être que la reproduction. L'archer de la légende du nord est un fanfaron qui, dans l'ivresse d'un banquet, vante son habileté, et que le roi condamne à la montrer en abattant une pomme sur la tête de son fils; s'il n'y réussit pas, la mort sera la punition de sa jactance. Bien différent est notre Guillaume Tell : il est simple, modeste, un héros sans le savoir, le type d'un vrai fils des Alpes, la fidèle expression des droits de l'homme en un âge grossier. C'est par ce côté que la tradition des Alpes se détache des sagas, et que, seule, elle a acquis une gloire immortelle. Le peuple au sein duquel elle est née l'a accueillie; il s'est reconnu en elle dans ce qu'il a de meilleur; il y a vu son idéal. Il n'importe, après cela, que les germes qu'il a fécondés soient venus du dehors ou qu'ils soient nés dans ses montagnes, il n'en a pas moins, après avoir fait de grandes choses, donné le jour à un admirable

poëme. Bien mieux, il a assimilé ce poëme à son histoire, de telle manière que la tradition et la légende ne peuvent plus en être séparées. Le nom de Tell s'y retrouve de page en page; il les pénètre, les vivifie, et nous amène, encore aujourd'hui, émus et respectueux, vers les lieux, berceau de notre Confédération, pour y redire avec le poëte :

Aussi longtemps que les Alpes reposeront sur leurs bases
On parlera de Tell, l'archer.

XVII

La renaissance.

Tandis que, par le simple effet du développement national, l'histoire et la poésie prenaient leur essor chez les Confédérés, il se passait autour d'eux des faits qui devaient influer puissamment sur leur civilisation. Des Grecs, chassés vers l'Occident par les Turcs, enseignaient à l'Italie, d'abord, puis aux pays voisins, la langue d'Homère et de Platon. Des vieillards même, mêlés au jeune âge, allaient les écouter, l'in-folio sous le bras. Jadis c'était pour les anéantir que l'on ravissait aux Juifs les manuscrits hébraïques; maintenant on recherchait ces écrits pour les publier par l'imprimerie, récemment inventée, et par laquelle la pensée d'un homme devient, en peu de temps, celle d'un âge entier. Les premiers, le Bâlois de Stein et son compatriote Elie de Lauffen avaient importé cet art en Suisse. (1465.) C'était à Bâle et à Genève qu'il devait y recevoir son plus grand développement.

Bâle avait pris une haute importance par la fondation de son université, la seule dans la Confédération, la onzième dans l'empire allemand. Les Bâlois l'avaient obtenue de l'amitié que leur portait Enéas Sylvius Piccolomini, venu pauvre et sans nom dans leur ville au temps du concile, et qui s'était élevé par sa vive intelligence à la plus haute dignité de la chrétienté d'Occident. La bulle, signée du nom de Pie II, est du 12 novembre 1459. « Par la science, dit-elle, l'homme pauvre devient indispensable au roi; elle est le seul trésor que l'on agrandisse en le disséminant. » La jeune université s'établit auprès de l'antique cathédrale, du commun accord de l'évêque et de la bourgeoisie, et bientôt des hommes de science affluèrent dans la ville libre et hospitalière. Dans cette institution « bâtie en hommes, » selon l'expression contemporaine, Reuchlin et Wessel relevèrent l'étude de l'antiquité; Kontoblakas enseigna le grec, Beer, la théologie, Sébastien Brandt, l'ingénieux auteur de la *Barque des fous*, la jurisprudence, d'Andlau, le droit public allemand. Geyler, l'illustre prédicateur, y prit le doctorat. Des typographes s'établirent auprès des lettrés. Amerbach et Froben donnèrent des chefs-d'œuvre de la littérature d'admirables éditions.

L'éveil se communiqua aux écoles. On a peine à se faire l'idée de ce qu'était une école de couvent au quinzième siècle. Tous les âges, tous les degrés de culture s'y trouvaient confondus. Des écoliers se plaisaient à le demeurer toute leur vie. Ils se procuraient des moyens d'existence par la mendicité, le vol ou le brigandage. Les plus jeunes les servaient. Le maître

ayant bientôt épuisé sa science, les heures se passaient au récit d'immorales et grossières aventures. Ce ne fut guère avant le seizième siècle que la jeunesse studieuse eut des guides instruits dans Utinger, à Zurich, dans Binzlin à Bâle, à Berne dans Wœlflin (*Lupulus*). Ces maîtres eurent pour élèves Glaréan, Collin, Manuel, Zwingli. Les études commencées sous eux se continuaient à Bâle et à l'étranger. Les cantons avaient pris l'habitude de stipuler, dans leurs traités avec les états d'Italie et avec la France, que les gouvernements de ces pays admettraient gratuitement quelques jeunes Suisses dans leurs universités. Leurs étudiants se rendaient donc à Paris, à Pavie, à Bologne. Ceux qui prirent le chemin de l'Autriche furent accueillis par Vadian (Joachim de Watt), de Saint-Gall, naguère leur condisciple, et qui était devenu, à l'âge de vingt-trois ans, professeur de l'université de Vienne. Tous voyaient se lever l'aurore de jours meilleurs.

Le pape Léon X encourageait l'élan des esprits, sans se demander, dans son insouciance, s'il ne travaillait point à l'abaissement du saint-siége. Il souriait à la résurrection des symboles du monde païen, à l'enthousiasme qui transformait en Italie les rapports sociaux, les mœurs, l'éducation. Ses Italiens se montraient, il est vrai, plus enclins à voltiger à la surface du jardin des lettres, qu'à en aborder les côtés les plus sérieux; ce fut le génie réfléchi des peuples du nord qui tira des auteurs classiques de plus utiles produits, qui renversa l'édifice de la scolastique et le remplaça par une école d'*humanités*. Le sens pratique et républicain des Suisses les porta surtout vers les

mathématiques, la géographie et l'histoire. C'est en ces circonstances que Berne fit au libéral Anshelm une pension honorable, et qu'il le déchargea de tous soins pour ne lui laisser que celui de recueillir les matériaux des annales de la patrie.

Enfants du superflu, les arts plastiques n'avaient pas trouvé en Suisse, avant les guerres de Bourgogne, un sol sur lequel ils pussent fleurir. Toutefois l'architecture avait déjà vécu son bel âge chez les Confédérés. En des temps où les premiers d'entre eux habitaient de chétives maisons de bois, la piété, riche en sacrifices, avait élevé les cathédrales de Genève et de Lausanne, l'église de Valère, à Sion, la collégiale de Neuchâtel, le dôme de Coire. Dans le quatorzième siècle, elle érigea Saint-Nicolas de Fribourg, dans le quinzième Saint-Vincent de Berne (1421), et l'église de l'eau (*Wasserkirche*), à Zurich. (1479-1484.) Même de petites églises, construites en cet âge, résolvent, à la surprise du nôtre, les problèmes les plus difficiles de l'art. Les premiers de ces monuments furent inspirés par l'art français; les derniers furent l'œuvre de la confrérie des architectes allemands du moyen âge, dont la persévérante activité s'étendit sur la Suisse presque entière. Toutefois les pays situés au sud des Alpes demeurèrent fidèles aux traditions de l'art italien.

Les portails des cathédrales de Lausanne, de Fribourg, de Berne et de Bâle nous offrent encore aujourd'hui l'exemple de ce que pouvait l'art du statuaire pour la décoration des œuvres de l'architecture. A l'intérieur de ces églises le soleil, brisant ses rayons

à travers la rose et les vitraux des grandes fenêtres gothiques, répandait sous les voûtes la magie de ses couleurs; la peinture servait à l'enseignement d'un peuple qui ne savait pas lire; des liturgies, des évangéliaires et la légende des saints complétaient cet enseignement. Cependant vers la fin du quinzième siècle l'art échappait à la tutelle ecclésiastique. Les cathédrales avaient été bien moins une création individuelle que l'œuvre d'un peuple, à laquelle avait travaillé toute une génération. De ces œuvres, quelques-unes étaient restées inachevées, parce que la foi du peuple avait faibli. Vint le moment où la généralité se brisa, où la pensée individuelle se fit jour, où l'esprit humain, ayant acquis le sentiment de sa propre valeur, se prit à sourire de ce que naguère il adorait. A Berne, à Bâle, les *Danses des morts*, dont la peinture avait couvert les murs des églises, représentaient le hideux squelette entraînant avec un rire moqueur et d'insultants sarcasmes le chef suprême de l'église tout comme le dernier des mendiants, le prêtre couronné de la mitre aussi bien que le soldat indiscipliné. Sous les stalles des cathédrales se cachaient des figures capricieuses, la plupart satiriques, jeux de l'imagination de l'artiste. La musique elle-même participait aux tendances ironiques d'un nouvel âge, et ce fut une sérieuse impression qu'éveilla Vannius quand, appelé à célébrer dans l'église de Saint-Nicolas, de Fribourg, la paix perpétuelle conclue avec la France, il entonna par ces mots son *Alléluia* : « Ne te confie pas, ô mon peuple, dans les rois et dans les fils des hommes, qui ne peuvent te sauver. Ils parlent de paix à leur pro-

chain, et méditent le mal en leur cœur. Leurs mains sont pleines de présents. O Dieu, donne-leur selon leurs œuvres et accorde une véritable paix à ton peuple. »

XVIII

Situation religieuse.

L'église s'était bien éloignée de ses commencements. Le cardinal Bellarmin a caractérisé celle des temps dont nous parlons en disant que « toute théologie, toute discipline, tout respect des choses saintes, toute religion en avaient disparu. » Vainement des hommes de bien, vainement des conciles avaient cherché le remède à cet état de choses, leurs essais de réforme avaient tous échoué par l'opposition de Rome et du clergé. Néanmoins longtemps les Suisses demeurèrent attachés à la religion de leur pays et à ses solennités; ce fut dans les guerres de Lombardie qu'ils prirent l'habitude de propos irrespectueux envers les puissances ecclésiastiques, et leurs relations avec le saint-siége achevèrent de ruiner leur religion.

Nous avons vu l'importance politique acquise par les Confédérés les rendre l'objet de l'attention des pontifes de Rome, qui s'étaient empressés de mettre à contribution le courage d'un peuple simple et cordial. Pour les papes de ce siècle, les choses de l'église étaient un moyen politique et le secret de soustraire aux mains du croyant l'argent qui devait payer les services du soldat; aussi leurs légats arrivèrent-ils en

Suisse munis de surprenants pouvoirs. On les vit s'immiscer hardiment dans toutes les affaires de l'église, appeler à leur tribunal des tribunaux ecclésiastiques, révoquer les vœux, dispenser des jeûnes, légitimer les bâtards. Ils modifiaient les décisions des synodes. Ils faisaient monter des moines en chaire, en dépit du prêtre ordinaire. Sacrifiant ainsi sans pudeur aux intérêts de Rome, ils firent, avec indifférence, à l'église des blessures inguérissables.

Que faisaient cependant les conducteurs des églises suisses? Les métropolitains de Mayence et de Besançon, dont les diocèses renfermaient une grande partie de la Confédération, avaient vu leur gloire pâlir à ce point devant celle des légats, que c'est à peine si les noms de ces archevêques se rencontrent encore dans l'histoire des cantons. Les évêques avaient cessé de reconnaître en eux des supérieurs. Schinner avait, de son côté, profité de la faveur de Léon X, pour affranchir de la dépendance de l'archevêque de Tarentaise le siége de Sion, qui dès lors ne releva plus que de la cour de Rome. L'importance des évêques s'était donc accrue, mais ils en usaient en hommes plus avides des biens de la terre que des trésors du royaume des cieux. Ils unissaient tous à l'humble charge de serviteurs de l'église le titre dangereux de princes temporels, et leurs devoirs comme chrétiens se trouvaient fréquemment opposés à leurs intérêts comme puissances de la terre. Les chapitres de leurs cathédrales donnaient au culte de la magnificence; ils étaient la pépinière de l'épiscopat; nous ne saurions ajouter qu'ils avaient acquis l'estime des Confédérés; l'esprit de caste des

chanoines, leurs intrigues et leur vie voluptueuse contrastaient avec les principes républicains d'une nation libre et pauvre. En se laissant entraîner à des différends avec les villes où ils résidaient, ils provoquèrent l'accroissement des colléges de chanoines fondés dans plusieurs capitales des cantons. Mais ces colléges, à leur tour, étaient devenus l'objet de justes reproches. Quant au reste des prêtres séculiers, ils étaient d'une ignorance et d'une grossièreté que, de nos jours, on a peine à comprendre; ils n'avaient aucune connaissance des documents de la religion chrétienne, et ils déshonoraient la chaire par leurs jongleries, l'église par leur immoralité. Rien de plus rare qu'un prédicateur digne d'être écouté.

Cependant le tableau qu'offrait le clergé régulier était plus triste encore. L'on était loin des jours où la bénédiction du ciel reposait sur les travaux des moines, où leurs mains rendaient les déserts fertiles, où leurs enseignements adoucisssaient les mœurs de peuples grossiers. Leur gloire, en Suisse, était le Saint-Bernard, où de religieux hospitaliers ne cessaient d'accueillir, à son passage, le pèlerin fatigué; mais partout ailleurs il y avait décadence. Saint-Gall n'était plus l'asile du savoir. Le gouvernement de Zurich avait dû charger une commission de mettre un terme à l'inconduite des moines et à leur vagabonde oisiveté. Les cloîtres de Bâle n'étaient pas en meilleur renom. Saint-Urbain, Cappel, Wettingen avaient amassé de grandes richesses, mais nulle part on ne trouvait le mérite et la science. Les derniers apparus, les moines mendiants, s'étaient faits de nombreux amis lorsque, seuls, ils

osaient défendre contre les prétentions du saint-siége les libertés des villes et des campagnes; mais Rome avait fini par les prendre à sa solde, et ils étaient devenus partout les vendeurs privilégiés de ses grâces spirituelles, les chefs de pieuses congrégations et les juges de l'hérésie. Ils poursuivaient avec acharnement des sectes, toujours plus répandues, les Lollards, les Beghards, les Béguines, les Vaudois surtout, nombreux jusques dans les familles de haut rang du diocèse de Lausanne. Les ordres chevaleresques n'avaient conservé, du moine, que l'indolence, du chevalier, que la rudesse. Un fait mit au jour la corruption qui avait envahi ces branches mortes de l'église.

Les deux ordres rivaux de saint Dominique et de saint François, se disputant l'empire des âmes, offraient en tous lieux le spectacle de leurs débats. Une question entre autres, celle de l'immaculée conception de la Vierge Marie, les avait mis récemment en présence, et la voix du pape Sixte IV, franciscain lui-même, avait donné la victoire aux fils de saint François. Ils avaient obtenu, pour la fête de la Conception, de riches indulgences. Dès lors, les dominicains ne songèrent qu'à leur ravir ce privilége et s'attachèrent à les combattre, non par la voie dangereuse du raisonnement, mais par un de ces moyens hardis dont déjà l'antiquité païenne se servait pour en imposer à l'ignorance de la multitude. Le sous-prieur Uelschi fit agréer, pour ce but, l'aide de son couvent, à Berne : « C'est une cité de gens simples, dit-il; grossiers, sans culture, mais braves, ils sauront appuyer de leur crédit, au besoin, de leurs armes, la vérité d'un miracle qui

les honorera. » Lui-même, il mit en jeu l'imposture, et choisit pour son instrument un pauvre tailleur de Zourzach, du nom de Jetzer. On introduisit Jetzer dans le couvent; on excita par des macérations et par des boissons assoupissantes sa foi en des visions surnaturelles, et l'on prépara son faible esprit à recevoir l'apparition de la Vierge Marie.

Comme les franciscains se vantaient de posséder seuls les cinq plaies, pareilles à celles du Christ sur la croix, dont saint François avait été stigmatisé sur son lit de mort, pour être exposé à l'admiration de son siècle, il s'agissait de leur ravir cette gloire. Un des moines s'approcha donc, sous les traits de Marie; il infligea les cinq plaies à la victime. A son réveil, Jetzer fut dans la stupeur. Les moines crièrent au miracle. Ils répandirent que l'on avait vu, dans leur couvent, une image de la Vierge verser des larmes. Le peuple inonda leur maison. Les avoyers d'Erlach et G. de Diesbach accoururent eux-mêmes. Des témoins dirent avoir vu couler les larmes de la Vierge, et Jetzer, immobile aux pieds de la statue, déclara que la mère du Christ pleurait sur la chute imminente d'une ville qui souffrait les enseignements des impies franciscains, et recevait les pensions de la France. D'Erlach demeura dans l'étonnement; mais Diesbach, du parti français, dit n'avoir pas vu la Vierge pleurer; des hommes clairvoyants, Anshelm entre autres, se réunirent à lui pour chercher à approfondir le fait.

Ils furent servis dans leurs recherches par l'imprudence des moines qui, s'étant laissés surprendre par Jetzer au milieu d'une orgie nocturne, le chargèrent

de chaînes, ne l'en délivrèrent qu'après l'avoir fait jurer de garder le secret, et le laissèrent s'enfuir. La nouvelle de l'imposture se répandit alors dans la ville. Le tribunal ecclésiastique intervint. Quatre des conventuels furent condamnés à être livrés au bras séculier et à périr dans les flammes. L'aventure dont Jetzer avait été le triste héros parcourut l'Europe entière. La foule crédule y vit une chose inouïe, les libres penseurs un puissant levier. (1506-1509.)

Cependant le pape ne contribuait pas à rendre aux conducteurs de l'église la considération qu'ils avaient perdue. Il vendait à vil prix les dignités ecclésiastiques, ou bien il en faisait la récompense des services les plus étrangers à l'église; il les donnait à ses *courtisans :* on nommait ainsi des prêtres ignorants, favoris de nobles Romains, ou soldats de la garde pontificale; ils se présentaient avec des assignations sur les revenus de canonicats ou de riches abbayes; parfois, il en arrivait plusieurs nantis du même bénéfice. Nombre d'églises étaient à la nomination de patrons, qui les avaient fondées; les intrus passaient par-dessus le droit des patrons et, bravant les gouvernements, les menaçaient de la colère du pape. La diète finit par décréter qu'on mettrait dans un sac et jetterait à l'eau tout vaurien (*solche Buben*) qui viendrait de Rome avec d'insolentes prétentions. (1520.)

L'objet de la plus haute vénération était l'hostie, sur laquelle le prêtre avait invoqué la présence du Christ. Cependant on attachait presque plus d'importance encore à l'adoration de Marie, de la mère du Sauveur, et à celle des saints, qu'à celle de Dieu même. Plus rap-

prochés de l'homme, nés avec les mêmes faiblesses, et demeurés néanmoins fidèles jusqu'à la mort, on les voyait, du sein du bonheur éternel, contemplant avec sympathie les souffrances de leurs frères : aussi chaque église, chaque ville, chaque village avait son saint patron, et nul genre de vie, nul métier, nulle maladie n'était sans avoir le sien. Sainte Barbe protégeait les artilleurs, saint Roch les pestiférés. On recherchait aussi la faveur des saints par des pèlerinages, entre autres par ceux de Notre-Dame d'Einsiedlen et de Notre-Dame de Lausanne.

Les indulgences de la religion se trouvaient donc partout répandues, mais elles étaient vénales, et le riche y avait plus facile accès que le pauvre. Rome en avait fait une marchandise, dont elle avait su rehausser le prix et assurer au saint-siége le principal revenu. Ses théologiens affirmaient qu'un trésor inépuisable de grâces spirituelles, produit du superflu des mérites du Christ et des saints, était en la possession de l'église, et que le successeur de saint Pierre en avait la clef. Les portes de ce trésor s'ouvraient surtout lorsque le souverain pontife annonçait l'année du jubilé, et cette année arrivait à des termes toujours plus rapprochés. La foule se portait alors vers Rome, pour y échanger de l'or contre des bénédictions; mais comme les richesses qu'elle y apportait alimentaient tous les vices, elles remplissaient le purgatoire à l'heure même où, selon les gens d'église, le jubilé faisait passer des milliers d'âmes du purgatoire dans le ciel.

Vinrent les jours où Léon X ouvrit un vaste marché d'indulgences et en afferma le détail. Ce fut alors, en

1518, qu'arriva en Suisse Bernardin Samson, gardien du couvent des capucins de Milan. Les marchands d'indulgences avaient coutume d'engloutir dans leurs coffres l'or du riche coupable, l'épargne du père de famille, le denier du pauvre et l'argent que la femme venait verser à l'insu de son mari. Ils spéculaient sur les fautes commises et sur la simple possibilité d'avoir mal fait. A Schwitz, la moisson fut peu considérable. A Zoug, la foule se pressant autour des tréteaux : « Laissez, lui cria-t-on, laissez s'approcher les premiers ceux qui ont de l'argent; les autres auront leur tour. » A Berne, Jacques de Stein parut n'avoir pas payé trop chèrement, au prix d'un cheval gris pommelé, l'indulgence plénière qu'il obtint pour lui, les 500 soldats avec lesquels il avait exercé le brigandage dans les guerres d'Italie, et pour ses gens de la seigneurie de Belp. Mais Samson fit mieux : ravi de la foi du peuple, il proclama tous les Bernois décédés jusqu'à cette heure, de quelque manière qu'ils fussent morts, délivrés à jamais de l'enfer et du purgatoire.

A Baden, il crut pouvoir se jouer de la simplicité des bourgeois d'une petite ville, et s'écria tout à coup, comme s'il voyait s'élever au ciel des âmes échappées au purgatoire : « Voyez, voyez, elles volent! » Mais, à ce mot, un homme qui passait pour simple d'esprit, courut secouer, du haut du clocher, les plumes d'un oreiller en s'écriant à son tour : « Elles volent, voyez, elles volent! » et l'Italien se vit réduit à quitter la ville au milieu des rires bruyants du peuple assemblé. A Bremgarten, il rencontra l'opposition du doyen Bullinger, et tous deux se rendirent à Zurich, où la diète

était réunie. Déjà se manifestait dans cette ville le mécontentement suscité par une incroyable audace. Les pères de la patrie s'étaient mis à calculer les sommes prélevées journellement par l'étranger. Des religieux, des membres du clergé s'étaient aigris, en voyant Rome attirer à elle par un art nouveau des trésors qui naguère venaient enrichir leurs coffres. L'évêque de Constance défendit de recevoir le moine qui répandait des indulgences sans son autorisation. A Einsiedlen même, animé par les encouragements du vicaire épiscopal, Zwingli prêchait contre l'avarice de ces faux prophètes, dont saint Paul avait averti les chrétiens de se garder. Il ne resta bientôt au Milanais qu'à quitter la Suisse. Dès lors la corruption de l'église, dans son chef et dans ses membres, cessa d'être un mystère. Les uns y virent matière à chansons, et d'autres le motif de s'appliquer sérieusement à la réforme de la chrétienté.

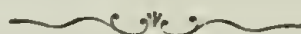


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LES ANCIENS TEMPS

DEUXIÈME PARTIE

L'EMPIRE ET LA LIBERTÉ



